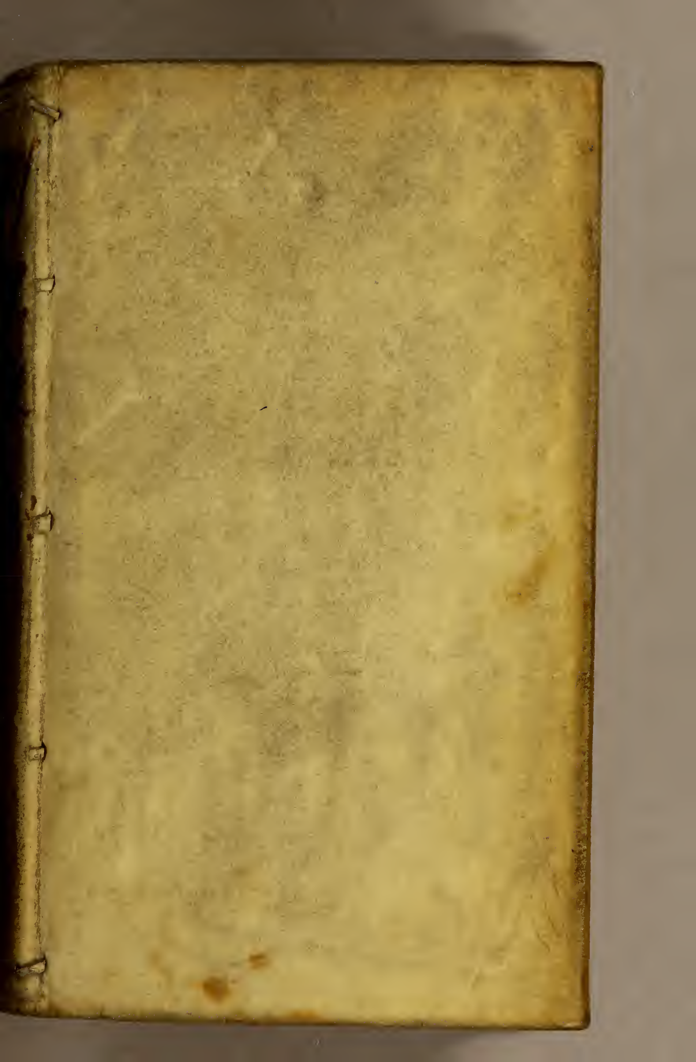



GAUDEO
John Carter Brown
Library
Brown University
RZ

INTRODUCTION
à
L'HISTOIRE.
Des principaux Etats, Tels qu'ils ſont aujourd'hui dans

L'EUROPE.

SECONDE PARTIE.

Traduit de l'original Allemand de
SAMUEL PUFENDORF,
par
CLAUDE ROUXEL.



à UTRECHT,

Chez JEAN RIBBIUS,
M. DC. LXXXV.

CHAPITRE VI.

Des Provinces

UNIES.

LEs Provinces, qu'on nomme d'ordinaire les Païs-bas, ont été comprises autrefois en partie sous la Gaule, & en partie sous l'Allemagne; selon qu'elles étoient situées de l'un, ou de l'autre côté du Rhin, qui faisoit alors la frontiere de ces deux grands païs. Tout ce qui étoit au deça de ce fleuve, fut conquis avec le reste de la Gaule par Jules Cesar, & réduit sous la puissance de l'Empire Romain. Depuis ce temps là les *Bataves* & les *Zelandois* se rendirent aussi aux Romains; mais de telle sorte neantmoins qu'ils étoient leurs alliez plûtôt que leurs sujets; quoique cependant ils leur fussent inferieurs.

De l'ancien état des Provinces Unies.

Or environ cinq cens ans apres la naissance de Christ, lorsque les Francs formerent un nouveau Roiaume dans la Gaule, les Païs-bas y furent annexez. Mais en-suite l'Allemagne aiant été se-

Elles tombent sous la domination de la France.

parée de la France, la plus-part de ces Provinces y furent incorporées, & les autres demeurerent reünies au Roiaume de France.

De la forme de leur ancien Gouvernement.

Les Gouverneurs de ces païs s'en rendirent avec le temps comme demi Souverains, ſous les titres de Ducs & de Comtes; comme firent auſſi les autres Princes en France & en Allemagne. Cependant ils avoient tres grand ſoin de traiter leurs peuples avec beaucoup de douceur, en leur accordant pour leur ſeureté de tres grands privileges, dont ils ont toujours été extrémément jaloux depuis. Outre cela les Etats de ces Provinces compoſez du Clergé, de la Nobleſſe & des Villes ont toujours eu un grand pouvoir, & n'ont pas permis facilement, qu'on les chargeât de nouvelles impoſitions.

Diviſion des dix-ſept Provinces.

Les Païs-bas ſont ordinairement compris ſous le nombre de dix-ſept Provinces; à ſçavoir:

Les quatre Duchez de *Brabant*, de *Limbourg*, de *Luxembourg*, & de *Gueldres*.

Les ſept Comtez de *Flandre*, d'*Artois*, de *Hainaut*, de *Hollande*, de *Zelande*, de *Namur* & de *Zutphen*.

Et enfin les cinq Seigneuries de *Friſe*, de *Malines*, d'*Utrecht*, d'*Over-Iſſel* & de *Groningue*.

A quoi

A quoi on ajoûte la ville d'*Anvers* ſous le titre de Marquiſat du Saint Empire.

Comment toutes ces Provinces ont été reünies enſemble.

Chacune de ces Provinces avoit anciennement ſon Seigneur particulier. Mais depuis il y en a eu pluſieurs qui ſoit par ſucceſſion, par mariage, ou par accord ont été réünies enſemble ; juſques à ce qu'enfin elles ſoient tombées pour la plû-part dans la maiſon de Bourgogne; d'où en-ſuite par le mariage de Maximilien premier avec Marie fille unique de Charles le Hardi, elles ſont venuës à la maiſon d'Autriche. Charles quint petit fils de Maximilien les joignit toutes en un corps & les gouverna avec beaucoup de prudence & de bonheur.

Pourquoi Charles quint n'en put pas faire un Roiaume.

On dit que Charles-quint avoit réſolu d'aſſember toutes ces Provinces en un corps, & d'en former un Roiaume: mais il fut obligé d'abandonner ce deſſein, à cauſe de la diverſité des loix & des privileges ; & de la jalouſie qui les empêchoit de ſe ceder quelque choſe les unes aux autres, & d'entendre à quelque accommodement. Cependant il fit un Réglement, qui portoit que toutes ces Provinces demeureroient toujours unies enſemble.

Pourquoi il gouverna les Païs-bas avec plus de bonheur, que ſon fils Philippe.

Le Gouvernement de cet Empereur dans les Païs-bas fut particulierement

heureux ; parcequ'il avoit beaucoup d'inclination pour ces peuples, qui avoient aussi reciproquement beaucoup d'afection pour lui. Car il étoit né à Gand, & avoit été élevé dans les Païs-bas, où il avoit passé beaucoup de temps. D'ailleurs il sçavoit admirablement se conformer à l'humeur des Flamans. Il leur étoit doux & civil sans orgueil & sans fierté. A quoi il faut ajoûter qu'il les emploioit en beaucoup d'afaires, & que de son temps ils étoient en grand credit à sa Cour. Mais sous le Regne de Philippe second son fils, il y eut d'horribles desordres & de tres longues guerres dans les Païs-bas ; qui donnerent occasion à l'établissement d'une puissante République. Et comme cet Etat à causé de grands changemens dans l'Europe, il ne sera pas hors de propos de rechercher ici son origine, & d'examiner la cause des troubles qui lui ont donné sa naissance.

Cause des troubles des Païs-bas.

§. 2. Il faut premierement sçavoir que Philippe second contribua beaucoup à tous ces tumultes. Car étant né & élevé parmi les Espagnols, il n'estimoit gueres qu'eux, & dans ses moeurs & ses manieres il avoit entierement pris la gravité de cette nation. Ce qui servit beaucoup à lui aliener l'afection de ses Flamands. Particulierement depuis

puis qu'il tint sa Cour & qu'il fit une residence continuelle en Espagne sans vouloir revenir aux Païs bas. Peut-être que considerant qu'il possedoit tant de grands Roiaumes, & qu'il rouloit dans son esprit de si grands desseins il jugeoit indigne de sa grandeur de s'amuser à écouter les plaintes de ses sujets du Païs-bas; qu'il eut pu neantmoins selon toute apparence contenir facilement dans le devoir par sa presence; au lieu que son pere pour étoufer la sedition d'une seule ville de Gand avoit bien risqué de prendre son chemin au travers de la France, le païs de François premier, son plus grand ennemi, avec lequel il ne faisoit que de se reconcilier.

De Guillaume Prince d'Orange.

Ensuite Guillaume Prince d'Orange, homme ambitieux & tres rusé, aida beaucoup aussi à fomenter tous ces desordres. Car comme Philippe étoit résolu de partir pour l'Espagne, & qu'il vouloit donner ordre aux affaires du Gouvernement, ce Prince faisoit tous ses éforts, afin que Christine Duchesse de Lorraine fût faite Regente des Païs-bas; à cause qu'esperant épouser sa fille, il croioit par là avoir tout le maniement des affaires. Mais Marguerite de Parme fille naturelle de Charles quint aiant été établie Gouvernante, & le Roi Philippe n'aiant pas voulu consentir à ce

mariage, le Prince d'Orange en eut beaucoup de mécontentement & tâcha en le traverſant de lui faire connoître juſqu'où s'étendoit ſon pouvoir.

Mécontement des Grands & de la Noblesse.

Entre les mécontens ſe trouvoient auſſi les Comtes d'Egmont & de Horn avec quantité d'autres, qui avoient grand credit parmi le peuple, & qui étoient deſeſperément jaloux de l'autorité des Eſpagnols. La pluſ-part des Nobles aſpiroient auſſi au changement; en partie par la haine qu'ils avoient contre ces étrangers; & en partie par une humeur turbulente, qui leur étoit naturelle; mais particulierement encore à cauſe de leur pauvreté, & des dettes, dont pluſieurs étoient accablez; aiant été reduits en cet état, parceque ne voulans pas ceder aux Eſpagnols en pompe & en magnificence, ils avoient été contraints de dépenſer beaucoup au delà de leurs revenus.

Le Clergé mal ſatisfait.

D'un autre côté les Ecleſiaſtiques étoient tres mal ſatisfaits du Roi Philippe; parcequ'il crééoit de nouveaux Evêchez, à l'entretien deſquels il vouloit emploier les revenus des Abaïes: par où il choquoit non ſeulement ceux qui étoient en poſſeſſion de ces Bénéfices; mais auſſi les autres qui y pretendoient apres leur mort. Car les Abez étoient élus par les Religieux des Abaïes; au lieu que

les

les Evêchez étoient à la diſpoſition du Roi.

Mais au reſte toutes ces étincelles n'euſſent pas été ſuffiſantes pour exciter un embraſament ſi terrible, ſi la Religion ne s'y étoit jointe. Car c'eſt elle qui peut remuër le plus puiſſamment les conſciences de la populace, & qui peut ſervir d'un pretexte ſpecieux à ceux qui naturellement aſpirent aux nouveautez. *Change-ment dans la Reli-gion.*

Ceux qui avoient abandonné la Religion Romaine étoient les maîtres aux Païs-bas. Une partie d'entr'eux avoient receu la Confeſſion d'Ausbourg; une autre ſuivoit la doctrine des Huguenots; & enfin il y en avoit qui s'étoient laiſſé aler aux viſions des Anabaptiſtes. L'Empereur Charles quint avoit fait publier là deſſus des defenſes tres expreſſes, & en avoit même fait punir ſeverement quelques uns pour intimider le reſte: mais au reſte tout cela n'avoit fait qu'aigrir les eſprits, & ne ſervit qu'à l'avancement de ces nouvelles Religions. D'ailleurs Marie Reine de Hongrie, ſoeur de Charles quint, qui étoit alors Gouvernante des Païs-bas, croioit qu'on devoit en uſer envers ces gens là avec plus de douceur & de modération. *Trois ſor-tes de creance dans les Païs bas.*

Mais le Roi Philippe avoit reſolu d'exterminer entierement par la rigueur les pretenduës Héréſies; ſoit par le zéle *Philippe ſecond veut ex-terminer entiere-ment les nouvelles Religions.*

qu'il avoit pour la Religion Romaine ; ou bien parcequ'il cherchoit à obliger par là le Pape, dont la faveur lui étoit necessaire pour les desseins qu'il avoit formez. C'est pourquoi il renouvella non seulement les placards de Charles-quint sur des peines encore beaucoup plus rigoureuses : & pour les faire mettre en execution, il érigea un tribunal Eclesiastique, à la maniere de *l'Inquisition* d'Espagne ; dont le nom seul jetta la fraieur par-tout. Car en effet cette *Inquisition* est une invention Diabolique; puisque par là la vie, les biens & l'honneur des personnes sont exposez à la violence des Prêtres impitoiables, qui cherchent leur propre gloire dans la Barbarie & dans l'inhumanité. Par cette voie sur un soupçon tres leger, ou mêmes mal-fondé, ou bien sur une fausse accusation on peut être arrêté & puni sans qu'on connoisse son crime, ni même ses delateurs ; quoiqu'on fasse paroître clairement son innocence.

Horreur de l'Inquisition.

Ce qui donnoit d'autant plus d'horreur aux Flamands pour l'Inquisition, étoit non seulement parceque ni les privileges, ni la faveur des Rois, ni toutes sortes d'intercessions ne peuvent rien effectuer auprés de ce Tribunal ; mais aussi à cause que cette Nation est tout à fait libre dans ses discours, aiant le coeur

Pourquoi on avoit tant d'horreur pour l'Inquisition dans les Païs-bas.

sur

ſur les lévres. * Outre que le commerce l'oblige de converſer avec des peuples, qui ont des Religions differentes. Au lieu que les Eſpagnols & les Italiens étans naturellement diſſimulez, il leur eſt tres aiſé de cacher leurs ſentimens.

D'ailleurs il y en a qui croient que les Eſpagnols étoient bien aiſes de la revolte des Païs-bas, afin d'avoir lieu de les opprimer par les armes, de les dépouiller de leurs privileges, & de dominer ſur à leur fantaſie. Outre qu'ils pouvoient les faire ſervir comme d'une place d'armes pour porter la guerre en France, en Angleterre, en Allemagne & dans les Roiaumes du Nord.

Que la Reine Elizabeth y fomenta la revolte.

Cependant il eſt tres certain que les Princes étrangers n'ont pas peu contribué à entretenir ce feu, & à en augmenter l'ardeur : particulierement la Reine Elizabeth qui voiant que la puiſſance de l'Eſpagne donnoit de la terreur à toute l'Europe, tâchoit à lui donner tant d'occupation chez elle, qu'il ne lui prît plus envie d'aller opprimer ſes autres.

Du Cardinal de Granvelle.

§. 3. La ſemence de ces troubles germoit déja dans les coeurs, lorſque Philippe ſecond partit pour l'Eſpagne en l'an 1559. apres avoir diſpoſé le Gouvernement de telle maniere, que la Regente avoit la Souveraine puiſſance conjointement avec le Conſeil d'Etat ; auquel,

outre le Prince d'Orange, le Duc d'Egmont & plusieurs autres, le Cardinal de Granvelle avoit aussi seance. Celui qui étoit Bourguignon de Nation, étoit un homme tres prudent & tres ruzé; sur lequel le Roi Philippe se reposoit entierement : comme en effet étant sur son depart il laissa une ordre secret à la Gouvernante de se régler selon les conseils de ce Prelat.

Ses conseils violents.

D'abord qu'on eut remarqué dans le Gouvernement que le Cardinal de Granvelle y faisoit tout ce qu'il vouloit; les autres Seigneurs des Païs bas en témoignerent aussi-tôt leur ressentiment, & résolurent de s'opposer à lui en toutes manieres : particulierement à cause qu'il faisoit de grandes instances afin qu'on executât ponctuellement le commandement du Roi touchant l'établissement des nouveaux Evêques & l'extirpation des Religions étrangeres: au lieu que ces mêmes Seigneurs étoient d'avis qu'on en usât avec douceur & tolerance. Là dessus Granvelle par une telle conduite se rendit si odieux à tout le onde, qu'à la fin le Prince d'Orange, le Comte d'Egmont & le Comte de Horn écrivirent au Roi que si l'on n'ôtoit le Cardinal, il n'y avoit plus moien de conserver le repos dans les Païs-bas : & ils pousserent les choses si loin qu'à la fin le Roi

Sa déposition.

le Roi consentit à sa déposition en l'an 1564. Mais bien que Granvelle fût hors du Conseil, neantmoins la Regente se régloit selon les avis du President & du Comte de Barlemont, qui prenoient la même route que lui; si bien qu'apres une courte joie les mécontentemens recommencerent De sorte qu'on disoit alors que le corps du Cardinal s'étoit retiré, mais que son esprit y étoit resté. C'est pourquoi aussi les divisions & les mesintelligences ne cessoient point dans le Conseil; & les placards qu'on avoit publiez au sujet de la Religion ne pouvoient être mis à execution; le peuple s'y opposant de plus en plus. Ce fut dans cette conjoncture que la Regente & le Conseil résolurent d'envoier le Comte d'Egmont en Espagne, pour y faire un raport exact de la constitution des affaires; & pour voir si le Roi Philippe ne pourroit pas imaginer quelque autre expedient plus convenable.

Quand ce Comte fut arrivé à Madrit, le Roi lui fit un accueil assez favorable pour sa personne: mais neantmoins il lui fit entendre qu'il ne vouloit rien relâcher de sa severité au sujet des Religions. Outre cela il se figuroit que la douceur de la Regente étoit cause que le mal étoit déja si profondément enraciné. C'est pourquoi il vouloit qu'on

On envoie le Comte d'Egmont en Espagne.

Opiniatreté du Roi Philippe.

renouvellât les placards sous des peines plus rigoureuses qu'auparavant ; & qu'on introduisit absolument le Concile de Trente dans les Païs-bas. Cette severité jointe au bruit qui couroit, que Philippe second s'étoit abouché avec Charles neuf pour chercher ensemble tous les moiens d'exterminer les Heretiques, fit soûlever ouvertement le peuple. Quelques-uns d'entre les Nobles commencerent les premiers, parcequ'ils s'étoient liguez ensemble pour s'opposer à l'Inquisition ; avec promesse de se secourir mutuellement en cas que quelqu'un d'eux fût arrêté pour la Religion. Cependant ils protestoient tous, qu'ils n'avoient point en cela d'autre but que la Gloire de Dieu, la Grandeur de leur Roi & le repos de leur Patrie. Cette ligue, qu'on nommoit ordinairement le *Compromis*, fut dressé par Philippe de Marnix, Seigneur d'Aldegonde, & fut signé d'environ quatre cens gentils-hommes ; dont les Principaux étoient Henri de Brederode, Loüis Comte de Nassau, frere du Prince d'Orange, & les Comtes de Culembourg & de Berg. Tous ceux-ci s'étans trouvez ensemble à Bruxelles en l'an 1566. presenterent une requête à la Regente, où elle étoit supliée de révoquer les placards, qu'on avoit

Ligue de la Noblesse, qu'on nommoit le Compromis.

avoit publiez au ſujet de la Religion.

La Regente leur répondit avec douceur & civilité, mais neantmoins en termes généraux; leur promettant de s'informer de l'intention du Roi là deſſus. On raporte que le Comte de Barlemont, qui étoit alors aupres d'elle lui dit *Madame il ne faut pas ſe mettre en peine de ces gens là, ce n'eſt qu'une troupe de gueux.* De là vient que auſſi que depuis ce nom de *Gueux* eſt devenu fort célébre; & qu'en-ſuite les Nobles porterent une beſace, comme une marque particuliere de leur Ligue.

Requête de la Noblesse.

Origine du nom de Gueux.

Cependant on répandit pluſieurs écrits, qui ſervirent à aigrir encore davantage les eſprits Et parceque les Députez, qu'on avoit envoié en Eſpagne pour obtenir quelque adouciſſement dans les placards, y avoient été tres mal receus; & que le Roi Philippe ne vouloit pas avoir la moindre condeſcendance pour les ſuplications de ſes ſujets; la ſedition éclata à la fin ſi ouvertement, qu'on commença à prêcher publiquement les nouvelles Religions avec un grand concours de peuple; & qu'une partie de la canaille s'emporta juſques à piller les Egliſes & à briler les images.

La Canaille briſe les images.

Mais bien que le Prince d'Orange & le Comte d'Egmont fiſſent tous leurs efforts

efforts pour étoufer la fedition & pour appaifer le peuple, le Roi ne laiffa pas pourtant de les foupçonner d'être les coupables de tous les defordres. Et c'eft ce qui les obligea à chercher toutes fortes d'expediens pour fe tirer de peril; fans qu'ils puffent neantmoins prendre là deffus une ferme réfolution. Cependant la Regente aiant affemblé quelques troupes tâcha par bonnes paroles & par toutes fortes d'artifices de reduire les mutins; entre lefquels il s'en trouva plufieurs qui cherchérent à rentrer en graces par leur foumiffions & par leurs bons fervices.

Soupçons mal-fondez contre le Prince d'Orange & le Comte d'Egmont.

Cette Princeffe eut beaucoup de bonheur dans cette entreprife; car avec tres peu de peine; & par la punition d'un tres petit nombre de perfonnes elle rétablit le repos & la tranquillité dans le païs. Neantmoins le bruit s'étant répandu qu'une grande armée d'Efpagnols étoit en marche pour venir dans les Païs-bas, il y eut quantité de Bourgeois & particulierement d'Artifans, qui fe fauverent dans les Païs voifins: & de Prince d'Orange même ne fe croiant pas en feureté fe retira en Allemagne.

Ce Prince fe retire en Allemagne.

§ 4. La Gouvernante confeilloit bien au Roi de venir lui-même dans les Païs bas fans y amener une grande armée,

Confeil du Duc d'Albe.

mée, afin que par sa presence favorable il mît fin à tous ces desordres. Mais néantmoins les avis du Duc d'Albe prevalurent; & l'on resolut suivant son sentiment de se servir de cette occasion contre les Flamans, pour les faire plier sous le Joug; & pour intimider les autres par leur exemple.

Il vient aux Païs-bas.

En l'an 1568. ce Duc vint aux Païs-bas par la Savoye & par la Bourgogne, & amena avec lui une armée considerable. D'abord qu'il fut arrivé il fit saisir les Comtes d'Egmont & de Horn, comme Auteurs secrets de tous les troubles. Il déclara aussi comme crimes de Leze Majesté le *Compromis*, ou la Ligue des Nobles, la requête qu'on avoit presentée & toutes les insolences de ceux qui avoient pillé les Eglises & avoient brisé les images. Et pour juger tous ces faits il établit un Conseil de douze personnes, d'où on ne pouvoit appeller. C'étoit cette assemblée qu'on nommoit ordinairement *le Conseil de Sang*.

Ses violences.

Outre cela il fit ajourner le Prince d'Orange & les autres Seigneurs, qui s'étoient retirez du Païs; & faute de comparoître il les fit condamner, comme criminels de Leze Majesté, & confisca tous leurs biens. Il exerça les mêmes violences contre plusieurs per-

ſonnes de baſſe condition. Là deſſus la fraïeur s'étant répanduë par tout obligea quantité de monde de ſortir du païs par troupe ; & d'ailleurs on bâtit en pluſieurs villes diverſes Citadelles, dont la principale fut celle d'Anvers.

Le Comte Louïs défait le Gouverneur de Friſe.

Pendant que le Duc d'Albe en uſoit avec tant de rigueur dans les Païs-bas, le Prince d'Orange avoit amaſſé beaucoup de troupes en Allemagne ; dont une partie commandée par le Comte Loüis ſon frere entra en Friſe & défit le Comte d'Aremberg, qui en étoit Gouverneur. Peu de temps apres le Duc d'Albe marcha lui-même en perſonne contre le Comte, apres avoir fait trancher la tête aux Comtes d'Egmont & de Horn. En ſuite le Prince d'Orange fit une irruption en Brabant avec une puiſſante armée. Mais le Duc d'Albe l'en chaſſa bien-tôt & diſſipa toutes ſes troupes.

Les Comtes d'Egmont & de Horn décapitez.

Ambition du Duc d'Albe.

Ces heureux ſucces l'enflerent tellement, qu'il ſe fit eriger une ſtatuë magnifique à Anvers, & qu'il introduiſit de nouvelles impoſitions, afin de réduire les Païs bas avec l'argent, qu'il tireroit de la bourſe de ſes habitans. Car il exigea le centieme denier de ce qu'un chacun poſſedoit ; le vingtieme de tous les immeubles, & le dixieme de tous les biens mobilaires, qui

Du centieme, vingtieme & dixieme dénier.

qui seroient vendus. Ce qui mît tout le monde au desespoir.

Pendant que le Duc d'Albe pressé par la necessité d'argent vouloit extorquer ces nouvelles taxes, & qu'il étoit prét de faire executer ceux de Bruxelles qui en refusoient le païement en sa presence même, on receut nouvelle que les Habitans des Païs-bas, qui s'étoient retirez, pour eviter la persecution, (lesquels avec vingt quatre vaisseaux de moienne grandeur subsistoient de leurs pirateries, & qui pour ce sujet étoient nommez les *gueux de là mer*) avoient pris la Brille le premier d'Avril de l'année 1571. sous la conduite du Comte de la Marck. Sur quoi les autres villes d'Hollande, tant par la haine, qu'elles avoient contre les Espagnols, qu'à cause du dixieme denier, se revolterent toutes; excepté les seules villes d'Amsterdam & de Schonhoven, qui demeurerent encore quelque temps fidelles aux Espagnols.

Prise de la Brille.

Revolte de la Hollande.

Ce fut une grande bevûë au Duc d'Albe durant l'espace de quatre ans de ne s'être pas mieux assuré des côtes de la mer. Les villes qui venoient de se soûlever, prîrent le Prince d'Orange pour leur Gouverneur, & lui prêterent le même serment que s'il étoit venu de la part de leur Souverain; voulans

Le Prince d'Orange est fait Gouverneur.

ſans faire voir par là qu'ils s'étoient revoltez contre le Duc d'Albe ſeulement, & non pas contre le Roi. Environ ce même temps il s'aſſembla une ſi grande quantité de Capres, tant de France, que d'Angleterre, que dans quatre mois de temps il en parut devant Fleſſingue une Flote de cent cinquante voiles; qui dans la ſuite fit beaucoup de mal aux Eſpagnols.

Mons pris par le Comte Loüis de Naſſau, & repris par le Duc d'Albe.

Le Duc d'Albe ne put pas s'oppoſer d'abord à tous ces malheurs; non ſeulement parceque le Comte de Berg s'emparoit alors de pluſieurs places en Gueldres, en Friſe & en Over-Iſſel; mais auſſi à cauſe que le Comte Loüis de Naſſau avec le ſecours des François avoit ſurpris la ville de Mons. Car ce Duc croioit qu'il lui étoit plus important de reprendre cette place. Le Prince d'Orange, qui venoit de ravager le Brabant avec une armée, qu'il avoit nouvellement amenée d'Allemagne; aiant tâché inutilement de faire lever le ſiege, ſe retira en Hollande. Apres quoi la ville ſe rendit à compoſition.

Le Duc d'Albe maltraite les villes qu'il reprend.

En-ſuite le Duc d'Albe tâcha de réduire par la force les villes qui s'étoient ſoûlevées. Et en effet entre autres il fit piller Malines & Zutphen, Saccagea Narden & apres un tres long ſiege emporta la ville de Harlem.

§. 5. En-

§. 5. Enfin ce gouverneur aiant rempli les Païs-bas de confusion & de desordres par ses violences à contre-temps, & par ses cruautez inouies (car il se vantoit lui-même que dans le temps de six ans il avoit fait perir plus de dix-huit mille personnes par la seule main du bourreau) fut rapellé en Espagne en l'an 1573. *On le rapelle en Espagne.*

Apres son depart des Païs, on envoia en sa place Loüis Requesens, homme d'un naturel un peu plus doux. Celui-ci fut malheureux au commencement de sa Regence. Car aiant envoié une Flote pour secourir Middelbourg, elle fut entierement ruinée à sa vûë. Apres quoi cette place se rendit au Prince d'Orange.

Celui-ci neantmoins ne laissa pas d'éprouver aussi quelque revers de fortune. Car le Comte Loüis son frere, qui lui amenoit une armée d'Angleterre fut battu par les Espagnols sur la Bruiere de Mooker proche de Grave, & fut tué dans la bataille avec le Comte Henri son frere. Mais apres cette victoire les soldats Espagnols commencerent à se mutiner, à cause qu'on ne leur donnoit pas leur solde ; & se retirerent à Anvers où ils resterent jusques à ce qu'on leur païât tout ce qu'on leur devoit de leur apointement. En ce même *Bataille donnée sur la bruiere de Mooker.*

même temps les Espagnols entreprîrent le siege de Leyden, qui endura la faim jusques à la derniere extremité. Mais enfin la digue de la Meuse aiant été percée, on inonda le païs, à la faveur d'un vent Nordouëst & d'une haute marée : de sorte que les Espagnols furent contraints de se retirer avec beaucoup de perte, en l'an 1574.

Negociation de paix inutile.

L'année suivante l'Empereur tâcha par son entremise d'appaiser toutes choses : & pour cet effet il moienna une entrevûë à Breda, où se trouverent des Députez de part & d'autre. Mais cette negociation ne produisit aucun fruit. Ensuite les Espagnols apres un siege de neuf mois, durant lequel Requesens mourut, emporterent la ville de Zirikzée en Zelande, en l'an 1576. Apres sa mort le Conseil d'Etat prît le soin du Gouvernement : à quoi le Roi d'Espagne voulut bien consentir.

Mutinerie des soldats Espagnols.

§ 6. Cependant la haine qu'on avoit aux Païs-bas contre les Espagnols s'augmentoit de plus en plus; particulierement depuis que les soldats, qui n'étoient point païez, commencerent à se mutiner, & à faire toutes sortes d'insolences. Car le Conseil les déclara pour ennemis, & permît aux habitans de prendre les armes contr'eux.

tr'eux. Durant ces troubles les Efpagnols pillerent les villes de Maftricht & d'Anvers : ce qui porta les autres à entrer en négociation avec le Prince d'Orange à Gand : dont la conclufion fut que les Provinces fîrent la paix entr'elles ; qu'elles annulerent les Edits du Duc d'Albe ; & qu'enfin elles fe liguerent enfemble pour chaffer tous les Efpagnols des Païs-bas. *Pacification de Gand.*

Le traité fut en-fuite ratifié par le Roi Philippe ; bien qu'il eut réfolu fecretement de rompre cette Union. Ce fut auffi dans cette vûë qu'il envoia Dom Jean d'Autriche pour Gouverneur aux Païs bas. Le Prince d'Orange avertit bien les Flamands de ne fe pas fier à lui ; mais neantmoins il fut receu par la pluralité des voix ; apres qu'il eut figné la Pacification de Gand, & qu'il eut envoié la Milice Efpagnole hors du païs. Cependant le Prince Guillaume, ni ceux d'Hollande & de Zelande n'étoient pas fatisfaits de cet accommodement. *Dom Jean d'Autriche.*

En effet les défiances & les mécontentemens éclaterent bien-tôt contre Dom Jean ce qui ne fut pas fans fondement, comme l'experience le fît voir. Car il fe faifit à l'improvifte du Château de Namur, fous pretexte de vouloir mettre fa perfonne en feureté contre *Défiances contre lui*

contre des embuches secrettes qu'on lui dressoit. Là dessus les habitans étans fort alterez prîrent les armes, pour le chasser de cette place : & dans ce même dessein ils se rendirent maîtres de la plû part des forteresses, où il y avoit encore Garnison Allemande. Apres quoi aians démoli toutes les Citadelles, ils apellerent le Prince d'Orange à Bruxelles, & le fîrent Grand Bailli de Brabant.

Envie contre le Prince d'Orange.

Cet agrandissement du Prince d'Orange lui attira l'envie des autres grands Seigneurs. De sorte qu'ils formerent un parti contre lui pour rendre la balance égale. Ceux-ci, dont le Duc d'Arschot étoit un des principaux, appellerent Mathias Archiduc d'Autriche pour Gouverneur aux Païs-bas ; lequel étant venu d'abord, fut aussi receu par ceux du parti du Prince Guillaume ; à condition que celui-ci seroit son Lieutenant, & que l'Archiduc ne pourroit rien faire qu'avec le consentement des Etats. Cet accord se fît en l'an 1577.

L'Archiduc Mathias.

Alexander de Parme.

D'un autre côté Dom Jean d'Autriche receut un secours d'Italie ; à sçavoir Alexandre Duc de Parme, qui étant venu aux Païs bas avec un nombre considérable de vieilles troupes Espagnoles, batit l'armée des Etats prés de

de Gemblours ; & se rendit maître de Louvain, de Philippeville, de Limbourg & de plusieurs autres places.

Les Etats demandent la protection du Roi de France.

Les Etats ne se sentans pas assez forts pour venir à bout de leurs desseins, demanderent la protection de Henri trois, Roi de France. Leur offre aiant été rejettée, ils s'adresserent au Duc d'Alençon frere de Henri, qui l'accepta d'abord, & se rendit aux Païs-bas, où il ne put neantmoins rien faire pour cette fois ; parcequ'il y avoit de la division entre les Provinces, & que les Seigneurs du Païs étoient en dissention entr'eux. De sorte qu'alors on ne pouvoit sçavoir, qui étoit maître, ou valet.

Nouveaux troubles au sujet de la Religion.

D'ailleurs il arriva encore un nouveau sujet de troubles entre les Etats ; à cause que sur les instances des Réformez on leur avoit permis le libre exercice de leur Religion. Cela fut à la verité fort au gré de ceux de Gand & de plusieurs autres : mais ceux d'Artois, de Hainaut & des autres places Walonnes, qui étoient fort zélez pour la Religion Catholique s'y opposerent avec beaucoup de chaleur. De sorte que peu à peu ils se separerent des autres Provinces ; & firent une nouvelle faction, qu'on nommoit alors le parti des Malcontens.

Du Duc de Parme.

Ce fut au milieu de tant de desordres que Dom Jean d'Autriche mourut ; laissant,

ſant, juſques à uouvel ordre, le Gouvernement au Duc de Parme ; à qui le Roi Philippe le confirma depuis. D'abord qu'il fut inſtalé, la premiere choſe qu'il fit fut d'emporter d'aſſaut la ville de Maſtricht, & de ramener par accord l'Artois, le Hainaut & la Flandre Walonne à l'obeiſſance du Roi.

De l'Vnion d'Vtrecht.

§. 7. A la fin quand le Prince d'Orange vit que c'étoit fait de la Pacification de Gand ; & qu'outre cela les grands du Païs, qui étoient jaloux les uns des autres, ne pourroient être dans une parfaite union, & que les peuples ne s'accorderoient jamais au ſujet de la Religion ; il ſongea à ſe mettre en état de ſeureté & à affermir ſa Religion. Pour cet effet en l'an 1579. il donna occaſion à une aſſemblée des Etats d'Hollande, de Zelande, de Gueldres, de Friſe & d'Utrecht. Ce fut dans cette derniere ville qu'ils s'unirent en un corps ;& qu'ils convinrent enſemble de ne rien réſoudre ſoit en paix, ſoit en guerre, ſoit à l'égard des impoſitions de l'Etat, que d'un commun conſentement : s'engageans outre cela à défendre la liberté de la Religion. C'eſt cette Union d'Utrecht, dans laquelle entrerent depuis Over-Iſſel & Groningue, qui a été l'unique fondement de la République des Provinces Unies des Païs-bas. Cependant

Fondement de la République.

leurs

leurs affaires étoient encore en un Etat, si déplorable, que les Etats, firent alors representer dans leur premiere Medaille un vaisseau sans voiles & sans gouvernail agité ça & là par les flots de la mer, avec cette inscription : *Incertum quo fata ferant.*

Negociation de Cologne.

Comme le Prince d'Orange cherchoit l'établissement de sa fortune dans cette Union, il éluda la Negotiation de la paix générale, qui se traitoit à Cologne; & dont l'Empereur s'étoit fait Entremetreur; parcequ'il voioit qu'un accommodement général pourroit bien rompre la ligue particuliere d'Utrecht. Particulierement vûque les affaires empiroient de plus en plus dans le reste des Païs-bas; où les Espagnols reprenoient diverses places les unes apres les autres, comme Bosleduc, Breda, Tournay, Valenciennes, Malines & plusieurs autres : outre que les plus considérables du Païs se rangeoient du parti des Espagnols. D'ailleurs il étoit bien asseuré que le Roi d'Espagne ne manqueroit pas de se vanger de lui & de toute sa faction. Cependant n'osant pas se charger lui-même d'une rupture si ouverte, il persuada aux Etats, de déclarer au Roi Philippe, qu'il étoit decheu de la Souveraineté de leurs Provinces, puisqu'il avoit violé leurs privileges, qu'il avoit juré de maintenir.

Les Etats declarent au Roi Philippe qu'ils ne le reconnoissent plus pour leur Souverain.

Ils offrent la Souveraineté au Prince d'Orange.

En-ſuite le Prince Guillaume leur conſeilla d'offrir la Souveraineté de leurs Provinces au Duc d'Alençon ; avec lequel neantmoins il avoit ſtipulé ſous main que les Provinces Unies lui demeureroient en partage. Comme en effet les Etats d'Hollande, de Zelande & d'Utrecht avoient réſolu de le prendre pour leur Souverain ; n'y aiant que tres peu de voix, qui s'y oppoſaſſent ; & entre autres principalement les villes d'Amſterdam & de Goude. Et il eſt indubitable qu'il le ſeroit devenu en-ſuite, ſi une mort imprévûë ne l'avoit emporté.

Du Duc d'Alençon.

§. 8. Apres que la Souveraineté eut été ainſi offerte au Duc d'Alençon, en l'an 1581. il preſerva à la verité Cambray du ſiege des Eſpagnols, & fut proclamé l'année ſuivante Duc de Brabant à Anvers ; & à Gand Comte de Flandre. Mais les Etats aiant limité ſon pouvoir & ſon authorité par une nouvelle Capitulation, il entreprît à l'inſtigation de ſes gens de ſe rendre abſolu à quelque prix que ce fût. Pour cet effet, n'aiant pu obtenir des Etats qu'en cas qu'il mourut ſans enfans, les Provinces fuſſent annexées à la France, il forma le deſſein temeraire de ſurprendre Anvers & pluſieurs autres villes, par le moien de ſes ſoldats. Quelques milliers de François qui étoient déja entrez dans cette premiere

Il tâche de ſe rendre abſolu par de mauvais moiens.

miere place, en furent chassez par les Bourgeois avec beaucoup de perte, & furent traitez de la même maniere en plusieurs autres villes: de sorte que leur entreprise ne reüssit qu'à Dendermonde, à Donkerque & à Dixmuden. Par ces stratagemes les François perdirent tout leur credit aux Païs-bas, & l'affection, que les habitans avoient pour eux, fut entierement éteinte.

Il s'en retourne en France. D'abord le Duc d'Alençon tout couvert de confusion & le coeur rongé de Chagrin s'en retourna en France; où il mourut peu de temps apres. En-suite il survint aux Païs-bas encore un autre malheur; car comme les François se méloient dans leurs affaires de la maniere que nous avons raporté; on rapella pour cet effet les soldats étrangers; qu'on auroit du renvoier suivant l'accord, qui avoit été fait avec les Provinces Walonnes.

Conquêtes du Duc de Parme. Sur ces entrefaites en l'an 1583. Le Duc de Parme prît Donkerque, Nieuport, Wynoxbergen, Metrin, Alost & plusieurs autres villes de Flandre: & l'année suivante Ipres & Bruges se rendirent à lui. Presqu'au même temps les Etats des Provinces Unies eurent une furieuse traverse; lorsque le Prince d'Orange étant à Delf dans sa Chambre fut tué en trahison par un Bourguignon,

 nommé

nommé Balthasar Girard. Car alors cette République aiant perdu son Chef, se trouvoit à deux doigts de sa Ruine.

Le Comte Maurice de Nassau.

§. 9. Apres la mort du Prince Guillaume les Etats offrirent bien le Gouvernement de la Hollande, Zelande & Utrecht au Comte Maurice son fils, qui n'avoit alors que dix-huit ans ; & établirent pour son Lieutenant le Comte de Hokenlo : mais ils offrirent la Souveraineté au Roi de France ; qui neantmoins n'eut pas occasion de l'accepter, à cause des troubles de son Roiaume.

Alliance des Etats avec la Reine Elizabeth.

Cependant le Duc de Parme sçeut tres bien se servir avantageusement de la conjoncture du temps. Car apres un siege d'un an il affama tellement la ville d'Anvers, qu'il la contraignit de se rendre. Apres quoi il se rendit maître de Dendermonde, de Gand, de Bruxelles, de Malines & de Nimmegue. Apres la perte d'Anvers, les Etats qui aimoient mieux avoir pour Maître, tout autre que le Roi d'Espagne, presenterent aussi la Souveraineté à la Reine Elizabeth ; qui ne la voulut pas accepter, non plus que le Roi de France. Cependant elle fit une étroite alliance avec eux ; par laquelle elle promit de leur fournir un certain nombre de soldats, qu'elle entretiendroit à ses frais dans les Païs bas ; à condition que ce seroit un General Anglois,

glois, qui les commanderoit avec toutes leurs autres milices. Et les Etats de leur part livrerent à cette Reine, pour aſſûrance de ſes deniers les villes de Fleſſingue, de la Brille & de Rammekens, ou Zeebourg en l'Iſle de Walcheren. Leſquelles places neantmoins furent reſtituées aux Etats moiennant le païement d'un million d'écus.

Le Comte de Leiceſter vient pour Gouverneur en Hollande &c.

En l'an 1586. la Reine Elizabeth envoia Robert Dudley pour Gouverneur en Hollande. D'abord qu'il y fut arrivé les Etats lui déférérent le Gouvernement General, avec un pouvoir plus étendu, que la Reine ne deſiroit. Mais neantmoins il ne rendit à la République aucun ſervice conſiderable. Car dans ce temps là le Duc de Parme emporta les villes de Grave & de Venlo, & chaſſa le Comte de devant Zutphen, qu'il avoit aſſiegé. A quoi il faut ajouter qu'il gouvernoit d'une maniere étrange, qui déplaiſoit fort aux Etats; & que tout ſon procedé leur devint extremement ſuſpect. Les Mécontentemens s'augmenterent encore beaucoup davantage apres que Guillaume Stanley, que le Comte de Leiceſter avoit fait Gouverneur de Deventer, eut livré perfidement cette place aux Eſpagnols; & que ce Comte eut tâché inutilement de ſecourir l'Ecluſe, que le Duc de Parme

Sa mauvaiſe conduite.

avoit aſſiegé. Lorſqu'il fut de retour en Hollande, aiant encore aigri davantage les eſprits par une étrange conduite, il fut obligé de ſe demettre du Gouvernement par le commandement de la Reine, & de s'en retourner tres mal ſatisfait.

Il eſt rapellé en Angleterre.

Commencement du bonheur de la Hollande.

§. 10. Juſques ici les affaires des Provinces Unies (que nous entendrons dans la ſuite par le nom de Hollandois) n'avoient pas fort bien réüſſi. Mais depuis ce temps elles ſe ſont rétablies de plus en plus, & ſont parvenuës pour ainſi dire, à un âge de conſiſtence. C'eſt à quoi auſſi ont beaucoup contribué les ravages & la deſolation du Brabant & de la Flandre. Car ces deux Provinces aiant été réduites ſous la puiſſance du Roi; à condition que tous ceux qui ne voudroient pas embraſſer la Religion Catholique Romaine auroient à ſortir du païs en un certain temps prefix; une multitude de ces habitans s'allerent habituer dans les villes d'Hollande, qu'ils peuplerent & agrandirent extrémement.

Comment les ravages des Païs bas Eſpagnols y ont contribué.

D'ailleurs il faut conſidérer que le grand commerce, qui paſſa de la ville d'Anvers à Amſterdam, aporta des richeſſes innombrables en Hollande, qui ſervirent en-ſuite à rendre cette Province tres puiſſante par mer. Outre cela il arriva

Amſterdam attire le Commerce d'Anvers.

arriva au Roi Philippe ce qu'on pourroit dire d'un homme, qui voudroit prendre deux lievres avec un Chien seulement. Car pendant qu'il voulut attaquer l'Angleterre avec une tres grande flote en l'an 1588. & qu'il envoia l'année suivante le Duc de Parme en France, au secours de la Ligue; sans avoir fait aucun progres dans l'une, ni dans l'autre de ces deux expeditions; les Hollandois eurent par la occasion de se fortifier & de se mettre en état de faire une vigoureuse resistance. Au lieu que le Duc de Parme conseilloit sagement au Roi d'emploier tout d'un temps toutes ses forces pour réduire la Hollande, avant que d'entreprendre aucune guerre ailleurs.

Le Comte Maurice est fait Capitaine General. Ses Conquêtes.

Le Comte Maurice, que les Hollandois avoient fait Capitaine General apres le depart de Leicester, rendit leurs armes formidables. Son premier coup d'essai fut la conquête de Breda, qu'il prît par un stratageme. L'année suivante il emporta Zutphen, Deventer, Hulst & Nimmegue: Et en l'an 1592. il prît aussi Steenuik & Coëverden. Ce fut en ce même temps que mourut le Duc de Parme un des plus grands & des plus braves Capitaines de son temps. Sa mort fut un coup funeste pour l'Espagne: particu-

lierement à cause que depuis, la mutinerie des soldats Espagnols donna occasion aux Hollandois de faire de grands progrés. En l'an 1593. la ville de Guertruidenberg fut emportée à la vüe de l'armée Espagnole; & Groningue se rendit l'année suivante: par où les Provinces eurent comme un Boulevard de l'autre côté du Rhin. En l'an 1596. l'Archiduc Albert vint aux Païs-bas en qualité de Gouverneur. Entre autres exploits qu'il fit au commencement de sa Regence, il la rendit celébre par la prise de Hulst. Mais comme Philippe étoit obligé de faire banqueroute pour la grande quantité de dettes, dont il étoit chargé; l'Archiduc ne put rien entreprendre l'année suivante, parceque l'argent lui manquoit: mais il fut défait prés de Turnouth.

De la Navigation des Hollandois aux Indes Orientales.

Outre tous ces avantages le desir du lucre & la necessité avoient montré aux Hollandois un chemin, par où ils pouvoient amasser de tres grandes richesses. Car apres qu'on leur eut coupé le commerce d'Espagne & de Portugal, où ils ne pouvoient négotier que sous un pavillon étranger; comme si par là les Espagnols les eussent pu réduire plus facilement; cela les obligea d'entreprendre la navigation des Indes Orientales. Pour cet effet ils tenterent

ce

ce voiage premierement par le Nord, comme par le plus court chemin. Mais n'aiant pu paſſer par là ils tinrent la route ordinaire, en ſuivant les côtes d'Afrique. Enfin apres qu'ils êurent fait là les preparatifs neceſſaires, non ſans beaucoup de peine, ni ſans une grande reſiſtance de la part des Portugais; pluſieurs Marchands & autres perſonnes, qui n'avoient pas d'autre occaſion de mieux emploier leur argent compoſerent diverſes ſocietez dans le deſſein d'y négocier. Et ce fut de tous ces petits corps differens aſſemblez en un en un que ſe forma cette Compagnie privilegiée des Etats Generaux, qu'on apelle aujourd'hui la Compagnie des Indes Orientales: qui s'eſt depuis tellement étenduë dans les Indes; & qui a apporté des richeſſes innombralles en Hollande.

Priſe de Rhimberg.

En l'an 1598. le Comte Maurice prît Rhimberg & Meurs avec toutes les autres places qui reſtoient aux Eſpagnols en Over-Iſſel.

Le Roi d'Eſpagne donne ſa fille à mariage & les Païs bas en dot à l'Archiduc Albert.

§ 11. En l'an 1599 Les Hollandois furent encore ſondez d'une autre maniere. Car comme pluſieurs d'entr'eux avoient ſouvent fait entendre qu'ils ne vouloient plus jamais retourner ſous la Domination d'Eſpagne; le Roi Philippe s'aviſa de cet artifice; qui

fut de donner sa fille Isabella Clara Eugenia à mariage à l'Archiduc Albert; en lui promettant pour dot la Bourgogne & les Païs bas; neantmoins à cette condition qu'en cas qu'il ne vint aucuns enfans de ce mariage, ces païs là retourneroient à l'Espagne. Et c'étoit une chose, dont les Espagnols étoient fort assûrez, tant à cause du grand âge de l'Archiduc, que parcequ'ils avoient rendu son épouse sterile par des medicamens.

Les Hollandois ne veulent point entendre parler d'accommodement.

Comme les Païs-bas étoient en aparence affranchis d'une Domination étrangere, & qu'ils avoient leur propre Seigneur, on esperoit que les Hollandois se joindroient d'autant plus facilement à eux. Particulierement à cause que le Roi de France aiant fait la paix de Vervins avec l'Espagne; ils se verroient abandonnez de leur plus puissant Allié. Mais cependant ils demeurerent fermes dans leur résolution; & rejetterent toutes les propositions de paix & d'accommodement, qui leur furent proposées par l'Empereur & par l'Archiduc.

Bataille de Nieuport.

En l'an 1600. Le Comte Maurice entra en Flandre à dessein d'assieger Nieuport. L'Archiduc aiant marché en diligence contre lui; ils en vinrent à une bataille; dans laquelle le Comte

te Maurice remporta une glorieuse victoire : bien que d'ailleurs il se gardât toujours bien de s'engager dans des batailles générales. Comme en effet s'il n'y avoit été contraint dans cette occasion, il n'auroit pas exposé le République à un si grand peril. C'est pourquoi aussi il s'en retourna d'abord sans rien tenter d'avantage.

En l'an 1601. l'Archiduc Albert entreprît le siege d'Ostende ; ou l'on fît de part & d'autre tout ce qui se pouvoit faire ; jusqu'à ce qu'enfin Ambroise Spinola emporta cette place par force en l'an 1604. apres que les assiegez n'eurent plus de terrain pour se retrancher. On dit que les Hollandois perdirent dans cette place pus de 70000. hommes ; & les Espagnols encore beaucoup davantage.

Siege d'Ostende.

Cependant la Flote des Espagnols commandée par Frederic Spinola fut entierement défaite : & le Comte Maurice reprît Rhimberg, Grave & l'Ecluse en Flandre. En l'an 1605. Spinola reconquît aussi sur les Hollandois les Villes de Lingen, de Grol & de Rhimberg : outre que le Comte Maurice receut quelque echec devant Anvers. Le dernier exploit mémorable, qui se fît en cette guerre, fut celui de Jacob Heemskerk, qui brula le Flote

Conquêtes de part & d'autre.

Eſpagnole dans le Port de Gibraltar: mais il demeura lui-même dans cette occaſion.

Les Eſpagnols deviennent las de la guerre.

Enfin quand les Eſpagnols virent qu'il leur étoit impoſſible de réduire les Hollandois par la force; & que leur puiſſance s'augmentoit de plus en plus par la guerre. Outre qu'ils aprehendoient les deſſeins de Henri quatre; & que leurs forces étoient entierement épuiſées; ils réſolurent de ſortir de cet embarras à quelque prix que ce fût. On peut bien juger de l'empreſſement que les Eſpagnols avoient pour la paix, par le choix qu'on fît du lieu de la Negociation, & par les perſonnes, qu'on y députa; puiſque l'Archiduc Albert vouloit bien prendre la Haye pour traiter avec eux, & que pour cet effet il y envoia Spinola même en qualité d'Ambaſſadeur. Au lieu que les Hollandois ſe montroient fiers, rigides & incommodes. On diſputa fort longtemps & l'on eut beaucoup de peine avant que d'en pouvoir venir à une treve de douze ans. La plus grande difficulté ſur laquelle les Hollandois s'opiniâtrerent fort au commencement, fut qu'ils vouloient abſolûment que l'Eſpagne les déclarât pour une Nation libre: à quoi neantmoins les Eſpagnols ne vouloient, ni ne pou-

Leur empreſſement pour la paix.

voient

voient alors consentir en aucune maniere.

A la fin on trouva cet expedient à sçavoir que l'Espagne & l'Archiduc Albert déclareroient, qu'ils vouloient traiter avec les Hollandois, *comme* avec une Nation libre. Et comme d'abord ceux-ci ne vouloient pas accepter cette façon de parler, le President Jannin, qui assistoit à ce traité de la part de la France, dît alors que ce mot (*comme*) ne donneroit aucune puissance à l'Espagne, & qu'il n'afoibliroit point le parti des Etats, qui devoient chercher leur seureté non dans des paroles, mais par la force des armes.

L'Espagne déclare qu'elle veut traiter avec les Hollandois, comme avec une Nation libre.

Chacune des parties garda ce qu'elle possedoit alors; & les Hollandois retinrent le Commerce des Indes Orientales, au grand regret des Espagnols. Entre les motifs, qui porterent les Etats à accepter la Treve, il semble qu'un des principaux fut, qu'ils tenoient les François pour suspects; craignans qu'ils n'envahissent la Flandre, avant qu'on y eut pourvû : & qu'ainsi cette conquête ne fut la cause de leur décadence à l'avenir. Outre que la grande Autorité que le Comte Maurice avoit en temps de guerre étoit fort prejudiciable à leur liberté. C'est precisément

Treve concluë pour douze ans.

sément depuis cette treve que la Hollande peut passer pour une vraïe & legitime République.

Du démélé qui survint au sujet du Duché de Juliers.

§ 12. Peu de temps apres les Hollandois eurent encore de nouveaux démélez au sujet du Duché de Juliers. Car l'Empereur, qui auroit bien voulu annexer ce païs là à ses autres terres, y envoia l'Archiduc Leopold, pour le sequestrer. Celui ci se rendit maître de Juliers, d'où les Hollandois avec le secours des François le chasserent ensuite. Mais depuis étant survenu quelque mesintelligence entre l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg; qui s'étoient accommodez par provision au sujet de ce Duché; ce dernier appella à son secours Spinola, qui se rendit maître de Vesel; & les Hollandois aïans pris le parti de l'Electeur mîrent garnison dans Rees & Emeric: de sorte que par ce moien le Païs de Cleves fut mélé dans les guerres des Païs-bas.

Du parti des Arminiens, ou Remonstrans.

§ 13. Mais au dedans de l'Etat il arriva de dangereuses divisions au sujet de ceux, qu'on apelloit Arminiens, ou Remonstrans. Ce parti se forma en partie par une jalousie politique; & en partie à cause des disputes de Theologie. Nous avons avancé ci-dessus que le Prince Guillaume avoit aspiré

secret-

secrettement à la Souveraineté des Provinces Unies, & qu'il ne lui manqua que tres peu de voix pour parvenir à son but. Apres lui son fils Maurice eut tout le même desir; mais quelques-uns des principaux s'y opposerent; aportans pour raisons que les travaux & les efforts, qu'ils avoient soutenus, auroient été bien mal emploiez, s'ils n'en tiroient point d'autre avantage que d'avoir un petit Souverain au lieu d'un grand.

De Jean d'Olden-Barneveld Pensionaire d'Hollande.

Entre ceux-ci le Principal étoit Jean d'Olden-Barneveld, Conseiller-Pensionaire d'Hollande, qui faisoit tous ses éforts pour maintenir la liberté. Et parceque durant la guerre le Capitaine Général avoit un tres grand credit, le Comte Maurice tâchoit toujours d'empêcher les negociations avec l'Espagne; au lieu que Barneveld travailloit de tout son pouvoir à faire une Tréve, pour diminuër l'authorité du Capitaine Général; qui eut du ressentiment de cette politique.

De Jaques Arminius & François Gomarus.

En ce meme temps Jaques Arminius Professeur en Theologie à Leyden commença à traiter de la grace & de quelques autres articles, qui en dépendent, avec plus de moderation & d'adoucissement que les autres Réformez. François Gomarus combatit son opi-

nion

nion apres sa mort. Et comme cette dispute se répandoit de plus en plus, il arriva que la plus-part des Ministres suivirent les sentimens de Gomarus, & que les principaux du Gouvernement prîrent le parti d'Arminius Mais parceque le commun peuple court ordinairement apres les Predicateurs, le Comte Maurice, (qui apres la mort de son frere étoit devenu Prince d'Orange) se rangea du côté des Gomaristes.

Le Prince dépose les Magistrats dans quelques villes.

Ensuite lorsqu'il arriva quelque tumulte en plusieurs villes, comme à Alcmaer, à Leyden & à Utrecht, ce Prince se servit de cette occasion pour déposer les Magistrats, qui étoient dans les sentimens d'Arminius. Il fit même saisir Barneveld, Hugues de Groot & plusieurs autres; auxquels il fit faire le proces par les Etats Généraux : si bien que le Pauvre Barneveld eut la tête tranchée à la soixante & douzieme année de son âge; & que Hugues de Groot fut condamné à une prison perpetuelle; mais sa femme le fit en-suite sauver dans une caisse à mettre des livres. Et quoique en l'an 1519 La doctrine d'Arminius eût été condamnée au Synode de Dordrecht; neantmoins il y eut quantité de personnes, qui prirent en tres mauvaise part

On tranche la tête à Barneveld.

Du Synode de Dordrecht.

le

le procedé du Prince à l'égard d'un homme, qui avoit rendu de si grands services à l'Etat. Desorte que ces deux factions ont jetté de si profondes racines, qu'à la fin elles causeront la ruine de cette République, ou que du moins elles y changeront la forme du Gouvernement.

La guerre recommence entre l'Espagne & la Hollande.

§. 14. En suite cette mesintelligence fut appaisée entre les deux partis par le peril du dehors qui les menaçoit; à cause qu'en l'an 1621 la Tréve étant finie entre l'Espagne & la Hollande, la guerre recommença. En l'an 1622. Spinola prît la Ville de Juliers; mais il fut contraint de se retirer de devant Bergopson; lorsque Mansfeld, & Chrétien Duc de Brunsuick apres la bataille de Fleury, vinrent au secours des Hollandois.

Mort du Prince Maurice.

Pour vanger cet afront Spinola alla mettre le siege devant Breda. Le Prince Maurice n'aiant pu le chasser de devant cette place, & aiant manqué son entreprise sur la Citadelle d'Anvérs, tomba dans une maladie de Melancholie, dont il mourut en l'an 1625. Et peu de temps apres la ville de Breda fut prise par famine.

Frederic Henri succede à son frere dans toutes ses charges.

Frederic Henri aiant succedé à son frere dans sa charge de Gouverneur & dans ses autres grands emplois, em-

porta

porta la ville de Grol en l'an 1627. Ensuite Pierre Hein prît la Flote des Espagnols, qui étoit chargée d'argent; & l'année suivante le Prince se rendit maître de Bosleduc. Durant ce siege les Espagnols tâchans à faire diversion, firent une irruption dans le Veluue, & jetterent l'épouvante par toute la Hollande. Mais les Hollandois aiant surpris au même temps la ville de Vesel, les Espagnols furent contraints de repasser l'Issel en confusion & en desordre. Apres quoi ils desespérérent de pouvoir jamais reduire la Hollande par la force des armes.

Les Conquêtes de ce Prince.

En l'an 1630. les Hollandois commencerent à s'établir dans le Bresil. L'année suivante ils surprîrent prés de Bergopson quelques milliers d'Espagnols, qui s'étoient mis dans des chaloupes & dans des bateaux plats pour quelque entreprise secrette. En l'an 1632. le Prince Henri reprît Venlo, Ruremonde, Limbourg & Mastricht: & Papenheim, qui pensoit secourir cette derniere place, ne remporta que des coups. L'année suivante il se rendit maître de Rhimberg; & les Espagnols d'un autre côté reprîrent la ville de Limbourg.

Ligue offensive entre la France & la Hollande.

En l'an 1635. les François firent une Ligue offensive avec la Hollande; par

par laquelle ils devoient partager entr'eux les Païs-bas Espagnols. Mais cette Alliance n'eut pas un grand effet: parceque les Hollandois n'eussent pas eu volontiers les François pour voisins par terre. Outre cela les Espagnols surprîrent le Fort de Schenk; que les Hollandois neantmoins reprîrent en l'an 1636. mais avec beaucoup de peine.

Dans la suite de cette guerre le Prince Henri prît Breda; & les Espagnols reprîrent Venlo & Ruremonde, en l'an 1637. L'année suivante les Hollandois furent fort mal traitez prés de *Callo* en Flandre. Mais en l'an 1639. Martin Tromp ruina entierement la Flote des Espagnols sur les Dunes. Le dessein de cette Flote étoit de se joindre aux Danois pour attaquer conjointement le Roiaume de Suede à l'improviste. En l'an 1644. le Prince Guillaume deuxieme (ce fut le Prince Frederic Henri) qui succeda à son pere, se rendit maître du Sas de Gand; & l'année suivante il prît Hulst. On croit mêmes qu'il auroit pu emporter Anvers, si la Zelande & la ville d'Amsterdam y avoient voulu consentir: l'une & l'autre s'étant extremement elevées par la ruine de cette ville.

Divers exploits de part & d'autre.

A la fin

Paix de Munster. A la fin les Espagnols firent la paix à Munster avec les Hollandois en l'an 1648. Par ce traité ceux-ci furent reconnus pour une Nation entierement libre, sur laquelle l'Espagne n'avoit rien du tout à pretendre. Il y eut de fortes oppositions de la part de la France & du Prince pour empêcher cette négociation ; mais elles furent inutiles ; à cause que la Hollande croioit n'avoir plus aucune raison de continuer plus long-temps la guerre ; puisqu'on lui accordoit tout ce qu'elle eût pu souhaitter. Outre cela les E- *Reflexions politiques sur cette paix.* tats aprehendoient que l'Espagne ne fut trop affoiblie ; & qu'au contraire la France ne devint trop puissante. A quoi il faut ajoûter que la Hollande étoit extrémement chargée de dettes. Au reste les Hollandois terminerent glorieusement cette longue guerre ; au lieu que les Espagnols en sortirent fort abatus & à leur grande cônfusion. Cependant on à remarqué durant tout le cours de la guerre que la Hollande étoit presque favorisée de tout le monde, excepté du parti contraire ; mais qu'apres la conclusion de cette paix, on vit bien tôt éclater la haine de la France, & de l'Angleterre, qui avoient servi d'appui à cette République naissante.

§. 15. Apres

§. 15. Apres la paix avec l'Espagne, les Hollandois ne demeurerent pas long temps en repos. Car premierement le Bresil se revolta, & retourna sous la domination des Portugais au grand préjudice de la Compagnie des Indes Occidentales. Mais d'un autre côté la Compagnie des Indes Orientales en tira un tres grande avantage; puisque cela causa la guerre avec les Portugais, qui dura jusques à l'an 1661. & pendant laquelle les Hollandois conquîrent sur eux la plus-part des places, qu'ils tenoient dans les Indes.

Guerre entre la Hollande & le Portugal, avantageuse à la Compagnie des Indes Orientales.

En l'an 1650. il arriva un fâcheux accident; qui auroit bien pu attirer apres soi de tres grands malheurs. Car quelques-uns des Etats, & particulierement ceux de la Province d'Hollande vouloient qu'on licentiât une partie des troupes pour soulager la Republique des grands frais qu'elle devoit porter. Mais le Prince d'Orange s'y opposoit, en disant qu'il étoit dangereux de se défaire des troupes pendant que la France & l'Espagne étoient en guerre. A la fin apres de grandes contestations, les deux partis n'aiant pu s'accommoder, la plus-part des Etats-Généraux, qui étoient partisans du Prince, resolurent qu'il iroit en personne dans les Villes pour persuader leurs Magistrats.

Division dans la Republique.

D'un

Amſterdam aſſiegé par le Prince d'Orange.

D'un autre côté les Magiſtrats de quelques villes de Hollande, & particuliérement d'Amſterdam proioient fort que le Prince ne vint point dans leur ville; parcequ'ils craignoient qu'il ne fît quelque changement dans leur Gouvernement, ou en quelque autre choſe, qui pût préjudicier à leur liberté & à leurs privileges. Le Prince étant vivement piqué de cela, comme d'une choſe qui choquoit ſon honneur & l'autorité de ſa Charge, en vouloit tirer ſatisfaction. Les autres perſiſterent dans leur réſolution, qu'ils croioient conforme à leurs droits & à leur liberté.

Des priſonniers de Louveſtein.

Là deſſus le Prince fît ſaiſir & emprisonner au Château de Louveſtein ſix des Etats de Hollande, qu'il ſe croioit les plus contraires; d'entre leſquels le Premier fut Monſieur de Wit Bourgemaître de Dordrecht. De plus il fît aſſembler ſecrettement quelques troupes, qu'il fît marcher vers Amſterdam, pour s'aſſûrer de cette place. Mais cette entrepriſe fut découverte par le courier de Hambourg; à cauſe qu'il y eut quelques Regiments; qui s'égarerent dans l'obſcurité de la nuit. De ſorte que le Prince aiant voulu en-ſuite réduire cette place par la force, on ouvrit d'abord les écluſes

& on

& on inonda tout le païs d'alentour.

A la fin on en vint à un accommodement; par lequel pour donner quelque satisfaction au Prince, le Bourguemaître Bicker fut déposé par le Magistrat d'Amsterdam. Les prisonniers de Louvestein furent aussi relâchez; à condition qu'ils seroient démis de leurs charges. Cette affaire auroit encore pu avoir de tres dangereuses suites; si le Prince ne fût mort sur ces entrefaites. *Accord entre le Prince & la ville d'Amsterdam.*

Sept jours apres sa mort le 13. Novembre de l'année 1650. la Princesse accoucha de Guillaume le Prince d'Orange d'aujourd'hui En l'an 1651. les Provinces Unies se voiant sans Gouverneur, tinrent une assemblée célébre, où les Etats firent une nouvelle union. *Naissance du Prince Guillaume troisiéme.*

Peu de temps apres les Hollandois eurent une fâcheuse guerre avec le Parlement d'Angleterre; qui avoit au commencement recherché serieusement leur amitié; & qui pour cet effet avoit envoié l'Ambassadeur Doreslaer à la Haie; où il fut assassiné par quelques Ecossois masquez, avant que d'avoir eu son audience publique. Le Parlement n'aiant point receu de satisfaction là dessus commença à voir les Hollandois de mouvais oeil: mais il *Motifs de la guerre entre le Parlement d'Angleterre & la Hollande.*

n'étoit pas encore en état de faire éclater son ressentiment, avant que Cromvel eut domté les Ecossois.

Les Anglois usent de represailles contre la Hollande.

Et bien qu'en-suite le Parlement envoiât encore d'autres Ambassadeurs à la Haie ; neantmoins les Hollandois tiroient toujours la negociation en longueur : outre que ces Ambassadeurs receurent divers afronts de la canaille : de sorte qu'ils s'en retournerent tres mal-contens en Angleterre. Là dessus le Parlement fit publier des represailles contre la Hollande ; en défendant en même temps l'entrée des marchandises étrangeres en Angleterre ; à moins qu'elles n'eussent été chargées par des navires Anglois. Ensuite de quoi les Capres prîrent une infinité de vaisseaux sur les Hollandois.

Guerre entre l'Angleterre & la Hollande.

Les Hollandois qui n'étoient pas encore entr'eux dans une parfaite union résolurent enfin de chercher des expediens pour porter les choses à un accommodement ; ou de se vanger vigoureusement ; en cas qu'on ne pût terminer ces diferends à l'amiable. Pour cet effet ils envoierent des Ambassadeurs en Angleterre. Mais sur ces entrefaites Tromp se mît en mer avec une Flote, pour assûrer les vaisseaux marchands des Provinces Unies: & aiant refusé d'amener le Pavillon devant

vant l'Amiral Blaeck, qu'il avoit rencontré, il se donna entr'eux un combat tres opiniatre, où la perte fut à peu pres égale de part & d'autre.

Paix tres glorieuse pour Cromvel.

Mais quoique les Hollandois s'excusassent, en disant que cette affaire n'étoit qu'un effet du hazard; les deux partis ne laisserent pourtant pas de faire de grands preparatifs de guerre. Dans deux batailles consecutives l'avantage demeura du côté des Anglois; bien que ceux-ci neantmoins fussent batus devant Ligourne. Dans le dernier combat les Hollandois perdirent leur Amiral Tromp avec vingt & sept vaisseaux de guerre. Ce qui contraignit la Hollande en l'an 1654. à faire une paix tres avantageuse & tres glorieuse pour Cromvel: par laquelle ils s'obligerent même d'exclurre à l'avenir ceux de la maison d'Orange de la Charge de Gouverneur. Les Hollandois aians remarqué que leurs vaisseaux étoient alors trop petits, ont remedié depuis à ce defaut.

Guerre entre la Hollande & la Suede.

L'année suivante les Hollandois devinrent jaloux des grands progres, que les Suedois faisoient en Pologne; & tâcherent par tous moiens de les empêcher de se rendre maîtres de la Suede. Ce fut aussi dans cette vûë qu'ils firent tant aupres du Roi de Danemarq, qu'il rompit avec la Suede.

Et comme dans cette guere ce Roi eut du desavantage ; jusques là mêmes qu'il fut assiegé dans sa ville de Copenhague ; les Hollandois envoierent une Flote au secours de cette place. Là dessus il se donna entr'eux & les Suedois une furieuse bataille dans le Sond ; où les Hollandois apres avoir perdu deux Amiraux executerent neantmoins leur dessein, qui étoit la levée du siege de Copenhague.

La bataille de Funen.

L'année suivante les Hollandois eurent aussi bonne part à la bataille de Funen ; jusqu'à ce qu'enfin la paix fut concluë devant Copenhague en l'an 1660. avec peu de satisfaction du côté du Roi de Danemarq ; qui se plaignoit que les Hollandois ne l'avoient pas assisté avec assez de vigueur, pour pouvoir prendre vengeance de la Suede. Mais la Hollande apprehendoit que la France & l'Angleterre ne se déclarassent pour la Suede, & ne la vinsent attaquer conjointement : outre que les Etats jugeoient qu'il étoit de leur interêt que le Danemarq ne devint pas trop puissant.

Deuxieme guerre entre l'Angleterre & la Hollande.

§. 17. En-suite apres que la Hollande eut joüi de la paix jusques en l'an 1665. qu'il se ralluma une cruelle guerre entr'elle & la Hollande ; les Anglois jugeoient que le commerce Flo-

rissant

rissant des Hollandois & leur puissance par mer leur étoient trop prejudiciables. Et d'un autre côté la France fomentoit ces divisions autant qu'il lui étoit possible ; afin que ces deux puissans Etats épuisassent leurs forces l'un contre l'autre. Dans la premiere & troisieme bataille les Anglois eurent la victoire ; mais dans la seconde la Hollande eut l'avantage. Et l'Angleterre aiant voulu épargner les frais d'une Flotte, & troubler seulement le commerce des Hollandois par le moien de ses Capres, ceux-ci eurent la hardiesse d'entrer dans la Tamise, & de faire décente à Chatam, où ils ruinerent plusieurs vaisseaux dans le Havre même : par où l'Angleterre fut contrainte de faire la paix, qui fut concluë à Breda par la mediation de la Suede.

Action hardie des Hollandois.

Dans cette guerre les Hollandois releverent la gloire & la réputation qu'ils avoient perduë du temps de Cromvel, & firent bien paroître qu'ils ne cedent en rien aux Anglois par mer. Mais d'un autre côté on reconnut bien alors combien ils étoient foibles sur terre par les incommoditez qu'il leur falut soufrir de l'humeur turbulente de l'Evéque de Munster.

De l'Evêque de Munster.

Les François & les Anglois déclarent la guerre à la Hollande.

§. 18. Mais enfin en l'an 1672. on vit fondre ſur la Hollande un orage épouvantable, qui dans le commencement menaçoit cette Republique d'une totale ruine; lorſqu'en un même temps elle fut attaquée de la France par terre & de l'Angleterre par mer. Car c'eſt une choſe ſurprenante de voir en combien peu de jours les François s'emparerent des Provinces de Gueldres, d'Over-Iſſel & d'Utrecht : ce qui remplit tellement les eſprits d'épouvante, qu'il y en a mêmes qui croient, qu'ils auroient pu ſe rendre maîtres d'Amſterdam, s'ils s'étoient preſentez devant, pendant le premier trouble, où ſe trouvoit tout le monde. On en imputa la faute à Rochefort, qui au lieu d'executer l'ordre qu'il avoit de faire une tentative ſur cette ville, s'amuſa deux jours à Utrecht à recevoir des complimens & des harangues, & donna par là moien aux habitans de reprendre courage & de ſe mettre en état de défence. D'ailleurs auſſi le mauvais ſucces qu'eut l'Evêque de Munſter au ſiege de Groningue releva tant ſoit peu le courage des Hollandois.

Paix entre l'Angleterre & la Hollande.

L'année ſuivante les François emporterent par force la ville de Maſtricht. Mais les Hollandois s'étans ſignalez dans quatre combats ſur mer, où ils

où ils fîrent paroître une conduite admirable jointe à une valeur extraordinaire, & le Parlement d'Angleterre aiant conceu de la jalousie des grands progrés de la France, ils obtinrent une paix separée avec l'Angleterre, par la mediation de l'Espagne. En-suite l'Empereur & le Roi d'Espagne s'étans déclarez ouvertement pour la Hollande; alors les François retirerent leurs garnisons des places conquises, apres qu'elles se furent rachetées du pillage & du saccagement par des sommes considérables. Les villes de Naerden & de Grave furent reconquises par la force des armes. De sorte que les Hollandois recouvrerent alors toutes les places, qu'ils avoient perduës; à la reserve de Mastricht. La ville de Rhimberg demeura à l'Electeur de Cologne, à qui elle apartenoit de droit; & les villes du païs de Cleves, retournerent sous la Domination de l'Electeur de Brandebourg.

La France abandonne ses conquêtes.

C'est cette guerre qui a élevé le Prince d'Orange aux grandes Charges de ses Ancêtres, avec des conditions encore plus avantageuses qu'aucun d'eux. Car le Peuple, qui d'ailleurs étoit fort affectionné à la maison d'Orange, étant effraié par les grands progrés de la France, se figuroit que

Le Prince Guillaume troizieme elevé à toutes les Charges de ses predecesseurs.

ces malheurs étoient causez par la trahison de quelques membres de la Regence, & qu'il n'y avoit que le Prince qui sût capable de rétablir toutes choses, ce qui excita des tumultes presque dans toutes les villes, que le Prince d'Orange appaisa par sa presence ; & où il déposa plusieurs Magistrats & en établit d'autres en leur place, de l'affection desquels il étoit assûré.

Massacre des deux freres Corneille & Jean de Wit.

Durant ces troubles les deux freres Corneille & Jean de Wit furent miserablement massacrez à la Haïe par la Canaille: quoiqu'il y ait un grand nombre de personnes qui prétendent que ce dernier particulierement, qui avoit si longtemps tenu le Gouvernail de l'Etat, avoit bien merité de sa Patrie tout un autre traitement. Mais bien que depuis, le Prince d'Orange ait beaucoup contribué à tirer la Republique des desordres dont elle étoit travaillée au dedans, & que parlà il l'ait mise en état de défence, neantmoins il n'a pas eu d'heureux succes dans la guerre contre la France. Car la bataille de Seneffe de l'an 1674. le siege de Mastricht de l'année 1676. & l'afaire de S. Omer de 1677. lui couterent beaucoup de monde. A quoi il faut ajouter que les vaisseaux qu'on avoit envoié au secours de la Sicile n'eurent pas plus de

de bonheur. Mais à la fin la crainte qu'on eut que par la continuation de la guerre l'Autorité du Prince d'Orange ne portât coup à la liberté de l'Etat; fut le principal motif qui porta la Hollande à faire avec la France une paix separée : par laquelle Mastricht leur fut restitué. *Paix entre la France & la Hollande.*

§.19. Les sept Provinces Unies des Païs-bas sont remplies d'une tres grande multitude d'habitans: Il y en a qui pretendent que la seule Province d'Hollande renferme plus de deux millions, cinq cens mille personnes. Cette quantité de monde est la cause principale du commerce & de l'industrie de cette Nation; aussi bien que des richesses, qui en proviennent. Car autrement le peuple seroit contraint de mourir de faim dans un païs qui n'est pas tres fertile, & ou toutes choses sont cheres. Au reste la pluspart des habitans de ces Provinces y sont venus d'autres païs; comme, par exemple, de France durant les troubles du Roiaume, d'Angleterre pendant la Regence de la Reine Marie; d'Allemagne durant les longues guerres qu'on y a faites; & principalement des autres Provinces des Païs-bas, qui furent réduites par l'Espagne apres leur soûlévement. *Que les Provinces Unies sont fort peuplées.*

D'où vient qu'il y est venu une si grande quantité d'étrangers.

Tous ces étrangers y furent attirez par la situation commode du païs, par la liberté qu'on y a tant à l'egard du Gouvernement, que dans la Religion; par la bonne Police qu'on y observe, & par la commodité du commerce : parceque de là on peut entretenir correspondance dans tous les autres autres païs du monde. A quoi il faut ajouter la réputation, où sont les Etats à cause de leur sage Gouvernement, & du succes de leurs armes. Enfin tous ceux qui aportoient quelque chose avec eux où qui avoient apris quelque art pour subsister pouvoient trouver leur demeure en Hollande : jusques là même que les malheureux & les persecutez y trouvoient une retraite assurée.

Du naturel, où du Genie de la Nation Hollandoise.

En général les Hollandois sont honnêtes, sinceres & d'un coeur ouvert; Francs & libres dans leurs discours & dans leur conversation. Il sont assez patiens, & ne se laissent pas facilement emporter à la colere : mais s'ils sont une fois irritez, ils ne s'appaisent pas facilement. Il faut se conduire avec eux avec beaucoup de discretion, & sans faire paroître d'orgueil. Lorsqu'on s'accommode à leur humeur, où à leur inclination; on en peut disposer comme on veut. Et c'est pour cette raison que Charles quint disoit d'ordinaire, qu'il n'y

n'y avoit point de Nation, qui eût plus d'horreur pour le nom de servitude, & qui en effet la portât plus patiemment, quand on la traitoit humainement & avec douceur.

Que les Hollandois sont meilleurs soldats sur mer que par terre.

Cependant on trouve en Hollande de tres méchante canaille; qui a particulierement cette mauvaise coutume de parler de ses Magistrats d'une maniere mordante & satirique, lorsqu'ils ne gouvernent pas justement à sa fantasie. Les Hollandois ne sont gueres propres à servir à la guerre par terre; & assurément un Hollandois à cheval est un pauvre Cavalier: quoique neantmoins ceux de Gueldres & du côté d'Westphalie soient encore assez passables. Mais par mer ils ont bien donné des preuves qu'ils ne cedent à aucune Nation: bien que cependant les Zelandoïs passent d'ordinaire pour les plus braves & les plus determinez.

Qu'ils sont ménagers & infatigables en toutes sortes de métiers.

Les Hollandois sont généralement bons ménagers & sobres dans leurs repas. Ils ne font pas leur conte de dépenser tout leur revenu au bout de chaque année; mais ils veulent d'ordinaire en garder quelque partie. Cette épargne fait leur crédit, & leur aide beaucoup à porter les grandes impositions de l'Etat, sans ruiner leurs familles. Outre cela ils sont infatigables en toutes sortes

d'Arts & de Manufactures, mais particulierement dans leur aplication au commerce. Ils suportent aisément les incommoditez du travail, & s'exposent à toutes sortes de dangers dans l'esperance de faire du gain. On peut aussi commodément négocier avec eux; pourvuqu'on entende le trafic soi-même. A quoi il faut ajouter qu'ils sont tres exacts dans leur procédé; & qu'ils n'entreprennent pas facilement une affaire, avant que d'avoir disposé toutes les choses qui sont necessaires pour en pouvoir venir à bout.

De leur diligence & de leur probité.

Il seroit tres difficile de trouver une Nation plus propre pour le commerce, que la Nation Hollandoise; qui se rend encore recommandable en ceci; que d'ordinaire elle aime beaucoup mieux gagner quelque chose par sa diligence & par son application, que de l'atraper par finesse, ou de le prendre par force.

Que leur avarice n'e produit pas de tres mauvais effets.

Au reste la liberté de leur gouvernement contribuë beaucoup à l'augmentation de leur negoce. Le vice dominant qui regne parmi eux, ou dont on les accuse, n'a pas des suites si dangereuses, que parmi les autres peuples; car elle ne les porte qu'au travail & à l'épargne.

De leur prudence & sage conduite.

Enfin plusieurs sont surpris de la prudence & de la sagesse, que cette Nation a fait paroître dans sa conduite; vûque d'ordinaire on n'y trouve pas de gens d'un

d'un esprit, ni d'un merite, qui soit fort extraordinaire. Il y en a qui pretendent que cela vient de ce que les passions froides & modérées donnent le veritable fondement & les qualitez requises pour faire un grand homme d'Etat.

Que les Provinces Unies ont tres peu d'étenduë.

§. 20. Les sept Provinces Unies des Païs-bas n'ont que tres peu d'étenduë, & ne paroissent sur la carte que comme une petite *lisiere*, où confine l'Allemagne: mais d'un autre côté elles sont remplies d'une si grande quantité de belles & de grandes villes tres peuplées, qu'il est tres difficile d'en trouver autant ailleurs dans un semblable espace. Outre cela les Etats Generaux ont encore quelques Villes en Flandre & en Brabant, comme Hulst, l'Ecluse, Ardenbourg, Bosleduc, Bergopson, Breda, Grave, Mastricht, & plusieurs autres: à quoi on peut encore ajouter la ville d'Embden, puisqu'ils y ont garnison.

Des places conquises.

De la fertilité du terroir.

Le terroir de la Hollande est plus propre à servir de pâturages, que de terres labourables. A peine la cinquieme partie des habitans pourroient ils subsister des moissons, qu'on y recueille. Mais ce manquement est récompensé non seulement par la diligence & l'industrie des habitans, mais aussi par la commodité des Rivieres & de la mer; qui leur servent à la pêche & à la Navi-

gation. La Pêche du Harang & de la Moruë leur apporte des richesses innombrables. Quelques Anglois ont supputé que les Hollandois vendent tous les ans environ soixante dix neuf mille & deux cens tonneaux de Harang, qui montent à la somme d'un million trois cens soixante & douze mille livres sterling; sans parler de celui qui se transporte en Espagne, en Italie & en France, & de la consomption qui s'en fait dans le païs même.

Du commerce & de la Navigation des Hollandois.

Mais les Hollandois font encore des profits bien plus considerables par la Navigation & par le Commerce: car l'un & l'autre y florissent tellement; qu'il y en a mêmes qui croient que dans la Hollande seule il se trouve plus de vaisseaux, que dans le reste de l'Europe. En effet ce païs étant situé presque au milieu de l'Europe peut commodément naviguer sur la mer Oceane & sur la mer Baltique. A quoi contribuënt aussi beaucoup les grandes Rivieres du Rhin, de la Meuse, de l'Elbe & de l'Eems, par où les Hollandois attirent les Marchandises d'Allemagne, & y peuvent transporter les leurs.

De l'air du Païs, & comment il y est temperé

La Hollande est ordinairement inondée dans l'Automme; ce qui y rend l'air tres grossier & mal sain. Mais la nature à pourvû à ce defaut; en ce qu'il y soufle souvent un vent d'*Est*, qui dissipant

pant les vapeurs, & y rafaichiſſant l'air eſt utile à la ſanté. Cependant on y a cette incommodité que la glace pendant l'hiver y tient d'ordinaire les Ports fermez durant l'eſpace de trois mois ; au lieu que les Havres d'Angleterre demeurent toujours ouverts.

Qu'elles richeſſes la Compagnie des Indes Orientales aporte à la Republique.

Le commerce des Hollandois s'eſt preſque étendu par tout les coins du monde : à quoi leur ont beaucoup ſervi les diverſes Fortereſſes & les nouvelles Villes, qu'ils poſſedent dans les Contrées fort éloignées. Mais la Compagnie des Indes à particulierement beaucoup contribué à faire monter leurs richeſſes & leur négoce à ce haut point, où on les voit aujourd'hui. Car depuis Balſora à l'embouchure du Tigre, dans le Golfe de Perſe, elle négocie tout le long de cette grande & riche côte juſques au bout du Japon ; outre qu'elle eſt en Alliance avec pluſieurs Rois des Indes, avec leſquels elle a fait des traitez de Monopole, & dont elle tient pluſieurs places, dont la Capitale eſt Batavie dans l'Iſle de Java ; où le Gouverneur Général entretient une Cour de Roi ; aiant la direction de toutes les autres places, & ne reconnoiſſant point d'autre Souverain que la Compagnie même.

Des places que la Compagnie poſſede dans les Indes.

Les Principales places que la Compagnie a dans les Indes ſont les Moluc-

ques

ques & les Isles de Banda ; Amboina & Malacca avec la côte de Ceilan; Paliacata, Musulapatam, & Negapatam sur la côté de Coromandel ; & Cochin, Cranganor, & Cananor sur la côte de Malabar avec plusieurs autres places. Je ne sçai pas maintenant si les Hollandois ont la liberté de Negocier à la Chine ; mais neantmoins je suis tres bien informé que les Chinois font grand commerce à Batavie. La Compagnie a toute seule le commerce de Japan ; & il n'y a point aujourd'hui de Portugais, qui ose y aborder. Au reste la Compagnie des Indes Orientales est si puissante, qu'elle peut mettre en mer une Flote de quarante, ou cinquante vaisseaux de guerre, & entretenir par terre une armée de trente mille hommes.

De ses forces.

Du premier fond de la Compagnie des Indes Orientales.

Cette Compagnie des Indes Orientales assembla premierement un fond de six millions de livres, qui en six ans de temps augmenta jusques à trente, sans conter les frais, & ce qu'on avoit partagé entre les Interessez. La Compagnie des Indes Occidentales avoit d'abord un capital de huit millions ; & eut assez de bonheur au commencement ; mais elle se ruina bien-tot ; à cause qu'elle distribua trop aux Associez ; & qu'elle ne garda pas un fonds suffisant pour être en état de faire la guerre à l'Espagne ; outre qu'elle avoit

De la Compagnie des Indes Occidentales.

avoit plus de ſoin de faire des conquêtes, que d'augmenter ſon Commerce ; & qu'elle fit une perte tres conſiderable par la révolte du Breſil. Cette Compagnie poſſede encore en Guinée S. George de la Mine, &, ſi je ne me trompe, Loando dans le Roiaume d'Angola, & quelques autres places avec les Iſles Caraïbes & la Nouvelle Hollande au Nord de l'Amerique. A quoi il faut ajouter que les Hollandois ont commencé depuis peu à planter des Colonies le long de la Riviere d'Orenoque.

Cauſe de ſa ruine.

Les perſonnes éclairées ont remarqué qu'il y a en Hollande quantité de choſes qui ſervent à l'avancement du Commerce, leſquelles ne ſe trouvent pas toutes enſemble dans d'autres Etats. Les principales ſont la quantité de peuple qui s'y trouve ; la ſituation & la ſeureté du Païs ; le peu d'interêt qu'on y donne ; qui eſt une marque evidente de la grande quantité d'argent content qu'il y a ; la ſévére juſtice qu'on y exerce contre les voleurs, les filoux & les Banqueroutiers ; la Banque d'Amſterdam ; les Convois des vaiſſeaux marchands ; les droits mediocres qu'on y païe ; l'exactitude & la ponctualité des Negocians. A quoi on peut ajoûter que les Membres de la Regence ſont pour la plû-part interreſſez dans le commerce ; que les Hol-

Combien de choſes contribüent à l'avancement du commerce en Hollande.

landois

landois ſont les plus puiſſans dans les Indes, & qu'il ſort beaucoup plus de denrées du Païs, qu'il n'y en vient du dehors, à cauſe de l'épargne & de la diligence des habitans. Car en effet on obſerve que bien qu'ils ſoient les maîtres des épiceries des Indes, ce ſont pourtant eux, qui en conſument le moins, & quoiqu'ils tirent une grande partie des ſoies, qui viennent de Perſe & d'autres lieux, cependant ils ne s'habillent eux-mêmes que de draps; juſques là même qu'ils envoient les plus fins dans les Païs Etrangers, & font venir de plus gros d'Angleterre pour leur uſage. C'eſt ainſi qu'ils tranſportent ailleurs leur plus excellent beurre, & qu'ils en apportent d'autre moins bon d'Irlande & du Nord d'Angleterre, pour emploier dans leur ménage. La plus grande de leurs conſomptions conſiſte en vins de France & en eaux de vie, dont ils ſe réjouiſſent: quoique neantmoins dans leurs régaux, ils ne faſſent pas de grands excez.

Que les Hollandois ne ſont ni délicats, ni ſuperbes dans leurs habits.

Des forces de cette République.

§. 21. Tout ce que nous avons dit juſques ici fait voir manifeſtement que les forces de cette république conſiſtent dans les grandes Flotes qu'elle entretient pour la ſeureté du Commerce, & dans le commerce méme. Car il n'y a point de païs où il ſe trouve tant de bons matelots pour monter un ſi grand nombre de

ore de Vaiſſeaux, comme on en voit en Hollande.

Mais d'ailleurs la Hollande n'eſt pas forte du côté de la Terre, aux endroits, où elle ne peut pas être inondée. Car quand même elle auroit aſſez d'argent pour lever une grande armée d'Etrangers, neantmoins il n'eſt pas de la prudence d'une République de ſe repoſer entierement ſur de tels ſoldats, qui n'étans point retenus par d'autres liens, que par ceux de la ſolde & de l'interêt particulier, peuvent facilement devenir infidelles : outre que leur General pourroit peut étre entreprendre d'opprimer la liberté de l'Etat.

De ſes manquemens.

C'eſt auſſi pour certe raiſon que quelques-uns ont avancé que la Hollande & la Zelande ſe pourroient bien paſſer des autres Provinces; & qu'il ſeroit de leur interét de ſe bien fortifier entre la Meuſe, le Rhin & la mer du Zud; puiſqu'en cas de neceſſité elles peuvent inonder le Païs par le moien de leurs Ecluſes, & ainſi augmenter leurs forces par mer. Mais c'eſt une propoſition, où nous n'avons pas deſſein de nous arreter.

Penſée de quelques-uns au ſujet des Provinces de Hollande & de Zelande.

Au reſte la forme de Gouvernement de cet Etat fait naître quelquefois de grandes difficultez. Car premierement les

Que la forme de Gouvernement de cette Republique fait naître de grandes difficultez.

les ſept Provinces , à proprement parler, ſont ſept Republiques qui par l'union d'Utrecht ſe ſont jointes en un corps. Car chacune d'elle a continuellement des Deputez à la Haie, qui ont ſoin des affaires, qui regardent leur Union en général; mais qui neantmoins, lorſqu'il ſurvient quelque choſe d'importance, en informent leurs Provinces, & forment leurs concluſions ſuivant ce qu'on y a réſolu. Ce ſont ces mêmes Députez, qu'on nomme les Etats Généraux. Il ſemble mêmes que chaque Province en ſon particulier ſont un compoſé de pieces raportées; puiſque les divers membres vivent enſemble comme des Alliez, ſans que le plus puiſſant ait aucun empire ſur le plus foible. C'eſt pour cette raiſon auſſi qu'il ſe traite pluſieurs affaires dans les aſſemblées Provinciales, qui ne peuvent être décidées par la pluralité des voix, & où il faut neceſſairement que tous les membres conſentent. Par où l'on peut voir manifeſtement que les Villes & Provinces de cette Republique ne peuvent jamais être ſi étroitement liées enſemble, que celles qui ne dépendent que d'un ſeul Chef, ou Souverain; ſi ce n'eſt entant que la neceſſité de leurs interêts communs les oblige à ſe tenir unies.

Outre

Outre cela les grandes villes sont remplies d'une tres méchante canaille, qui venant une fois à se soûlever devient comme furieuse, & s'emporte à des exces tres dangereux. C'est pourquoi les Magistrats des Villes doivent chercher avec beaucoup de soin des expediens pour faire subsister le petit peuple, de peur que la faim & la disette ne le portent au tumulte. On peut encore ajouter à tout ceci la jalousie qu'il y a entre la Province d'Hollande & les six autres; parcequ'étant la plus puissante de toutes & devant porter la plûpart des frais de l'Etat, elle voudroit bien avoir la prééminence : au lieu que les autres veulent conserver en toutes manieres l'égalité de leur liberté. Toutes les autres villes en particulier sont encore fort jalouses de la puissance d'Amsterdam ; à cause que cette Ville veut attirer tout à soi; & que peut-être à la fin elle pourroit aspirer à dominer sur les autres.

Qu'il se trouve de méchante canaille dans les grandes Villes.

Mais la plus grande irregularité, qu'on observe dans cette République, procede du Prince d'Orange, qui est dangereux à la liberté; parcequ'il a la faveur du petit peuple, de la Milice du Païs & des Predicateurs. Ceux-ci ont de la haine pour les Arminiens, lesquels sont affectionnez au Parti de Barne-

Que le Prince d'Orange est à craindre pour la liberté de l'Etat.

Barneveld, qui hait le Prince d'Orange) : c'eſt pourquoi les Principaux & les plus conſiderables, auxquels le Gouvernement Souverain des grandes Villes apartient legitimement, n'exercent leurs fonctions qu'en crainte & ſont obligez le plus ſouvent de condeſcendre aux volontez du Prince ; dont les interêts ſont encore oppoſez à ceux de la République en ce point, que toutes les guerres par terre ſont préjudiciables à la Hollande ; au lieu que par là le Capitaine General étant appuié des Milices étrangeres a le plus de credit & d'authorité pendant la guerre. Ainſi dans une ſemblable forme de Gouvernement il n'y a point de ſeureté, ni de repos durable à eſperer au dedans l'Etat. Il pourroit bien même arriver que le Prince ſeroit un jour tenté du deſir de ſe faire Souverain. Comme en effet en l'an 1675. lorſque les Etats de Gueldres lui offrirent la Souveraineté de leur Province, il fit aſſez connoître, que ſi les autres Provinces y euſſent donné leur conſentement, il n'eut pas imité l'exemple de Saul, qui s'alla cacher derriere des vaiſſeaux.

Son autorite pendant la guerre.

Cependant les plus éclairez ne peuvent pas bien comprendre quel avantage il pourroit revenir au Prince de cette Souveraineté : parcequ'il ne lui ſeroit

S'il lui ſeroit avantageux d'avoir la Souveraineté des Provinces Unies.

feroit pas facile de trouver des expediens commodes pour tenir en bride tant de grandes Villes. Car d'y bâtir des Citadelles & y mettre des Garnisons ce feroit bientôt ruiner le Commerce ; puifqu'il n'eft jamais bien floriffant dans les lieux où l'on veut agir avec force & avec violence. C'eft pourquoi auffi le Prince fait beaucoup mieux de fe contenter de fa Charge ; puifqu'en ufant de prudence, & s'accommodant à l'humeur du peuple, il peut faire à peu prés tout ce qu'il fçauroit fouhaiter :

Si les Provinces Unies ont befoin d'un Gouverneur.

Mais de fçavoir fi les Provinces Unies ont befoin d'un femblable Gouverneur, c'eft une queftion fur laquelle les fentimens font partagez. Ceux qui font pour l'affirmative alleguent que ces païs là ont eu de tout temps des Seigneurs, dont la puiffance étoit bornée, & que parconfequent on s'y eft accoutumé : que cela fert à la fplendeur & à l'ornement de la Republique : que par là on peut diffiper les diverfes factions & étoufer les feditions & les foûlevemens du peuple : & qu'enfin de cette maniere on peut obvier aux dificultez qui naiffent de l'Ariftocratie & du Gouvernement Populaire; comme eft la lenteur & les conteftations où l'on eft avant que de prendre

dre une résolution ; le delai dans l'execution ; la découverte des secrets de l'Etat ; qui doivent demeurer cachez, & quantité d'autres choses. Mais nous n'avons pas dessein de porter jugement là dessus.

Autres defauts de cette République. On peut encore mettre entre les manquemens de cet Etat ; que le pais ne produit pas suffisamment dequoi faire subsister cette multitude d'habitans qu'il renferme ; mais qu'ils sont contraints d'aller querir leur pain au dehors ; & de gagner leurs biens chez les Etrangers. C'est pourquoi il est tres certain que cette Republique seroit entierement ruinée, si on lui empêchoit son negoce, & qu'on lui coupât les vivres & la communication qu'elle à avec les autres Nations : ce qui neantmoins n'est pas absolument impossible.

De la diversité des Religions, qui y sont permises. On peut encore conter entre ces defauts la diversité des Religions dans un Etat : cependant il y en a qui pretendent que c'est là une des causes de la prosperité temporelle de la Hollande : parceque cela contribuë beaucoup à multiplier le nombre de ses habitans, & à augmenter les forces & l'étenduë de leur Etat. Neantmoins nonobstant tous ces cultes differens, la Religion Reformée y est la maîtresse ; & toutes les

autres

autres y ſont ſimplement tolerées. Car bien qu'on y ſouffre les Papiſtes, cependant on les obſerve de prés; de peur que leurs Prêtres, qui ſont devoüez aux interêts du Pape, ne puiſſent entretenir des correſpondances ſecrettes avec l'Eſpagne. Neantmoins on ne voit point en Hollande qu'un Bourgeois haïſſe, ou perſecute l'autre à cauſe de ſa Religion. Et c'eſt apparemment ce qui a fait dire à quelques-uns que la Religion fait à la verité beaucoup plus de bien en d'autres païs; mais au reſte qu'il n'y en a point, où elle faſſe moins de mal.

De la quantité des Impôts dont la Hollande eſt chargée.

C'eſt encore une grande incommodité pour les habitans du païs de ce que toutes les choſes neceſſaires à la vie y ſont ſi cheres; ce qui vient de ce que la plûpart des revenus de la Hollande conſiſtent dans les impôts qu'on y met ſur toutes ſortes de vivres. On dit auſſi que dans la ville d'Amſterdam, avant qu'un ſervice de poiſſon accommodé avec ſa ſauſſe ſoit preſenté ſur la table, on en a du païer plus de trente droits differens Cependant toutes ces grandes impoſitions n'ont pas pu empécher que l'Etat ne ſoit chargé de beaucoup de dettes.

Que le commerce des Hollandois diminuë & quelles en ſont les raiſons.

Il y en a qui veulent ſoûtenir que le commerce de Hollande commence à

diminuer : & voici les raisons, qu'ils en aportent : premierement qu'apres la paix le Munster les autres Nations se sont fort appliquées au Negoce : que les marchandises des Indes sont abaissées de prix, à cause de la quantité ; & que les frais que fait la Compagnie augmentent tous les jours : car au lieu qu'autrefois il ne venoit d'ordinaire que cinq, ou six Vaisseaux des Indes, il en revient aujourd'hui jusques à dix-huit, ou vingt : de sorte qu'on est obligé de garder long-temps les marchandises dans les magasins, avant que de les pouvoir débiter. D'ailleurs il faut remarquer que depuis quelques années les recoltes des grains ont été si abondantes en France, en Italie ; en Espagne & en Angleterre, que les Hollandois n'y en ont pu transporter que tres peu ; outre qu'ils envoient la plus grande partie de leurs épiceries dans la Mer Baltique, d'où ils raportent la plû-part de leurs bleds. A tout cela on peut encore ajouter que le nouvel agrandissement de la Ville d'Amsterdam à coûté des sommes immences, qu'on auroit pu emploier utilement dans le Negoce ; & que les excés & le luxe y augmentent tous les jours.

Si l'on

Si l'on recherche bien les causes, qui ont réduit les Hollandois en un si misérable état, durant la derniere guerre, on trouvera qu'une des principales a été leur grande application au negoce, par laquelle leur humeur guerriere & leurs courages s'étoient extremement amolis. A quoi on peut ajoûter qu'apres la paix de Munster, n'aprehendans aucune invasion par terre, ils n'avoient point eu d'autre soin que d'augmenter leurs forces par mer; & qu'aians cassé leurs meilleurs Oficiers de terre, ils avoient avancé leurs propres enfans en leur place; qui avoient pour devise; *la paix & un bon Gouvernement.* En l'an 1665. ils congedierent les vieux soldats Anglois & en l'an 1668. ils licentierent la milice Françoise; bien que les troupes de ces deux Nations fissent l'élite de leur armée; qui d'ailleurs ne pouvoit pas manquer de se dissiper, puisque le Prince d'Orange n'en avoit plus le commandement. Qui plus est ils vivoient dans une grande securité, ne pouvans pas s'imaginer que la France eut le pouvoir, ni le courage de les attaquer; puisqu'en une telle conjoncture l'Empereur & l'Espagne ne manqueroient pas de prendre leur parti: outre que d'un autre côté ils n'eussent

Des causes qui ont reduit la Hollande en un si pitioable état durant la derniere guerre.

sent jamais cru que l'Angleterre se fût unie avec la France contr'eux. Au reste ils esperoient terminer bien-tôt la guerre avec les Anglois par mer, avant que les François eussent emporté trois, ou quatre villes par terre; à cause qu'ils avoient encore dans l'ésprit la maniere ancienne de faire la guerre, se persuadant que pour prendre une ville il étoit besoin d'une campagne entiere; comme lorsqu'autrefois on faisoit de gros volumes sur la prise d'une ville de Grol, ou du Sas de Gand.

D'où vient qu'il y en avoit qui étoient bien aise du mauvais succes des affaires.

D'autre part on croit qu'il y avoit des personnes dans l'Etat, qui étoient bien aises que les affaires prissent un mauvais train, afin d'avoir occasion par là de décrier la conduite du Prince d'Orange & de ravaler son authorité; parcequ'il avoit été fait Capitaine Général contre leur volonté.

Des voisins de la Hollande.

§. 22. Pour ce qui regarde les voisins de cette République, & ce qu'elle doit craindre, ou esperer de leur part, il semble que les Anglois sont les plus dangereux pour elle; puisque jusques ici il n'y a eu qu'eux, dont la les flotes aient été redoutables aux Hollandois, & qui prétendent à toute force l'Empire de la mer & du commerce. D'ailleurs ce leur est un grand crevecoeur de voir qu'apres avoir

Que l'Angleterre est un des plus dangereux.

avoir puiſſamment ſoûtenu la Hollande dans le temps qu'elle chancelloit encora dans ſon enfance, elle les ait devancé dans les Indes, & qu'elle ruiné leur negoce en tous lieux. Car comme les Anglois ſont naturellement ambitieux, & qu'ils aiment à ſe bien traiter; au lieu que les Hollandois n'ont point de plus forte paſſion que celle du gain, & qu'ils ſe contentent des alimens les plus ordinaires, ſans faire de dépences ſuperfluës, il eſt indubitable que ces derniers peuvent donner leurs marchandiſes à plus bas prix, que les autres. Auſſi remarque t'on en effet que les etrangers aiment toujours mieux traiter avec un Hollandois, qu'avec un Marchand d'Angleterre.

Quelle conduite les Hollandois doivent tenir à l'égard de l'Angleterre.

Au reſte il ſemble qu'il eſt de l'interêt des Hollandois de ne pas irriter les Anglois, mais de leur ceder mêmes ſur mer quelque petite prérogative, qui conſiſte ſeulement dans une pure cerémonie, comme eſt celle, d'amener le Pavillon & de paſſer ſous vent à la rencontre des vaiſſeaux du Roi d'Angleterre. Cependant ils doivent avoir grand ſoin d'entretenir bien leurs flotes, afin d'être toujours en état de tenir tête à l'Angleterre, en cas qu'elle voulût empieter ſur leur negoce, ou ſur leur pêche. Outre cela il leur eſt

encore fort important de faire tout leur possible pour rendre leurs manufactures aussi bonnes, ou meilleures, que celles, qui sortent d'Angleterre, ou de les donner à meilleur marché; afin d'avoir toujours le plus grand débit.

Quels sont leurs interêts à l'égard de la France.

Les Hollandois ont beaucoup à craindre par terre du côté de la France; d'autant plus que le Roi est fort irrité contr'eux; à cause que depuis longtemps ils ont toujours voulu traverser ses desseins. C'est pourquoi ils doivent necessairement tâcher par tous moiens de se bien couvrir du côté de la terre; & pour cet effet de vivre toujours en bonne intelligence avec les Princes d'Allemagne, qui sont dans leur voisinage; de peur que ceux-ci ne se lient avec la France; ou du moins qu'ils ne lui ouvrent le passage. Il est aussi tres important à la Hollande de conserver les Païs bas Espagnols, pour s'en servir comme d'un rampart; par où les Espagnols sont obligez d'embrasser son parti contre la France. D'ailleurs cette Republique doit se pourvoir de meilleurs Officiers, & de Generaux plus capables, qu'elle n'a fait par le passé; & assûrer mieux à l'avenir la Province d'Hollande du côté de

la

la Gueldre en cas de necessité.

Il n'y a gueres d'apparence que l'Angleterre s'unisse de nouveau avec la France contre cette Republique : & c'est encore ce que les Hollandois peuvent bien prevenir. Mais ils doivent sur tout faire tous leurs efforts pour empêcher que les François ne se rendent trop formidables par mer ; & que par leur commerce & par la Navigation ils ne fassent point de progrés dans les Indes. Et parceque ce Roiaume attire les richesses de l'Europe par le moien de ses Manufactures, les Hollandois pourroient une fois éprouver s'ils n'en pourroient pas fournir aux autres Nations d'aussi bonnes & d'aussi fines ; ou du moins s'ils ne pourroient pas empêcher l'entrée des marchandises de France dans les Païs de leur Domination.

Comment ils se doivent conduire à son égard.

La Hollande n'a plus rien à craindre de la part des Espagnols, ni par mer, ni par terre ; puisqu'ils ont tellement épuisé leurs forces contr'elle, qu'ils en sont maintenant entierement rebutez. Au contraire il est de l'interêt commun de ces deux Etats de vivre ensemble en bonne intelligence, afin d'arrêter les progrés de la France dans les Païs-bas. D'ailleurs il ne reste presque plus rien aux l'Espagnols, que les

Que les Hollandois n'ont rien à craindre de la part de l'Espagne : & comment ils se doivent gouverner à son égard.

Hollandois pussent conquerir sur eux : car ils ne sont ni assez puissants pour envahir l'Amerique, ni capababl es de la conserver, quand mêmes ils en seroient les maîtres : & quoique la Hollande pût fort endommager les Flotes d'argent dans leur retour des Indes Occidentales ; l Espagne d'un autre côté lui peut causer de grandes pertes par le moien de ses Capres.

Que le Portugal ne peut faire aucun mal à la Hollande.

Bien loin que le Portugal pût faire du mal à la Hollande, au contraire il doit tout aprehender d'elle ; à cause que le Bresil aussi bien places, qui sont restées aux Portugais dans les Indes Orientales, sont fort à la bien-seance des Hollandois, qui auroient assez de pouvoir pour les conquerir par la force, s'ils en avoient occasion.

Comment cette République se doit conduire à l'égard des Rois du Nord.

Comme les Hollandois tirent leurs grains des côtes de la mer Baltique ; ils doivent avoir grand soin d'empêcher qu'un des deux Rois du Nord ne devienne assez puissant, pour se rendre seul le maître de cette mer ; ce qui pourroit d'autant plus facilement arriver, que le détroit du Sond est partagé entre la Suede & le Danemarq. Aussi l'on connoit assez bien de quels artifices la Hollande a use depuis long-temps à l'égard de cesdeux Rois.

Au re-

Au reſte il eſt de l'interêt des Hol- landois de vivre en bonne amitié & en bonne intelligence avec le reſte du monde ; afin que par là leur Commerce puiſſe s'introduire en tous lieux. Dans les endroits où ils ne peuvent pas être ſeuls les maîtres du négoce, ils doivent tâcher d'attirer le gain à eux, tant par la bonté de leurs marchandiſes, que par le bon marché & par leur bonne conduite. Car c'eſt là un expedient bien plus doux & moins odieux pour aquerir des richeſſes, que de vouloir à force ouverte ruiner le commerce & la Navigation des autres Nations : puiſqu'au reſte il leur ſeroit impoſſible d'établir un Monopol generalé à l'excluſion de tous les autres.

Et à l'égard du reſte du monde.



CHAPITRE VII.

De la

SUISSE.

Que les Suisses ont eté autrefois sous l'Empire d'Allemagne.

§. 1. LEs peuples, qu'on comprend sous le nom de Suisses, dépendoient autrefois de l'Empire. Mais nous allons faire voir dans la suite comment & à qu'elle occasion ils se sont unis ensemble pour former une République particuliere.

Comment & à quelle occasion ils se sont unis ensemble pour former une République.

Les trois petits Cantons, Ury Schweits & Underwalden, qu'on avoit acoutumé de nommer les trois *Waldsteden*; c'est à dire les trois *villes des bois, ou des forets*, joüissoient des anciennes libertez & privileges, qui leur avoient été accordez par l'Empereur Loüis le Pieux; qui neantmoins établissoit sur eux un Gouverneur, lequel devoit juger des affaires capitales. D'ailleurs il y avoit dans ce païs là des Cloîtres, qui avoient de certains droits, qui ne portoient pas neantmoins grand prejudice à la liberté des habitans: & outre cela il y demeuroit des Gentils-hommes, qui dans la suite

ſuite du temps commencerent de plus en plus à s'élever au deſſus du peuple ; particulierement lorſqu'il ſurvenoit quelques querelles : car alors la Nobleſſe prenoit le parti du Pape, & le peuple ſe rangeoit du côté de l'Empereur. Ce mécontentement entre le peuple & la Nobleſſe aigrit tellement les eſprits durant le grand Interrégne, qui ſuivit la mort de Frederic ſecond en l'an 1260 qu'on en vint à une guerre ouverte, dans laquelle les Gentils-hommes furent chaſſez du Païs. Mais cette querelle aiant été appaiſée depuis par l'Empereur Rodolphe premier, les fugitifs revinrent pour la plû part. Ces peuples joüirent d'une pleine & entiere liberté juſques au temps de l'Empereur Albert premier, qui étoit leur ennemi ; en partie à cauſe qu'ils avoient tenu le parti de ſon Competiteur Adolphe de Naſſau ; & en partie auſſi parcequ'entre pluſieurs autres choſes, il vouloit faire de leur païs des terres héréditaires à ſa maiſon.

Oppreſſion des Suiſſes ſous les Gouverneurs de l'Empereur.

Cet Empereur perſuada les Monaſteres & un grand nombre de la Nobleſſe de ſe ſoûmettre à la Domination de la maiſon d'Autriche. Il en pretendit autant des trois petits Cantons, dont nous avons fait men-

tion; mais cela lui aiant été refusé il leur envoia des Gouverneurs, qui contre l'ancienne coutume faisoient leur residence dans des Châteaux fortifiez. Ceux-ci aiant tâché inutilement par de bonnes paroles, d'obliger ces peuples à se ranger sous l'obeissance de la maison d'Autriche, commencerent à les opprimer. Mais bien qu'ils en portassent leurs plaintes à l'Empereur, ils ne pouvoient pas neantmoins recevoir de satisfaction. Enfin cette tyrannie alla si loin, que Geiszler Gouverneur d'Underwalden eut la petulance & l'insolence de faire planter son Chapeau sur un long bâton, en plein marché à Althorf; avec commandement exprés que quiconque passeroit auprés, lui rendît les mêmes honneurs, qu'à sa personne même; afin qu'il pût voir, disoit il, qui lui étoit soumis, ou non. En suite un certain un certain homme, nommé Guillaume Tel étant passé plusieurs fois devant ce chapeau sans faire la reverence, Geiszler voulut le contraindre d'abatre avec une fléche une pomme de dessus la tête de son propre fils. Mais comme on le menoit en prison il s'enfuit; ce qui fut cause que le peuple conceut une grande haine contre ce Gouverneur.

§ 2. Sur

§. 2. Sur ces entrefaites trois des Principaux à ſçavoir Werner Stouffacher, du Canton du Schweitz; Gautier Furſt du Canton dlUri; & Arnoud de Melchtale de celui d'Underdalen ſe liguerent enſemble, dans le deſſein de ſe delivrer de cette tyrannie, & de reprendre leur ancienne liberté. Apres que ceux-ci en eurent engagé quantité d'autres dans leur parti, ils convinrent entr'eux que le premier de Janvier de l'année 1308 ils tâcheroient de ſurprendre les châteaux des Gouverneurs & de les chaſſer de leur païs. Cette Ligue fut faite en l'an 1307. le 17. Septembre; & le deſſein fut heureuſement executé au jour qu'ils avoient arrété. Là deſſus ces trois Cantons s'obligerent ſolennellement par ſerment de maintenir leur liberté pendant l'Eſpace de dix ans. En-ſuite en l'an 1315. Leopold Duc d'Autriche, & fils d'Albert premier entreprît de les réduire par la force des armes. Pour cet effet il marcha contr'eux avec une armée de vingt mille hommes. Ceux-ci allerent au devant de lui avec une troupe de treize cens hommes ſeulement. Et comme les Autrichiens avançoient entre la mer & les hautes montagnes, les Alliez aiant jetté quantité de pierres ſur eux les mîrent en deſor-

Premiere Vnion des Suiſſes.

Ils chaſſent leurs Gouverneurs.

Bataille de Morgarten.

desordre; pendant qu'une partie des leurs les attaquerent de front & les mîrent en deroute pres de Morgarten.

Ligue renouvellée entre les Cantons, & commencement de leur République.

Apres cette bataille les trois Cantons renouvellerent leur Ligue & l'étendirent jusques à perpetuité; apres l'avoir confirmée par des sermens solennels. Cette Union fut signée à Brun le septieme d'Octobre de l'année 1320. Ce fut là le commencement de cette République, dont les peuples avoient accoutumé de s'apeller entr'eux *Eidgenoten*, d'un mot Alemand, qui veut dire, *Alliez par serment.*

Quel étoit le but de cette Ligue.

§ 3. Par cette Ligue les Alliez n'avoient pas pour but de se separer du Corps de l'Alemagne, mais seulement de maintenir leurs privileges; quoique neantmoins ils prissent insensiblement de temps en temps l'administration des affaires; & qu'ils ne se trouvassent plus aux Diétes de l'Empire. Comme en effet à la paix de Westphalie de l'an 1648. il fut déclaré que les Suisses seroient entierement exclus des Cercles d'Allemagne. Car l'Empereur Loüis quatrieme apres avoir confirmé leurs Ligues, leur envoia un Gouverneur qu'ils ne receurent, qu'à condition qu'il les assûreroit de la conservation de leur liberté. Neantmoins depuis les Empereurs suivans

vans leur permirent de choisir leurs propres Gouverneurs d'entr'eux, & leur accorderent le pouvoir de connoître des afaires Civiles & Criminelles.

En l'an 1333. Lucerne se joignit à ces trois Cantons; & en l'an 1351. Zurich en fit de même. Ce dernier étant le plus considérable eut le premier rang entre les Alliez. Lucerne avoit été auparavant sous la domination de la maison d'autriche; mais Zurich étoit une ville libre de l'Empire. Peu de temps apres Glaris entra dans la Ligue; & les deux Cantons de Zug & de Berne suivirent son exemple.

D'autres Cantons se joignent aux trois premiers.

Depuis ce temps là les Suisses eurent diverses guerres avec les Autrichiens; & entr'autres combats, qui se donnerent entr'eux, en l'an 1396. ils défirent le Duc Leopold avec les principaux de la Noblesse d'Autriche dans la bataille Sempach. D'ailleurs en l'an 1444. ils donnerent des marques de leur valeur; lorsque le Dauphin de France, qui fut depuis Loüis onze venoit avec une armée nombreuse pour faire dissoudre le Concile de Basle. Car seize cens Suisses seulement allerent fondre sur les François avec tant de vigueur & de resolution, qu'ils les rem-

Guerres entre les Cantons & l'Autriche.

Preuves de la valeur des Suisses.

remplirent de fráieur & d'épouvante, & les contraignirent de se retirer; mais au reste de ces seize cens hommes, il ne s'en sauva pas un seul.

Guerre entre les Suisses & le Duc de Bourgogne.

§. 4. En l'an 1470. les Suisses eurent encore la guerre avec Charles, Duc de Bourgogne; à quoi contribua beaucoup le Roi Loüis onze, qui cherchoit à donner de l'occupation à ce Prince. En ce temps là René Duc de Lorraine, & les Evêques de Strasbourg & de Basle avec plusieurs autres s'allierent avec les Cantons. De même aussi l'Empereur tâcha d'étoufer la haine hereditaire de sa maison contre les Suisses, & les poussa à attaquer le Duc de Bourgogne, qui étoit brouillé avec l'Empire.

Victoires des Suisses remportées sur le Duc de Bourgogne.

Mais en-suite l'Empereur fit la paix separément avec le Duc de Bourgogne, à l'exclusion des Suisses; dans l'esperance, qu'il avoit que ce vaillant Prince les pourroit chatier rudement. Cependant la fortune en disposa tout autrement: car les troupes des Cantons défirent le Duc de Bourgogne dans trois batailles consécutives; premierement prés de Granson; en second lieu prés de Morat; & encore prés de Nancy en Lorraine, où le Duc même demeura. Par ces trois victoires ces peuples acquîrent une grande répu-

réputation & se rendirent tres considérables dans l'Europe.

En l'an 1481. Fribourg & Soleurre se joignirent aux autres Cantons ; & en 1501. Basle & Scaffouse en firent de même ; & Appenzel fut le dernier qui entra dans cette Ligue. De sorte que l'Etat des Suisses est composé de treize Républiques, que les Suisses appellent contrées ; & à qui les François & les Italiens donnent le nom de Cantons. Ceux-ci sont les Villes de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Zug, de Basle, de Fribourg, de Soleurre & de Scaffouse avec leurs dépendances ; avec les Provinces d'Ury, de Schwits, d'Underwalden, de Glaris & d'Appenzel, ou l'on trouve quantité de Bourgades & de villages.

Que la Suisse est composée de treize Cantons, ou Républiques.

Outre cela les Suisses ont encore divers autres Alliez ; comme la Ville & Abaie de S. Gall, les Grisons, le Valais, & les villes de Rotweil, de Mulhausen, de Bienne ou Biel, de Geneve & de Neubourg. A quoi il faut ajoûter qu'il y a encore plusieurs villes & Provinces, qui sont soûmises à la Domination des Suisses en Général, ou de quelques Cantons en Particulier.

Des Alliez des Suisses.

Des Païs, qui sont soumis à leur Domination.

§. 5. Les Suisses eurent d'abord la guerre avec l'Empereur Maximilien premier,

Guerre entre les Suisses & l'Empereur Maximilien.

premier, où ils furent obligez de se battre pour la défense de leur liberté. Celui-ci en l'an 1499. poussa le Cercle de Soüabé à se declarer contr'eux, dans l'esperance qu'il avoit de les reduire sous son obeïssance. Mais les Suisses eurent presque toujours l'avantage de leur côté; jusqu'à ce qu'enfin la paix fût faite par l'entremise de Loüis Duc de Milan. Outre les troubles, que ces peuples ont eu au dedans de leur Etat, ils n'ont point eu occasion de se signaler au dehors, qu'au service des étrangers.

La France engage les Suisses dans son parti pour s'en servir avantageusement contre ses Ennemis

Ces peuples ont été principalement emploiez au service de la France. Car le Dauphin, qui fut depuis Loüis onze, aiant éprouvé leur valeur dans la bataille de Basle, tâcha par toutes sortes de moiens de les attirer dans son parti : & pour cet effet il leur accorda de grandes pensions tous les ans, pour se servir de leur Infanterie dans toutes les occasions, qui se pourroient presenter. Outre cela son fils Charles huitieme se servit avantageusement des soldats de cette Nation dans l'expedition de Naples. Car comme avant ce temps là les guerres d'Italie n'avoient été que des jeux d'enfant, & que les Suisses avec leurs hallebardes & leurs épées à deux mains tailloient en pieces tout ce

qui

qui paroiſſoit devant eux, ils jetterent par tout la terreur & l'épouvante. Et les Cavaliers Italiens ne les tenoient pas pour braves & honnêtes gens, à cauſe, diſoient ils, que ſans aucune cérémonie ils faiſoient main baſſe ſur tout ce qu'ils rencontroient.

Les Suiſſes rendirent encore de grands ſervices au Roi Loüis douze dans les guerres d'Italie; mais neantmoins ils firent une action, qui ternit la gloire de leur Nation; lorſque s'étans engagez au ſervice de Loüis More, Duc de Milan, ils l'abandonnerent enſuite, ſous pretexte qu'ils ne pouvoient pas ſe batre contre leurs compatriotes, qui ſervoient alors les François: par où ce pauvre Prince fut trahi miſerablement & tomba entre les mains de ſes ennemis. *Action qui ternit la réputation des Suiſſes.*

§ 6. Mais en l'an 1510. ils rompirent avec les François; à cauſe que le temps du traité, qu'ils avoient fait avec eux étant expiré, ils demandoient qu'on leur augmentât leurs penſions. Ce que le Roi Loüis douze leur refuſa; trouvant que c'étoit une choſe inſupportable, qu'un Roi comme lui fût taxé avec tant d'impudence par *des Païſans de Montagnes*, comme on les nommoit alors. C'eſt pourquoi auſſi il les laiſſa aller, & réſolut de ſe ſervir de *Ils rompent avec la France; & pourquoi.*

de Grisons & d'Infanterie Allemande.

Défaite des François prés de Novara.

Cependant cette rupture fut tres prejudiciable à la France. Car le Pape Jules second les aiant pris depuis à son service les emploia fort autilement contr'elle. Comme en effet en l'an 1513. aiant attaqué les François prés de Novara, où ils étoient en plus grand nombre qu'eux, ils donnerent sur eux avec tant de furie, qu'apres un combat tres sanglant ils les mirent tous en déroute, & les chasserent entierement d'Italie. Apres quoi étant entrez en Bourgogne, ils assiegerent le Duc de la Trimouille dans Dijon, qui fut contraint de faire un accord tres honteux avec eux, & de les renvoier chez eux, apres les avoir appaisé par argent & par bonnes paroles. Et il y a bien de l'apparence que si les Suisses eussent poursuivi leur pointe, la France auroit été reduite à une grande extremité; à cause qu'au même temps le Roi d'Angleterre y avoit fait une irruption d'un autre côté.

Défaite des Suisses prés de Marigan. François premier fait un nouvel accord avec eux.

En l'an 2515. les Suisses s'aviserent d'attaquer le Roi François premier, prés de Marignan dans le Milanez. Le combat aiant été tres opinaitré, & aiant duré deux jours; enfin apres un horrible carnage de part & d'autre, les Suisses furent contrains de se retirer.

Mais

Mais l'année ſuivante François premier fît un nouveau traité avec eux, & acheta leur amitié par une groſſe ſomme d'argent. Et depuis ce temps là les Rois ſes ſucceſſeurs ont toujours obſervé le même accord avec eux.

Que les Suiſſes ont perdu beaucoup de leur ancienne gloire.

Cempendant les Suiſſes ont perdu beaucoup de leur ancienne gloire; tant à cauſe qu'ils ſe ſont relâchez maintenant de leur premiere valeur, & que leurs courages ſe ſont amolis; que parceque les autres Nations ont mieux exercé leur Infanterie, & l'ont renduë mieux diciplinée : outre qu'on ne combat plus aujourd'hui avec ces épées à deux mains; dont les bras robuſtes des Suiſſes ſe ſervoient autrefois avec beaucoup d'avantage.

De la nature & de la ſituation de leur païs.

§. 7. Pour ce qui regarde le païs des Suiſſes, le terroir y eſt fort inegal. Car aux endroits où l'on découvre des montagnes il ne ſe trouve preſque rien que des paturages pour le betail : mais dans les valées & dans les plaines il croît du vin & des grains en aſſez bonne quantité; ſans que neantmoins on y remarque une grande abondance, à cauſe de la multitude des habitans; & parceque le tranſport y eſt tres difficile, & que les defauts du terroir ne peuvent pas bien être reparez par les arts & par le commerce. C'eſt pourquoi

quoi auſſi les Suiſſes tiennent pour un malheur ordinaire, lorſqu'ils ſont pluſieurs années ſans être travaillez de la peſte ; puiſque par là le nombre des bouches inutiles eſt fort diminué. D'autre part ils tirent cet avantage de la ſituation de leur païs, qu'à cauſe des montagnes & des détroits on ne les peut approcher que tres difficilement, particulierement du côté de l'Italie & au milieu des terres : car il y a auſſi d'autres cantons, ou l'on peut entrer ſans beaucoup de peine.

Du naturel de cette Nation

§. 8. Pour ce qui eſt du naturel des Suiſſes, il ſont ordinairement profeſſion d'être ſinceres & raiſonnables, & de tenir religieuſement ce qu'ils ont une fois promis. En general ils ſont ſimples & d'un coeur ouvert, étant fort éloignez de ruſe & de filouterie; mais avec tout cela ils ont du coeur & de la reſolution, & ne ſe laiſſent pas long temps attaquer par leurs ennemis, ſans les charger reciproquement. D'ordinaire ils ſont fort conſtans dans les deſſeins qu'ils ont une fois conceu, & ne ſe laiſſent pas facilement diſſuader. Leur fidelité & leur valeur jointes à leur force & à leur taille avantageuſe, ſont cauſe que pluſieurs Princes ſe ſervent d'eux pour la garde de leurs perſonnes. Et c'eſt pour la même

raiſon

raiſon qu'on entretient en France un corps conſidérable de leur Infanterie. Mais bien que les Suiſſes ſe battent tres volontiers, ils ne ſe laiſſent pas neantmoins emploier à des travaux ennuieux & de longue durée. D'ailleurs ils veulent qu'on leur païe entierement la ſolde qu'on leur à promiſe ; car ſi l'on vient à y manquer, ils s'en retournent d'abord chez eux : & c'eſt de là qu'eſt venu le proverbe ordinaire *point d'argent, point de Suiſſe.* Outre cela ils ne veulent jamais ſoufrir la faim, ni la diſſette chez les autres nations ; puiſque pour cet éfet ils n'ont que faire de ſortir de leur propre païs.

Conditions du traité qu'ils ont fait avec la France.

Dans l'Alliance, qu'ils ont fait avec la France ils ont ſtipulé que le Roi n'en prendra jamais moins de dix mille à ſa ſolde ; qui ne formeront qu'un ſeul corps, ſans que leurs Regimens ſoient diſperſez en divers lieux ; afin que ſi on venoit à contrevenir aux articles du traité, ils fuſſent en état de s'aſſiſter mutuellement.

En quoi conſiſtent les forces de cette Républiue.

§ 9 Les forces de cette République conſiſtent dans le grand nombre des bonnes milices qu'elle fournit. Le Canton de Berne ſeul (dont la Juridiction à la verité a le plus d'étenduë) ſe vante de pouvoir mettre cent mille hommes ſur pied dans l'eſpace de trois jours:

jours : & si dans le temps que les Suisses étoient dans leur fleur & dans leur plus haute réputation, ils eussent eu une bonne conduite, ou qu'ils eussent aspiré à faire de grandes conquêtes, ils eussent pu sans beaucoup de peine se rendre maîtres de la *Franche Comté* & d'une bonne partie de la *Lombardie*. Mais ce qui les a empêché d'étendre plus loin leurs limites a été en partie l'inclination naturelle qu'ils ont à se contenter de ce qu'ils possedent, & à ne point ravir aux autres ce qui leur apartient; & en partie aussi parceque la forme de leur Gouvernement n'est nullement propre à faire de grandes entreprises.

Pourquoi les Suisses n'ont pas fait de grandes conquêtes.

De la forme de leur Gouvernement.

La forme de Gouvernement dans chaque Canton est principalement *Democratique*, ou populaire : & la Souveraine puissance réside dans le corps des métiers : de sorte que plus cette populace est ignorante, d'autant plus aussi demeure t'elle atachée à son propre sens, & tient les conseils des autres pour suspects. D'ailleurs ces peuples en se liguant ensemble n'ont point eu d'autre but que de se défendre mutuellement, & d'étoufer les divisions & les diferends qui pourroient survenir entr'eux. Outre cela les Suisses sont partagez au sujet de la Religion ; puisqu'une

Qu'il n'est pas possible que les Suisses soient parfaitement unis ensemble pour faire de grandes entreprises.

qu'une partie d'entr'eux à suivi la *Religion Romaine*, & que l'autre a embrassé la *Religion Réformée*; étans au reste les uns & les autres zélez au dernier point pour le culte dont ils font profession. C'est pour cette raison aussi qu'il paroît comme impossible d'unir tant d'esprits obstinez dans un même sentiment, à moins que le peril commun ne les contraigne de prendre des résolutions uniformes. A quoi nous pouvons encore ajoûter qu'à cause de l'égalité, qui se rencontre parmi le peuple, un bourgeois puisse jamais avoir assez d'autorité pour pouvoir gouverner la nation toute entiere à sa fantaisie, & pour lui faire entreprendre de grand desseins avec beaucoup de vigueur & de résolution: & c'est en effet la lenteur de cette République, qui fait que les habitans ne tirent autre avantage de leur humeur guerriere, si ce n'est qu'ils vendent leur propre sang à d'autres Nations pour des sommes assez modiques.

§ 10. Toutes ces considérations font voir clairement qu'on ne peut jamais avoir de voisins plus commodes que les Suisses; puisqu'on n'a rien à craindre de leur part, quand on ne les trouble point; & qu'on en peut recevoir du secours dans la nécessité *En quel état sont les Suiss. à l'égard de l'Italie.*

Par raport à l'Allemagne en general.

pour quelque somme d'argent. Mais d'un autre côté ils n'ont aucun sujet d'aprehender leurs voisins. Car les Etats d'Italie n'ont pas le pouvoir de leur faire du mal ; l'Allemagne toute entiere n'en a pas la volonté : & quand même la Maison d'Autriche en particulier entreprendroit de les attaquer ; ils sont non seulement assez capables de se défendre d'eux-mêmes ; mais qui plus est dans une telle occasion ils pourroient s'assûrer du secours de la France.

Que la France semble être celui de leurs voisins qu'ils doivent le plus aprehender.

Il semble donc que la France est celui de leurs voisins qu'ils doivent le plus redouter : & il y a bien des gens qui s'étonnent fort que les Suisses fondent leur liberté sur les simples promesses & sur les alliances de cet Etat ; sans se mettre en peine de se couvrir contre une puissance qui s'étend de plus en plus. Et l'on ne trouve pas moins étrange encore, que dans ces dernieres guerres ils aient entierement abandonné *la Franche Comté*, qui ouvre le passage dans leur païs, & qui donne le moien aux François de faire des levées sur leurs frontieres, comme bon leur semble.

Quel est l'interêt des Suisses par raport à la France.

Ainsi on voit bien par là qu'il est de l'interêt des Suisses de ne point irriter les François ; mais d'ailleurs de faire tout

tous leurs devoirs pour empêcher qu'ils ne se rendent maîtres des places qui leur ouvrent le passage en Suisse; comme sont *Cénéve* les quatre *Waldsteden* (c'est a dire villes des bois ou des forêts) & la ville de Constance. Ils ne doivent pas non plus envoier un trop grand nombre de leurs habitans au service de la France, de peur qu'ils ne fussent eux mêmes dépourvûs de leurs meilleurs hommes. A quoi on peut ajoûter qu'il leur est important de retenir tellement ceux de leur nation, qui servent en France, qu'ils puissent être toujours prêts à rendre leurs devoirs à leur patrie, & à y retourner en cas de nécessité.

De l'interêts de la France parraport à la Suisse.

D'ailleurs pendant que les Suisses demeurent en repos & qu'ils ne traversent point les desseins de la France, il semble que le Roi n'ait aucun sujet de les aller ataquer; puisqu'étant une fois arrivé à ses fins, ceux-ci n'auroient pas le courage de faire beaucoup de bruit. Qui plus est il est plus utile & plus avantageux à la France de disposer des Suisses en qualité d'amis & d'Alliez, que d'en faire des sujets mal intentionnez, en opprimant leur liberté. Car il est certain que pour tenir en

bride des peuples si opiniâtres, il faudroit entretenir de grandes garnisons, que les habitans ne pourroient jamais païer à cause de leur pauvreté.



CHAPITRE VIII.

De l'Empire D'ALLEMAGNE.

§. 1. DAns les prémiers temps l'Allemagne n'étoit pas une République, mais étoit divisée en plusieurs Etats diférents d'une étenduë assez bornée, & dont chacun étoit souverain en soi & indépendant de tout autre. Et bien que la *Démocratie* fut la forme de Gouvernement la plus générale, il y avoit cependant quelques Etats qui obeïssoient à des Rois, dont l'autorité néantmoins consistoit plûtôt à donner des avis, qu'à commander en Souverains. *De l'ancien état de l'Allemagne.*

A la fin tous ces divers Etats furent reünis ensemble sous l'Empire des François. Il est bien vrai que les Rois de France de la prémiere race subjuguerent quelque partie de ces peuples: mais néantmoins Charles Magne fut le prémier qui réduisit sous sa puissance l'Allemagne toute entiere, & qui en même temps étoit maître de la France, de l'Italie, de Rome & d'une partie de l'Espagne. Cet Empereur Gouvernoit tous ces païs conquis par *De Charles Magne.*

Il introduit la Religion Chrétienne en Saxe.

des Lieutenans, ou Gouverneurs, à qui l'on donnoit alors le nom de Marquis, ou de Comtes : quoique néantmoins les Saxons joüissent d'une plus grande liberté, que le reste de ses sujets. Mais afin de tenir plus facilement en bride ces peuples fougueux & farouches, il fonda plusieurs Evêchez en Saxe, afin d'adoucir le naturel sauvage de cette nation par la prédication de l'Evangile.

Loüis le Pieux.

Loüis le Pieux fils de Charles Magne eut trois fils ; à sçavoir Lothaire, Loüis & Charles, qui partagerent entr'eux l'Empire des François. Loüis eut toute l'Allemagne qui est au delà du Rhin, avec une partie du païs qui est au deça de la Riviere, à cause des vins qui y croissent, comme quelques-uns prétendent. De sorte qu'il en étoit le Souverain & le maître absolu, sans relever aucunement de son frere aîné ; & bien moins encore de la France, qui étoit le partage de son plus jeune frere. Ce fut alors que l'Allemagne fut réduite en un Roiaume particulier & indépendant de tout autre.

Loüis Roi d'Allemagne.

Carleman.

§ 2. Apres la mort de Charles le Chauve Roi de France, qui prenoit le titre de Roi des Romains, Carleman fils de Loüis, Roi d'Allemagne aiant

aiant fait une expédition en Italie se rendit maître de cette contrée, en prenant la qualité d'Empereur; bien que Loüis, fils de Charles le Chauve, Roi de France, s'attribuât le même titre à l'instigation du Pape.

Carleman eut pour successeur Charles le gros son jeune frére, qui retint aussi le Roiaume d'Italie avec la dignité Impériale. Mais en l'an 887. il fut déposé de l'Empire par les Principaux, & par les Etats d'Allemagne, qui élurent en sa place Arnulphe, fils de Carleman. Celui-ci étant entré en Italie en l'an 894. prît le titre d'Empereur des Romains; quoique Berenger Duc de Frioul, & Gui Duc de Spoléte eussent fait tous leurs éforts pour l'obtenir.

Charles le Gros.

Arnulphe.

Apres qu'Arnulphe fut mort en l'an 899. son fils Loüis surnommé l'Infant lui succeda à l'Empire. Sous le Régne de celui ci les affaires d'Allemagne furent en si mauvais état, qu'on n'eut pas le temps de songer à l'Italie. Car alors Arnulphe faisant la guerre à Zuentebold, Roi de Bohéme & de Moravie, qui s'étoit révolté, apella à son secours les Hongrois, qui en ce temps là étoient une nation toute sauvage & barbare; & par le moien desquels il réduisit ce rebelle & le rangea

Loüis Infant.

Miséra-ble état de l'Allemagne sous son Régne.

ſous ſon obeïſſance. Mais les Hongrois aiant pris goût en Allemagne, y firent une invaſion & la ravagérent avec une inhumanité & une cruauté inoüie. Enſuite ils défirent le Roi Loüis prés d'Ausbourg, & le contraignirent enfin en l'an 905. de leur païer un tribut tous les ans. La cauſe de cette perte & de cette infamie doit être imputée à la jeuneſſe de cé Roi, à la diviſion qui régnoit entre les grands, & à la paſſion que chacun avoit d'acroître ſa propre puiſſance. Cependant nonobſtant ce tribut les Hongrois ne laiſſérent pas de faire le degât dans une grande partie de l'Allemagne.

Conrad. Le Roi Loüis étant mort en l'an 911. Conrad Duc de Franconie fut élu en ſa place. Durant ſon Régne les Ducs de Lorraine, de Soüabe, de Baviere, & de Saxe, qui étoient alors tres puiſſans entreprîrent de ſe rendre Souverains des païs de leurs Gouvernemens, & de ſe les rendre héréditaires. Et ce fut en vain que le Roi Conrad tâcha de les remettre ſous le joug. Mais enfin Henri Duc de Saxe ſe rendit ſi redoutable, que Conrad, qui craignoit qu'il ne ſe ſéparât du reſte de l'Allemagne, étant au lit de la mort perſuada aux autres Princes de le prendre pour leur Roi : ce qu'ils fîrent en effet. Et c'eſt

Il eſt malheureux contre les Saxons.

c'eft de cette maniere que l'Empire defcendit de la race des Carolovingiens dans celle des Saxons en l'an 919.

Ce fut Henri l'Oifeleur qui domta la fureur des Hongrois : car lorfqu'ils vinrent avec une armée formidable pour faire de nouvelles invafions en Allemagne, & pour demander le tribut ordinaire, il leur envoia un chien galeux; & dans la fanglante bataille de Merfebourg il tailla en pieces quatrevingt mille des leurs. Ce fut auffi fous ce Roi que la plû-dart des villes qui font de l'autre côté du Rhin furent bâties & environnées de murailles. Et ce fut encore lui-même, qui domta les *Sorbes* & les *Wendes* (qui étoient des peuples de *Sarmatie*, ou *d'Eflavonie*, qui ocupoient alors en Allemagne une grande étenduë de païs le long de la riviere d'Elbe) & qui les chaffa de la Mifnie, de la Luface & du Brandebourg. *Henri l'Oifeleur.*

Ce Roi eut pour fucceffeur fon fils Otton furnommé le Grand; qui eut de grandes guerres au dedans de fon Etat contre divers Princes, qui s'étoient révoltez contre lui : & particulierement contre ceux qui prétendoient être décendus de la race de Charles Magne, & qui ne voioient qu'avec un extréme dépit que la dignité *Otton prémier furnommé le Grand.*

Roiale fút dans la maiſon de Saxe. Il fit encore la guerre aux *Danois* & aux *Slavons* avec beaucoup de ſucces : & il défit prés de Augsbourg les Hongrois, qui oſoient encore venir ravager en Allemagne : apres quoi ces peuples n'eurent plus le courage d'y paroître davantage.

Deſordres en Italie. Alors il y avoit eu depuis long-temps beaucoup de deſordre & de confuſion en Italie ; à cauſe qu'un chacun s'en vouloit rendre le maître : juſqu'à ce qu'enfin le Roi Otton y aiant été apellé, s'empara du Roiaume d'Italie & de l'Empire de Rome ; à condition que ces deux dignitez, à l'excluſion de toute autre élection, réſideroient toujours à l'avenir dans ceux qui poſſederoient le Roiaume d'Alemagne ; & qu'on n'éliroit jamais de Pape qu'avec le conſentement de celui qui en ſeroit Roi. C'eſt ainſi que cet Otton fut *Otton eſt couronné à Rome.* couronné à Rome en l'an 962. bien que toutes ces conquêtes ne fuſſent pas fort avantageuſes à l'Alemagne, parceque les Papes y excitoient continuellement des troubles & des diviſions, que l'on ne pouvoit étouſer que tres dificilement; à cauſe que les villes n'étoient pas alors bridées par des garniſons & par des Citadelles ; & qu'ainſi on étoit obligé d'y mener des armées autant

tant de fois que les habitans s'avisoient de se soûlever. De sorte qu'on étoit obligé de consumer ainsi les forces & l'argent de l'Alemagne. Outre que d'ailleurs il s'emble que ces Rois ne tiroient que tres peu de revenus de l'Italie, & que seulement on leur donnoit là des logemens & l'entretien de leur Cour, dans le temps qu'ils y séjournoient. L'Empereur Otton mourut en l'an 974.

Son fils Otton second, qui lui succeda eut d'abord à démêler en Alemagne avec quelques Princes d'un esprit remuant : & en suite Lothaire Roi de France tâcha de s'emparer de la Lorraine, & peu s'en falut même qu'il ne surprît l'Empereur à Aix la Chapelle. Cependant celui-ci passa par la Champagne avec une puissante armée & avança jusqu'à Paris : mais neantmoins il fut fort mal-mené dans son retour en Alemagne. Apres quoi la paix fut concluë à Rheims à condition que la Lorraine demeureroit à l'Empereur Otton. Depuis ce temps là il fit une expédition en Italie contre les Grecs qui s'étoient rendus maîtres de ce païs là ; & apres les avoir batus au commencement, il fut défait lui-même dans une grande bataille ; à cause que les Romains & les Beneventins prîrent *Otton II.*

lâchement la fuite durant le combat ; de ſorte que l'Empereur tomba entre les mains des ennemis ; d'où il ne laiſſa pas neantmoins de ſe ſauver. Enſuite il punit tres ſévérement l'infidelité de ceux qui l'avoient abandonné. Peu de temps apres cet Empereur mourut de déplaiſir en l'an 983.

Otton troiſiéme. Son fils & ſon ſucceſſeur Otton troiſieme paſſa la plus grande partie de ſon Régne parmi les troibles de Rome ; où le Conſul Creſcence vouloit uſurper l'autorité Souveraine : mais l'Empereur l'aiant fait pendre pour ſon ſalaire, fut empoiſonné lui même en l'an 1001. par des gans, dont la veuve du défunt lui avoit fait preſent.

Henri ſecond, mis au nombre des Saints. Otton troiſieme étant venu à mourir ſans enfans, Henri ſecond ſurnommé *Claudo* ſucceda à l'Empire qui lui fut offert. Celui-ci étoit un Duc de Baviere, qui étoit décendu de la race des Saxons. Ecbert Landgrave de Turinge, lui voulut diſputer la dignité Imperiale, mais ſa témérite lui coûta la vie. Cet Empereur eut beaucoup de troubles & de dificultez à ſurmonter en Italie ; & ce fut lui qui réduiſit Boleſlaus Roi de Pologne. Apres ſa mort il fut mis au nombre des Saints à cauſe des liberalitez qu'il avoit faites aux Ecleſiaſtiques ;

ques ; il mourut en l'an 1024.

§ 4. Henri ſecond étant mort ſans enfans auſſi bien que ſon predeceſſeur, *Conrad Salique*, Duc de Franconie fut élu en ſa place par les Princes de l'Empire. Cette élection donna beaucoup de jalouſie aux Saxons ; & fut un acheminement à de grandes guerres qui s'allumerent dans la ſuite. Les troubles d'Alemagne & d'Italie donnerent auſſi beaucoup d'occupation à cet Empereur, qui ne laiſſa pas neantmoins de les pacifier heureuſement. Rodolphe dernier, Roi de Bourgogne & d'Arles qui étoit décédé ſans enfans lui aiant laiſſé ſes Etats, il les annexa à l'Empire d'Alemagne; & en l'an 1034. Eudon Comte de Champagne, voulant prétendre à cette ſucceſſion, Henri le contraignit de ſe déſiſter de ſa pourſuite. En-ſuite aiant fait la guerre aux Polonois & aux Slavons avec un heureux ſucces, il mourut en l'an 1039.

Conrad ſecond.

Il annèxe la Bourgogne à l'Empire.

Henri ſecond eut pour ſucceſſeur à l'Empire ſon fils Henri troiſieme, ſurnommé Henri le Noir ; auquel les Hongrois & les Papes donnerent beau coup d'afaires par leur mutineries & par leurs ſeditions. Mais neantmoins il défendit vigoureſement contr'eux la dignité & la Majeſté de l'Empire. Celui-ci mourut en l'an 1056.

Henri troiſiéme ſurnommé le Noir.

Henri quatrieme

Le Regne de son fils Henri quatriéme fut de longue durée, mais d'aileurs il fut accompagné de beaucoup de malheurs & de dificultez. Une des causes de tous ces desordres fut qu'il n'étoit âgé que de six ans lorsque son pere mourut, & qu'il receut une mauvaise éducation de ses tuteurs, qui s'aquittoient tres mal des fonctions du Gouvernement; & qui vendoient pour de l'argent les bénéfices, sans considérer, si ceux à qui ils les conféroient en étoient capables, ou indignes. Apres que ce Henri eut atteint un âge plus avancé, aiant remarqué que les biens de l'Empire étoient tombez entre les mains des Eclesiastiques; il fit bien tôt paroître qu'il vouloit reprendre ce butin: ce qui lui attira la haine implacable de cette sorte de gens.

Mécontentement des Saxons contre lui

Les Saxons s'irriterent aussi contre lui à cause qu'il fit construire diverses Citadelles pour les tenir en bride & pour réprimer les insolences qu'ils exerçoient impunément depuis si long-temps. A quoi il faut ajoûter qu'il faisoit le plus souvent sa résidence en Saxe, & qu'il n'élevoit gueres les gens du païs aux Charges publiques. Il perdit encore l'afection de plusieurs Princes, à cause qu'il ne les consultoit point

point ſur les afaires d'Etat, & qu'il gouvernoit tout à ſa fantaſie; n'aiant autour de ſa perſonne que des perſonnes de baſſe condition, qui lui ſervoient de Conſeillers.

A la fin ces raiſons jointes à pluſieurs autres fîrent ſoûlever les Saxons, avec leſquels il eut de tres longues & de tres ſanglantes guerres, où il remporta enfin l'avantage. Mais le Pape Hildebrand, ou Grégoire ſeptieme avec ſon ſucceſſeur excita contre lui des tempêtes bien plus furieuſes. Car les Papes aiant vû depuis long-temps avec un extréme dépit que le ſiege de Rome avec le Clergé étoit ſoumis à l'obeïſſance de l'Empereur, il crut avoir trouvé une occaſion tres propre, pour le remettre en liberté, puiſqu'alors Henri étoit embarraſſé dans la guerre contre les Saxons, & qu'il étoit haï de la plû-part des Princes de l'Empire. Dans cette vûë le Pape prît pour pretexte les débauches & la vie débordée que l'Empereur avoit ménée durant ſa jeuneſſe; & de ce que les bénéfices étoient conferez par faveur & par preſens, plûtôt que ſelon le merite des perſonnes.

Gueres contre les Saxons.

C'eſt pourquoi Hildebrand fît publier un decret, par lequel il ôtoit à l'Empereur la collation des Evêchez & des

Le Pape lui ſuſcite beaucoup d'afaires fâcheuſes.

& des autres bénéfices, comme une chose qui apartenoit au Pape ; & outre cela il le fît ajourner à Rome pour venir rendre conte des crimes qu'il avoit commis, avec menaces de le fraper d'anatême, s'il manquoit à comparoître. D'un autre côté l'Empereur déclara le Pape indigne de sa charge, & le voulut déposer : sur quoi celui-ci l'aiant excommunié il déchargea ses sujet du serment de fidélité & de l'obeïssance qu'ils lui devoient : ce qui produisit un tel effet que l'Empereur perdit tout d'un coup presque tout son credit & son autorité, & qu'il fut enfin reduit à la derniere misére. Car en l'an 1076. la plû-part des Princes fîrent une assemblée à Treber, où ils résolurent de déposer l'Empereur; neantmoins avec cet adoucissement, qu'ils renvoierent au Pape la sentence définitive. Sur ces entrefaites Henri partit au coeur de l'hiver avec tres peu de suite & se rendit en Italie. Etant à *Conosu* il demeura trois jours durant dans une avantcour en habit de laine & nuds pieds, demandant au Pape l'absolution avec l'humilité la plus profonde qu'on se puisse imaginer. Il est bien vrai qu'à la fin il l'obtint : mais au reste il n'en tira pas grand avantage. Car une semblable lâcheté lui

Lacheté de Henri.

aliena

aliena entierement les esprits des Italiens : ce qui l'obligea en-suite pour les ramener à lui, de reprendre son autorité & de se rendre plus puissant en Italie.

Cependant les Princes d'Alemagne à l'instigation du Pape élurent pour Roi Rodolphe Duc de Soüabe en l'an 1077. Mais les Ducs de Baviere, de Franconie & les peuples qui habitoient le long du Rhin se rangerent du parti de Henri. Et c'est ce qui donna occasion à une sanglante guerre, durant laquelle Rodolphe fut défait avec les Saxons dans deux batailles; apres quoi dans un troisiéme combat il perdit sa main droite avec la vie. Là dessus Henri aiant convoqué une assemblée d'Evêques déposa Hildebrand, & fit élire un autre Pape en sa place. Apres quoi il prît la ville de Rome & le chassa en l'an 1084.

Cependant les Süabes persistoient dans leur rebellion contre l'Empereur, qui fut encore une fois frapé d'anatême par le Pape. Apres qu'ils eurent en vain élevé sur le trône Herman Duc de Lutzenbourg, & qu'apres sa mort ils eurent encore élu Ecbert de Saxe, ils animerent enfin Henri fils de l'Empereur contre son pere. Et comme ce dernier s'avançoit avec une puissante ar-

Il est pris prisonnier par son fils.

te ar-

te armée, le fils uſant de diſſimulation alla au devant de lui & lui demanda pardon : apres quoi il lui donna tant de bonnes paroles, qu'il lui perſuada de renvoier ſes troupes pour ſe rendre avec peu de train à la Diete, qui ſe devoit tenir à ſe Maïence. Mais en Chemin ce mal-heureux Prince fut pris priſonnier & dépouillé de l'Empire dans ſa vieilleſſe en l'an 1106. & peu de temps apres cet Empereur qui avoit preſque toujours eu l'avantage dans ſoixante & deux batailles mourut dans la derniere miſére.

Henri cinquiéme. §. 4. D'abord que Henri cinquieme fut parvenu à l'Empire il fit tous ſes éforts auſſi bien que ſon pere pour ſoûtenir la Majeſté de l'Empire. Car apres avoir réglé toutes choſes en Alemagne il marcha vers Rome avec une armée pour s'y faire couronner, & afin de renouveller l'ancien droit des Empéreurs touchant la collation des Evêchez. Ce que le Pape Paſchal ſecond aiant apris il excita de ſi grands tumultes à Rome que l'Empereur ne s'y trouva plus en ſeureté pour ſa perſonne. Mais enfin aiant eu le deſſus il fit ſaiſir le Pape, qui fut contraint de conſentir à tout ce qu'il deſiroit : & le traité fut juré avec des ſermens épouvantables. Mais à peine l'Empereur fut il

fut il parti d'Italie que le Pape déclara que le traité étoit nul & invalide, & qu'il fit soûlever les Saxons & les Evêques d'Allemagne contre Henri ; qui apres avoir eu de fâcheuses guerres avec eux, & voiant qu'il n'en pouvoit venir à bout, résolut enfin d'acorder au Pape tout ce qu'il voulut & de lui ceder le droit de conférer les Evêchez en l'an 1122. Ce qui fit une grande bréche à l'autorité des Empereurs, & servit au contraire à augmenter beaucoup la puissance des Pontifes. Henri mourut sans enfans en l'an 1125.

Lothaire de la maison de Saxe.

Henri eut pour successeur Lothaire Duc de Saxe, auquel Conrad Duc de Franconie aiant voulu disputer l'Empire, fut aussi-tôt obligé d'aquiécer. Cet Empéreur fit deux expéditions en Italie, où il pacifia glorieusement les troubles qui y étoient survenus : & comme il sçavoit adroitement flater le Pape, il gagna par là l'afection des Eclésiastiques. Lothaire mourut en l'an 1138.

Conrad troisiéme.

Apres sa mort Conrad troisiéme Duc de Franconie fut élevé à la dignité Impériale. Henri Duc de Saxe & de Baviere & son frere Wolf s'étans rebellez eurent de longues & de fâcheuses guerres avec lui ; qui aiant été terminées, l'Empereur entreprît le voiage de

ge de la Terre Sainte où il lui falut souffrir beaucoup d'incommoditez. Et bien qu'à la fin aiant passé au travers de l'armée des Sarrasins, & qu'il fut arrivé jusques à Jerusalem, il fut néantmoins contraint de s'en retourner sans avoïr rien fait de mémorable, apres avoir perdu la plus grande partie de ses troupes. Aprés quoi il mourut en l'an 1152. dans le temps qu'il se préparoit pour aler en Italie réduire les rebelles qui s'y étoient soûlevez

Frederic prémier surnommé Barberousse.

§. 6. Conrad troisiéme eut pour successeur Frederic prémier, Duc de Soüabe, que les Italiens apelloient Barberousse. Celui-ci au commencement de son Régne aiant rétabli le repos en Allemagne, réduisit en-suite les Italiens, qui neantmoins ne demeurérent pas long-temps soûmis à son obeïssance. Car les Milanois se rêvolterent bien-tôt apres, & lui donnerent une nouvelle alarme, dont ils furent rudement châtiez, & la ville de Milan rasée jusques au fondemens. Cet Empereur eut aussi beaucoup à déméler avec le Pape. Et quoiqu'il l'eût batu plusieurs fois avec ceux de son parti, neantmoins se trouvant las de la guerre il fît la paix avec lui, apres que son fils Otton eut été fait prisonnier par les Venitiens.

Ce

Ce fut par ce traité qu'on dit que le Pape lui mît le pied sur la gorge, bien que parmi plusieurs cela passe pour une fable. Cet Empereur fut le dernier qui soûtint l'autorité de l'Empire d'Alemagne en Italie. Il entreprît aussi le voiage de la Terre Sainte pour faire la guerre à Saladin, Sultan d'Egipte, qui avoit repris la ville de Jerusalem. Il est bien vrai qu'il batit diverses fois les Sarrasins; mais lorsqu'il voulut traverser à cheval une eau dans la Cilicie, ou bien la passer à la nage, comme quelques autres raportent, il se néïa en l'an 1189. Et quoiqu'apres sa mort son fils Frederic conquît plusieurs villes dans la Syrie, neantmoins cette expédition eut une fin tres malheureuse; à cause que la plû part de ses soldats périrent avec lui par la peste, ou par la famine.

Insolence du Pape.

Frederic Barberousse eut pour successeur son fils Henri sixiéme, qui eut en mariage avec sa femme Constance le Roiaume de Sicile, la Poüille & la Calabre. Cet Empereur s'étant mis à genoux à Rome devant le Pape Celestin, qui étoit assis sur une chaise magnifique, pour être couronné en cette posture, celui-ci lui aiant mis la couronne sur la tête, la renversa en-suite à coups de pieds, voulant montrer par là que

Henri sixiéme.

là que c'étoit aux Papes qu'apartenoit le droit de donner les Roiaumes & de les reprendre. Henri ſixieme mourut en l'an 1198. dans le temps qu'il entreprenoit le voiage de la Terre Sainte, & que déja il avoit envoié devant une armée, qu'il devoit ſuivre immédiatement.

Philippe. §. 7. Apres la mort de Henri il y eut de grandes broüilleries en Allemagne. Car ſon fils Frederic ſecond n'aiant alors que ſix ans, Philippe frere de ſon pere vouloit en qualité de ſon tuteur avoir le gouvernement de l'Empire en ſa place; comme en effet l'Empereur dernier mort l'auoit ſouhaittě. Mais le Pape voulant traverſer ſes deſſeins, pouſſa quelques Princes d'Allemagne à élire Otton Duc de Saxe. De ſorte que là deſſus l'Empire fut miſerablement partagé en deux factions diférentes; dont l'une ſe rangea du côté de Philippe, & l'autre ſuivit le parti d'Otton.

Diviſions en Allemagne.

Philippe eſt maſſacré. Enfin apres une longue guerre les parties s'accommodérent enſemble; à condition que Otton prendroit à mariage la fille de Philippe, & ſe déferoit du titre de Roi; mais qu'il le reprendroit en-ſuite apres la mort du dit Philippe. Peu de temps apres ce traité, Philippe fut aſſaſſiné à Bamberg par

par le Comte Palatin de Wittelsbach en l'an 1208.

Apres la mort de Philippe Otton quatriéme prít poſſeſſion de l'Empire. Mais lorſqu il étoit a Rome au ſujet de ſon couronnement, & qu'il formoit le deſſein de réünir à l'Empire les places que le Pape en avoit démembrées, celui-ci fulmina une excommunication contre lui ; & ſollicita les Princes d'élire un autre Empereur, comme en effet la plû-part d'entr'eux donnerent leurs voix à Frederic ſecond, fils de Henri ſixiéme. Sur quoi Otton étant retourné en Allemagne, apres une vaine réſiſtance, fut contraint de quitter l'Empire en l'an 1212. & de le remettre entre les mains de Frederic, qui pour lors étoit Roi de Naples & de Sicile, auſſi bien que Duc de Soüabe. *Otton quatriéme.*

Apres que Frederic ſecond eut demeuré quelques années en Allemagne pour mettre bon ordre à toutes choſes, il paſſa en Italie, oú il ſe fit couronner par le Pape. En l'an 1228. il fit le voiage de la Paleſtine, & retira la ville de Jeruſalem des mains des Sarraſins. Il eut depuis beaucoup à déméler avec les Papes ; parcequ'ils vouloient dominer en Italie : à quoi Frederic s'opoſoit généreuſement. C'eſt pourquoi auſſi ils le fraperent d'anatéme *Frederic ſecond.*

téme jusques à diverses fois, & remuérent contre lui tout ce qu'ils purent imagIner : ce qui donnà occasion à d'horribles factions, qui se formerent en Italie.

Des Guelfes & des Gibellins.

Ceux qui se rangerent du côté du Pape se nommoient les *Guelfes* ; & ceux qui suivirent le parti de l'Empereur prîrent le nom de *Gibellins*. Ces divisions causerent de grands malheurs durant un long-temps. Et bien que l'Empereur se défendît vigoureusement contre le Pape & ses partisans ; neantmoins le bruit de l'excommunication fît tant d'impression sur les esprits dans ces temps de superstition, qu'apres que le Pape l'eut déposé au Concile de Lion, quelques Princes de l'Empire élurent en sa place Henri Landgrave de Thuringe, qu'on nommoit ordinairement le Roi des Papes. Mais étant mort l'année suivante, quelques-uns mîrent en-suite sur le trône Guillaume, Comte d'Hollande, qui ne fît rien de mémorable ; aiant en tête Conrad, fils de Frederic second, qu'on avoit destiné pour successeur à l'Empire. Cependant les affaires d'Italie prîrent un mauvais train pour Frederic, qui mourut enfin en l'an 1250.

Apres

Apres la mort de Frederic, Conrad quitta l'Allemagne pour s'en aller dans ses Roiaumes héréditaires de Naples & de Sicile; où il mourut en l'an 1254. & Guillaume Comte d'Hollande fut tué dans une bataille par les Frisons en l'an 1256.

Conrad Roi de Sicile & de Naples.

§. 8. Ce fut sous Frederic second que la puissance & l'autorité des Empereurs en Italie furent entierement détruites; & afin d'empêcher que l'Empire ne se relevât de cette perte, le Pape apella Charles Duc d'Anjou à la Couronne de Naples. Celui-ci à l'instigation du Pape, aiant pris dans une bataille le jeune Conradin, fils de Conrad, qui tâchoit de recouvrer le Roiaume de son pere, lui fit trancher la tête par la main du bourreau. Par où la race des anciens Ducs de Soüabe fut entierement éteinte.

Cependant les Princes d'Allemagne étoient partagez au sujet de l'élection d'un nouvel Empereur. Car quelques-uns élurent Richard, Duc de Cornoüaille, fils de Jean Roi d'Angleterre; & d'autres choisirent Alphonse dixiéme Roi de Castille; tous deux en l'an 1257. Il est bien vrai que Richard vint jusques au Rhin pour prendre possession de l'Empire; mais l'argent lui aiant manqué, il fut obligé de s'en re-

Long Interrégne dans l'Empire.

tourner chez lui avec tres peu de gloire. Pour ce qui est d'Alphonse, il ne songea pas seulement à se rendre maître de l'Allemagne. De sorte qu'étant arrivé un Interrégne dans l'Empire, tout y fut en un tel desordre, qu'on ne sçavoit plus quel étoit le maître, ou le sujet.

Desordres arrivez durant ce temps.

La confusion fut d'autant plus grande, que lès trois familles considérables des Ducs de Soüabe, des Marquis d'Autriche & des Landgraves de Turinge s'étant éteintes au même temps, chacun eût bien voulu se rendre maître des païs qu'ils avoient laissez. Et pour le dire en un mot ce fut à la force à en décider, & celui qui eut l'avantage sur les autres, les soumît à son obeïssance. Le vol & le pillage étoient alors permis & tout étoit de bonne prise. Mais à la fin pour remedier à tous ces desordres, diverses Villes du Rhin firent ensemble une ligue en l'an 1255. dans laquelle entrerent aussi quelques Princes & Seigneurs, qui chasserent les voleurs des châteaux, qui leur servoient de retraite, & néteïerent les chemins.

Rodolphe de Hapsbourg.

§.9. A la fin en l'an 1273. Rodolphe Comte de Hapsbourg, Landgrave d'Alsace (du quel descendent les Archiducs d'Autriche d'aujourd'hui) fut élu Empereur d'une commune voix. Et pour afer-

afermir ſa nouvelle domination, il donna ſes filles en mariage à trois des principaux Princes de l'Empire ; à ſçavoir à Loüis, Comte Palatin du Rhin ; à Albert, Duc de Saxe ; & à Otton, Marquis de Brandebourg.

Apres la mort de Frederic, Marquis d'Autriche, qui eut la tête tranchée avec Conradin à Naples, Ottocar, Roi de Boheme s'étoit emparé de l'Autriche, de la Stirie, de Crain, du païs de Vindiſmark & de Portenau. Mais Rodolphe croiant que ces païs là étoient à la bien-ſcance de ſa maiſon, en dépoſſeda Ottocar & en inveſtit ſon fils Albert. Il donna le Duché de Soüabe à ſon autre fils Rodolphe : & Albert troiſiéme petit fils d'Albert eut en partage la Carinthie & le Tirol. C'eſt ainſi que Rodolphe par le moien de la dignité Imperiale, rendit ſa maiſon (qui auparavant n'étoit pas des plus illuſtres) tres conſidérable par ſes richeſſes & par ſa puiſſance.

Qu'il rendit ſa maiſon tres conſidérable.

Cependant bien qu'il eût occaſion d'aler en Italie, il ne voulut pourtant jamais faire ce voiage, diſant avec le Renard de la fable : *quia me veſtigia terrent* : parceque les traces m'épouvantent. Il vendit à pluſieurs villes d'Italie leur liberté pour de l'argent : par où ce Roiaume fut diviſé en plu-

Pourquoi il ne voulut jamais aler en Italie.

ſieurs pieces, & tomba entierement en décadence. Mais d'un autre côté il rétablit aſſez bien les afaires d'Allemagne, & ruina quantité de châteaux qui ſervoient d'aſile aux voleurs & aux ſcélérats. A quoi il faut ajoûter que ce fut lui qui introduiſit l'uſage de la langue Allemande dans tous les actes publics & particuliers, que juſques alors on avoit acoutumé d'écrire en Latin. Cet Empereur mourut en l'an 1291.

Adolphe Comte de Nauſſau. Bien qu'Albert fils de Rodolphe intentât ſon action, ſuivant le droit qu'il avoit de prétendre à l'Empire; neantmoins l'Evêque de Maïence fit tant par ſes pratiques qu'Adolphe Comte de Naſſau, qui étoit ſon parent, fut élu en ſa place; eſperant par là gouverner à ſa fantaiſie. Mais enſuite ne voulant point dépendre de cet Evêque, celui-ci commença à le haïr. D'ailleurs il y en avoit qui parloient avec mépris de cet Empereur, à cauſe que pour une ſomme d'argent, qu'il avoit receuë du Roi d'Angleterre, il fit alliance avec lui contre la France. Cependant cette action pouvoit facilement être excuſée, parceque l'Anglois avoit promis à Adolphe de lui aider à reconquerir le Roiaume d'Arelat, dont les François avoient commencé de s'emparer durant les troubles d'Alemagne.

D'un

D'un autre côté le Roi de France engagea Albert d'Autriche dans son parti ; qui vint à son secours avec une armée. Celui-ci s'étant avancé vers le Rhin, l'Evêque de Maïence appella quelques Electeurs, qui étans mécontens de l'Empereur le déposérent, & élurent Albert en sa place. Là dessus il se donna une bataille entr'eux prés de Spire, où Adolphe fut tué en l'an 1258. *Sa ruine & sa mort.*

C'est ainsi qu'Albert demeura Empereur. Cependant son Régne ne fut ni heureux, ni en bonne odeur ; parcequ'il n'avoit point d'autre vûë que celle de s'enrichir : ce qui à la fin lui coûta la vie ; aiant été massacré par Jean Duc de Soüabe, fils de son frere, dont il occupoit le païs injustement. *Albert prémier.*

§. 10. Aprés sa mort Philippe Roi de France tâcha de parvenir à l'Empire ; mais les Electeurs à la sollicitation du Pape se hâtérent d'élire Henri septiéme, Comte de Lutzelbourg. Apres que cet Empereur eut donné ordre aux afaires d'Alemagne, il passa en Italie pour pacifier les troubles, qui y étoient survenus, & pour y afermir son autorité. D'abord il eut tant de bonheur qu'on en esperoit une bonne issuë : mais au milieu de son entreprise il fut em- *Henri septiéme.*

 poi-

poiſonné en l'an 1313. par le moien d'une hoſtie, qui lui fut preſentée par un Moine, que les Florentins, qui étoient ſes ennemis, avoient gagné pour cet éfet.

Loüis de Baviere. Apres ſa mort les Electeurs ſe trouverent partagez au ſujet de l'élection d'un nouvel Empereur. Car les uns donnerent leurs voix à Loüis, Duc de Baviere; & les autres à Frederic Duc d'Autriche. De ſorte que Loüis fut couronné à Aix la Chapelle, & Frederic à Bonne: & en-ſuite ils ſe firent la guerre durant l'eſpace de neuf ans, au grand préjudice de l'Alemagne. Juſqu'à ce qu'enfin Frederic fut fait priſonnier dans une bataille en l'an 1323. De ſorte que Loüis de Baviere demeura ſeul le maître, & que le repos fut rétabli dans l'Empire. Mais aiant entrepris le voiage d'Italie, pour aller renforcer la faction des Gibellins, qui y tenoit ſon parti, quoiqu'il fit quelques progrés au commencement, il ne put neantmoins arriver à ſon but, à cauſe du parti du Pape, & de l'excommunication, qu'il avoit fulminée contre lui. Outre que les partiſans du Pape en Alemagne lui faiſoient un tres grand obſtacle, quelques éforts qu'il pût faire pour ſe défendre contr'eux. A la fin le Pape pouſſa les choſes juſques là, que les

les Electeurs le déposérent ; & élurent en sa place Charles quatriéme, Marquis de Moravie, & fils du Roi de Bohéme, qui n'eut pas néantmoins grande autorité pendant que Loüis vêcut. A la fin cet Empereur mourut en l'an 1347.

On doit remarquer ici que les Rois précedens passoient la plus grande partie de leur temps à faire le tour de l'Empire, & qu'ils ne vivoient pour la pluf-part que des subsides, qu'ils en tiroient. Mais ce Roi Loüis fut le prémier de tous qui tint sa Cour dans ses païs héréditaires, & qui y fit une résidence fixe, ne subsistant que de ses propres biens. Et c'est ce que les Empereurs suivans ont fait à son exemple ; particulierement depuis que les revénus de l'Empire ont diminué de plus en plus.

Que les Empereurs étoient autrefois ambulans en Allemagne.

§. 11. Apres la mort de cet Empereur il y en eut plusieurs, qui voulans faire passer l'élection de Charles pour nulle & invalide, élurent Edouard Roi d'Angleterre, qui les remercia de cet honneur, sans le vouloir accepter & Frederic Marquis de Misnie refusa aussi la Couronne qui lui fut offerte. Mais ensuite le choix tomba sur *Gunther* Comte de *Schwartzenbourg*, que Charles fit empoisonner. Apres quoi il

Charles quatriéme.

affermit ſon authorité dans l'Empire par pluſieurs conquêtes qu'il fit. Durant ſon Régne il aliena beaucoup des biens de l'Empire, & entr'autres donna à la France, comme on dit, le Vicariat perpétuel du Roiaume d'Arelat. D'ailleurs il vendoit tout en Italie pour de l'argent, mais neantmoins il n'oublia pas d'agrandir ſon Roiaume de Bohëme, auquel outre pluſieurs autres terres il annexa la Sileſie.

Ses liberalitez furent préjudiciables à l'Empire.

De la Bulle d'or.

Il favoriſoit particulierement les villes, en travaillant à leur agrandiſſement & à les rendre floriſſantes; afin qu'elles fuſſent en état de reſiſter à la puiſſance des Princes. Le meilleur de ſes ouvrages fut la Bulle d'or; par où il régla fort ſagement la maniere d'élire les Empereurs, & coupa pied à toutes les diviſions qui naiſſoient d'ordinaire ſur ce ſujet.

Wenceslaus.

Avant ſa mort il gagna tellement les Electeurs à force de preſens, qu'ils élurent ſon fils Wenceſlaus Roi des Romains. Mais comme celui-ci ne ſe méloit gueres des afaires du Gouvernement; & qu'il étoit d'un naturel tres mechant & déréglé, les mêmes Electeurs, qui lui avoient donné leurs voix, le dépoſérent: dont ne ſe mettant gueres en peine il poſſeda encore durant pluſieurs années ſon Roiaume héréditaire de Bohëme.

Apres

Apres la dépofition de Wenceflaus Jodocus Marquis de Moravie fut élu Empereur. Mais il mourut peu de mois apres, avant mêmes qu'il fe fût mis en poffeffion de l'Empire. *Jodocus.*

Jodocus étant mort on fît élection de Frederic Duc de Brunfuïc. Mais lorfqu'il alloit à Francfort l'Electeur de Maïence le fît affaffiner en chemin par un Comte de Waldek. *Frederic de Brunfuic.*

A la fin Rupert Comte Palatin du Rhin aiant été élu, gouverna tres bien l'Allemagne : mais il fît une expédition en Italie, qui ne lui reüffit pas. Celui-ci mourut en l'an 1410. *Rupert.*

§. 12 Apres la mort de Rupert on fît élection de Sigifmond Roi de Hongrie, frere de Wenceflaus : Prince qui avoit de tres bonnes qualitez; mais fort malheureux en guerre Avant qu'il parvint à l'Empire il fut défait dans une grande bataille prés de Nicopolis : les François qui étoient venus à fon fecours aiant été caufe de cette déroute par leur ardeur inconfidérée. Ce fut lui qui en l'an 1395. fît brûler Jean Hus au Concile de Conftance contre fa parole & le fauf-conduit qu'il lui avoit donné. Les Huffites de Bohëme fectateurs de ce Docteur en vengeant fa mort, cauférent de grands defordres en Alemagne : & cet Em- *Sigifmond.*

péreur paſſa la plus grande partie de ſon Régne dans les guerres, qu'il eut avec eux. Apres quoi il mourut en l'an il mourut en l'an 1437.

Albert ſecond. Sigiſmond eût pour ſucceſſeur ſon beau fils Albert ſecond, Duc d'Autriche & Roi de Hongrie & de Bohëme, qui ne régna gueres qu'un an; & mourut en l'an 1439. dans le temps qu'il faiſoit de grands préparatifs de guerre contre les Turcs.

Frederic troiſiéme. Aprés la mort d'Albert ſecond, Frederic troiſiéme ſon parent qui étoit Duc d'Autriche parvint à l'Empire. Et depuis ce temps là la couronne Imperiale eſt toujours reſtée dans la maiſon d'Autriche juſques à maintenant. Durant ſon Régne il arriva quantité de troubles en Alemagne, qu'il ne ſe mît gueres en peine de pacifier. D'ailleurs il eut de grands démélez avec Ladiſlaus, fils d'Albert ſecond, au ſujet de l'Autriche, & Matthias Hunniades, Roi de Hongrie, lui fit une rude guerre, dans laquelle Frederic fit paroître plus de patience que de vigueur & de courage. Apres quoi il mourut en l'an 1493.

Maximilien prémier. Frederic troiſiéme eut pour ſucceſſeur ſon fils Maximilien prémier. Le plus grand bonheur qu'il eut fut que par ſon mariage avec Marie, fille de

Char-

Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, il annéxa les Païs-bas à la maison d'Autriche. Comme cet Empereur étoit extrémement changeant dans ses résolutions, aussi sa fortune fut toujours fort inconstante. Les guerres qu'il eut auec les Suisses, & celles qu'il fit en Italie contre les Venitiens lui réüssirent mal, & le plus glorieux & le plus grand de ses ouvrages, fut qu'il abolit ces loix par lesquelles on décidoit tout par la force, & qu'il établit une bonne police pour entretenir la paix en Allemagne. Cet Empereur mourut en l'an 1519.

§. 13. L'Empereur Maximilien fut suivi par Charles quint, fils de son fils, qui étoit Roi d'Espagne, & Seigneur des Païs-bas; sous le Régne duquel l'Allemagne soufrit de grands changemens à cause de la Religion. Car le Pape y aiant fait vendre les Indulgences, au grand scandale des gens d'esprit, le Docteur Martin Luther, Professeur à Wirtemberg commença à disputer contre cet abus, en l'an 1517. En suite quelques Docteurs s'étans opposez contre lui, cela alluma aussi-tôt le feu de la division. D'abord Luther voulut bien se soûmettre à la décision Pape; mais comme celui-ci l'eut condanné, & qu'il continua d'apuier les *Charles quint.*

marchands d'Indulgences, il en apella à un Concile.

Progrés de la Doctrine de Luther.

Là dessus il se mît à combatre l'autorité du Pape, & les autres erreurs, qui s'étoient glissées dans l'Eglise : en quoi il se fit grand nombre de Sectateurs. Car les Princes & les Villes libres de l'Empire commencerent à chasser les Moines, & à se saisir de leurs biens. Et bien qu'en l'an 1521. l'Empereur eût banni Luther à la Diéte de Wormes ; & que par des Edits & des Déclarations il tâchât d'arrêter le cours de ces nouveautez ; neantmoins le parti des Luther se fortifia & se grossit de plus en plus ; à cause que l'Empereur étant alors occupé dans la guerre contre la France, n'avoit ni le temps, ni le pouvoir d'agir avec l'application & la vigueur néceſsaire. Mais il pourroit bien être aussi que depuis il ne fut pas fâché que cette plaïe empirât, afin qu'il pût tirer d'autant plus d'avantage des remédes, qu'il aporteroit pour la consolider.

Origine du nom de Protestans.

Alliance de Smalkaide.

Depuis ce temps là en l'an 1529. on fit un Edit à la Diete de Spire, contre lequel les Princes Lutheriens protesterent, parcequ'il n'étoit pas à leur gré : & ce fut pour cette raison qu'on les nomma *Protestans*. L'année suivante ils presentérent leur Confession de Foi à l'Em-

à l'Empereur à la Diéte d'Ausbourg; & pour leur ſeureté commune ils firent entr'eux une ligue défenſive à Smalkalde; qui aiant été renouvellée en l'an 1535. il ſe trouva encore pluſieurs Princes & pluſieurs Villes qui y entrerent.

Expédition des proteſtans

Cette ligue ne donnoit pas peu d'inquietude à l Empereur, qui cherchoit tous les moiens de la rompre. Mais les Alliez, qui commençoient à avoir de la confiance en leurs forces, ne vouloient pas ſe laiſſer diviſer. De ſorte qu'à la fin les mécontentemens & les défiances éclaterent en une guerre ouverte. Les Proteſtans ſe mirent en campagne en l'an 1546. avec une armée de cent mille hommes, ſous la conduite de Jean Frederic, Electeur de Saxe, & de Philippe Landgrave de Heſſe, & il y a bien de l'aparence que s'ils avoient d'abord attaqué l'Empereur, qui n'avoit pas encore aſſemblé toutes ſes troupes, ils l'auroient chaſſé de la Campagne.

Grande bévûe des Proteſtans

Mais en négligeant cette prémiere occaſion, ils lui donnerent le loiſir de ſe mettre en poſture. Apres quoi il les contraignit de diſperſer leur armée & ſe rendit maître de la Campagne. D'ailleurs il obligea Jean Frederic à faire diverſion, par le moien du Duc

Maurice ſon couſin. De ſorte que la plû-part des Etats de l'Empire furent contraints de céder à la force, & de fournir à l'Empereur des ſommes conſiderables. L'année ſuivante Charles quint étant entré en Saxe, batit l'Electeur prés de Muhlberg, & l'aiant pris priſonnier le condanna à avoir la tête tranchée : quoique neantmoins il changeât en-ſuite cette ſentence en une ſimple priſon. Le Landgrave Philippe étant entré en négotiation avec l'Empereur Charles, fut enlevé & mis en priſon contre l'acord, qui avoit été fait, & ſans en avoir le moindre ſoupçon. De ſorte qu'alors les Proteſtans d'Allemagne étoient ſur le point de ſuccomber.

La dignité Electorale, avec tout le païs qui en dépendoit, fut donnée au Duc Maurice. Mais à la fin celui-ci ne pouvant pas ſoufrir que la Religion & la liberté fuſſent entierement opprimées ; ni que le Landgrave Philippe ſon beaupere, qui étoit allé trouver l'Empereur ſur ſa parole, reſtât plus long-temps en priſon, alla fondre ſur l'Empereur avec tant de diligence, que peu s'en falut qu'il ne le ſurprît à Inſpruk, en l'an 1552. D'un autre côté Henri ſecond, Roi de France, aiant fait une invaſion en Alemagne, emporta la

ta la Ville de Metz, avec Toul & Verdun.

Cependant le Roi Ferdinand, frere de l'Empereur faisoit l'office de Médiateur de sorte que l'on fit alors par provision le traité de *Passau*, pour la seureté de la Religion Protestante ; jusqu'à ce qu'on eût trouvé quelque expedient à la Diéte prochaine. D'ailleurs le Landgrave Philippe fut remis en liberté : & l'Empereur aiant relâché un peu auparavant Jean Frederic Electeur de Saxe, on fit la paix de la Religion à Ausbourg en l'an 1555. par laquelle il fut arrêté de part & d'autre qu'on ne s'inquieteroit point au sujet de la Religion ; & que les Protestans pourroient retenir tous les biens Eclesiastiques dont ils s'étoient saisis jusques au traité de Passau. *Traité de Passau.*

Ce fut encore du temps de Charles quint que les païsans s'étans soûlevez en Alemagne furent taillez en pieces jusques au nombre de cent mille en en 1525. & quatre ans apres Soliman Empereur des Turcs aiant assiegé Vienne, fut repoussé avec grande perte, sans avoir rien avancé. A quoi il faut ajoûter qu'en l'an 1532. on chassa heureusement les Turcs qui marchoient contre l'Autriche avec une armée Formidable. En l'an 1534. les Anabatistes *Soûlevement des Païsans.*

aians

aians voulu former un nouveau Roiaume à Munster en Westphalie, sous la conduite d'un Tailleur de Leide, nommé Jean & d'un certain Knipperdolling receurent une récompense digne de leur fureur & de leur extravagance.

Ferdinand prémier. A la fin Charles quint ce grand & cet illustre Prince, livra l'Empire à son frere Ferdinand, Roi de Hongrie & de Bohëme, qui annexa ces deux Roiaumes à la maison d'Autriche, en époussant Anne, soeur du Roi Loüis, qui demeura dans la bataille de *Mohatz* contre les Turcs. Apres que Ferdinand eut gouverné paisiblement l'Empire, il mourut en l'an 1564.

Maximilien second. Ferdinand eut pour successeur son fils Maximilien second qui Régna fort tranquillement : hormis l'afaire qu'il eut avec Guillaume Grumpach & ses complices, qui massacra l'Evêque de Wurzbourg, pilla Noblesse, & commît toutes sortes de crimes. Sur quoi aiant été banni de l'Empire, Jean Frederic, Duc de Saxe le voulut proteger : ce qui lui réüssit fort mal ; puisque sa forteresse de Gotha fut sacagée, & lui-même fait prisonnier. Maximilien second mourut en l'an 1576.

Rodolphe second. Maximilien fut suivi par son fils Rodolphe second, sous le Régne duquel l'Alemagne fut assez paisible ; si ce n'est

n'eſt que les guerres de Hongrie donnérent quelquefois de l'ocupation aux Alemans, & qu'on eut quelques broüilleries au ſujet de la ſucceſſion du Duché de Juliers. A la fin l'Archiduc Matthias frere de l'Empereur commença à ſe laſſer d'attendre, & eût bien voulu être héritier avant la mort de ſon frere. C'eſt pourquoi Rodolphe pour ſatisfaire ſon impatience, lui ceda la Hongrie & l'Autriche; & étant venu à mourir en l'an 1612. lui laiſſa l'Empire avec tout le reſte.

§ 14. Durant la Regence de l'Empereur Matthias les mécontentemens s'augmentans de plus en plus, éclatérent ſur la fin de ſa vie en une guerre de trente ans. La principale cauſe de tous ces malheurs, fut que dans la paix qu'on avoit faite au ſujet de la Religion, il n'y eut que deux partis mentionnez; à ſçavoir les Catholiques & ceux de la Confeſſion d'Ausbourg: les autres ſectes n'aiant point la liberté de profeſſer leur Religion. Si bien que lorſque quelques Etats d'Allemagne eurent embraſſé le Doctrine de Calvin, ou la Religion Réformée, entre leſquels l'Electeur Palatin & la Maiſon de Heſſe Caſſel tenoient le premier rang, les Catholiques vouloient que les Réformez fuſſent exclus du *Matthias.*

traité

traité qu'on avoit fait. Au lieu que les Lutheriens disoient que les Calvinistes suivoient la Confession d'Ausbourg, & que toute la diference qu'il y avoit ne consistoit que dans tres peu de passages.

Que la difference qu'il y a entre les Lutheriens & les Réformez d'Alemagne n'est pas fort considérable.

Les Protestans qui se tenoient literalement à la Confession d'Ausbourg vouloient bien à la verité ne pas reconnoître les Réformez pour membres de leur Eglise, mais neantmoins ils ne croioient pas qu'on les deût persecuter pour la diférence qu'il y avoit entr'eux. Ensuite les Docteurs s'échaufants de plus en plus dans leurs disputes sur les points controversez, pousserent les choses si loin, que quelques Protestans n'eurent pas moins d'aversion pour le nom de Calvinistes, que pour celui de Papistes. Ces derniers ne manquerent pas de se servir de cette division, en flatant les vieux Protestans, & particulierement l'Electeur de Saxe. Ils leurs dépeignoient les Réformez comme leurs ennemis communs: esperant par là que les Réformez étans abandonnez des Lutheriens, ils les pourroient bien tôt détruire; & qu'en-suite ils viendroient facilement à bout de tout le reste.

De l'Union Evangélique.

Tous ces motifs porterent les Réformez à faire une Alliance entr'eux pour leur

leur seureté commune, dans laquelle plusieurs Protestans voulurent aussi entrer. C'est cette Ligue qu'on nomma *l'Union Evangélique*. D'un autre côté les Catholiques Romains firent cette Ligue, qu'ils appellérent la Ligue Catholique; & qui avoit pour Chef le Duc de Baviere, envieux perpetuel de l'Electeur Palatin. D'ailleurs il survint encore beaucoup d'autres choses qui irritérent les deux partis; comme, lorsqu'apres le traité de *Passau* les Protestans se saisirent de plusieurs biens Eclesiastiques; qu'on maltraita fort ceux *d'Aix la Chapelle* & de *Donavert*, & plusieurs choses semblables, qui marquoient assez l'aigreur & l'animosité des uns & des autres.

§. 15. Cette mauvaise disposition des esprits, & les préparatifs, qu'on faisoit de part & d'autre, furent cause que les troubles de Bohëme mîrent tout en combustion. Les Bohëmiens se plaignans que l'Empereur Matthias leur avoit retrenché de leurs priviléges commencérent à Remuër, & en l'an 1618. s'étans soûlevez à Prague ils jetterent par les fenêtres du Château trois Seigneurs, qui soutenoient les interêts de l'Empereur; & peu de temps apres s'étans mis en campagne avec une armée, fîrent une irruption en Autriche. *Des troubles de Bohëme.*

Cepen-

Les Bohëmiens prennent Ferdinand pour leur Roi, & se révoltent en suite.

Cependant l'Empereur Mathias vint à mourir. Les Bohëmiens élurent pour leur Roi Ferdinand, son frere, (qui fut depuis Empereur) du vivant même de Matthias. Mais en suite l'aiant accusé de n'avoir pas observé les conditions, qui lui avoient été prescrites à son avenement à la couronne par les Etats du Roiaume; ils lui déclarérent qu'ils ne le reconnoissoient plus pour leur légitime Souverain, & offrirent la Couronne à Frederic Electeur Palatin.

Ils offrent la couronne à l'Electeur Palatin.

Ce jeune Prince s'étant laissé persuader par ceux de son conseil, qui avoient du penchant aux nouveautez, & ne pénétroient pas assez dans les suites d'une entreprise si importante, résolut enfin d'accepter l'offre, qu'on lui faisoit, avant que d'avoir jetté les fondemens nécessaires pour soûtenir un si grand poids. Car premierement les Bohëmiens étoient naturellement inconstans & infidelles: Betlem Gabor étoit d'une humeur changeante; l'Angleterre ne se vouloit point embarasser dans cette affaire; & enfin les Hollandois ne s'en vouloient gueres méler. L'union sur laquelle on se fondoit le plus étoit un corps à plusieurs têtes; sans vigueur & sans résolution. D'ailleurs le Roi de France, entre autres,

autres, faisoit tous ses éforts pour la rompre : parcequ'il ne vouloit pas soufrir que l'Electeur Palatin & les Réformez se rendissent trop puissans; de peur qu'en-suite ils ne vinsent au secours des Huguenots de France; à l'oppression desquels on travailloit uniquement.

Malheureux succes de l'Electeur Palatin.

Au commencement les afaires de Ferdinand prîrent un assez mauvais train; à cause que d'un côté Betlem Gabor, Prince de Transilvanie se vouloit rendre maître de la Hongrie; & que de l'autre les Autrichiens étoient tres mal-contens, & tout disposez à la révolte. Mais d'abord qu'il se fut renforcé du secours de Maximilien, Duc de Baviere, il commença à reprendre haleine : & aprés la bataille de Prague qui se donna en l'an 1620. les affaires du Comte Palatin, tomberent tout d'un coup en décadence. Car incontinent apres l'Empereur réduisit sans beaucoup de peine la Moravie, la Bohëme & la Silesie : & Spinola aiant fait une invasion dans le Bas Palatinat, l'Electeur se vit abandonné de tous ses Alliez. Si bien que le Duc de Baviere eut le Haut Palatinat avec la dignité Electorale; & que l'Electeur de Saxe, qui avoit aidé à l'Empereur à reconquerir la Silesie obtint la

la Lusace en fief du Roiaume de Bohëme.

La guerre se répand en Alemagne.

Mais comme le Marquis de Durlach, Chrétien, Duc de Brunsuik, le Comte de Mansfeld & plusieurs autres tenoient encore le parti du Comte Palatin, & qu'ils marchoient avec divers corps d'armée; l'Empereur fit avancer ses troupes de plus en plus dans l'Empire, sous pretexte de vouloir poursuivre les alliez & de les chasser de la campagne : ce qui obligea les Etats du Cercle de la Basse Saxe à faire des préparatifs de guerre, & à prendre Chrétien quatrieme, Roi de Danemark pour leur Général d'armée. Celui-ci aiant été défait par Tilly, en l'an 1626. l'Empereur occupa toute la Basse Saxe avec ses troupes, & le poussa si vivement qu'il le contraignit à faire la paix en l'an 1629. A quoi il faut ajoûter que les Imperiaux commencerent à porter leurs armes jusques sur les côtes de la mer Baltique.

Edit publié au sujet des biens Eclesiastiques.

§. 16. L'Empereur se trouvant ainsi au plus haut point de son bonheur, & croiant pouvoir disposer absolûment de l'Alemagne, fit publier un Edit en l'an 1629. qui portoit que tous les biens Eclesiastiques, dont les Protestans s'étoient saisis depuis le traité de *Passau*, seroient restituez aux Catholiques.

liques. De ſorte qu'il eſperoit par là qu'apres avoir opprimé le reſte des Proteſtans; les Etats Catholiques ſeroient en-ſuite contraints de ſe régler ſelon ſes volontez.

Il eſt bien vrai que les Proteſtans firent une alliance à Leipſig, & s'unirent enſemble pour s'oppoſer aux violences de l'Empereur; mais au reſte tout cela n'eût pas produit de grands éfets, ſi Guſtave Adolphe, Roi de Suede ne ſe fût mis de la partie. Les motifs qui porterent ce Prince à entrer en Allemagne, furent d'un côté la conſervation de ſon propre Etat, qui eût couru grand riſque d'être envahi, ſi l'Empereur ſe fût une fois établi aux environs de la mer Baltique; & de l'autre les inſtances que lui faiſoient les Etats d'Alemagne pour en obtenir du ſecours. A quoi on peut encore ajoûter le reſſentiment qu'il avoit de ce que l'Empereur avoit envoié du ſecours aux Polonois en Pruſſe, pendant qu'il étoit en guerre avec eux. Enfin toutes ces raiſons l'obligerent à vivre en bonne intelligence avec la France & la Hollande, qui étoient toutes deux jalouſes de l'agrandiſſement de la maiſon d'Autriche. *Guſtave Adolphe.*

Là deſſus étant entré en Allemagne avec une armée en l'an 1630. il chaſſa les *Il entre en Alemagne avec une armée.*

les Imperiaux de la Pomeranie & des Provinces voisines : & l'année suivante comme Tilly eut saccagé misérablement la ville de Magdebourg, & qu'il croioit pouvoir ruiner l'Electeur de Saxe, Gustave Adolphe joignit son armée à celle de ce Prince & batit Tilly dans la fameuse bâtaille de Leipsig. Par où tout l'avantage que l'Empereur esperoit tirer de l'heureux succes de ses armes durant l'espace de douze ans, s'évanouit entierement.

Progrés de ses armes. Peu de temps apres aiant marché vers le Rhin, il fit en peu de temps des progrés surprenans Mais parceque d'un autre côté l'Electeur de Saxe n'attaqua pas avec assez de vigueur les païs hereditaires de l'Empereur; celui-ci eut le temps de mettre une grande armée sur pied sous le commandement de Vallenstein; contre lequel le Roi Gustave s'étant mis en campagne en *Sa mort.* l'an 1632. & aiant campé long temps prés de Nuremberg, mourut en suite victorieux dans la bataille de *Lutzen*.

Continuation de la guerre. Apres la mort du Roi Gustave, il est bien vrai, que ses Généraux & ses Alliez continuerent la guerre avec assez de bonheur, sous la direction d'Axel Oxenstern, Chancelier du Roiaume : mais en l'an 1634. ils furent entierement défaits dans la bataille de Norlin-

Norlingue, danslaquelle ils s'étoient engagez sans néceſſité ; de ſorte que depuis ils perdirent la plû-part de leurs conquêtes : & là deſſus l'Electeur de Saxe fit la paix à Prague avec l'Empereur en l'an 1635. Mais ce traité ne fut ni agréable, ni avantageux au parti des Proteſtans : & Ferdinand conçeut alors l'eſperance de pouvoir chaſſer les Suedois entierement de l'Alemagne.

Les Suedois ſe rémettent en poſture.

Cependant les affaires des Suedois ſe rétablirent peu à peu par la valeur & par la bonne conduite de leurs Généraux, qui porterent mêmes la guerre dans les terres héréditaires de l'Empereur : juſqu'à ce qu'enfin de part & d'autre l'on ſe diſpoſa à la paix : à cauſe que Ferdinand & les Etats d'Alemagne étoient la de las guerre ; que la France commençoit à être agitée de troubles ; que la Hollande avoit fait la paix ſéparément avec l'Eſpagne ; & qu'enfin les Suedois aprehendoient que les Alemans, qui faiſoient la plus grande partie de leur armée, ne s'ennuiaſſent une fois d'être emploiez plus long-temps à ravager leur propre païs, ou bien que par la perte d'une bataille ils ne vinſent à perdre l'avantage de leurs victoires paſſées.

Paix d'Oſnabrug & de Munſter.

Ainſi en l'an 1648. la paix fut faite à Oſnabrug avec la Suede, & à Munſter

avec la France. Par ces traitez les Suedois eurent une partie de la Pomeranie, Bréme & Wismar, avec cinq millions d'écus pour apaiser la milice; & la France retint *Brisak*, le *Sundgau*, *Philisbourg*, & la Souveraineté de l'Alsace. Par cette paix l'autorité des Etats d'Alemagne, & la Religion Protestante furent fort afermies : mais au contraire la puissance de l'Empereur fut extrémement limitée, afin qu'à l'avenir il n'eût plus d'occasion d'oprimer les autres : particulierement à cause que les Suedois & les François aiant un pied en Alemagne, étoient toujours prêts de s'oposer à ceux qui voudroient empieter sur les Frontieres. De leurs voisins Ferdinand second mourut pendant cette guorre, en l'an 1637.

Ferdinand troisiéme. L'Empereur Ferdinand second eut pour successeur son fils, Ferdinand troisiéme, qui mourut en l'an 1657. & apres sa mort on élut en sa place son fils Leopold.

Leopold. §. 17. Apres la paix de Westphalie, l'Alemagne demeura asséz paisible durant quelque temps, si ce n'est qu'en l'an 1659. l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg attaquerent les Suedois en Pomeranie, dans le temps qu'ils étoient en guerre contre le Danemarq.

Mais

Mais neantmoins tous ces diférens furent terminez par la paix d'Oliva. L'Empereur eut aussi une guerre avec les Turcs; durant laquelle ces derniers aiant pris *Neuvsel*, furent neantmoins batus plusieurs fois, & particulierement prés de S. *Godart.* Il y en a qui prétendent que si l'Empereur eût poursuivi sa victoire avec vigueur, il auroit pû chasser entierement les ennemis de la Hongrie; particulierement à cause qu'ils aprehendoient alors les *Persans* & les *Basses* rebelles; & que les Veniтiens avançoient fort le siege de la Canée. Mais neantmoins l'Empereur se hâta de faire la paix; à cause, comme on croit, qu'il ne se fioit pas à la France.

Guerre entre l'Empéreur & la France.

Cependant en l'an 1672. l'Allemagne rentra en guerre avec la France; à cause que le Roi avoit attaqué les Hollandois; auxquels Empereur & l'Electeur de Brandebourg donnerent secours. Car bien que l'année précédente l'Empereur eût fait une Alliance avec le Roi de France, par laquelle il promettoit qu'en cas que les François attaquassent un des membres de la Triple Alliance, il ne s'en méleroit point du tout; neantmoins il fit marcher ses troupes vers le Rhin; sous pretexte que sa dignité l'obligeoit à prendre

garde que la guerre, qui étoit allumée entre ses voisins, ne causât quelque préjudice à l'Allemagne. Outre que l'Electeur de Brandebourg se plaignoit que son païs de Cleves avoit été fort mal-traité par les troupes de France.

Paix de Nimmegue. Là dessus les François entrerent en Allemagne, pour empêcher que l'Empereur ne s'engageât dans cette guerre. Mais comme ils faisoient de grands ravages dans l'Empire; qu'ils se rendirent maîtres de Treves; & qu'ils saccageoient tout dans le Palatinat, sa Majesté Imperiale persuada les Etats de l'Empire de declarer le Roi de France pour leur ennemi commun. Ensuite la Suede fut aussi embarrassée dans cette guerre; jusqu'à ce qu'enfin on fit la paix de Nimmegue, par laquelle les François eurent Fribourg dans le Brisgou, au lieu de Philisbourg, & la Suede fut rétablie dans toutes ses Provinces.

De la nation Allemande. §. 18. Si l'on considére la Nation Allemande on verra que de tout temps elle a été tres belliqueuse, & que l'Allemagne a toujours été comme une source inépuisable de soldats. C'est un païs où l'on peut toujours lever beaucoup de monde pour de l'argent. Quand les Allemans sont une fois bien disciplinez, ils sont non seulement bons

bons ſoldats dans les premieres attaques ; mais ils ſont auſſi tres propres à ſoufrir long-temps les fatigues & les incommoditez de la guerre. Il n'y a point de nation, parmi laquelle on puiſſe trouver tant de gens prêts à vendre leur ſang aux Etrangers : & il n'y a point de païs dans l'Europe, ou l'on puiſſe mettre ſur pied de plus grandes armées tant en Infanterie, qu'en Cavalerie. D'ailleurs les Alemans ont aſſez de d'inclination & de diſpoſition au negoce, & particulierement à toutes ſortes de métiers. Car non ſeulement ceux des Villes, mais les païſans mêmes font aprendre quelque art à leurs enfans, pour peu qu'ils aïent de moiens: quoique neantmoins il y en ait pluſieurs d'entr'eux à qui le ſon du tambour fait abandonner leurs métiers. Outre cela les Allemans ſont ordinairement Francs & aſſez raiſonnables & ſe glorifient fort de leur ancienne fidélité. Ils ne ſe portent pas facilement à la ſédition & au tumulte; mais ils ſe tiennent volontiers à la forme de Gouvernement, où ils ſont accoutumez.

De la nature du terroir.

§. 19. Bien que l'Empire d'Alemagne ne poſſede rien au dehors (à moins qu'on ne voulût y comprendre la Hongrie, qui apartient à la maiſon d'Autriche) il eſt neantmoins d'une tres grande

étenduë, & rempli de grandes & de petites Villes, aussi bien que de Bourgades. Le terroir y est généralement assez fertile, & il y a fort peu d'endroits qui ne produisent toutes les choses nécessaires à la vie : & toutes sortes de vivres s'y trouvent en abondance.

Des mineraux qui s'y trouvent. L'Allemagne est encore un païs abondant en mineraux ; & particulierement en mines d'argent, de cuivre, d'étaim, de plomb, de fer, de vif argent &c. On y trouve aussi plusieurs sources déau salée, dont on fait du sel: & les grandes rivieres, dont le païs est arrosé, le rendent tres propre pour transporter des marchandises d'un lieu en un autre.

Des denrées que l'Alemagne fournit. Outre du fer, & toutes sortes d'instrumens qu'on en fait, l'Alemagne fournit encore du plomb, du vif argent, du vin, du bled, de la biere, de la laine, des gros draps, toutes sortes de toiles & d'étofes de laine, des chevaux, des moutons, & semblables choses. C'est pourquoi aussi, si les Alemans s'appliquoient eux-mêmes aux manufactures que les étrangers aportent en Alemagne, ou bien qu'ils se contentassent de celles qui sont travaillées dans leur païs, les marchandises qui en sortent surpasseroient de beaucoup

coup le nombre de celles qu'on y apporte d'ailleurs ; & ainsi l'Allemagne deviendroit necessairement riche ; particulierement à cause de la grande quantité d'argent que les mines y raportent.

De la forme du Gouvernement de l'Alemagne.

§. 20. Pour ce qui regarde la forme de Gouvernement de l'Allemagne, il faut considérer que ce n'est pas un Roiaume, qui n'ait qu'un seul Souverain, qui puisse disposer de toutes les forces de l'Empire, & selon la volonté duquel tous les membres soient obligez de se régler. La puissance & l'autorité des Souverains n'y sont pas limitées non plus de même que dans quelques autres Roiaumes de l'Europe, ou les Rois ne peuvent pas exercer certains actes qui dépendent de la Souueraincté, sans le consentement des Etats du païs. Mais il se trouve en Allemagne une forme de Gouvernement toute particuliere, & qui est toute diférente de celle des autres païs ; si ce n'est qu'anciennement la France avoit presque les mêmes vûës.

Du titre d'Empereur des Romains.

L'Allemagne a un Chef, qui porte le titre *d'Empereur des Romains* : ce qui à proprement parler ne désigne autre chose que la Souveraineté sur la Ville de Rome, la protection de son Eglise & du patrimoine, qui en dépend. Ce fut

Otton premier qui attacha cette dignité au Roiaume d'Allemagne ; bien que depuis long-temps les Papes en aient ôté la réalité aux Empereurs, & qu'ils ne leur aient laissée que le nom. D'ailleurs les membres de l'Empire qui possedent de grandes Provinces, ont une telle Souveraineté sur leurs terres & sur leurs sujets, que bien qu'ils soient liez à l'Empereur & à l'Empire en qualité de vassaux, on ne les doit pas neantmoins regarder proprement comme des sujets, ou comme des Citoiens considérables dans une République.

Du pouvoir & de l'autorité des Etats d'Alemagne.

Les Etats de l'Empire ont une veritable Souveraineté sur leurs terres : en vertu de la quelle ils ont une Juridiction absoluë sur la vie de leurs sujets ; le pouvoir de donner des loix, & de faire des réglemens dans les affaires Eclesiastiques(ce qui ne se doit entendre que des Protestans en particulier de prendre pour eux tous les revenus de leurs terres ; de faire alliance entr'eux, & avec des Etats étrangers (pourvûque neantmoins cela ne choque ni l'Empereur, ni l'Empire ;) de bâtir des forteresses ; d'avoir leurs milices particulieres & toutes les choses néceſsaires pour faire la guerre ; & enfin le droit de batre monnoie &c.

Mais

Mais bien que l'autorité des Etats d'Allemagne empêche que l'Empereur ne soit absolúment Souverain dans l'Empire, entant qu'il est séparé de ses païs héréditaires; cependant on a remarqué que selon la puissance & le credit que les Empereurs ont eu en leur particulier, les Etats d'Allemagne ont été obligez à proportion de suivre leurs volontez. D'ailleurs on peut aussi reconnoître que le pouvoir des Etats de l'Empire (excepté ce qui est expressément contenu dans la Bulle d'or touchant la dignité Electorale) est plûtot fondé sur la coûtume ancienne & sur la tradition, que sur des privileges & des constitution formelles; jusqu'à ce qu'enfin leur autorité & leur Juridiction aient été clairement & précisément confirmées par la paix de Westphalie. *Que l'Empereur n'est pas Souverain en Allemagne.*

§. 21. Cependant quoique l'Allemagne soit si puissante en elle-même, qu'elle pourroit donner de la terreur à tous ses voisins, si ses forces étoient bien unies ensemble, & qu'elles fussent emploiées bien à propos; on remarque néantmoins que ce grand corps est sujet à de grandes infirmitez, qui l'affoiblissent extrémement. On peut bien conter pour une des principales la forme irréguliere de son Gouverne- *Des defauts, & des manquemens de l'Empire.*

ment, qui n'eſt pas proprement une Monarchie, ni un corps compoſé de pluſieurs alliez; mais qui participe de l'un & de l'autre; puiſque l'Empereur n'a pas une Souveraineté abſoluë ſur l'Allemagne en général, & que chacun des Etats de l'Empire en particulier ne l'a pas non plus ſur ſes propres terre : le premier néantmoins aiant quelque choſe de plus qu'un ſimple Directeur; & les autres étans davantage que des ſujets, ou des Citoiens conſidérables.

Pourquoi les Empereurs abandonnerent le Roiaume d'Arelat.

Ainſi il ſemble que ce furent là les Principales raiſons qui obligerent enfin les Empereurs d'abandonner l'Italie & le Roiaume d'Arelat; puiſque les puiſſans Princes de l'Empire & les Evêques ſeditieux, qui étoient animez par les Papes, leur donnoient tant d'ocupation, que tout ce qu'ils pouvoient faire étoit de ſe maintenir en Allemagne; ſans ſe mettre en peine des païs éloignez. Cependant nous ne liſons point dans les hiſtoires qu'aucun des Empereurs ait entrepris d'opprimer les Princes de l'Empire, & de ſe rendre Maître abſolu de toute l'Alemagne.

Quel eſt l'interêts des Princes & des Etats d'Allemagne.

Ce furent les Eſpagnols, ou comme d'autres prétendent, Nicolas Perenot de Granvelle, qui inſpira prémierement à Charles quint cette ambition ſi préjudiciable à l'Alemagne. Les

Ele-

Electeurs avoient tout autant de raiſon d'exclurre Charles quint, comme François prémier, Roi de France : puiſque le ſens commun nous aprénd qu'une Nation qui a un choix libre, ne doit pas élire pour ſon chef quelqu'un, qui aura un Etat héréditaire fort conſidérable, auquel il prendroit plus d'interêt qu'à un Roiaume Electif. Car il eſt évident, ou qu'il négligera les interets de ſon Etat Electif; ou qu'il les fera ſervir à l'avantage de ſon Roiaume héréditaire; & emploiera les forces de l'un pour rendre l'autre plus puiſſant; ou bien il cherchera les moiens de réduire entierement le Roiaume électif; & de l'annexer en-ſuite à ſon Etat héréditaire.

Comment Charles quint en uſoit à l'égard de l'Allemagne.

L'Allemagne reſſentit tous ces trois inconveniens durant le Régne de Charles quint : car premierement il n'y ſejournoit preſque jamais, & n'y venoit qu'en voiageant : jamais il ne prît le veritable interêt de l'Empire pour la régle de ſes deſſeins; mais bien loin de cela il n'avoit point d'autre vûës que l'agrandiſſement particulier de ſa maiſon : & enfin il tâcha ſous pretexte de Religion d'oprimer la liberté des membres de l'Empire. Au contraire ſi l'Alemagne avoit eu alors un Empereur, qui n'eût rien poſſédé, ou tres peu

hors de l'Empire, les veritables interêts de l'Allemagne lui auroient apris, qu'il ne devoit jamais s'atacher à aucune de ces deux Nations puissantes & belliqueuses, les François & les Espagnols; mais il se seroit rendu l'arbitre entre ces deux puissances, en les laissant toutes deux embarrassées dans des guerres continuelles. Apres quoi il auroit assisté tantôt l'une & tantôt l'autre, selon que la necessité l'auroit requis, afin de tenir toujours la balance égale entr'elles & d'empêcher que l'une ne fît plier l'autre sous le joug de sa domination, ou qu'elle ne remportât quelque avantage considérable qui pût préjudicier aux interêts de l'Alemagne. Car il y a bien de la diférence de se méler dans les diferends de deux partis en qualité d'arbitre, ou de s'atacher necessairement à l'un des deux. Car dans le premier je peux ne m'engager qu'aussi avant que bon me semble, & bien prendre garde qu'il ne m'en arrive aucun mal. Mais dans le second je soufrirois toujours du préjudice, quelque train que prissent les affaires; ou du moins un autre remporteroit le fruit de mes peines.

De la garantie du Cercle de Bourgogne.

Or pour couvrir des suites si préjudiciables à l'Allemagne; Charles quint fit tant aupres des Etats de l'Empire assemblez

ſemblez à la Diéte, qui ſe tint à Ausbourg, en l'an 1548. (dans le temps que les Proteſtans aiant été opprimez, il n'y avoit perſonne qui oſât le contredire) qu'il les perſuada de prendre ſur eux la garantie du Cercle de Bourgogne. Par où l'Alemagne fut contrainte de s'engager dans toutes les guerres, que l'Eſpagne pourroit avoir avec la France, & d'aider ainſi les Eſpagnols de leur biens & de leur ſang pour défendre leurs Païs-bas. J'avouë bien à la verité qu'il ne ſeroit pas avantageux à l'Alemagne que les François vinſent à ſe rendre maîtres des Païs-bas Eſpagnols; mais cependant il n'eſt pas néceſſaire que les Princes d'Alemagne ſe laiſſent ruiner pour cet éfet; puiſqu'il y en a d'autres, plus capables de débourſer, & qui ont encore bien plus d'interêt à la conſervation de ces Provinces, que les Etats de l'Empire.

Maximes de l'Eſpagne.

Ce fut encore en ſuivant les maximes de l'Eſpagne que Charles quint s'opoſa aux progrés de la Religion Evangelique en Alemagne. Car (ſans parler de la fauſſeté palpable de la Religion Romaine) je ne puis pas concevoir par quel motif un Empereur, qui ſe doit propoſer pour but la proſperité de l'Alemagne, voudroit s'opoſer au penchant & à l'inclination de la Nation

toute entiere; au lieu de se servir plûtôt d'une occasion si favorable pour s'afranchir de la Tyrannie des Papes, qui ont foulé aux pieds la Majesté de l'Empire, depuis plusieurs centaines d'années; & pour augmenter ses revenus & ceux de l'Alemagne des biens superflus des Eclesiastiques; ou du moins accorder aux Evêques la liberté de se marier, sans quitter neantmoins leurs Prébendes. Car il est certain, que si l'Empereur avoit voulu donner la main à toutes ces choses, la Réformation auroit produit les mêmes éfets en Alemagne qu'en Suede, en Angleterre & en Danemarq.

Mauvaise conduite de Ferdinand second.

Ces maximes de l'Espagne qui avoient cessé quelque temps aprés la mort de Charles quint furent remises en pratique sous Ferdinand second avec plus de Chaleur qu'auparavant. Ce qui entre une infinité de malheurs, fut cause que les Etats de l'Empire, pour maintenir leur liberté furent obligez de se lier avec des puissances étrangéres. Mais bien que par une semblable conduite ils aient en efet conservé cette liberté; cependant il auroit été beaucoup plus avantageux à l'Allemagne de n'avoir jamais en de semblables Aliez; qui sçavent tres bien profiter de ces divisions.

Si

Dificultez qui empêchent l'union des membres.

Si l'on ſupoſe qu'il y ait encore en Alemagne quelques reſtes du levain d'Eſpagne, on peut bien juger quelle jalouſie & quelles défiances régnent entre les membres de l'Empire, & combien leurs avis ſont opoſez les uns aux autres. Et quoique, ſi l'Empereur & les Princes d'Alemagne agiſſoient tous de concert, on pût trouver des expediens pour obvier à ces malheurs & à pluſieurs autres; neantmoiens il y à quantité de fâcheux inconveniens, & de grandes dificultez entre les membres mêmes, qui pourroient empêcher, ou du moins rendre tres dificile l'execution des deſſeins, qui ſeroient utiles au bien public.

De la diference des Religions, qu'on profeſſe Alemagne.

La premiere qui ſe rencontre d'abord eſt la divertité de Religion qui ſe trouve entre les Catholiques & les Proteſtans; laquelle conſiſte non ſeulement dans les opinions diférentes qu'on à ſur des articles de Foi, mais auſſi dans des Interêts mondains; puiſque les Catholiques voudroieut bien rentrer dans les biens, dont on les a dépoſſedez; au lieu que les Proteſtans les veulent retenir dans l'état où ils ſont. C'eſt ce qui a fait que quelquefois les Catholiques Romains ont eu plûtot en vûë l'interêt & la paſſion du Clergé, que la liberté commune. Juſques là même

qu'il

qu'il eſt fort à craindre que ſi l'Alemagne venoit à être vigoureuſement attaquée par quelque puiſſant ennemi, les Catholiques ne s'opoſeroient pas fort au joug, qu'on leur voudroit impoſer; & qu'ils ſe laiſſeroient volontiers crever un oeil, afin que les Proteſtans perdiſſent tous les deux.

Diverſité de ſentimens entre les Proteſtans mêmes.

D'ailleurs les proteſtans mêmes qui ont des opinions diférentes ſur quelques articles de foi, ſont partagez entr'eux. De ſorte que les Predicateurs s'étans fort échaufez ſur les points controverſez, ont pouſſé les choſes ſi loin, que les deux partis ſe ſont vûs à deux doigts de leur ruiné.

Que le grand nombre des Etats de l'Empire eſt préjudiciable à l'Alemagne.

Le grand nombre des membres, dont l'Empire eſt compoſé, eſt auſſi un grand obſtacle à leur bonheur. Car il eſt bien dificile qu'entre tant de perſonnes, il ne s'en trouve quelqu'une, qui par ignorance, ou par opiniatreté ne s'écarte de l'interêt commun, ou qui étant ſeduit par d'autres, ne s'engage dans quelque mauvaiſe entrepriſe. Car ce ſeroit en efet comme une eſpece de miracle, ſi l'on pouvoit réünir tant de têtes diférentes dans les mêmes ſentimens.

De l'inégalité des membres.

Outre cela les membres de l'Empire ſont fort inégaux entr'eux. De ſorte que quelques uns des plus puiſſans tachent

chent à dominer en Souverains, & voulans tout régler selon leurs interêts particuliers, travaillent bien plus à leur agrandissement, qu'à la liberté commune ; & ne font aucune dificulté de ruiner entierement les autres Etats d'Alemagne, qui leur sont inferieurs. Au lieu que ces derniers ne trouvans point de seureté dans les loix, songent bien plus à leur propre conservation, qu'à l'avantage du Public ; & s'imaginent enfin qu'il leur est indiférent par qui ils soient oprimez.

Je ne parlerai point ici de la jalousie, qui régne entre les trois Coléges de l'Empire, ni des démélez particuliers qu'il y a entre la plû-part des membres. Mais je souhaiterois bien pouvoir trouver aussi facilement un remede, qui pût être mis en pratique pour la guerison de tous ces maux, comme j'en pourrois faire le dénombrement, & en démontrer les funestes éfets. *De leur jalousie.*

§. 22. Entre les Etats voisins de l'Empire, nous considérerons prémierement la Turquie, qui confine à la Stirie, à la Croatie & à la Hongrie: & bien que ces deux dernieres contrées n'apartiennent pas proprement à l'Alemagne, neantmoins comme elles sont sous la domination de la maison d'Autriche, & qu'elles servent de rampart *Des Etats voisins de l'Alemagne.*

à l'Al-

à l'Allemagne, l'Empire eſt fort intereſſé à leur conſervation.

Ce que l'Empire doit aprehender de la part des Turcs.

Bien que le Turc tire beaucoup plus de revenus de ſon vaſte Empire, & qu'il puiſſe facilement mettre en campagne des armées plus nombreuſes que l'Allemagne, cependant il ne doit pas être fort redoutable à l'Empire. Car premierement le Grand Seigneur ne peut porter la guerre en Hongrie qu'avec beaucoup de frais & de dificultez; à cauſe que ſes troupes, qu'il fait venir de l'Aſie, & toutes les munitions neceſſaires ne peuvent y être tranſportées qu'avec de grandes incommoditez. D'ailleurs les Turcs n'y peuvent pas faire ſubſiſter leurs armées pendant l'hiver; tant pour le Froid, auquel ils ne ſont pas endurcis, qu'à cauſe de la miſere & de la pauvreté des Provinces voiſines. Et le Turc même doit être dans une aprehenſion continuelle, lorſqu'il emploie la plus grande partie de ſes troupes en Hongrie; de peur que du côté de l'Orient, les Perſans ne faſſent quelque invaſion, ou que les Baſſes ne viennent à ſe ſoûlever. A quoi on peut ajoûter qu'un Armée Imperiale en bon ordre & bien entretenuë ne s'allarmeroit gueres de l'approche d'une Armée Ottomane, & que ſi les Alemans vouloient agir de concert, il feroient bien-

tôt

tôt perdre au Turc l'envie de les venir attaquer.

L'Italie ne peut pas entrer en comparaison avec l'Alemagne, ni en puissance, ni en nombre d'hommes; outre qu'elle est divisée en plusieurs Etats diférens : de sorte que les Italiens n'ont ni le pouvoir, ni la volonté d'attaquer les Etrangers; & bien moins encore un si puissant Empire, qui est maître de tous les passages de l'Italie, & qui pourroit encore bien un jour faire revivre les prétensions qu'il a sur cette contrée. *De l'Italie.*

Les Suisses sont de bons voisins pour l'Alemagne; car ils ne cherchent point à y faire d'invasions: outre qu'ils n'ont pas des forces sufisantes pour cela, & qu'ils sont tres mal pourvûs de Cavalerie. *Des Suisses.*

La puissance de la Pologne n'est pas non plus comparable à celle de l'Alemagne. Car quand mêmes les Polonois pourroient mettre en campagne grand nombre de cavalerie, ils ne pourroient pas neantmoins remporter aucun avantage sur la Cavalerie Allemande, qui est meilleure que la leur. Outre que leurs Fantassins n'entrent pas en comparaison avec l'Infanterie Alemande, & qu'ils ne sont pas fort propres pour assieger des places. D'ailleurs *De la Pologne.*

leurs si les Polonois s'avisoient de se lier avec une puissance étrangére, & de faire diversion par derriere ; les Alemans pourroient aisément leur rendre la pareille, puisque leurs frontieres sont ouvertes, & qu'ils n'y ont gueres de places fortes, capables d'arrêter un puissant ennemi : au lieu que les Polonois trouveroient en Alemagne une forte résistance. A quoi on peut ajoûter qu'en une telle occasion on leur pourroit susciter des afaires du côté de la Russie : bien que néantmoins ces sortes de Nations ne se portent pas facilement à des guerres offensives. Au reste l'Allemagne a grand interêt de veiller à la conservation de la Pologne, & de ne pas soufrir qu'elle devienne la proie du Turc, ni de quelque autre puissance. Car ces deux Etats étans bien unis ensemble, & agissans de concert, se pourroient rendre mutuellement des services considérables, & attaquer les Ottomans avec beaucoup d'avantage.

Du Danemarq. L'Allemagne n'a rien à craindre de la part du Danemarq: particulierement à cause que les troupes les plus considérables que ce Roi ait par terre sont tirées de l'Allemagne ; & qu'ainsi on pourroit dissiper ses armées en rapellant seulement les Alemans, qui sont à son

ſon ſervice ; en cas qu'il voulût entreprendre quelque choſe contre l'Empire. Il n'y a pas non plus d'aparance que l'Allemagne & particulierement les Cercles de la haute & de la baſſe Saxe, s'oublient juſques à ce point, que de ſoufrir que les Danois ſe rendent maîtres de Hambourg & de Lubeck.

De l'Angleterre.

L'Angleterre ne peut point faire d'autre mal en Alemagne, ſi ce n'eſt qu'elle peut troubler la navigation de ceux de Hambourg. Mais il ſemble qu'il eſt bien plus avantageux aux Anglois de continuër paiſiblement leur commerce avec eux. D'ailleurs l'Allemagne peut rendre par terre des ſervices à l'Angleterre contre la Hollande, quant les deux nations ſont en guerre, & qu'elles ſe batent ſur mer.

De la Hollande.

Les Hollandois n'ont pas le pouvoir, ni la volonté de faire la guerre à l'Empire. Car ſi on rapelloit les Alemans qui ſont à leur ſervice, le reſte de leurs milices ſeroit peu conſidérable. D'ailleurs la Hollande ne peut plus trouver d'avantage à faire des conquêtes par terre. Mais au contraire il eſt de l'interêt de cette République de ſe conſerver l'amitié des Alemans, afin d'en pouvoir

voir tirer du ſecours, en cas qu'elle fût engagée dans des guerres avec ſes voiſins.

De l'Eſpagne. L'Alemagne n'a rien à craindre non plus du côté de l'Eſpagne, lorſque le chef & les membres de l'Empire ſont dans une parfaite union. Il eſt bien vrai néantmoins que ſi les Eſpagnols ſe liguoient avec l'Empereur contre les Etats d'Allemagne, ils pourroient bien faire quelque entrepriſe par le moien de leur argent. Mais au reſte dans une telle occaſion il s'en trouveroit indubitablement, qui s'opoſeroient à l'Eſpagne.

De la Suede. La Suede en elle-même n'a pas des forces ſuffiſantes pour ſe rendre aucunement redoutable à tout le corps de l'Alemagne. D'ailleurs les Suedois ne cherchent point à faire de nouvelles conquêtes dans l'Empire; parcequ'elles leur ſeroient à charge, & qu'elles ne ſerviroient qu'à diviſer les forces de leur Etat. Mais d'ailleurs il eſt fort important à la Suede que les affaires de la Religion & du Gouvernement demeurent ſur le même pied, où elles ont été miſes par la paix de Weſtphalie; & que l'Alemagne toute entiere ne ſoit pas réduite ſous la puiſſance d'un ſeul.

La

La France s'eſt renduë ſi puiſſante depuis quelque temps, qu'elle peut donner plus d'ocupation à l'Empire qu'aucun de ſes autres voiſins. La bonne forme de Gouvernement de cet Etat lui donne de grands avantages au deſſus de l'Alemagne : à cauſe que le Roi y peut diſpoſer à ſa fantaiſie de tant de braves gens & qu'étant maître des finances, il les peut emploier comme bon lui ſemble. Cependant les forces de l'Alemagne ſont telles, que ſi elles étoient unies enſemble, la France ne lui ſeroit pas fort redoutable. Car il eſt conſtant que l'Empire peut mettre ſur pied des armées plus nombreuſes que la France, & remplir plus long temps les places des ſoldats qu'on perd pendant la guerre. Outre que (le reſte étant égal) l'Infanterie Allemande ne doit gueres ceder à celle de France. A quoi on peut ajoûter que l'Allemagne pourroit bien trouver les moiens d'entretenir des armées ſufiſantes pour oppoſer aux François. Mais au reſte en cas que ceux-ci vouluſſent faire quelque invaſion en Alemagne, il n'y a pas d'aparence que tout le reſte de l'Europe demeurât enſevelie dans l'aſſoupiſſement: *De la France.*

ment : & ſi l'Empire ſe trouvant diviſé, un des partis ſe joignoit à la France, ou bien que l'autre demeurât ſans rien faire, grand mêmes les François envahiroient les parties les plus voiſines de l'Alemagne, cela n'empêcheroit pas que les ſuites ne leur en fuſſent funeſtes.



CHA-

CHAPITRE IX.

Du

DANEMARQ.

§. 1. LE Danemarq est un des plus anciens Roiaumes de l'Europe ; puisqu'il a eu des Rois long-temps avant la naissance de Christ. Cependant il ne nous est point resté d'Histoire exacte, qui nous aprenne bien précisément son origine, & la durée du régne de ses premiers Rois ; ou qui nous décrive leur vie & leurs exploits. C'est pourquoi sans nous arréter ici à faire un dénombrement, ou une liste de simples noms, nous parlerons seulement des choses dont nous avons le plus de certitude.

Que le Danemarq est un Roiaume tres ancien.

Entre les anciens Rois de Danemarq le plus fameux fut Frothon troisiéme, qui vivoit au temps de la naissance de Christ. Ce puissant Monarque dominoit en même temps sur les Roiaumes de Danemarq, de Suede, de Norvege, d'Angleterre, d'Irlande & sur d'autres païs voisins : De sorte que son Empire confinoit à la Russie du côté de l Orient, & s'étendoit jusqu'au Rhin, du côté de l'Occident. On dit

Frothon troisiéme, Roi de Danemarq.

encore que ce fut lui, qui domta les Vandales, qui ocupoient les Païs qu'on apelle aujourd'hui Pomeranie & Mekelbourg, & qui prît le premier le titre de Roi des Vandales. Et l'on nous raporte que Gotric donna de puissans secours à Wittikind, Roi de Saxe contre l'Empereur Charles Magne.

Eric prémier. Eric premier, qui régnoit en l'an 846. apres la naissance de Christ, passe pour avoir été le prémier Roi Chrétien des Danois; (d'autres prétendent que ce fut son frere Harald, qui gouvernoit en sa place) sous le Régne duquel Ansgare Evêque de Bréme annonça la doctrine de l'Evangile dans ce Roiaume. Le Roi Gormon second aiant voulu depuis l'opprimer, l'Empereur Henri l'Oiseleur le vint attaquer, & le contraignit d'acorder de libre exercice de la Religion Chrétienne.

Harald sixieme. Son fils Harald sixieme eut la guerre avec l'Empereur Otton; qui donna le nom *d'Ottenzée* à la mer qui est entre *Jutland* & *Schoonen* : à cause qu'il y jetta sa lance, pour marquer le *non plus ultra* de son expédition.

Suen Otton. Son fils Suen Otton lui succeda en l'an 980. Apres que celui-ci eut été pris par les *Julins*, les femmes païerent sa rançon de leurs ornemens d'Or & d'argent. Aussi en reconnoissance d'un tel bien-

bienfait il donna le droit aux filles (qui auparavant ne tiroient que tres peu d'argent pour leur part de la ſucceſſion) d'hériter également avec les mâles. Ce Roi ſubjugua une grande partie de l'Angleterre.

Canut ſecond, ſurnommé le Grand, fils de Suenon étoit en même temps Roi de Danemarq, de Norvege & d'Angleterre; aiant réduit ce dernier Roiaume avec beaucoup de peine & apres de fâcheuſes guerres. Mais au reſte l'Angleterre ne demeura pas longtemps annéxée au Roiaume de Danemarq. Car apres la mort de Canut, il n'y eut que Harald & Hardiknut qui régnaſſent en Angleterre; parceque apres eux les Danois en furent entierement chaſſez. En ſuite *Magnus*, fils de S. Olaus Roi de Norvege ſe rendit maître du Danemarq; qui apres ſa mort revint à Suenon ſecond. Mais celui-ci fut néantmoins obligé de ſe batre pour ce ſujet avec Harald Hardroode. Le Roi Canut mourut en l'an 1074. *Canut ſecond.*

Canut ſecond eut pour ſuéceſſeurs ſes fils, Harald (qui ne régna que deux ans) & Canut quatrieme. Ce fut ce dernier qui augmenta le pouvoir & l'autorité des Evêques en Danemarq, & qui donna au Clergé la dîme *Harald ſeptieme & Canut quatriéme.*

ſur tout le païs. Mais les *Jutlandois* s'étans mutinez pour ce ſujet, le maſſacrerent à *Ottenſée*, en l'an 1087. Les Ecleſiaſtiques en reconnoiſſance de ſes liberalitez, le mîrent au nombre des Saints, & ſa mémoire fut célébrée à plein verre par ceux qu'on nomme *Cnutſgylden*.

Olaus quatriéme. Son frere Olaus quatriéme, qui mourut en l'an 1095. lui ſucceda. Et celui ci fut ſuivi par ſon autre frere, Eric ſecond, qui prît *Julin*, qui étoit alors une forte & puiſſante ville en Pomeranie. Mais il mourut en l'Iſle de Chypre en allant en pélerinage à Jeruſalem, en l'an 1105.

Waldemar prémier. §. 2. Depuis ce temps là il arriva de grands troubles dans le Roiaume; particulierement lorſque *Suenon* troiſiéme, *Waldemar* premier, & *Canut* cinquieme diſputoient entr'eux à qui auroit la Couronne. Cependant ils s'acommodérent à la fin, & partagerent le Roiaume en trois. Mais peu de temps aprés *Canut* fut aſſaſſiné par les menées de *Suenon*; & ce dernier perdit la vie dans une bataille contre *Waldemar*. De ſorte que celui-ci ſe rendit ſeul maître de tout le Roiaume en l'an 1157. Enſuite *Waldemar* reduiſit les *Rugains* & les *Vandales*, qui juſques alors avoient fait de grands ravages en Danemarq,

& ſac-

& ſaccagea la Ville de *Julin.* On dit que ce fut lui qui en l'an 1164. jetta les prémiers fondemens de la Ville de *Dantzick.* Et ce fut auſſi ſous ſon régne que Abſalon, Evêque de Roskill, commença à bâtir la Ville de *Coppenhagen. Waldemar* mourut en l'an 1182.

Canut ſixieme. Waldemar eut pour ſucceſſeur ſon fils Canut ſixieme, qui apres pluſieurs guerres, qu'il eut avec les Vandales contraignit enfin leurs Princes de lui faire hommage. Outre cela il prît encore le titre de Roi des *Vandales* & des *Slaves* : & en l'an 1200. il ôta à Adolphe, Comte de *Holſace*, *Hambourg* avec pluſieurs autres places. Mais vingt ſept ans apres, cette Ville ſecoüa le joug des Danois. En-ſuite il ſe rendit maître de *l'Eſthonie* & de ſa *Livonie*, & y planta le prémier la Foi Chretienne. Ce Roi mourut en l'an 1202.

Waldemar ſecond. Apres ſa mort Waldemar ſecond, qui étoit monté ſur le throne, fut au commencement tres heureux & tres puiſſant. Car outre le Danemarq il avoit encore ſous ſa domination l'Eſthonie, la Livonie, la Curlande, la Pruſſe, la Pomeranie, l'Iſle de Rugen, le Mekelbourg, la Holſace, la Stormarie, la Ditmarſe, & la Wagrie avec les Villes de Lubeck & de Lauvembourg, Mais neantmoins il perdit

une bonne partie de ces païs là par l'occasion qui s'en-fuit. Lorsque le Comte de Schuverin entreprît le voiage de la Terre Sainte, il confia sa femme & son païs à Waldemar pendant son absence. Mais le Roi aiant commis adultére avec la Comtesse, & le Comte apres son retour aiants resolu de se venger d'un outrage si sanglant, il prît le Roi prisonnier par un stratageme & le retint trois ans en prison; jusqu'à ce qu'enfin il l'obligea de lui païer quarante cinq mille marcs d'argent fin, pour sa rançon. Là dessus la Pomeranie, le Mekelbourg, Lubeck & Dantzik se révolterent contre Waldemar. Adolphe, Comte de Schauvembourg se rendit maître de la Holsace, & de la Stormarie: & enfin les Chevaliers de là Croisade s'emparerent de l'Esthonie & de la Livonie. Depuis cetemps là comme Waldemar tachoit de reconquerir les païs qu'on avoit pris sur lui, il fut défait dans une bataille pres de Bornhou, par le Comte de Schauvembourg en l'an 1227. quoique neantmoins il reprît encore en-suite l'Esthonie & la Ville de Revel. Waldemar second mourut en l'an 1241.

Eric cinquiéme.

§ 3. Waldemar eut pour successeur son fils Eric cinquieme; quoiqu'il eût donné quelques parties du Roiaume à

ses

ses autres fils ; à sçavoir le Duché de Slesuik à Abel, la Blekingie à Canut, & les Isles de Laland & de Falster à Christofle. Mais ils voulurent posseder ces terres en Souverains, au lieu que leur frere Eric vouloit qu'ils lui en fissent hommage. Ce qui excita de grands troubles dans le Roiaume, qui ne furent étoufez que par la mort d'Eric, que son frere Abel assassina misérablement en l'an 1250.

C'est ainsi qu'Abel parvint à la Couronne. Mais ils n'avoit pas encore régné deux ans, lorsque les Frisons & les Ditmarsses le defîrent entierement en l'an 1252. *Abel.*

Abel eut pour successeur Christofle prémier. L'Evêque de Lunden lui donna beaucoup d'afaires fâcheuses ; jusques à ce qu'enfin il le prît prisonnier. Là dessus les autres Evêques l'excommunierent avec tout son Roiaume. De sorte que ce pauvre Roi fut à la fin (comme on prétend) empoisonné d'une Hostie, en l'an 1286. *Christofle prémier.*

Apres la mort de Christofle son fils Eric sixiéme succeda au Roiaume. Ce Roi eut aussi beaucoup de démélez avec les Evêques. Il fut pris prisonnier dans une bataille par Eric, Duc de Holsace ; & la Suede & la Norvege lui donnerent beaucoup d'occupation. *Eric sixiéme.*

A la fin il fut maſſacré par quelques Seigneurs de ſon Roiaume, en l'an 1286.

Eric ſeptieme. Apres ſa mort il laiſſa le Roiaume à ſon fils Edoüard ſeptiéme. Durant les prémieres années de ſon Régne le Roi de Norvege lüi ſuſcita beaucoup d'affaires; à cauſe qu'il donnoit retraite aux Aſſaſſins de ſon pere. Il eut encore des diférends avec ſes autres voiſins. Ce Roi mourut en l'an 1319.

Chriſtofle ſecond. Eric ſeptiéme fut ſuivi de ſon frere Chriſtofle ſecond; qui fit couronner ſon fils Eric conjointement avec lui. Ce Roi fut chaſſé de ſon Roiaume par ſes ſujets, qui s'étoient ſoûlevez à cauſe des grandes impoſitions, dont il les avoit chargez. En ſuite Waldemar, Duc de Sleſuick fut élu en ſa place: maïs les Danois aiant été bien-tôt las de celui-ci, rapellérent leur Roi Chriſtofle, qui livra une bataille à Waldemar, dans laquelle ſon fils Eric aiant été bleſſé à mort, mourut peu de temps apres en l'an 1332. Sous le Régne de ce Roi le païs de Schoonen ſe donna à *Magnus*, Roi de Suede, à cauſe de l'oppreſſion que les habitans ſoufroient de la part de ceux d'Holſace, ſous la domination deſquels ils gémiſſoient alors. De ſorte qu'en ſuite Jean Comte de Holſace voiant qu'il ne pou-

pouvoit plus retenir ce païs là, vendit le droit qu'il y avoit pour soixante & dix mille marcs d'argent. Outre cela le Roiaume de Danemarq étoit tellement divisé, qu'il n'y restoit plus au Roi que tres peu de places. Christofle second mourut en l'an 1333.

Interrégne. La mort de ce Roi fut suivie d'un Interrégne de sept ans; pendant lesquels les Holsatiens dominerent presque sur tout le Danemarq; jusques à ce qu'enfin les Danois s'étans révoltez, tâcherent de les chasser; & apellérent Waldemar, fils de Christofle second, qui étoit élevé à la Cour de l'Empereur Loüis de Baviere.

Waldemar troisiéme. § 4. Waldemar troisiéme releva les affaires abatuës du Danemarq, & chassa peu à peu les Holsatiens. Mais en l'an 1346. il vendit l'Esthonie & Revel aux Croisez pour dix huit mille marcs d'argent, qu'il dépensa pour la plû-part dans son voiage de la Terre Sainte. D'un autre côté il fît tant auprés de Magnus Smeek, Roi de Suede, que celui ci lui rendit la Province de *Schoonen* en l'an 1360. Et en l'an 1366. il fît un traité avec Albert Roi de Suede, par lequel ce dernier lui céda l'Isle de Gotland avec quantité d'autres païs apartenans aux Suedois. Ce Roi eut de grands démélez avec les villes

Anſeatiques. Apres quoi il mourut en l'an 1375.

Olaus ſixiéme. Waldemar eut pour ſucceſſeur Olaus ſixiéme, fils de ſa fille, laquelle avoit été mariée à Hacquin Roi de Norvege. Sa mere eut l'adminiſtration du Roiaume pendant ſa minorité. Apres la mort de ſon pere, il fut auſſi Roi de Norvege. Outre cela il ſe déclara héritier du Roiaume de Suede, à cauſe que ſon pere avoit été fils du Roi Magnus Smeek : mais il mourut fort jeune en l'an 1387.

Marguerite. Les Danois & les Norvegiens élurent pour Reine ſa mere Margueritte, qui s'aſſocia au Gouvernement du Roiaume *Eric Pomeran*, fils de la fille de ſa ſoeur, qui entra bien-tôt en guerre avec Albert Roi de Suede. Mais les Suedois qui étoient mécontens de ce Roi, reconnurent Margueritte pour leur Reine. Et lorſque le Roi Albert voulut décider l'afaire par une bataille, ſon armée fut entierement défaite, & lui-même fait priſonnier avec ſon fils. Apres ſix ans de priſon la Reine Margueritte le relâcha, à condition qu'il lui païeroit ſoixante mille marcs d'argent, ou bien qu'il quitteroit les prétentions, qu'il avoit ſur le Roiaume de Suede. Mais il accepta la derniere de ces conditions. Aprés quoi

quoi Margueritte fit couronner *Eric Pomeran*, Roi de Suede.

L'année suivante les Etats des trois Roiaumes du Nord assemblez à Calmar, ils élurent Eric Pomeran pour leur Roi; en faisant un accord ensemble, qui portoit qu'à l'avenir les trois Roiaumes du Nord n'auroient qu'un même Souverain. Margueritte, qui fut une bonne Reine pour les Danois, mourut en l'an 1412.

Un seul est élu Roi des trois Roiaumes du Nord.

Apres sa mort le Roi Eric gouverna seul ces trois Roiaumes. Il eut de grands démélez avec les Comtes d'Holsace, au sujet du Duché de Slesuick. Mais les Villes Anséatiques prîrent le parti de ce dernier, avec lequel le Roi Eric s'accommoda depuis. En l'an 1438. Il donna aux Ducs de Poméranie, ses cousins l'Isle de Rugen, qui avoit été long-temps sous la Domination des Danois. Cependant les Suedois furent fort mal satisfaits du Roi Eric; parcequ'il ne vouloit aucunement se régler selon le serment, qu'il avoit fait à son avenement à cette couronne, & qu'il les opprimoit fort par les Officiers étrangers qu'il envoiot en leur païs: de sorte qu'ils se virent contraints, de travailler au rétablissement de leur liberté. D'un autre côté les Danois se détachérent de son obeïssance; à cause

Eric Pomeran.

qu'il séjournoit trop long-temps en Gotland ; & qu'il ne se mettoit gueres en peine du Gouvernement de ce Roiaume. Outre que pendant sa vie il voulut élever sur le trône son cousin Bogislaus, Duc de Pomeranie : ce qui choquoit les priviléges & l'élection libre de cette Nation. Enfin tous ces motifs portérent les Danois à élire en sa place Christofle Duc de Baviere, fils de la soeur d'Eric, par où se voiant dépouillé de tous ses Roiaumes, il se retira en Pomeranie en l'an 1439. où il passa toute sa vie, en homme retiré.

Christofle de Baviere. Christofle de Baviere ne régna que jusques à l an 1448. & les Danois furent assez satisfaits de son Gouvernement.

Chrétien premier. §. 5. Apres sa mort les Danois offrirent la Couronne à Adolphe, Duc de Slesuick, & Comte d'Holsace, qui la refusa ; en s'excusant sur son grand âge & sur son peu de vigueur. Mais d'un autre côté il leur recommanda Chrétien, Comte d'Oldenbourg, fils de sa soeur, qui fut élu Roi par les Danois & par les Norvegiens : De sorte que ces deux Roiaumes sont demeurez dans cette maison jusques à maintenant. Peu de temps aprés son avenement à la couronne, il eut la guerre avec les Suedois, (qui avoient élu Charles Knut-

Knutſon pour leur Roi) au ſujet de l'Iſle de Gotland, d'où ils vouloient chaſſer le Roi Eric qui avoit été dépoſé. Mais le Roi Chrétien étant venu à ſon ſecours ſe rendit maître de cette Iſle.

D'ailleurs quelques Seigneurs Suedois, mécontens de Charles Knutſon, ſuivirent le parti du Roi de Danemarq: ce qui alluma une ſanglante guerre entre les deux Roiaumes. Pendant le cours de cette guerre l'Evêque d'Upſal aiant atttaqué Charles avec beaucoup de ſuccés, le contraignit en-ſuite de ſe ſauver en Pruſſe. Apres quoi Chrétien fut couronné Roi de Suede, en l'an 1458. Mais les Suedois étans tres mal ſatifaits de ſon Gouvernement rapellerent Charles Knutſon dans le Roiaume en l'an 1463. ce qui cauſa de nouvelles guerres entre les deux Couronnes.

Il devient Roi de Suede.

D'où il eſt en-ſuite chaſſé.

Et quoique Charles Knutſon vint à mourir en l'an 1470. & que Chrétien revint en Suede avec une armée fort nombreuſe, il ne put neantmoins reconquerir ce Roiaume, & ſes troupes furent miſes en déroute prés de Stokolm, en l'an 1471. L'Empereur Frederic troiſiéme lui donna la Ditsmarſſen en fief, & érigea la Comté d'Holſace en Duché. Chrétien aiant Marié ſa fille Margueritte à Jaques troiſiéme,

Déroute des Danois.

Roi d'Ecoſſe, lui donna pour dot les Iſles Orcades & celle de Hetland, qui juſques alors avoient apartenu à la couronne de Norvége. Ce Roi mourut en l'an 1481.

Jean. Le Roi Chrétien étant mort, les Danois élurent en ſa place ſon fils Jean, qui partagea le Duché d'Holſace avec ſon frere Frederic. Apres que ce Roi eut régné paiſiblement pluſieurs années, il attaqua vigoureuſement la Suede : & apres avoir défait Dalekarls, il contraignit *Steen Sture*, Gouverneur de Stokolm, de rendre la place. En-ſuite dequoi il fut couronné Roi de Suede en l'an 1497. Mais aiant voulu dépuis conquerir la Province de Ditmarſſen, il fut batu honteuſement par les habitans. Apres quoi *Steen Sture* le chaſſa du Roiaume de Suede. D'ailleurs ce Gouverneur, & ſon ſucceſſeur Suanto Sture, avec ceux de Lubek, qui tenoient le parti de Suede, lui donnerent depuis beaucoup d'occupation. Mais enfin tous leurs diferends aiant été terminez à l'amiable il mourut un peu apres en l'an 1513.

Chrétien ſecond. § 6. Le Roi Jean eut pour ſucceſſeur ſon fils Chrétien ſecond, qui ſe rendit fort odieux aux Danois, en partie à cauſe d'une chétive fille des Païs-bas, nommée Duvecke (ou la Pigeonne) ; dont

dont il faisoit sa Concubine ; se laissant entierement gouverner par sa mere Sigbrite, qui étoit une femme tres rusée. Et en partie aussi parcequ'il avoit fait mourir injustement (comme on croit) Torber Oxe, Gouverneur de la Citadelle de Copenhague.

Cependant il survint de grandes brouilleries en Suede, entre le Gouverneur *Steen Sture* le Jeune, & *Gustave Trolle*, Archevêque d'Upsal. Sture saccagea le château de Stecka apartenant à l'Archevêque : mais le Roi Chrétien étant venu au secours de ce dernier l'Emmena en Danemarq ; où l'on forgea une grande entreprise contre la Suede. D'abord on sceut obtenir du Pape un Decret, par lequel il condamnoit les Suedois à des peines tres rigoureuses ; à cause des violences, qu'ils avoient exercées contre Gustave Trolle. De sorte que pour mettre ce decret à éxécution, le Roi Chrétien envoia des troupes en Suede, contre lesquelles Steen Sture s'étant avancé perdit la vie dans une bataille. Apres sa mort toute la Suede étant en combustion, Chrétien y alla lui-même, & contraignit Christine, veuve du Gouverneur Sture de lui livrer la ville de Stokolm. Ainsi il devint Roi de Suede, apres qu'il eut pro-

Troubles en Suede.

promis une amniſtie générale de tout ce qui s'étoit paſſé.

Ses violences. Mais en ſuite comme les Suedois étoient dans une entiere ſécurité, il fit ſaiſir les principaux d'entr'eux en l'an 1520. & les fit executer à mort par la main du Bourreau, ſous pretexte des violences, qu'ils avoient commiſes contre l'Archevêque : & exerça dans le païs les plus horribles cruautez. Mais Guſtave Erikſon, qui avoit été emmené en Danemark, s'étant ſauvé de ſa priſon, & étant revenu en Suede, apres avoir amaſſé des troupes dans la Dalekarlie, chaſſa entierement les Danois de la Suede. De ſorte que depuis ce temps là ce Roiaume a toujours conſervé ſa liberté toute entiere, & l'a vigoureuſement défenduë contre les Danois.

Il eſt chaſſé de ſon Roiaume. Cependant le Roi Chrétien s'attira de plus en plus la haine des Danois ; de ſorte que les Jutlandois s'étans révoltez contre lui en l'an 1523. il en fut ſi éfraié, qu'il s'enfuit dans les Païs bas avec ſa femme & ſes enfans. Apres quoi les Danois élurent en ſa place Frederic, Duc de Holſace, qui étoit frere de ſon pere. Chrétien eſpera bien enſuite ſe rétablir dans le Roiaume par le moien d'une armée, qu'il amenoit par terre, mais elle ſe diſſipa ſans faire aucuns progrés. Outre que ſon beaufrere,

Char-

Charles quint, qui étoit alors embarrassé dans les guerres de France, n'eut pas le moien de lui donner de puissans secours. A la fin il arriva lui-même en Norvege avec une Flote & se rendit à Knut Gildenstern, qui lui promît seureté. Mais le Roi Frederic n'aiant aucun égard à la parole qu'on lui avoit donnée, le fît prendre & transporter à Sunderbourg en l'an 1532. En-suite aiant cédé le droit, qu'il pouvoit avoir au Roiaume, en l'an 1546. il fut mené à Callenbourg, où il mourut en l'an 1559.

§. 7. Frederic prémier fît alliance avec Gustave, Roi de Suede, & avec les Villes Anseatiques contre le Roi Chrétien, qui avoit été chassé; & prît à composition Coppenhague & Malmuyen, qui tenoient encore pour lui. En-suite il fît de grandes liberalitez à la Noblesse du païs, & mourut en l'an 1533. un an apres qu'il eut pris le Roi Chrétien prisonnier. *Frederic prémier.*

Frederic eut pour successeur son fils, Chrétien troisiéme, qui trouva de grandes opositions au commencement de son Régne; à cause que Christofle, Comte d'Oldenbourg, & la ville de Lubeck, vouloient rétablir Chrétien second dans son Roiaume. Mais bien qu'il y eût déja plusieurs Provinces, qui se fussent *Chrétien troisiéme.*

fuſſent renduës, il ſurmonta neantmoins tous ces obſtacles, par le ſecours de Guſtave, Roi de Suede, & ſe rendit maître de Coppenhague en l'an 1536. & parceque les Evêques lui avoient été fort contraires, ils furent exclus de l'accommodement général, & dépoſez de leurs charges dans cette même année : & la Religion Evangelique fut introduite dans les deux Roiaumes de Norvége & de Danemarq. Depuis ce temps la Chrétien troiſiéme régna paiſiblement, & mourut en l'an 1558.

Frideric ſecond. §. 8. Son fils & ſon ſucceſſeur Frederic ſecond apres avoir ſubjugué la Province de Ditmarſſen en l'an 1560. commença la guerre contre Eric Roi de Suede. Cette guerre aiant continué l'eſpace de neuf ans, avec grande perte de part & d'autre, fut enfin terminée à Stetin en l'an 1560. [1570.] par la mediation de l'Empereur & des Rois de France & de Pologne. Depuis ce temps là il gouverna le Danemarq fort paiſiblement, & mourut en l'an 1588.

Chrétien quatriéme. Son fils Chrétien quatriéme régna auſſi aſſez tranquillement ; juſques à ce qu'en l'an 1611. aiant attaqué Charles neuviéme, il prît Calmar & Elfsbourg. Mais en l'an 1613. il fît la paix avec

avec son fils, Gustave Adolphe, & lui rendit les places, qu'il avoit prises, moiennant une bonne somme d'argent. En-suite il s'engagea dans les troubles de l'Allemagne, & se fit élire Général du Cercle de la Basse Saxe; par où étant embarassé dans la guerre contre l'Empereur, il n'eut que du desavantage, particulierement dans la fameuse déroute de *Konings-Luttern*. Ensuite il fut obliglé de sortir de l'Alemagne: & les Imperiaux vinrent mêmes dans le Duché de Holsace & dans l'Isle de Jutland. Cependant en l'an 1629. on lui restitua tout par la paix de Lubeck; horsmis les païs, qu'il avoit en Alemagne, dont il espéroit pourvoir son fils.

En-suite quand ce Roi vît que la Suede étoit engagée dans la guerre d'Alemagne, il se porta pour Mediateur entre l'Empereur & cette Couronne, dans l'espérance qu'il avoit de recouvrer par là ce qu'il avoit perdu, & d'empêcher que les Suedois ne mîssent le pied en Alemagne. En effet il tacha par tous moiens d'arrêter le cours de leurs armes victorieuses, & de s'opposer aux progrés de leur commerce; jusques à ce qu'enfin faisant arrêter & confisquer les marchandises & les vaisseaux de Suede, qui

Il choque la Suede en plusieurs manieres.

qui paſſoient par le Sond, il porta les choſes ſi loin; que les Suedois réſolurent de repouſſer ſes violences & ſes pirateries.

Paix entre la Suede & le Danemarq.

Enfin apres avoir aſſez fait connoître aux Danois, qu'ils étoient las de leur conduite, ils firent une invaſion dans la Holſace, dans le païs de Jutland, & en-ſuite dans la Schonie, en l'an 1643. Durant le cours de cette guerre, le Danemarq ſoufrit de grandes pertes, tant par mer, que par terre. Mais neantmoins le Roi par ſon courage & par ſa fermeté empêcha la ruine de tout le reſte. A la fin en l'an 1645. les François moiennerent une paix à Bromſebroo; par laquelle les Suedois eurent les Iſles de Gotland: Oeſel & Jempetland : outre que pour la ſeureté de cette paix, les Danois furent obligez de leur livrer la Province de Holland pour trente ans. D'ailleurs les Hollandois ſceurent tres bien ſe ſervir avantageuſement de cette occaſion, pour faire diminuër les droits du paſſage du Sond, dont ils avoient été aſſez chargez juſques alors. Chrétien quatrieme mourut en l'an 1649.

Frederic troiſiéme.

§. 9. Frederic troiſiéme, qui ſucceda à ſon pére, fut pouſſé par les Hollandois à faire la guerre à la Suede, en l'an 1657. dans l'eſperance de faire de grands pro-

progrés; à cause qu'il s'imaginoit que le Roi de Suede avoit consumé toutes ses forces dans la guerre de Pologne. Mais neantmoins Charles Gustave vint en toute diligence dans le païs de Holsace & de Jutland, & entre autres places emporta d'assaut la fortresse de Fridrichsudde. En-suite en l'an 1658. l'hiver étant tres rude, il passa sur la glace dans l'Isle de Fuhnen, & se saisit des troupes qu'il y trouva. Apres quoi poursuivant sa pointe, il alla par les Isles de Lageland, Laland & de Falster dans l'Isle de Zeland.

Siege de Coppenhague.

Des progrés si surprenans obligérent le Roi Frederic de faire la paix de Roeschild; par laquelle, entre autres avantages, il ceda aux Suedois les Provinces de Holland, de Schonie de Blekingie & l'Isle de Bornholm; avec Bahus & Dronthem en Norvege. Mais lorsqu'à la sollicitation de l'Empereur, de l'Electeur de Brandebourg & de la Hollande, les Danois avoient résolu de rompre d'abord que les Suedois seroient sortis du païs, ou qu'ils seroient embarrassez dans la guerre avec la Pologne, ou l'Alemagne; Charles Gustave les prévint, & aiant repassé dans l'Isle de Zeland, prît Cronerabourg, & assiegea Coppenhague par mer & par terre.

A la

Expédition de la Flote des Hollandois.

A la fin les Hollandois étant venus pour faire lever le siege, il se donna une furieuse bataille entre leur Flote & celle de Suede. Mais en l'an 1659 les Suedois donnerent inutilement l'assaut à la ville, & perdirent une bataille dans l'Islee de Fuhnen. Outre que l'Isle de Bornholm se révolta ; & que la ville de Dronthem fut reprise sur eux. Mais quoique apres la mort de Charles Gustave, les Danois voulussent continuer la guerre, pour tâcher de se venger de la Suede, neantmoins (suivant la résolution prise de concert par la France, l'Angleterre & la Hollande) la paix fut concluë devant Coppenhague, presque sur le même pied que celle de Roskill; si ce n'est que Dronthem & l'Isle de Bornholm demeurerent aux Danois : au lieu dequoi neantmoins les Suedois eurent d'autres biens dans la Schonie.

Le Roi de Danemarq est fait Souverain.

Apres la fin de cette guerre, les Etats de Danemarq, assemblez à Coppenhague déférerent au Roi le droit héréditaire avec la Souveraineté absolue sur ce Roiaume Par où tous les grands privileges, dont la Noblesse avoit joui jusques alors, furent entierement abolis., en introduisant une nouvelle forme de Gouvernement, qui faisoit tout dépendre, sans restriction, d

la volonté & du bon plaisir du Roi. Frederic troisiéme mourut en l'an 1670.

Apres sa mort il eut pour succeseur son fils Chrétien quatriéme, qui s'étant mis en bonne posture, & aiant fait alliance avec l'Empereur, la Hollande, & leurs confédérez; crut que puisque les Suedois avoient été malheureux dans le Païs de Brandebourg, il étoit temps de rompre avec eux. D'abord en l'an 1675. il commença par le Duc de Holstein, qui étoit venu auprés de lui à Rensbourg, sans avoir le moindre soupçon, & le força de renoncer aux avantages, qu'il avoit obtenus par la paix de Roskill; & de raser sa forteresse de Tonningen. Apres quoi il se rendit maître de Wismar. *Chrétien cinquiéme.*

L'année suivante il fît une invasion dans la Schonie; & prît sans beaucoup de peine Helsinbourg, Landskroon & Christianstadt avec l'Isle de Gotland. Mais les troupes qu'il avoit détachées pour aller assieger Halmstadt furent surprises par Charles, Roi de Suede, qui les défît, en tailla une partie en pieces, & fit le reste prisonnier. Apres quoi le gros de l'armée Danoise fut chassée de la campagne dans la sanglante bataille qui *Il fait la guerre à la Suede.*

qui ſe donna pres de Lunden.

Paix entre les deuxCouronnes du Nord.

En l'an 1677. le Roi de Danemarq mit le ſiege devant Malmuyen ; mais aiant perdu beaucoup de monde dans un aſſaut, il fut obligé de ſe retirer ſans ſuccés. Peu de temps aprés le Roi de Suede lui fit quitter la campagne pour la ſeconde fois prés de Landskroon. L'année ſuivante les Danois furent repouſſez au ſiege de Bahus ; & furent contraints par la famine de rendre la Ville de Chriſtianſtadt. Mais d'un autre côté ils remporterent de grands avantages ſur mer. Par la derniere paix ils rendirent aux Suedois toutes les places, qu'ils avoient priſes ſur eux.

De la Nation Danoiſe.

§. 10. Pour ce qui regarde la Nation Danoiſe il paroît par toutes les Hiſtoires qu'elle a été autrefois tres belliqueuſe; mais dans ces derniers temps elle a beaucoup perdu de ſon ancienne gloire; parceque la Nobleſſe aime bien mieux jouir en repos de ſes biens, que de ſoufrir les fatigues & les incommoditez de la guerre : en quoi les autres habitans ſuivent leur exemple. D'ailleurs une des principales cauſes qui a fait dégénérer les Danois de leur ancienne valeur, vient de ce que depuis long-temps ils n'ont point eu d'autres guerres qu'avec les Suedois (à moins qu'on ne vueille parler de l'expedition de

Qu'elle n'eſt plus ſi belliqueuſe qu'autrefois.

de Chrétien quatrieme en Alemagne, dans laquelle il n'avoit gueres d'autres soldats, que des Alemans) Mais ces guerres n'aiant pas duré long-temps, la Nation est demeurée la plû-part du temps hors de l'exercice des armes : particulierement à cause qu'elle a eu des occasions commodes de se servir de troupes Alemandes. A quoi il faut ajouter que les desirs de ce peuple sont aussi bornez que leur païs, qui n'est pas d'une fort grande étenduë. Il est bien vrai qu'apres que les Rois de Danemarq sont devenus Souverains, on a tâché de mettre la Milice sur un meilleur pied : mais neantmoins il semble que les naturels du païs, sans mélange d'Alemans ne seroient pas capables de faire de grands progrés. D'ailleurs il est de l'interêt du Roi que les Nobles de son Roiaume ne s'appliquent pas fort à l'exercice des armes ; ou qu'ils ne se rendent considérables par leur valeur : à cause que peut être ils pourroient faire leurs efforts pour recouvrer leurs anciens priviléges. *Raisons de ce changement.*

Les Norvegiens sont plus courageux, & sont plus robustes pour souffrir toutes les incommoditez de la guerre; à quoi la nature & l'air de leur païs les ont accoutumez. Car bien que les Danois, apres avoir subjugué la *Des Norvegiens.*

Norvége, aient eu grand ſoin d'opprimer & d'abatardir les habitans en leur donnant peu d'occaſion de donner des marques de leur valeur ; (outre qu'il eſt reſté tres peu de la Nobleſſe du païs) cependant les Norvegiens ſont eſtimez tres bons mariniers ; & les Hollandois les prennent volontiers à leur ſervice. Et d'ailleurs une bonne partie des habitans des villes de Nord-Hollande, ou la pêche du harang & d'autre choſe eſt en vogue, ſont originaires de Norvége.

Du terroir de Danemarq.

Le terroir du Danemarq n'eſt pas d'une grande étenduë : mais en général il eſt aſſez fertile ; y aiant d'excellens pâturages, & de bonnes terres labourables. Car on tranſporte de là quantité de boeufs & de chevaux. Et le païs fournit beaucoup de grains à la Norvege & à l'Iſlande. Quoique la mer ſoit aſſez poiſſonneuſe aux environs du Danemarq ; neantmoins le poiſſon qu'on y prend n'y eſt pas en ſi grande abondance, qu'on en puiſſe beaucoup envoier hors du païs. Il ne ſe trouve que tres peu, ou point de manufactures & de metiers en ce Roiaume, & les habitans n'y ſont aucunement propres. Et c'eſt pourquoi auſſi on y voit fort peu de choſes, qu'on puiſſe negocier ailleurs

leurs en une quantité confidérable.

Des denrées qui manquent au Danemarq. Les denrées, que les Danois doivent faire venir des païs Etrangers, font le vin, le fel, de la double, ou groffe biere, & des étofes fines. Ils ont commencé à aller querir eux-mêmes leurs épiceries aux Indes Orientales, fur la côté de Coromandel, où ils ont un petit fort. Un des revenus les plus commodes de ce Roïaume eft le droit qu'on leve fur les vaiffeaux étrangers qui paffent le Sond, puifqu'il le faut païer en argent content: & il fâche fort aux Danois de ce que les Suedois n'en veulent rien faire.

Du Terroir de la Norvege. La Norvége eft pour la plû-part un païs ftérile: mais elle peut neantmoins fournir quantité de chofes; comme du poiffon fec & du poiffon falé en abondance; du bois de charpente, des planches, des mats, du goudran, de la poix & plufieurs chofes femblables. On y trouve encore des mines d'argent, de cuivre & de fer. Mais d'un autre côté le païs ne produit point affez de grains pour nourrir les habitans, ni pour faire de la biere, outre qu'il manque des mêmes denrées, qu'on n'a point en Danemarq. Mais au refte la fituation de la Norvége à l'égard des places maritimes de l'Europe, eft affez commode pour en tranfporter

& pour y aporter toutes ſortes de marchandiſes.

De l'Iſle d'Iſlande. L'Iſlande fournit du poiſſon, de la chair ſalée, & des plumes tres fines. Et les habitans doivent negotier pour cela toutes les autres denrées, qui leur manqnent tant pour la neceſſité, que pour la commodité de la vie. Dans les Iſles de Fero on ne trouve preſque que des moutons & du poiſſon.

Des defauts du Roiaume de Danemarq. Entre les manquemens du Danemarq (outre qu'on ne peut pas y lever des armées conſiderables par terre des ſeuls habitans du païs) on peut mettre non ſeulement la ſeparation, qui eſt entre ce Roiaume & la Norvege, qui les empêche de pouvoir avoir communication enſemble, autrement que par mer; mais auſſi de ce que le Danemarq eſt partagé en tant d'Iſles. Par où un ennemi qui ſeroit une fois maître de la mer le pourroit fort incommoder.

Des Etats voiſins du Danemarq. Ce qu'il doit aprehender du côté de l'Alemagne. Le Roiaume de Danemarq à d'un côté l'Alemagne; puiſqu'en effet le Duché d'Holſace, qui apartient à la famille Roiale d'aujourd'hui, eſt un fief de l'Empire. Or bien que ce Roiaume n'entre aucunement en comparaiſon avec l'Alemagne par terre à l'égard de ſes Milices; & que le païs de Jutland ſoit entierement ouvert de ce côté là; cependant les Iſles qui le compoſent

posent n'ont pas beaucoup à aprehender de ce côté là, à cause que l'Empire n'a point de forces maritimes : à moins que de suposer que le grand & le petit Belt vint à se geler en même temps : ce qui arrive tres rarement. D'ailleurs il semble qu'il y ait tres peu de raisons qui puissent broüiller ces deux Etats ensemble, si ce n'est la prétention sur Hambourg, que le Roi de Danemarq n'abandonnera pas si facilement. Et en éfet c'est un morceau si friand, qu'il pourroit aisément réveiller l'apétit de quelques uns. Cependant le Danemarq auroit de la peine d'en venir à bout de vive force : à moins qu'il ne survint quelque conjoncture, ou quelques changemens qui favorisassent son dessein ; ou bien qu'il n'arrrivat quelques troubles, ou quelque trahison dans la ville, qui lui facilitâssent les moiens d'opprimer sa liberté. Mais enfin il n'y a gueres d'aparence que les Princes d'Allemagne, qui sont voisins de cette Ville, soufrissent qu'une place de cette importance tombât entre les mains d'une puissance étrangere. Au reste il est tres important au Danemarq de vivre en bonne intelligence avec l'Alemagne, afin d'en pouvoir tirer des troupes, pour se défendre contre la Suede.

De la Suede.

La Suede est celui de tous les Etats de l'Europe avec lequel le Danemarq a eu le plus à déméler durant un long-temps. Et en effet il y a entre ces deux Nations une vieille aigreur ; qui semble proceder de ce qu'autrefois les Danois ont toujours tâché de se rendre maîtres de la Suede, & de la réduire au même état que la Norvege. Outre que depuis ils ont fait tous leurs éforts pour ruiner le commerce & troubler la navigation des Suedois ; & en un mot pour s'oposer à leur agrandissement. C'est à quoi aussi la Suede a non seulement résisté, mais a même remporté dans ces derniers temps de grands avantages sur le Danemarq. Car les Suedois ont reconquis la Schonie ; ont couvert la Gotie Occidentale par le moïen du Château de Bahus ; & se sont ouvert le chemin en Jutland par le moïen des Provinces, qu'ils possedent en Alemagne. C'est pourquoi aussi le Danemarq a toujours tâché de se lier avec les ennemis de la Suede, pour lui faire perdre ses avantages.

Réflexion sur les deux Roiaumes du Nord.

Cependant il faut considerer que les limites qui separent ces deux Etats sont telles, qu'il est l'interêt la France, de l'Angleterre & de la Hollande, qu'il n'y arrive aucun changement ; & que selon toute apparence, & humainement parlant

parlant le Danemarq ne pourra jamais ſubjuguer la Suede, ou du moins la retenir long-temps. D'un autre côté puisque le reſte de l'Europe ne ſoufriroit pas que les Suedois ſe rendiſſent maîtres du Danemarq, il ſemble qu'il ſeroit bien raiſonnable qu'ils vêcuſſent enſemble en bonne intelligence, pour établir leur ſeureté mutuelle & pour ſe défendre contre les autres.

Ce que le Danemarq peut attendre de la Hollande.

Il eſt certain que le Danemarq doit attendre du ſecours de la Hollande, en cas qu'il courût riſque d'être opprimé; parceque la proſperité des Hollandois dépend en partie du paſſage libre du Sond dans la mer Baltique, que l'on pourroit leur fermer, ſi la Suede & le Danemarq étoient ſous la puiſſance d'un ſeul. Quoique neantmoins les Danois ſoient aſſez informez que la Hollande ne prendra pas leur parti pour les rendre trop puiſſans, mais ſeulement pour les entretenir dans un état de médiocrité; de peur qu'ils n'entrepriſſent en-ſuite de faire monter auſſi haut qu'ils voudroient, les droits du paſſage du Sond.

De l'Angleterre.

Mais ſi d'un côté la Hollande eſt dans le parti des Danois; de l'autre l'Angleterre ne s'intereſſera gueres pour eux. Parceque la conſervation du Danemarq ne lui eſt pas ſi importante qu'aux Hollandois.

De la Moscovie. Les Moscovites peuvent rendre de grands services au Danemarq. Mais neantmoins les Danois ne doivent pas faire beaucoup de fond sur leur alliance;à cause qu'il est trop difficile d'entretenir correspondance entre les deux nations ; particulierement lors que les Polonois sont en bonne intelligence avec les Suedois. D'ailleurs la Moscovie se met d'ordinaire fort peu en peine des interêts de ses alliez, quand elle est parvenuë au but qu'elle s'étoit proposé.

De la Pologne. Le Danemarq ne doit pas faire grande réflexion sur la Pologne ; à moins que les Polonois n'entrassent en guerre avec la Suede.

De la France. La France n'a rien fait jusques ici pour le Roiaume de Danemarq ; parcequ'elle a toujours été engagée dans le parti opposé. Cependant les François ne seroient pas bien aises, que cet Etat tombât entierement en décadence ; & je ne croi pas qu'il y ait aucune Puissance dans l'Europe, qui souhaitât que les deux Roiaumes du Nord, fussent réduits sous la puissance d'un seul Souverain. Au reste je ne voi pas quel avantage la France pourroit tirer d'une Alliance Offensive avec le Danemarq.

De l'Espagne. L'Espagne auroit plus de penchant à vouloir du bien aux Danois, que d'envie de les assister effectivement ; à moins

que

que la Suede n'eût la guerre avec la Maiſon d'Autriche, ou avec quelques alliez de l'Eſpagne.

CHAPITRE. X.

De la

POLOGNE.

§. 1. ANciennement les Polonois étoient compris ſous le nom de *Sarmates*; qui furent depuis apellez *Slaviens*. Le nom de Pologne eſt pris de la nature & des qualitez du Païs, dont ce peuple s'étoit emparé. Car le terroir y eſt plat & uni pour la plûpart; comme déſigne le mot de *Pole* dans la langue de ces peuples: bien que neantmoins il y en ait d'autres qui prétendent que *Polaki* ſignifie autant que deſcendans de *Lechus*. *Origine du Ruiaume de Pologne.*

Cette Nation habitoit autrefois bien plus avant dans la Tartarie. Mais lors que pluſieurs peuples ſortirent d'Alemagne, pour faire des invaſions dans les Provinces de l'Empire Romain, leurs demeures furent occupées par ceux qui demeuroient derriere eux. Et de même il ſemble auſſi que la Pologne aiant été *De ſes anciens habitans.*

abandonnée des *Vénédiens* ses anciens habitans, servit de retraite à d'autres nations nouvellement arrivées; qui y formerent un E'tat sous la conduite de *Lechus*, environ l'an 550. apres la naissance de Christ. On prétend que ce *Lechus*, choisit la Ville de *Gniesen*, (Gnesne) pour le lieu de sa résidence, à cause de l'heureux présage, qu'il faisoit d'un nid d'aigle, qu'il avoit trouvé là. Et ce fut pour cette raison, qu'il fit mettre un aigle dans les armes de cette République, & qu'il apella la ville *Gniesen* (Gnesne) du nom *Gniesen* qui veut dire *nid* en langue Polonoise. Ces peuples s'établirent ainsi dans le païs, qui est compris maintenant sous les noms de grande & de petite Pologne; quoi que néantmoins ils aient depuis étendu fort loin leurs limites.

Des douze Chefs, ou Gouverneurs.

§. 2. Les prémiers qui gouvernerent cet Etat ne prîrent pas le titre de Rois, mais celui de Ducs. D'ailleurs la forme de ce Gouvernement fut sujette à beaucoup de changemens. Car apres que la race de *Lechus* fut éteinte (bien qu'on ne sçache pas combien il a eu de descendans, ni le temps qu'ils ont gouverné, ni quels furent leurs exploits) nous lisons que ces peuples furent gouvernez par douze Chefs, ou Gouverneurs, qui étoient apellez *Woywoden* en langage du païs; qui apri-

aprivoiſerent cette nation ſauvage, & la réprimerent par le moïen des loix, qu'ils lui donnerent. Mais en-ſuite la diviſion s'étant miſe entr'eux, on élut pour Prince *Cracus* en l'an 700. Celui-ci aiant reformé la République, bâtit la ville de *Cracovie*, ainſi apellée de ſon nom, & y tint ſa Cour depuis. *Cracus*.

Son plus jeune fils Lechus ſecond aſſaſſina ſon frere aîné pour avoir l'adminiſtration de l'Etat. Mais ſon crime aiant été découvert on le chaſſa. *Lechus ſecond.*

Apres celui-ci Venda, fille de Cracus, qui étoit demeurée ſeule de tous ſes enfans prît l'adminiſtration de l'Etat en l'an 750. Cette vierge aiant vaincu *Rittiger*, un Prince Alemand, qui la recherchoit en mariage, ſe jetta par ſuperſtition dans la riviere de Viſtule. *Venda.*

Apres ſa mort le Gouvernement des douze aiant recommencé, ſubſiſta quelque temps: juſqu'à ce qu'enfin un Orfévre nommé Premiſlus (qui porte auſſi le nom de Leſcus prémier) fut élu pour Prince; à cauſe que par un ſtratagéme il avoit vaincu les Moraviens, qui avoient fait une irruption en Pologne. *Leſcus prémier.*

Celui ci n'aiant point laiſſé d'enfans, on ordonna des courſes de chevaux pour élire un ſucceſſeur. Un de ceux qui devoient courir ſema des chauſſetrapes ſur le chemin pour faire clocher les chevaux *Leſcus ſecond.*

des autres Cavaliers & par ce moien il arriva le premier au pilier qui étoit au bout de la carriere ; mais sa ruse aiant été découverte, on le tua incontinent. Cependant un pauvre Garçon qui avoit atteint ce trompeur le premier au bout de sa course, fut fait Prince de Pologne, en l'an 776. Celui-ci fut nommé Lescus second : & on pretend qu'il demeura dans la guerre contre Charles Magne en l'an 804.

Lescus troisiéme. Lescus second eut pour successeur son fils Lescus troisiéme, qui envoia des presens à Charles Magne, & fit la paix avec lui : ce qu'il semble avoir fait ou en qualité d'allié inferieur, ou par ce qu'il s'étoit obligé de lui rendre toûjours hommage.

Popiel premier. Celui-ci laissa la Pologne à son fils Popiel, qu'il avoit eu de sa femme légitime. Et il donna la Pomeranie, le Païs de la Mark, & la Cassubie aux autres, qu'il avoit eu de concubines.

Popiel second. Il eut pour successeur son fils Popiel second, un tres méchant homme, qui à l'instigation de sa femme massacra le frere de son pere, du cadavre duquel on dit qu'il sortit des souris, qui mangerent Popiel avec sa femme & ses enfans.

Piasti. §. 3. Sa mort fut suivie d'un Interrégne plein de troubles : jusqu'à ce qu'enfin

fin en l'an 839. on élut en ſa place un pauvre Païſan de Cruszuïtz, nommé *Piaſte*, du nom duquel les Polonois ont accoutumé de nommer *Piaſtes*, les Rois qui ſont élus d'entre les naturels du païs. Ses deſcendans poſſedérent long-temps la Pologne; & c'eſt d'eux que ſont ſortis les Ducs de Lignitz & de Brieg en Siléſie; dont la race s'eſt éteinte il n'y a pas fort long-temps. On dit que ce Piaſte vêcut juſques à ſix vingt ans.

Son fils Ziemovite, tres brave & tres vaillant Prince lui ſucceda dans l'adminiſtration du Roiaume, en l'an 902. Celui-ci eut pour ſucceſſeur ſon fils Leſcus quatriéme, Prince doux & paiſible; lequel eut un fils, nommé Ziemomiſlus, du même naturel que lui, qui entra dans le Gouvernement en l'an 921. Celui-ci avoit un fils unique, qui étoit aveuglé; & qui à l'âge de ſept ans, lors qu'on étoit prêt de lui raſer la tête & de lui impoſer un nom, ſuivant la coûtume de la nation, recouvra la vûë tout d'un coup: ce qu'on prît pour un préſage, qu'il ſeroit un jour éclairé de la lumiere de l'Evangile. *Ziemovite.* *Leſcus quatriéme.* *Ziemomiſlus.*

Celui-ci, qu'on nomma Mieciſlaus prémier, ſucceda à ſon pere, en l'an 962. Il embraſſa la foi Chrétienne par par l'occaſion, qui s'en-ſuit. Comme il avoit beaucoup de femmes, dont il *Mieciſlaus premier.*

n'avoit point d'enfans ; quelques Alemans lui proposerent, qu'il en auroit indubitablement, s'il vouloit abjurer la Religion Païenne. De sorte que s'étant laissé persuader, il répudia les femmes Païennes, & épousa Dambrawca, fille de Bogislaus Roi de Boheme. Et avant que le mariage fût accompli, il se fit baptiser, & introduisit le Christianisme dans tout son païs, en l'an 965. avec cette coutume, que pendant qu'on chanteroit l'Evangile à la Messe, tous les hommes qui y assisteroient, tireroient à demi leurs sabres hors du fourreau, pour marquer par là qu'ils étoient prêts de combatte pour la foi de l'Evangile.

Boleslaus Chrobri, prémier Roi de Pologne.

§. 4. Son fils, Boleslaus Chrobri lui succeda en l'an 999. L'Empereur Otton troisiéme l'honora du titre de Roi, & lui ceda tous les droits que les Empereurs avoient prétendu auparavant sur la Pologne, en reconnoissance du bon traitement qu'il avoit receu de lui, en allant en Pélerinage au tombeau d'Aldebert, Evêque de Gnesne, qui pour lors avoit le bruit de faire de grands miracles,& auquel l'Empereur avoit fait un voeu pendant sa maladie. Au reste ce prémier Roi de Pologne se conduisit fort bien, & fit la guerre aux Russiens Rouges, aux Bohëmiens, aux Saxons & aux Prussiens avec beau-

beaucoup de ſucces. Outre cela il créa douze Senateurs, ou Conſeillers, pour l'aſſiſter dans leGouvernement duRoiaume.

Son fils Mieciſlaus ſecond perdit la plus part des conquêtes de ſon pere, & entr'autres la Moravie, qui fut priſe par le Duc de Bohëme. Il commença à Régner en l'an 1025. & mourut en 1034. *Mieciſlaus ſecond.*

Aprés ſa mort il eut pour ſucceſſeur ſon fils Caſimir, qui n'étoit alors qu'un enfant; pendant la minorité duquel ſa mere Rixa eut pour quelque temps la Régence du Roiaume. Mais ſon Gouvernement ajant déplu aux Polonois, elle s'enfuit en Allemagne avec ſon fils, qui ſe fit moine dans ſon voiage de France. Durant ſon abſence leRoiaume de Pologne tomba dans la confuſion & dans le deſordre. Entre pluſieurs autres conquêtes Maſlaus ſe rendit maître de *Maſure*, qui depuis ce temps là demeura fort long-temps démembrée de la Pologne:& à la fin les Polonois furent obligez d'emploier beaucoup de flateries& de careſſes,pour porter Caſimir à ſortir du Cloître & à accepter la Couronne. Mais afin que le Pape le dechargeât de ſon voeu monaſtique,les Polonois (excepté la Nobleſſe & le Clergé) furent contraints de païer tous les ans un denier par tête pour entretenir une lampe perpetuelle dans l'E'gliſe deS.Pierre àRome; & *Caſimir prémier.*

me;& outre cela de se faire couper les cheveux au dessus des oreilles, à la maniere des moines. Aprés que Casimir eut pris l'administration du Roiaume, il défît Masslaus & les Prussiens, & rétablit le repos & la tranquillité dans la Pologne.

Boleslaus le Hardi. Son fils Boleslaus, surnommé le Hardi, qui parvint à la Couronne, en l'an 1058. fît au commencement la guerre aux Bohëmiens, aux Prussiens & aux Russiens avec assez d'avantage: mais s'étant en-suite plongé dans la débauche & dans des voluptez infames, il fut prémierement repris & depuis excommunié par Stanislaus Evêque de Cracovie. Apres quoi s'étant accroupi aux pieds de l'autel, le Pape même le frapa d'anathéme. De sorte que ce Roi se voiant haï de tout le monde, s'enfuit du Roiaume, & se tua (comme on dit) de sa propre main.

Uladislaus prémier. §. 5. Il eut pour successeur son fils Uladislaus premier en l'an 1082. qui au commencement de son Régne n'osa prendre le titre de Roi, pour la crainte qu'il avoit du Pape. Il eût en-suite beaucoup de troubles & de difficultez au dehors & au dedans de son E'tat, qu'il surmonta neantmoins à la fin.

Boleslaus troisiéme. Son fils Boleslaus troisiéme, qui étoit brave soldat lui succeda en l'an 1103. Celui-ci entre plusieurs autres exploits défît l'Empereur Henri cinquiéme prés

prés de Breslau dans une grande bataille. Jamais les Polonois n'ont eu de Prince, ou de Seigneur, qui ait fait plus de guerres que ce Roi-ci. Car on pretend qu'il se trouva en vingt sept batailles rangées, où il remporta toujours l'avantage; si ce n'est contre les Russiens, où il fut batu par la lâcheté du Woywode de Cracovie; auquel il envoia pour cet effet une peau de lievre, un habit de femme, & un roüet à filer. Ce qui fâcha tellement ce Gouverneur, qu'il se pendit lui-même de chagrin. Et cette défaite causa tant de douleur au Roi même, qu'il mourut de déplaisir en l'an 1139.

Uladislaus second. Boleslaus troisiéme laissa quatre fils; du nombre desquels Uladislaus second eut le titre de Prince, avec une bonne partie du Roiaume: & les autres freres possédérent aussi de grandes Terres, que leur pere leur laissa par testament. Ce partage causa de grands troubles & des guerres intestines entre ces freres. De sorte qu'Uladislaus, qui pensoit ravir aux autres ce qui leur apartenoit, fut à la fin contraint de se sauver lui-même hors de son païs.

Boleslaus quatriéme. Ensuite son frere Boleslaus quatriéme, surnommé le Crépu, devint Prince de Pologne en l'an 1146. Celui-ci fut engagé dans des guerres contre les Empereurs Conrad troisiéme, & Frederic prémier, qui vouloient rétablir Uladislaus en Pologne.

logne. Mais à la fin on fit une paix, par laquelle il fut arrêté que Boleslaus garderoit la Pologne, & cederoit à Uladislaus la Silésie, qui étoit alors une dépendance de ce Roiaume. Cette Province ajant été en-suite divisée en plusieurs Principautez par les descendans d'Uladislaus, fut enfin annéxée à la Couronnne de Bohëme. Boleslaus fut défait par les Prussiens dans une grande bataille, à cause que son armée avoit été conduite par un traître dans un marais fort incommode.

Miecislaus troisiéme. En l'an 1174. il eut pour successeur son frere Miecislaus le Vieux; qui fut en-suite déposé à cause de son mauvais Gouvernement. En l'an 1178. son frere Casimir fut élu en sa place. Un de ses exploits les plus mémorables fut qu'il domta les Prussiens, & se les rendit tributaires. Celui-ci mourut en l'an 1194.

Casimir second.

Lescus quatriéme Son fils Lescus quatriéme surnommé le Blanc eut la guerre avec Miecislaus au sujet de cette Couronne. Mais apres des succes fort douteux de part & d'autre, Miecislaus mourut en l'an 1213. En-suite son fils Uladislaus, apres avoir donné pour quelque temps beaucoup d'afaires à Lescus, fut à la fin contraint de le laisser posseder en paix le Roiaume de Pologne.

Les Tartares font une inva- Durant la Regence de ce Lescus les Tartares ajanr fait une invasion dans la Russie, firent de grands ravages en Pologne.

logne.

logne. En-suite il eut la guerre avec Suentopolck, Gouverneur de Pomeranie, qui se faisant Duc de cette Province, la démembra du Roiaume de Pologne. Conrad frere de Lescus eut Masure & la Cuiavie; mais ne se sentant pas assez fort pour s'opposer aux incursions des Prussiens, il apella à son secours les Chevaliers de la Croisade, que les Sarrasins avoient chassez de la Syrie, & leur céda le païs de Culmie, à condition qu'il partageroit avec eux les conquêtes, qu'ils pourroient faire en Prusse. Ce qui donna depuis occasion à beaucoup de guerres en Pologne.

sion dans la Russie.

Boleslaus cinquiéme.

Boleslaus cinquiéme, surnommé le Chaste succeda à son pere Lescus en l'an 1226. Durant son administration les Tartares firent d'horribles degats dans la Pologne, d'où étant passez en Silesie, ils taillerent en pieces un si grand nombre d'hommes dans la bataille de Lignitz qu'ils remplirent neuf grands sacs des oreilles qu'ils avoient coupées. D'ailleurs sa Régence fut accompagnée de beaucoup de troubles au dedans de son E'tat.

Lescus sixiéme.

En l'an 1279. Boleslaus eut pour successeur son cousin, Lescus le Noir; qui fit la guerre avec un heureux succes contre les Russiens & les Lithuaniens; & extermina entierement les Jazygiens, qui habitoient alors la Podolie. Mais neantmoins

il

il eut beaucoup à ſoufrir des troubles de ſon E'tat, & de l'invaſion des Tartares. Ce Roi mourut en l'an 1289.

Grands troubles en Pologne.

§. 6. Apres la mort de Leſcus, il y eut de grandes diviſions dans ſon E'tat. Sur quoi Prémiſlus, Seigneur de la grande Pologne ſe rendit maître du Roiaume, & reprît le titre de Roi que ſes Predeceſſeurs n'avoient pas porté durant l'eſpace de deux cens ans; par ce que le Pape, apres l'excommunication de Boleſlaus le Hardi, avoit défendu aux Polonois de plus élire de Rois. D'ailleurs les ſucceſſeurs de Boleſlaus n'aſpiroient pas fort à ce titre; à cauſe que leur païs étoit entierement diviſé. Mais Prémiſlus croioit maintenant avoir aſſez de Terres, pour poſſéder cette dignité. Cependant apres avoir Régné ſept mois il fut aſſaſſiné par quelques gens du Brandebourg, qu'on avoit apoſtez pour cet éfet.

Uladiſlaus troiſieme.

Apres ſa mort Uladiſlaus *Locticus*, ou *Cubitalis* fut élu en ſa place. Celui-ci prît ſeulement le titre d'Héritier, & non pas celui de Roi. Mais à cauſe de ſon mauvais Gouvernement, il fut dépoſé en l'an 1300. & on élut en ſa place Venceſlaus. Roi de Bohëme. Cependant celui-ci étant venu à mourir, Locticus remonta ſur le Throne. Ce Roi eut de grands Démélez avec les Chevaliers de la Croiade, qu'il défît à la fin dans une ſanglante bataille.

Ce-

Ce fut ſous ſon Régne que les Princes de Sileſie, qui juſques alors avoient été vaſſaux de la Pologne, furent ſoumis à la Couronne de Bohéme. Uladiſlaus mourut an l'an 1333.

Il eut pour ſucceſſeur Caſimir le Grand, qui ſubjugua entierement la Ruſſie, & qui l'annexa de telle maniere à la Pologne, qu'elle joüït des mêmes droits que ce Roiaume. Ce fut lui encore qui introduiſit en Pologne le droit de Magdebourg. Le Duc de Maſure s'aſſujettit à lui, en qualité de Vaſſal de la couronne de Pologne. Ce Roi mourut en l'an 1370. ſans enfans; de ſorte qu'avec lui, la race maſculine des *Piaſtes* fut entierement éteinte. *Caſimir troiſieme.*

§. 7. Apres la mort de Caſimir, Loüis Roi de Hongrie, fils de ſa ſœur ſucceda à la Couronne. Mais les Polonois ne furent pas contens de ſa Régence; à cauſe qu'il donnoit aux Hongrois un pouvoir trop étendu dans la Pologne. La mort l'emporta en l'an 1382. *Loüis Roi de Hongrie.*

Loüis étant mort, Sigiſmond Roi de Hongrie aſpira bien à la Couronne de Pologne, mais les Polonois ne le voulurent pas accepter. Quelques-uns propoſérent Ziemovite, Duc de Maſure; mais Héduigh, fille du Roi Loüis, pour laquelle les Polonois vouloient abſolûment réſerver la Couronne, refuſa de l'épouſer. A la fin on couronna cette He- *Jagelle Duc de Lithvanie.*

Heduigh, & on la maria à Jagelle, Duc de Lithuanie; à condition qu'il embrasseroit le Christianisme, qu'il l'introduiroit dans tout son païs, & qu'il incorporeroit la Lithuanie au Roiaume de Pologne. Ce Jagelle satisfit à la prémiere de ces clauses, & s'étant fait baptiser, il fut nommé Uladislaus quatriéme. Mais il différa long-temps la seconde, sous prétexte que les Lithuaniens n'en étoient pas contens: quoique en effet la verité fût que les Rois ne vouloient pas perdre le droit héréditaire qu'ils avoient sur la Lithvanie. Cependant cette réünion ne laissa pas de se faire en-suite sous Sigismond Auguste. Jagelle défît les Croisez dans une grande bataille, où l'on prétend qu'il demeura cinquante mille hommes; & prît sur eux plusieurs ville en Prusse. Mais neantmoins ils ne laissérent pas de se remettre en posture. Le Roi Jagelle mourut en l'an 1434.

Vladislaus cinquiéme.

Celui-ci eut pour successeur son fils, Uladislaus cinquiéme, qui fut aussi Roi de Hongrie, où il eut la guerre contre les Turcs. Ceux-ci furent prémierement défaits par Jean Hunniades prés de la riviere de Morawa; & depuis par Uladislaus même sur les frontieres de Macedoine; de sorte qu'ils furent contraints de faire une suspension d'armes pour dix ans. Mais Uladislaus rompit l'acord, qu'il avoit juré à l'in-

à l'inſtigation du Pape, qui envoia le Cardinal Julien pour l'abſoudre du ſerment qu'il avoit fait: ſur quoi ſe donna la fameuſe bataille de Jarnac, où le Roi fut tué lui-même. Cette déroute, qui arriva en l'an 1445. fut tres honteuſe & tres préjudiciable aux Chrétiens.

§. 8. Apres la mort d'Uladiſlaus, Caſimir fut fait Roi de Pologne. La plus grande partie de la Pruſſe, qui étoit laſſe de la domination des Croiſez, ſe donna volontairement à lui. Ce qui alluma entr'eux & le Roïaume de Pologne une furieuſe guerre, dans laquelle on ſe batit de part & d'autre avec un ſuccés aſſez douteux; juſques à ce qu'enfin le Pape s'étant porté Médiateur, on fit une paix, par laquelle les Polonois eurent la Pomerellie, Culm, Marienbourg, Stum & Elbing; à condition que le reſte demeureroit aux Croiſez; mais de telle maniere neantmoins que leur Grand Maître ſeroit Vaſſal de la Pologne, & en même temps Prince & Conſeiller du Roiaume. En ce même temps le Prince de Valachie fit volontairement hommage de ſa Principauté à la Couronne de Pologne. Et ce fut ſous le Régne de ce Caſimir, que les Deputez de la Nobleſſe comparurent pour la premiére fois à l'aſſemblée des E'tats du Roiaume. Uladiſlaus ſon fils fut élu Roi de Bohême, & depuis Roi de Hon-

Caſimir quatriéme.

Hongrie. Et comme ſon frere Jean Albert tâchoit de s'emparer de ce dernier Roiaume, il fut repouſſé avec perte. Caſimir mourut en l'an 1492.

Jean Albert. Celui-ci qui eut pour ſucceſſeur ſon fils Jean Albert fut mis en déroute dans la Valachie par les Turcs & par les Valaches rebelles. En ſuite les Turcs firent une invaſion en Pologne; mais il en mourut pluſieurs milliers d'un froid qui ſurvint ſubitement. Sous le Régne de ce Roi la Principauté de Plosko en Mazovie fut annéxée à la Couronne de Pologne. Jean Albert mourut en l'an 1501.

Alexandre. Son frere Alexandre, qui lui ſucceda, ne régna que juſques à l'an 1506.

Sigiſmond prémier. Son ſucceſſeur Sigiſmond prémier fut un des plus illuſtres Princes de ſon temps. Il eut trois fois la guerre avec les Moſcovites, durant laquelle les Polonois furent victorieux en Campagne; mais d'un autre côté les Moſcovites demeurérent maîtres de la ville de Smolensko, qu'ils avoient priſe par trahiſon. La guerre qu'il eut en Pruſſe avec les Chevaliers de la Croiſade, fut enfin terminée, à condition qu'Albert Marquis de Brandebourg, qui étoit alors Grand-Maître de cet Ordre ſeroit Duc héreditaire de la Pruſſe Orientale, & qu'il en feroit hommage à la Couronne de Pologne. En ce même temps la Mazovie fut incorporée de nou-

veau

veau à la Pologne. Sigiſmond fit encore la guerre aux Valaches avec aſſez de ſuccés; mais il mourut en l'an 1548.

Celui-ci eut pour ſucceſſeur ſon fils, Sigiſmond Auguſte; ſous le régne duquel la Livonie ſe ſoûmît à la domination des Polonois; à cauſe qu'elle ne pouvoit pas ſe défendre contre les Moſcovites, qui y avoient déja pris Dorpt & Felin avec pluſieurs autres Places. Ce fut auſſi cette épouvante, qui obligea les Villes d'Eſtlad & de Revel de ſe donner au Roi de Suede: mais l'Archevêque de Riga, & le Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers cherchérent à ſe mettre ſous la protection du Roi de Pologne, qui ne les voulut recevoir qu'à condition qu'ils ſe rendroient ſujets de cette Couronne: Sur quoi Godefroi Ketler ui livra le Château de Riga avec pluſieurs autres places: au lieu que le Roi pour récompenſe le fit Duc de Curlande & de Semigalle. Là deſſus il ſurvint une guerre entre les Polonois & les Moſcovites, dans laquelle ces derniers emportérent la ville de Plosko. Ce Roi étant mort en l'an 1552. la race maſculine des Jagelliens fut entierement éteinte avec lui. *Sigiſmond Auguſte.*

§. 9. Apres ſa mort il y eut de graneps conteſtations ſur l'élection d'un nouveau Roi: mais à la fin la pluralité des voix fut pour Henri, Duc d'Anjou, frere de Charles neuf Roi de France, qui *Henri de Valois Duc d'Anjou.*

vint en Pologne & y fut couronné en l'an 1574. Mais à peine eut il séjourné quatre mois dans ce Roiaume, qu'il aprît la mort de son frere. De sorte que pour aller prendre possession de la Couronne de France, il sortit de nuit de la Pologne, de peur que les Polonois ne l'arrétassent, & se rendit ainsi en France par l'Autriche & par l'Italie. Ce depart fâcha extrémemeut les Polonois; qui en-suite procédérent à l'élection d'un nouveau Roi. Il y en eut plusieurs qui voulurent avoir Maximilien d'Autriche; mais neantmoins le plus grand nombre des voix fut pour E'tienne Batori, Duc de Transilvanie, qui se rendit en Pologne en toute Diligence; par où Maximilien fut exclus. Apres quoi ce Prince épousa Anne, soeur de Sigismond Auguste.

Etienne Batori.

Le prémier exploit, qu'il fit, fut de réduire la Ville de Danzik, qui tenoit le parti de Maximilien. En-suite ajant attaqué les Moscovites, il reconquît sur sur eux la ville de Plosko avec plusieurs autres places. Apres quoi il fît la paix avec eux, à condition qu'ils lui cederoient toute la Livonie; & que de son côté il leur rendroit les Places, qu'il aavoit prises sur eux en Moscovie. Outre cela il rétablit la Justice en Pologne, & remît la Cavalerie ordinaire sur un bon pied.

pied. C'eſt cette milice qu'on apelle ordinairement du nom de *Quartienne*, à cauſe qu'elle eſt païée de la quatriéme partie des revenus du Roi. Batori envoia cette Cavalerie ſur les Frontieres de Tartarie, pour arreter les incurſions de cette Nation : & c'eſt par ce moien que cette contrée, qu'on nomme aujourd'hui l'Ukraine (qui avant ce temps là n'étoit qu'une Campagne deſerte, qui s'étendoit depuis Bar, Braclauw & Kiouw, entre les rivieres du Dniſter & du Boriſthene, juſques à la Mer Noire) fut remplie de Villes tres peuplées, & de quantité de Vilages.

Des Coſaques.

Ce fut encore ce même Roi qui établit un bon ordre & une bonne diſcipline dans la Milice des Coſaques, & qui leur donna Techtimirow ſur le Boriſthene, ou ils ont leurs leurs arſenaux & magaſins, & où leurs Généraux font leur réſidence. Autrefois ces peuples n'étoient qu'une canaille ramaſſée des diverſes Provinces de la Pologne, qui couroient çà & là comme des voleurs, & qui faiſoient leur ſéjour ordinaire dans les Iſles du Boriſthene, au deſſous de Kiow. Mais apres que cette Nation eut ainſi pris la forme d'une armée bien diſciplinée, par le bon ordre que le Roi y mît, elle rendit durant un long temps de grands ſervices à la Pologne; non ſeu-

lement en ce qu'ils s'opposoient aux irruptions & aux ravages des Tartares; mais aussi à cause que par leurs courses & leurs pirateries, ils faisoient beaucoup de mal aux Turcs sur la Mer Noire. Jusques là même qu'entr'autres places, ils ont osé saccager les Villes de Sinobi & de Trebisonde, & aller piller le Fauxbourg de Constantinople. Ce brave & vaillant Roi mourut en l'an 1586. dans le temps qu'il méditoit des expédiens pour faire la guerre aux Turcs.

Sigismond troisiéme.

§. 10. Aprés la mort de Batori, on élut en sa place Sigismond, fils de Jean, Roi de Suede Ce fut un bonheur pour lui que sa mére Catherine étoit soeur de Sigismond Auguste, qui fut le dernier de la race des Jagelliens. Il est bien vrai que quelques uns appellérent Maximilien d'Autriche; mais comme il voulut s'introduire par force; il fut batu & fait prisonnier; de sorte que pour sa rançon il fut contraint de renoncer à la Couronne.

Il est déposé par les Etats du Roiaume de Suede.

Le Roi Jean étant mort en l'an 1592. Son fils Sigismond s'en alla en Suede, où il se fit couronner. Mais ajant été déposé par les E'tats du Roiaume, cela alluma la guerre entre la Suede & la Pologne. D'abord le Roi Charles emporta plusieurs places en Livonie; dont le Chancelier Zamoisky, Général des Polo-

Polonois reconquît la plus grande partie. Outre cela ce Roi fut défait dans une grande bataille prés Kirchelm & de Riga en l'an 1605. De ſorte qu'il eut même beaucoup de peine à ſe ſauver. Cependant Charles ne laiſſa pas de ſe remettre en poſture, pendant que la Pologne étoit travaillée des troubles, qui y furent cauſez par la diviſion qu'il y eut entre le Roi & la Nobleſſe.

Cependant il ſurvint une guerre entre la Pologne & la Moſcovie par l'occaſion qui s'en-ſuit. Il y avoit en Pologne un certain homme, qui ſe faiſoit paſſer pour Demetrius, fils de Jean Baziloüitz, Grand Duc de Moſcovie; qui avoit voulu aſſaſſiner Gudenou Boris; afin qu'apres Theodore, fils aîné de Jean Bazilouitz, il pût ſucceder à l'Empire de Moſcovie; diſant qu'on en avoit tué un autre en ſa place. Cet homme trouva particulierement créance dans l'Eſprit de George Mniſzek *Woiwode*, ou Gouverneur de Sendomir, auquel il promît d'épouſer ſa fille. Là deſſus ce Gouverneur accompagné de pluſieurs Seigneurs Polonois, mit une armée en Campagne, & paſſa en Moſcovie avec ce Demetrius, en l'an 1605. Peu de temps apres le Grand Duc Boris étant venu à mourir; Demetrius ſuivi d'un grand concours de Moſcovites, defît ceux qui s'op-

Cauſe de la guerre de Pologne & de Moſcovie.

s'oppoſoient à lui, & entra dans la Ville de Moſcou, où il fut proclamé Grand Duc. Mais il ſe rendit bien-tôt odieux aux Ruſſiens, qui le ſoupçonnerent d'être un fourbe: ce que neantmoins ils voulurent diſſimuler juſques à l'arrivée de ſon épouſe qui venoit de Pologne. Sur ces entrefaites (par la direction de Suſkiens, qui étoient deſcendus de la race des Grands Ducs du côté de leur mere), ils aſſemblerent ſous main prés de vingt mille hommes. Si bien que, dans le temps qu'on celébroit les nopces avec beaucoup de magnificence, ajans excité un tumulte ils ſe jetterent dans le chateau & maſſacrerent Demétrius, avec quantité de Polonois, qui avoient accompagné ſon épouſe; dont les Principaux néantmoins s'étans mis en état défenſe, ſe ſauverent de ce péril.

Baſilaus Grand Duc de Moſcovie.

Incontinent apres Baſilaus Suſki ajant été proclamé Grand Duc de Moſcovie, fit expoſer publiquement dans le Marché le corps de Demetrius, qui n'étoit plus reconnoiſſable; à cauſe qu'on lui avoit entierement déchiqueté le viſage. Peu de temps apres il courut un bruit que Demetrius s'étoit ſauvé de ce danger; comme en efet il s'en preſenta un d'abord qui ſe diſoit être le même. Mais nous laiſſons à douter ſi c'étoit effectivement lui, ou bien ſi c'en étoit un

autre

autre. Cependant. quoiqu'il en ſoit, les Polonois le reconnurent pour tel; parcequ'ils brûloient du deſir de venger la mort de leurs compatriotes & l'outrage, qu'ils avoient receu.

Il épouſe la fille d'un Woiwode de Pologne.

A la fin en l'an 1608. Le nouveau, ou le vieux Demetrius entra en Moſcovie avec une puiſſante armée de Polonois & de Coſaques: & défit les Ruſſiens juſques à diverſes fois, de ſorte que Suski relâcha l'épouſe, qu'il avoit tenuë priſonniere juſques alors; & pria le Roi de Pologne de vouloir rapeller ſes troupes. Mais cette épouſe ajant reconnu Demetrius pour ſon mari; celui-ci ſe fit un parti ſi puiſſant, tant en Pologne, qu'en Moſcovie, que c'eût été bien-tôt fait de Suski, s'il n'eût receu du ſecours de Suede, ſous le commandement de Pont de la Gardie.

Sigiſmond tire avantage des deſordres de la Moſcovie.

Mais le Roi Sigiſmond ſceut rres bien ſe ſervir d'une occaſion ſi favorable, contre les Ruſſiens, du moins pour ſe rendre maître de Smolensko & de Severie. Et pour cet éfet en l'an 1609. il mît le ſiege devant Smolensko, qui fut priſe d'aſſaut en 1611. Cependant les Polonois, qui avoient ſuivi le parti de Demétrius l'abandonnerent ſur le commandement qui Sigiſmond leur en fît, & ſe joignirent à leur propre Roi, qui ne vouloit pas ſoufrir qu'une ſi grande partie de ſes

troupes s'engageassent au service d'un autre. De sorte que par ce moien Suski ajant eu le temps de respirer, & se voiant apuié du secours de la Suede, s'avança contre les Polonois qui étoient devant Smolensko en l'an 1610. Mais neantmoins il fut batu prés de Clusin.

Rusa des Moscovites.

Là dessus comme les affaires des Moscovites étoient en tres mauvais état, ils s'avisérent d'une ruse pour éviter le peril, qui le menaçoit. Pour cet éfet ils déposérent Suski, qui étoit devenu odieux, par les malheurs continuels, qu'il avoit eu; & présentérent la Couronne de Moscovie à Uladislaus, Prince Polonois. Par ce moien ils espéroient venir à bout de deux choses; l'une de ruiner Demetrius: & l'autre de gagner l'amitié des Polonois; s'imaginans au reste, qu'ils pourroient aisément se défaire d'Uladislaus lorsque le danger present seroit Passé. En éfet cet expedient leur réüssit: car les troupes Polonoises quittérent le parti de Demetrius; Suski fut livré aux Polonois; & les Moscovites prêtérent le serment à Uladislaus. Et d'une autre côté les Polonois, qui se trouvoient alors en Moscovie promirent que celui ci se rendroit dans la Ville de Moscou à la prémiér occasion.

Guerre entre la

Tout cela arriva en l'an 1610. Mais le Roi Sigismond se laissa persuader de rejetter

jetter cette offre, dans la penſée qu'il valoit mieux conquerir la Moſcovie par la force des armes. Cependant il négligea d'aller fondre ſur les Ruſſiens & d'envahir leur païs à l'improviſte. Si bien que ceux-ci ajans pénétré le deſſein des Polonois, ſe révolterent contre Uladiſlaus: ce qu'ils firent d'autant plus volontiers, que Demetrius fut alors maſſacré par les Tartares, qu'il avoit à ſon ſervice pour la garde de ſa perſonne. Mais lorſqu'ils penſoient tailler en pieces ſept mille hommes de garniſon Polonoiſe, qui étoient dans Moſcou, ceux-ci s'étans, défendus avec un courage & une valeur extraordinaire, mîrent le feu dans la ville, qui renfermoit alors cent quatre vingt mille maiſons; de ſorte que cet incendie fit périr une infinité de monde.

Pologne & la Moſcovie.

Cependant les Moſcovites s'étans relévez de cette perte aſſiegéreut la garniſon Polonoiſe dans la Citadelle de Moſcou. Il eſt fort aparent que le Roi Sigiſmond auroit pu la ſecourir & mettre là ſes affaires ſur un bon pied, s'il s'y étoit rendu incontinent apres la priſe de Smolensko. Mais comme il s'en retourna en Pologne, ſans envoier aux aſſiegez des ſecours ſuffiſans d'hommes & d'argent; bien qu'ils euſſent pillé le tréſor du Grand Duc, ils ſe liguerent

Grandes bévûës du Roi Sigiſmond.

ensemble au nombre de sept mille, & étans sortis de Moscovie, contraignirent le Roi de leur païer le reste de leur solde. Neantmoins il en resta encore quelques uns dans le Château. Ensuite, quoique Sigismond entreprît tout de bon de rétablir ses afaires en Moscovie, cependant tous ses desseins ne réüssissoient nulle part, à cause des mécontentemens & de la jalousie des Généraux. De sorte qu'à la fin les Polonois, qui étoient restez dans la Citadelle de moscou, étans pressez par la faim, furent contraints de se rendre; par où a Pologne acheva de perdre tout ce q'uelelle avoit eu en Moscovie.

Déroute des Polonois en Moldavie.

Cette perte fut d'autant plus sensible à Sigismond, qu'il esperoit par la conquête de la moscovie, s'ouvrir un chemin en Suede. D'ailleurs dans cette même année les Polonois furent tres mal-traitez en moldavie. Et bien qu'en l'an 1617. le Prince Uladislaus fit une nouvelle expédition en moscovie, neantmoins il n'y fit rien de mémorable. C'est pourquoi aussi il résolut à la fin de faire avec les moscovites une tréve pour quatorze ans: durant lequel temps on laissa à la Pologne le Duché de Severie, avec Czemigo & Novogrod, qui avoient été pris durant les troubles.

Cepen-

Cependant George Farensbach rendit à Gustave Adolphe diverses places en Livonie : mais on tient pour certain qu'il n'avoit point d'autre but par ce stratagéme que de prendre ce Roi prisonnier. Car en éfet ce même Farensbach s'étant réconcilié peu de temps apres avec le Roi Sigismond, lui livra de nouveau toutes les villes, à la reserve de Pernau.

On rend à Gustave Adolphe plusieurs places en Livonie.

En l'an 1620. les Polonois furent embarrassez dans une guerre avec les Turcs, par les artifices (comme on croit) de Betlen Gabor, Prince de Transilvanie : à cause que le Roi Sigismond aiant envoié du secours à l'Empereur contre lui, il tâchoit de faire diversion en Pologne par le moien des Otomans. C'est pourquoi ceux-ci firent une invasion en moldavie, pour en chasser le Prince de cette Province, qui tenoit le parti des Polonois. D'un autre côté Zolkieuski, Géneral des Polonois vint au secours de ce Prince ; mais s'étant engagé trop avant dans le païs, & voulant en-suite se retirer, son armée fut entierement défaite par les Turcs, & luimême y perdit la vie.

Guerre entre les Polonois & les Turcs.

L'année suivante les Turcs marcherent avec toutes leurs forces contre la Pologne : & les Polonois, parmi lesquels étoit le Prince Uladislaus, allerent au

Paix entre la Turquie & la Pologne.

devant d'eux. L'armée Polonoise n'étoit forte que de Soixante cinq mille hommes ; au lieu que les Turcs & les Tartares, entre lesquels l'Empereur Osman se trouvoit en personne, étoient au nombre de trois cens quatre-vingt douze mille. Ceux-ci firent bien leurs éforts pour prendre les Polonois d'assaut à la maniere des Villes ; mais ils furent toujours repoussez avec beaucoup de perte. Cependant les Polonois se virent réduits à une grande extrémité ; tant par le manquement de vivres & de munitions, que par les maladies, par la mortalité qui étoit sur leurs chevaux & par semblables incommoditez. A la fin les Turcs ne laisserent pas de leur acorder une glorieuse paix ; apres qu'ils eurent perdu plus de soixante mille hommes dans diverses attaques, & encore beaucoup d'avantage dans leur retour en leur païs.

Invasion de Gustave Adolphe en Livonie.

Dans le temps que les Polonois étoient ainsi ocupez à se défendre contre les Turcs, Gustave Adolphe fit une irruption en Livonie, & sans beaucoup de résistance se rendit maître de Riga en l'an 1621. & tout le reste de cette Province jusques à Dunebourg fut conquis par les Suedois en l'an 1625. L'année suivante le Roi Gustave aiant fait une autre invasion en Prusse emporta les Villes d'El-

d'Elbing & de Mariembourg, avec plusieurs autres places. Cette guerre fut continuée ſans qu'il ſe donnât aucune bataille générale, juſques à l'an 1629. que Hans Wrangel défit les Polonois prés de Gorzno. Apres quoi l'Empereur envoia quelques milliers d'hommes au ſecours des Polonois; qui s'engagerent dans un combat avec Guſtave prés de Stum; où peu s'en falut que ce Roi ne fut fait priſonnier.

Tréve entre la Suede & la Pologne. Apres cette bataille les affaires de Pologne furent dans une étrange confuſion. Juſques à ce qu'enfin la France & l'Angleterre moiennerent une tréve entre ces deux Etats, qui dura juſques au mois de Juin de l'année 1634. à condition que les Suedois garderoient cependant Elbing, Memel, Braunsberg, & le Pillau avec tout ce que Guſtave avoit pris dans la Livonie. A la fin Sigiſmond mourut en l'an 1632.

Uladiſlaus quatriéme. §. 11. Sigiſmond eut pour ſucceſſeur ſon fils, Uladiſlaus quatriéme, qui en l'an 1633. remporta une grande victoire ſur les Moſcovites, qui avoient aſſiegé Smolensko: car il fit non ſeulement lever le ſiege aux ennemis, mais il les reſſerra tellement dans un détroit, qu'ils furent contraints de ſe rendre. D'ailleurs les Turcs, qui tâchoient de l'obliger à faire diverſion, furent vigoureuſement re-

poussez. A la fin Uladislaus fit une paix avec la Moscovie, fort à l'avantage de la Pologne; puisque les Moscovites lui cédérent les deux grands Duchez de Czernichow & de Smolensko. Ces exploits le rendirent si considérable, que les Turcs lui donnerent satisfaction sur la derniere irruption, qu'ils avoient faite, & qu'ils firent étrangler le Bassa qui avoit eu le commandement des troupes dans cette expédition.

Tréve entre la Pologne & la Suede.

En l'an 1635. la tréve qui avoit été faite entre la Suede & la Pologne, fut prolongée à Sturasdorf en Prusse jusques à vingt six ans; à condition que les Places, que les Suedois possedoient encore en Prusse seroient renduës à la Pologne. Ce qui se fit de la sorte, à cause qu'aprés la bataille de Norlingue, les afaires des Suedois étoient fort délabrées en Allemagne: à quoi on peut ajouter que les Anglois & les Hollandois étoient tres malcontens des droits qu'on levoit en Prusse sur les marchandises.

Cause de la guerre des Cosaques.

En l'an 1637. on jetta les semences de la guerre des Cosaques, qui causa une infinité de maux à la Pologne. Voici quelle en fut l'occasion. Le nombre des Cosaques s'étant extrémement accru par les païsans qui s'alloient joindre à eux; quantité de Seigneurs Polonois amassérent de grans biens dans l'Ukraine. Ceux-

ci

ci croians qu'ils pourroient beaucoup augmenter leurs revenus, en cas qu'on retranchât aux Cosaques une partie des priviléges, dont ils joüissoient dans cette Province, firent de grandes instances auprés du Roi, pour le porter à les tenir en bride. Et ce fut aussi dans cette vûë que le Général Koniecpolski commença de batir la Forteresse de Hudsac à l'endroit, où le *Zwamer* se décharge dans le Boristhene. Les Cosaques firent bien tous leurs éforts pour l'empêcher; mais aiant été batus par les Polonois, ils furent contraints de livrer leur Général Pauluck, avec quelques-uns des principaux; auxquels on fit couper le tête, nonobstant le pardon, qu'on leur avoit acordé. Outre cela on résolut à l'assemblée des Etats de supprimer tous leurs priviléges; comme aussi de leur ôter la forteresse de Techtimirow, & d'y mettre d'autres milices en leur place.

Tirannie des Polonois envers les Cosaques.

Là dessus les Polonois envoierent une armée dans l'Ukraine, contre laquelle les Cosaques se batirent avec beaucoup de courage & de résolution. Neantmoins ils protesterent qu'ils demeureroient fideles à la Couronne de Pologne, en cas qu'on les laissât joüir de leurs immunitez. Ce que les Polonois leur promîrent sans pourtant leur tenir parole; outre qu'en-suite ils les traitérent encore

plus

plus mal. Car entre plusieurs autres violences, qu'ils exercerent contr'eux, ils leur ôtérent quelques Eglises Gréques; & fîrent un sanglant outrage à leur Général Chmielinski, sans qu'il en pût tirer raison. Le Roi lui avoit acordé la permission de bâtir quelques moulins, qu'un certain Gentil-homme nommé Jarinski lui brûla; & qui non content de cela apres avoir violé, la femme de Chmielinski, la massacra avec son fils.

Jean Casimir. §. 12. Cependant le Roi Uladislaus étant mort en l'an 1647. Son frére Jean Casimir succeda à la Couronne. Mais le Général Chmielinski, pour venger l'afront qu'il avoit receu, ne manqua pas d'animer ses Cosaques, qui par le pillage, par des incendies, par des massacres & des violemens fîrent sentir beaucoup de maux à la Noblesse de Pologne. Sur quoi les Senateurs, ou Conseillers du Roiaume exhortant le Roi à se mettre en Campagne contre les Cosaques, il leur donna pour réponse qu'ils ne devoient pas brûler les moulins de Chmielinski.

Défaite des Polonois par ses Cosaques. Cette réponse donna aux Polonois de la défiance de sa Majesté. Mais ils ne laisserent pas de mettre sur pied une armée de cinquante mille hommes, qui fut batuë par dix mille Cosaques qui prîrent la Ville de Kiow. Les Polonois voulant ven-

venger cette perte, leverent le ſeptieme homme par tout le Roiaume, ſans le conſentement du Roi, & marchérent ainſi contre les Coſaques, qui les mîrent en déroute pour la ſeconde fois. Mais en-ſuite dans le temps que Chmielinski étoit occupé à Kiow à célébrer des nopces ſur le mariage de ſon fils avec la fille du Prince de Vallachie, les Polonois l'étant allé ſurprendre à l'improviſte pillérent la Ville & emmenérent le Patriarche Grec avec eux. Là deſſus les Coſaques envoierent des Députez au Roi, pour lui demander ſi c'étoit par ſon ordre que cela s'étoit fait ? & ſa Majeſté aiant répondu que non, mais que la Nobleſſe l'avoit fait pour ſe vanger, ils ſe joignirent aux Tartares & fîrent une irruption en Pologne.

A la fin le Roi s'étant mis en Campagne avec la Nobleſſe, les défît dans une bataille. Apres quoi il fît un traité avec eux, dont la Nobleſſe murmuroit fort contre lui, comme ſi les conditions en euſſent été trop avantageuſes aux Coſaques. Durant toutes ces défiances les Moſcovites aiant engagé les Coſaques dans leur parti marchérent contre la Pologne en l'an 1653. & aſſiegérent Smolensko, qu'ils prîrent l'année ſuivante. D'ailleurs ils ravagerent une grande partie de la Lithvanie, *Les Moſcovites ſe joignent aux Coſaques.*

&

& prîrent Wilda avec plusieurs autres places, où ils firent d'étranges desordres.

Le Roi Charles Gustave fait une invasion en Pologne.

En l'an 1655. il tomba encore un autre orage sur la Pologne, lorsque Charles Roi de Suede fit une invasion en Pologne avec une armée de gens choisis. Car prémierement il conquit la Grande Pologne & la Mazovie, & ensuite la petite Pologne & Cracovie qui en est la Capitale. Outre cela il descendit en Prusse, où toutes les Villes se rendirent à lui, à la reserve de Dantzik; où plusieurs Bourgeois, qui d'abord étoient bien intentionnez pour les Suedois, en furent bien-tôt alienez par quelques Prédicateurs, qui les remîrent sous l'obeïssance de la Pologne. Entre plusieurs autres choses, la résistance de cette seule Ville contribua beaucoup à arrêter les progrés de Charles Gustave, & à empêcher que la Prusse ne demeurât sous la Domination des Suedois; bien que neantmoins, la milice ordinaire de Pologne, & le reste de la Lithvanie, qui n'étoit pas encore soumise aux Moscovites, se fussent mis sous la protection de la Suede; & que Jeau Casimir mémes se fut retiré jusques en Silesie.

Ses progrés sont

Mais aprés que les Polonois furent revenus de leur prémiere fraïeur, & qu'ils

u'ils eureut engagé les Tartares dans eur parti, ils taillérent en pieces tous es ennemis qu'ils trouverent disperfez ans ce grand Roiaume. D'ailleurs les ithvaniens s'étans foûlevez firent nain baffe fur la plûpart de ceux qui é-oient reftez cà & là dans leurs quar-iers d'hiver. Mais outre cela Charles Guftave afoiblit fort fon armée fur la oute de Jaroflau, non feulement à aufe de la longueur du chemin, mais uffi parceque Czarneski fatigua fort es troupes, en les harcelant continuel-ement. Sur ces entrefaites les Polonois rîrent la Ville de Warfovie, & retin-ent Wittenberg prifonnier avec plu-ieurs autres, contre l'acord qui avoit té fait. *font arrê-tez.*

Et bien que le Roi de Suede, joint vec l'armée de l'Electeur de Brande-ourg, eût défait les Polonois & les Tartares, dans la fameufe bataille de Warfovie, qui dura lefpace de trois ours; neantmoins on commença à uvrir les yeux dans l'Europe, & à lonner de l'ocupation aux Suedois, our les obliger à faire diverfion. Car es Mofcovites firent une irruption en ivonie, & affiegérent Riga, quoi-que inutilement: & d'ailleurs les Hollandois donnoient affez à connoître qu'ils n'autoient pas été bien aifes que la Pruf- *Bataille de War-fovie.*

la Pruſſe fut demeurée aux Suedois. Ou tre que les Danois commençoient auſſ à remuër.

Irruption du Prince Ragoſi en Tranſilvanie.

D'un autre côte Ragoſi, Prince d Tranſilvanie, entra en Pologne ave une armée, pour voir ſi dans une tell conjoncture il pourroit parvenir à cett Couronne. Mais il y fit tres mal ſes af faires, lorſque le Roi de Suede quitt la Pologne, pour s'aler opoſer au Danois. Car ſon armée fut entiere ment défaite, avant qu'il pût ſe retire en ſon païs: & il fut ainſi contraint d'ac cepter une paix, au grand préjudice d ſa réputation. Cependant il eût pu fa cilement éviter ce péril, ſi ſuivant le conſeil de Charles Guſtave, il eût pris ſon chemin par Breſſcie Pinsk &c. D'ailleurs ce Roi même lui ofrit d'amuſer & d'arrêter les Polonois juſques à ce qu'il fût arrivé en lieu de ſeureté. Mais ce Prince aiant voulu directement prendre ſon chemin par Cracovie donna occaſion aux Polonois de reprendre cette Ville avec la Tour. Apres quoi ils chaſſa les Suedois de Curlande, qui avoient mis en priſon le Duc de cette Province, & s'allerent camper dévant Riga; d'où neantmoins ils furent vigoureuſement repouſſez par Helmfeld.

Bien que par la paix concluë à Oliva en

en 1660. la Prusse eût été entierement restituée aux Polonois, qui d'un autre côté renoncerent à leurs prétentions sur la Livonie; neantmoins ils furent obligez de laisser encore Smolensko, Severie & Kiow entre les mains des Moscovites. D'ailleurs ils ne purent pas non plus appaiser les Cosaques, dont quelques-uns suivoient le parti des Moscovites, d'autres celui des Turcs, & qui enfin avoient attiré en Pologne une tres fâcheuse guerre. A quoi il faut ajouter que les troubles & les défiances continuoient toujours au dedans de ce Roiaume: ce qui causa tant de chagrin & de déplaisir à Jean Casimir, qu'il mît bas la Couronne de Pologne, & se retira en France dans l'Abaïe de S. Germain, où il finit ses jours quelques années apres. *Paix d'Olivas*

§ 13. Ainsi comme il ne restoit plus personne du sang Roial en Pologne, plusieurs étrangers se presenterent pour demander cette Couronne. Mais à la fin en l'an 1670. Michel Wiesnowiski, qui étoit de la race des anciens Rois, fut élu Roi, principalement par les voix de la Noblesse du second ordre. Sa Régence qui fut de peu de durée fut accompagnée de troubles & de malheurs continuels. Et d'un autre côté les Turcs firent de grands ravages en Pologne & pri- *Michel Wiezno-wiski.*

prîrent la Ville de Kamenieck, qu'on te
noit pour imprenable; par où ils or
comme une porte ouverte pour entre
dans la Pologne. A la fin on fît la paix a
vec eux; à condition que cette plac
leur demeureroit, & qu'on leur païeroi
un tribut tous les ans. Le Roi Wiezno
wiski mourut en l'an 1673.

Jean Sobieski. En l'an 1673. ou élut en sa place le Gé
néral Jean Sobieski, qui aiant attaqué le
Turcs l'année précédente aupres de Cho
cim, en fît un si grand carnage, que d
trente deux mille, à peine s'en sauva t'i
quinze cens. Là dessus la guerre recom
mença entre les Turcs & les Polonois
mais en-suite on fît une nouvelle paix
par laquelle les Turcs gardérent Kame
nieck, & renoncerent au tribut, qu'o
leur païoit auparavant. La Capacité d
Roi d'aujourd'hui fait esperer qu'il ser
un tres bon Prince pour la Pologne.

De la Nation Polonoise. §. 14. Pour ce qui est de la Natio
Polonoise, il faut prémierement remar
quer que tout homme qui n'est pas No
ble en Pologne, passe là pour un Païsan
Car dans les Villes on fait tres peu de ca
des Bourgeois, & les Artisans, qui s'
trouvent, sont étrangers pour la plû-par
Au reste les Païsans n'y sont guere
mieux traitez que des Esclaves. Aussi es
il certain qu'ils sont extrémement ru
stres & grossiers dans leur maniere de vi
vr

vre & dans leurs moeurs. C'eſt pourquoi quand nous parlons ici des Polonois nous n'entendons que la Nobleſſe.

En général les Polonois ſont francs, & n'entendent gueres l'art de diſſimuler; mais ils ſont fiers & ſuperbes, & veulent qu'on leur porte du reſpect. Cependant quand on leur fait honneur, ils n'en rendent gueres moins, & ſe montrent aſſez civils: comme en éfet ils ſont paroître beaucoup de pompe dans leur diſcours & dans leurs diſcours & dans leurs cérémonies. D'ailleurs ils ſont liberaux juſques à la prodigalité, & ils ne peuvent rien épargner; quand mêmes ils devroient jeûner incontinent apres. Cette Nation eſt naturellement pétulante & fougueuſe; aime une liberté ſans bornes, & ſe porte facilement à la licence & au déréglement. C'eſt pourquoi auſſi les Polonois ont beaucoup de penchant à la ſédition, & font ſouvent des ligues & des factions contre le Roi; reprenans librement ſa conduite, & étans toujours fort jaloux de leurs droits & de leurs privileges.

Qu'ils ſont francs & ſuperbes.

Qu'ils ſont liberaux, & fougueux.

Bien que les Polonois ne manquent pas de courage, il eſt pourtant certain qu'ils ſont bien plus propres dans les ataques, qu'à ſoufrir long temps les fatigues & les incommoditez d'une guerre: & comme il n'y a que la Nobleſſe qui s'apli-

Que l'Infanterie Polonoiſe n'eſt pas tres bonne

s'aplique au métier des armes, & qu'elle ne veut point servir autrement qu'à cheval; au lieu que le reste du peuple est fort abâtardi; de là vient que leur Infanterié est fort peu estimée; & qu'en Pologne, on se sert de fantassins étrangers, ou des Cosaques, qui sont hardis & intrépides.

De la fertilite du païs.

§. 15. La Pologne est un païs d'une grande étenduë, dont le terroir est généralement assez fertile; & où l'on trouve de bons pâturages, & des terres fort propres au labourage. comme en effet les Hollandois tirent de la Pologne la plûpart des grains qu'ils consument dans leur païs. On envoie de là quantité de boeufs en Allemagne. La laine de Pologne est assez estimée; & on y trouve de bons chevaux en abondance. D'un autre côté la Lithvanie produit quantité de miel, dont les habitans font de l'hydromel: apres quoi le reste est transporté dans les païs étrangers. Outre cela on y trouve encore grande abondance de cire, de cire, de lin, de chanvre, de cuir, de Potasch, de sel, de bois, & autres choses semblables.

Des denrées qui en sortent.

Des marchandises qu'on y transportes.

Les marchandises que les étrangers aportent dans ce Roiaume, sont des dras de laine, des étofes de soie, des tapits, des aeaux de Martes zibelines, des vins d'Espagne & de Hongrie, aaec quantité d'é-

d'épiceries, dont les habitans font une grande consomption. Les denrées qui sortent de ce Roiaume surpasseroient de beaucoup celles, qui y entrent, si les Polonois étoient un peu plus d'épargne, & qu'ils s'apliquassent aux manufactures.

Au reste la Pologne est un païs fort peuplé. Il y en a qui prétendent que le Roi & la Noblesse y possédent quatre-vingt dix mille, tant villes, que Vilages; les Evêques & les Chanoines cent mille six cens; & les autres Eclesiastiques avec les Abez & les Abesses soixante mille & cinq cens cinquante; ce qui seroit en tout deux cens cinquante & un mille & cinquante Villes & Villages: mais cependant je ne voudrois pas être garand de la verité de cette supputation. *Que la Pologne est fort peuplée.*

§. 16. Les forces de ce Roiaume, lorsqu'il est veritablement en sa fleur, consistent principalement dans la Noblesse. Autrefois les Polonois se sont vanté de pouvoir mettre en Campagne cent cinquante mille hommes de Cavalerie, ou, comme d'autres prétendent, deux cens mille, tous Gentilshommes. Mais il me semble que c'est un nombre un peu exorbitant; à moins qu'on n'y voulut comprendre les valets à cheval. Cependant il est certain qu'il *Des forces de ce Roiaume.*

n'y a point de Roiaume dans l'Europe, où il ſe trouve tant de Nobleſſe. D'ailleurs les Polonois ont le moien de lever aſſez d'Infanterie, pour joindre à leurs Coſaques; & même s'ils vouloient bien ménager, ils pourroient contribuer ſufiſamment dequoi entretenir une puiſſante armée. Mais le plus grand inconvenient vient de ce que le Roi ne peut pas mettre d'impoſitions extraordinaires, ſans le conſentement des Nobles: à quoi il eſt dificile de les diſpoſer auſſi bien que le Clergé; à moins que ce ne ſoit dans la derniere néceſſité. Outre que q'uand mêmes ils y veulent bien conſentir, ils en deviennent bien-tôt las. C'eſt pourquoi auſſi la Pologne ne peut pas continuer long-temps la guerre avec la vigueur néceſſaire.

Defaut dans les troupes de Pologne.

Outre cela il faut encore conſidérer que quand on convoque la Nobleſſe pour faire la guerre, elle ne s'aſſemble que fort lentement, & qu'elle ne ſe laiſſe pas facilement commander. A quoi on peut encore ajouter un autre inconvenient; qui eſt que s'il ſe trouve dix-mille combatans Polonois, ce corps d'armée paroîtra cinq fois plus gros. De ſorte que tout cet attirail ravageant horriblement le païs, eſt bien-tôt ſuivi d'un manquement de vivres & de fourrage pour les hommes & pour les chevaux.

§. 17.

§. 17. Pour ce qui est de la forme du Gouvernement de la Pologne, on doit remarquer que cet E'tat à un Chef qui prend à la verité le titre de Roi, & qui porte un état conforme à la Majesté Roiale: mais neantmoins si on considére combien son pouvoir est limité, on verra que ce n'est en éfet qu'un Prince, ou Gouverneur d'une République libre. Ce Roi est toujours élu par un consentement, auquel Châque Gentilhomme du Roiaume a droit de donner sa voix. Et bien que les Polonois choisissent plus volontiers quelqu'un de la famille Roiale qu'un autre; neantmoins ils ne veulent jamais élire un successeur à la Couronne du vivant du Roi Régnant; mais ils attendent toujours un Interrégne; parcequ'ils s'imaginent que c'est là le temps le plus propre pour réformer les abus, qui pourroient s'être glissez durant la Regence du feu Roi; & pour ôter à son successeur tous les moiens d'oprimer leur liberté.

De la forme des Gouvernement de ce Roiaume.

Mais afin qu'il n'arrive point de desordre dans l'E'tat durant l'Interrégne, on administre alors la justice avec beaucoup plus de sévérité qu'en un autre temps. Et cependant l'Archevêque de Gnesne est comme, *Interrex* ou Regent du Roiaume. Il y a déja long-temps que les Polonois ont mieux aimé élire pour

Que les Polonois aiment mieux avoir un Etranger pour Roi, qu'on de-

leur propre païs. leur Roi quelque Prince étranger, qu'un des Nobles du païs ; parcequ'ils ont cru que cela servoit à entretenir l'égalité entre les Gentils-hommes ; puisqu'un étranger n'a pas plus d'inclination pour les uns que pour les autres ; au lieu que ceux du païs ne manqueroient pas d'avancer tous ceux de leur parenté. Enfin ils ont toujours suivi cette maxime depuis le Roi Jagelle, qui étoit Lithvanien ; duquel ils furent fort satisfaits ; à cause que ce fut par son moien que la Lithvanie fut annexée à la Couronne de Pologne. Mais au contraire le Régne de Sigismond, Roi de Suede leur causa beaucoup de maux ; non seulement parceque ces deux Roiaumes sont tellement constituez, qu'un Roi seul ne leur suffit pas ; mais aussi à cause que cela donna occasion à de fâcheuses guerres entre la Pologne & la Suede, dont sans cela on auroit été exemt de part & d'autre. Au reste les Polonois se sont toujours bien gardez de prendre pour leur Roi quelque Prince de la Maison d'Autriche ; de peur qu'on n'en usât avec eux, comme on a fait avec les Hongrois & les Bohëmiens.

Revenus du Roiaume. Les deux derniers Rois de Pologne ont été élus d'entre les Polonois mêmes. Mais c'est au temps à nous aprendre si les deux factions, qui ont subsisté jusques ici

ici dans ce Roiaume ſeront réünies par là. Les Rois de Pologne tirent de grands revenus des biens qu'on leur aſſigne à leur avénement à la Couronne. Outre cela ils ont encore le pouvoir de donner toutes les charges & de conférer tous les Bénéfices du Roiaume. Mais au reſte ils n'oſeroient entreprendre d'introduire de nouvelles Loix, de faire la guerre, de mettre des impoſitions, ou de réſoudre quelque afaire d'importance, ſans le conſentement des Etats du Roiaume.

Des Etats de Pologne.

Les Etats de Pologne ſont compoſez des Evêques & de quelques Abez; des Palatins (*Woiwoides*) ou Gouverneurs des Provinces; des *Châtelains*, ou Gouverneurs de Châteaux; & des Principaux Oficiers de la Couronne, qui compoſent le *Senat*, ou le Conſeil; qui faiſoit autrefois un corps d'environ cent cinquantes perſonnes. A quoi il faut ajouter les Députez de la Nobleſſe, qui ont à peu prés la même autorité que les Tribuns avoient à Rome; puiſqu'un ſeul d'entr'eux peut annuler une Réſolution priſe par toute l'aſſemblée, quand il veut proteſter contre.

Des Députez de la Nobleſſe.

D'ailleurs on parle fort librement dans cette aſſemblée, auſſi bien contre le Roi, que contre les prémiers Miniſtres. Ce qui eſt cauſe que ſouvent on y traite les afaires avec beaucoup de confuſion;

& que quelquefois tout le fruit, qu'ont produit diverses seances dans l'assemblée des E'tats, est rendu inutile par le caprice ou l'opiniâtreté d'un seul des Députez de la Noblesse. Particulierement à cause qu'il y a un certain temps préfix (à sçavoir de six semaines) au delà duquel ils ne se resoudroient qu'avec beaucoup de peine de proroger cette assemblée, quand ce ne seroit que pour quelques jours. C'est ce droit de contredire (*Jus contradicendi*) que les Polonois apellent l'ame de leur liberté.

De l'administration de la Justice.

Le Roi est obligé de pourvoir la Noblesse des Bénéfices vacans: & il n'en peut pas garder un seul pour soi, ni le conférer à ses enfans, sans l'aprobation des Etats. Il n'a pas aussi le pouvoir d'acheter, ni de posseder aucunes seigneuries. Et il n'a pas non plus l'administration de la Justice; mais elle apartient à un Tribunal, composé d'un certain nombre de Nobles; qui fut prémierement établi par E'tienne Batori; & qui est changé tous les ans. Ce Conseil à sa séance six mois à Pétricou; & six autres mois à Lublin. Il prononce sentence définitive sur toutes sortes d'afaires, sans qu'on en puisse apeller; à moins que les diférends ne fussent d'une tres grande consequence; qui en tel cas sont renvoiez à l'assemblée des E'tats. Mais les afaires Fisca-

Fiſcales, & celles qui regardent les biens du Roi, ſont décidées par le Roi même.

Bien que les Polonois aiment cette forme de Gouvernement, & qu'elle ſemble s'accommoder tres bien à l'inclination naturelle, qu'ils ont pour leur liberté; cependant elle eſt ſujette à cet inconvenient, qu'ils ne peuvent pas traiter leurs afaires avec toute la régularité requiſe, ni les expedier en diligence. D'ailleurs il eſt certain qu'elle afoiblit auſſi les forces de ce grand Roiaume, lorſque la Nobleſſe vient à ſe ſoûlever, ou à concevoir de la Jalouſie contre le Roi. *Réflexion ſur la forme du Gouvernement de Pologne.*

§. 18. Pour ce qui regarde les Voiſins de la Pologne, nous conſidérons prémieremenr que ce Roiaume a d'un côté l'Allemagne, où le Païs eſt ouvert en deux endroits. Car il confine aux Terres héréditaires de l'Empereur, en Sileſie, & à une pointe de la Hongrie. Mais bien que l'Empire d'Alemagne ſurpaſſe de beaucoup en forces le Roiaume de Pologne; neantmoins ces deux E'tats ſont tellement conſtituez, & leurs interêts ſont tels, qu'il ne peut pas facilement arriver d'occaſion, qui les puiſſe broüiller enſemble; ſi ce n'eſt, qu'en cas que l'Empereur, ou quelque autre voulut ſe rendre Souverain, ou Monarque d'Alemagne, les *Des Voiſins de la Pologne.* *Ce qu'elle doit atendre de l'Alemagne.*

Polonois s'uniſſent avec d'autres pour s'opoſer à ſes deſſeins: au quel cas ils trouveroient de grands ſecours, non ſeulement en Alemagne, mais auſſi dans les autres païs, qui auroient en cela le même interêt qu'eux.

De l'Autriche en particulier.

L'Autriche en Particulier n'eſt pas ſuſiſante pour réduire la Pologne par la force des armes, ni pour conſerver un païs plat d'une ſi grande étenduë, qui eſt ſi rempli d'habitans, & où il ne ſe trouve que tres peu de places fortes. Car quand même les Polonois ſeroient abandonnez de toute l'Europe, neantmoins dans une telle occaſion, les Turcs, qui ne ſoufriroient jamais que l'Autriche fît de ſi grandes conquêtes, le pourroient empêcher facilement. Il eſt bien vrai que l'Autriche a tâché, par le moien de l'élection à la Couronne de Pologne, d'annexer ce Roiaume à ſes autres Terres: mais les plus éclairez d'entre les Polonois n'y ont jamais voulu entendre; à cauſe du peril dont leur liberté étoit menacée. Outre qu'ils ont de l'averſion pour les Alemands, & pour leurs mœurs, & qu'ils mépriſent leur modeſtie & leur épargne.

Des interêts de la Pologne & de

Cependant il eſt de l'interêt des Polonois, que les Turcs ne ſubjuguent pas le reſte de la Haute Hongrie; & bien plus encore qu'ils ne mettent pas le pied

dans

dans la Moravie; puisque par là ils trouveroient un chemin court & facile, pour pénétrer jusques au cœnr de la Pologne. Mais aussi d'un autre côté il est fort important à l'Autriche, aussi bien qu'à toute l'Alemagne de ne pas soufrir que le Turc se rende maître de la Pologne; puisqu'alors il auroit la porte toute ouverte pour entrer dans l'Empire. De sorte que la vieille sentence de Philippe Mélanchton; ***Si Turca in Germaniam veniet, veniet per Poloniam***; si le Turc vient en Alemagne, il viendra par la Pologne; n'est pas une production d'un esprit Prophétique, mais à son fondement dans la Geographie. *l'Alemagne par raport au Turc.*

Pourquoi la France & l'Autriche recherchent l'amitié de la Pologne.

C'est pour cette raison aussi, qu'il est avantageux à l'Autriche & à la Pologne de vivre ensemble en bonne intelligence; parceque ces deux E'tats couvrent réciproquement une bonne parties de leurs frontieres. D'ailleurs la Pologne tire de grands profits de l'Alemagne par le moien du sel & des bœufs, qu'on y négotie. Si les Polonois s'engageoient trop avant contre l'Autriche, ils ont les Moscovites derriere, qui les pourroient incommoder; à moins qu'ils n'eussent quelqu'un qui s'opposât à leur aproche. Mais d'un autre côté la Pologne peut donner bien de l'ocupation aux Autrichiens, lorsqu'ils

ſont embarraſſez dans une guerre contre la France, contre la Suede, ou contre les Turcs. C'eſt pourquoi auſſi il y a longtemps que l'Autriche a tâché d'engager la Pologne dans ſes interêts par quelque mariage; & d'avoir une faction dans le Sénat. Et la France n'a pas négligé non plus les mêmes expédiens, pour détacher la Pologne de l'Autriche. Mais au reſte les Polonois n'ont rien perdu à la jalouſie des deux partis; puiſque par là ils ſe voient careſſez des uns & des autres.

Ce que la Pologne doit craindre la part de Brandebourg.

Le Brandebourg confine auſſi en partie à la Pologne. Il eſt bien vrai que l'Electeur en ſon particulier n'eſt pas fort redoutable aux Polonois; Cependant l'experience nous a fait voir, qu'étant joint avec d'autres il leur peut cauſer de grandes pertes. Mais auſſi d'un autre côté il doit craindre, qu'il ne prenne un jour envie aux Polonois de s'emparer de toute la Pruſſe: de même que le Brandebourg ſceut ſe ſervir de la conjoncture du temps pour s'en rendre Souverain.

Du Danemarq & de la Suede.

Tandiſque la Suede & Pologne ont eu des démélez enſemble, le Danemarq pouvoit par quelque diverſion leur rendre de bons ofices: mais maintenant que ce diférend eſt entierement terminé, la Pologne n'a plus de vûës qui aient rapport

port au Danemarq. Il eſt de l'interêt des Suedois & des Polonois de vivre en bonne intelligence : à cauſe qu'ils ſe peuvent ſecourir mutuellement contre les Moſcovites.

De l'interêt de la Pologne par raport à la Moſcovie.

La Pologne & la Moſcovie aiant des frontieres communes le long d'une grande étenduë de païs, ont beaucoup à déméler enſemble. Ces deux E'tats ſont preſqu'égaux en forces, ſi ce n'eſt que les Polonois ſont meilleurs ſoldats que les Moſcovites. Mais d'un autre côté le Grand Duc de Moſcovie a ce grand avantage ſur la Pologne qu'il eſt Souverain & abſolu dans ſon Empire. Celui de ces deux E'tats, qui eſt maître de Smolensko, peut fort incommoder l'autre. C'eſt pourquoi auſſi les Polonois doivent faire tous leurs éforts pour regagner cette place. Au reſte ces deux Nations ſe peuvent mutuellement rendre de grands ſervices contre les Turcs ; dont elles doivent bien obſerver toutes les démarches.

Ce qu'elle doit craindre du côté de la Tartarie.

Les Tartares ſont de dangereux ennemis pour la Pologne. Car ces peuples étans fort legers à la courſe, & adonnez au pillage, font des incurſions à l'improviſte, & ſe retirent d'abord, qu'ils ont pris autant d'hommes qu'ils en peuvent emmener, ou qu'ils ſe trouvent aſſez chargez de butin. D'ailleurs on

ne peut point prendre de revenche d'eux, ni leur rendre la pareille, quand même on les iroit attaquer dans les lieux de leur retraite; tant à cause de leur vitesse, que parcequ'on ne trouve rien aupres d'eux. De sorte que les Polonois sont contraints de soufrir tous les ravages de cette canaille, de même que si un chien les avoit mordu; à moins qu'ils ne les surprennent sur le fait, & qu'ils ne les taillent en pieces.

De la Moldavie. Le Prince de Moldavie pourroit bien mettre la Pologne à couvert contre les incursions de ces barbares; car c'est au travers de son païs qu'ils prennent leur chemin pour entrer dans les Provinces de Pologne. C'est pourquoi aussi les Polonois se plaignent de ce que ce Prince, qui étoit autrefois Vassal de la Couronne de Pologne, quoique Tributaire du Turc, se mît entierement sous la protection de ces infidelles en l'an 1612.

Des Cosaques. Les Cosaques ont rendu de bons services aux Polonois contre les Tartares; parceque n'étans pas loin de l'Isthme de la Chersonese Taurique, ils ont occasion de charger ces voleurs lorsqu'ils s'en retourneut chez eux. Mais les Polonois aiant maltraité ces peuples, ont été cause qu'ils ont fait en-suite autant de mal à la Pologne, qu'ils lui avoient fait de bien auparavant. Et il y a bien de l'a-

paren-

parence que si les Polonois ne les ramenent à eux par la douceur, ou ne les exterminent entierement; s'ils viennent une fois à se donner aux Turcs, ou aux Moscovites, ils ne causent à ce Roiaume une plaie incurable, qui pourra ravager toutes les Provinces voisines de l'Ukraine.

Que les Turcs sont les plus redoutables ennemis de la Pologne.

Enfin le Turc est le plus redoutable ennemi de la Pologne; particulierement quand elle est abandonnée des Cosaques, & qu'elle n'est point apuiée d'aucun secours étranger. Car quand méme la Cavalerie Polonoise ne cederoit en rien à celle des Turcs; cependant je ne voi pas comment les Polonois pourroient entrer en comparaison avec les Janissaires. Cependant la Negligence des Polonois, & les troubles interieurs de ce Roiaume furent les principales causes, qui donnerent depuis quelque temps la facilité aux Turcs d'entrer si avant dans la Pologne.

Comment la Pologne se doit conduire à l'égard du Turc.

Il est bien vrai que pour l'entiere seureté de la Pologne, il seroit bon que les Princes de Moldavie, de Valachie & de Transilvanie fussent encore Polonois pour s'opposer au passage des Turcs: mais puisqu'il y a déja longtemps qu'ils ont perdu, ou négligé cet avantage, ils doivent prendre garde que leurs ennemis ne pénétrent pas plus avant. Or pour ne donner aucun sujet

aux Turcs de faire de nouvelles guerres à la Pologne, il ſemble qu'il eſt abſolûment néceſſaire, qu'en temps de paix, les Polonois empêchent, autant qu'il leur ſera poſſible, que les Coſaques ne faſſent des courſes ſur les Terres du Grand Seigneur; car autrement on ne peut pas trouver mauvais que les Turcs tâchent d'exterminer ces Voleurs & de ſacager leurs demeures; afin de réduire l'Ukraine en une Terre deſerte.

Que la Pologne ſe doit principalement fier ſur ſes propres forces, quand elle eſt en guerre avec les Turcs.

Cependant ſi la Pologne entroit en guerre avec le Turc, elle auroit à eſpérer quelque ſecours d'argent du Pape. L'Autriche pourroit encore faire bien davantage, par quelque diverſion, ſi elle vouloit. Mais au reſte elle a toujours volontiers laiſſé le Turc en paix, tant qu'il ne l'a pas attaquée. La Moſcovie pourroit auſſi faire beaucoup pour la Pologne, s'il pouvoit y avoir entre ces deux Nations une amitié ſincére, & une véritable confiance. Mais aprés tout les Polonois ſe doivent principalement fonder ſur leurs propres forces, & juger par la conſtitution de leurs affaires, juſques où ils ſe doivent engager contre un ennemi auſſi dangereux, que le Turc.

CHA-

CHAPITRE XI.
De la
MOSCOVIE.

§. 1. NOus n'avons presque rien à dire de certain de la plus ancienne origine de cet Empire, ni des exploits de ceux qui l'ont gouverné les prémiers ; parceque les instructions qu'on en peut trouver parmi des peuples si ignorans, sont tres maigres & tres confuses. Cependant il paroît évidenment que cet Etat étoit autrefois divisé en plusieurs Seigneuries, qui ont depuis formé ce grand Empire, tel que nous le voions maintenant. *De l'Ancien état de la Russie, ou Moscovie.*

Nous dirons seulement ici en passant que les Moscovites embrassérent le Christianisme en l'an 989. lorsque leur Prince Wolodomir épousa Anne, sœur de Basile Porphyrogenete, Empereur de Grece. *Elle embrasse le Christianisme.*

En lan 1237. le Prince George fut défait par Batto, Roi de Tartarie, par où la Russie fut réduite sous la Puissance des Tartares. Mais neantmoins long temps apres elle s'afranchit de cette servitude, sous le Prince Jean, fils de Basile l'Aveugle ; qui commença à Régner

en

en l'an 1450. Ce fut ſous la Regence de ce Prince que la Ruſſie devint un Etat conſidérable; parcequ'il fit plier ſous le joug de ſa domination la plû-part des petits Princes de cette Contrée; & entr'autres les Ducs de Tuuer, & de la gande Novogrode; où l'on prétend qu'il trouva un butin de trois cens chariots chargez d'or & d'argent. Ce fut lui auſſi qui bâtit Ivonogrod, Château prés de Nerva.

Baſile fils de Jean.

§. 2. Aprés ſa mort il eut pour ſucceſſeur, ſon fils Baſile, qui prît Pleskou, qui étoit auparavant une Ville Libre. En-ſuite il conquît Smolensko ſur les Polonois: mais il fut entierement défait par les Tartares de Cazan, qui dans le même temps pillérent la Ville de Moſcou.

Jean Baſilowitz.

En l'an 1533. Son fils Bazilowits, un Horrible Tyran ſucceda à l'Empire de Moſcovie Ce fut lui qui conquit ſur les Tartares les Roiaumes de Cazan & d'Aſtrackan, qu'il annexa à la Moſcovie. En-ſuite ajant fait de grands deſordres dans la Livonie il défit un des Furſtenbergs, qui étoit Grand-Maître de l'Ordre; & donna Revel avec l'Eſthonie à la Suede, & le reſte de la Livonie à la Pologne. Au commencement il remporta auſſi quelque avantage ſur la Pologne; mais quelque temps aprés E'tienne Bato-

ri-

ri prît sur lui Plosko, avec quelques autres places. Ce Prince mourut en l'an 1584.

Apres sa mort il eut pour successeur son fils *Theodore*, ou Fœdor Ivanowitz, homme fort simple; auquel les Suedois firent la guerre au sujet de l'Ingrie. *Theodore, ou Fœdor Ivanowitz.*

§. 3. Fœdor étant mort sans enfans Boris Gudenou son Beaufrere prît le Gouvernement de l'Etat. Mais au reste il n'en tira pas grand avantage; particuliérement depuis que le faux Demetrius lui vint disputer l'Empire: car il mourut subitement au milieu de ces troubles en l'an 1605. *Boris Gudenou.*

Apres la mort de Boris Gudenou, son fils Theodore, ou fœdor Borissowitz, fut à la verité proclamé Grand Duc de Moscovie, mais en-suite les Moscovites aiant suivi le parti de Demetrius, il fut pris prisonnier & massacré en même temps; apres qu'il eut porté le Titre de Grand Duc l'espace de six mois seulement. Nous avons raporté ci devant quel fut le succés du faux Demetrius; & comment Basile Suski s'empara de l'Empire en l'en 1606.

Charles neuf, Roi de Suede ofrit du secours à ce Suski contre Démetrius, qu'il ne voulut pas accepter au commencement. Mais en-suite lorsque Demetrius eut l'avantage sur lui, il rechercha l'assi- *Basile Suski.*

l'aſſiſtance de la Suede avec beaucoup d'empreſſement ; en lui promettant pour récompenſe la ville Kexholme. Là deſſus le Roi Charles lui envoia Pont de la Gardie avec quelques milliers d'hommes, qui rendirent de grands ſervices aux Moſcovites. Mais comme ceux-ci faiſoient dificulté de livrer les Places qu'ils avoient promiſes au Roi Charles, les Suedois s'en ſaiſirent par force. Et c'eſt par cette même occaſion que la Carelie & le reſte de l'Ingrie ont été annexées au Roiaume de Suede. Or nous avons fait voir ci-deſſus de quelle maniere Baſile Suski fut livré entre les mains des Polonois, & comment Demetrius aiant été défait, le Prince Uladiſlaus fut fait Grand Duc de Moſcovie.

Michel Fœderowitz.

§. 4. A la fin en l'an 1613. *Michel Fædorowitz*, fils du Patriarche *Theodoro Mikitowitz*, qu'il avoit eu de la fille de Jean Baſilides, parvint à l'Empire de Moſcovie. Ce Prince aiant fait la paix avec la Suede & la Pologne remît en bon état les afaires de Moſcovie.

Alexius Michaelowitz.

Ses exploits.

Celui-ci fut ſuivi par ſon fils Alexius Michaelowitz ; qui aiant attaqué les Polonois en l'an 1645. prît ſur eux les villes de Smolensko & de Kiow ; & fît d'horribles ravages dans la Lithvanie. Et outre cela en l'an 1656. il fit une invaſion en Livonie, où il emporta les vil-

villes de Derpt & de Kakenhuisen avec plusieurs autres places ; mais aiant voulu assieger Riga, il fut repoussé avec beaucoup de perte. A la fin par un traité de paix il rendit à la Suede tout ce qu'il avoit pris. En l'an 1669. un certain rebelle, nommé Stefan Ratzin lui donna beaucoup d'afaires. Car il s'empara de Cazan & d'Astracan, & fit de grands desordres dans le païs. Mais ensuite aiant été pris, il fut traité selon son merite. Apres quoi tout le reste fut réduit. Plusieurs Cosaques s'étant mis sous la protection de ce Grand Duc, cela donna occasion à une guerre qu'il eut avec les Turcs, dans laquelle in ne gagna rien. Ce Prince mourut en l'an 1675.

Fædor Alexowitz.

Alexius Michaelowitz a eu pour successeur son fils Fædor Alexowitz, un jeune Prince, valétudinaire, dont on ne peut encore rien dire.

Du naturel dés Moscovites.

§. 5. Pour ce qui est du naturel & des qualitez des Moscovites, il y a peu de chose à dire, qui puisse tourner à leur loüange & à leur avantage. Car cette Nation ne s'aplique pas aux mêmes exercices, & n'a pas les mêmes occupations, que la plûpart des autres peuples de l'Europe. Sçavoir lire & écrire est le plus haut point de leurs études & toute la science de leurs prêtres mêmes consiste à pouvoir lire un Chapitre de la Bible,

Leurs defauts.

ble, ou un Article du Postil. D'ailleurs ils sont défians, cruels & sanguinaires. Ils ont une fierté & une orgueil insuportable dans la bonne fortune; & au contraire ils sont poltrons & lâches dans l'adversité. Cependant ils ont une si grande opinion d'eux-mêmes, qu'on ne peut presque pas leur rendre assez d'honneur. D'ailleurs ils sont tres propres & tres adroits à faire toutes sortes de friponneties; mais au reste ils ont l'ame basse & servile, & veulent être traitez avec rigueur. Comme tous leurs jeux & leurs exercices consistent dans des coups; aussi sçavent ils tres bien se servir de bâtons & autres instrumens semblables.

Qu'ils ne sont gue res propres à la guerre.

Les Moscovites sont robustes de corps, & peuvent tres bien soufrir la fatigue, & les incommoditez du froid & de la faim. Mais ils ne valent rien dans des batailles rangées, ni dans des sieges de Villes: parcequ'ils se mettent bien-tôt en desordre; dans la pensée qu'ils ont que les autres entendent mieux ce métier qu'eux. Cependant ils se batent tres bien dans des places fortes, & les défendent jusques à l'extremité; non seulement à cause qu'ils peuvent suporter beaucoup de travaux & de misére; mais aussi à cause que leurs Seigneurs les feroient mourir, s'ils venoient à se rendre à composition.

Neant-

Neantmoins les Moscovites tâchent aujourd'hui de mettre leur Milice sur un meilleur pied qu'auparavant ; & pour cet efet ils prennent à leur service plusieurs Généraux Allemans & Ecossois, pour exercer leurs troupes à la Maniere des autres Européëns. Cependant le Grand Duc ne permet pas à ses sujets de s'engager au service des autres Nations, pour se perfectionner dans la connoissance de l'Art Militaire ; de peur que devenans trop vaillans, il ne leur prît en vie de tenter quelques nouveautez. *Qu'ils tâchent maintenant de mettre leurs Milices en meilleur état.*

§. 6. Bien que le païs qui est soumis aujourd'hui à la domination du Grand Duc, soit d'une étenduë fort vaste ; neantmoins il s'y trouve bien des deserts. La Moscovie fournit en assez grande quantité du bled, du bétail, de la venaison, du poisson, du sel, des fourures & autres choses nécessaires à l'entretien de la vie. Les Marchandises qu'on transporte de là dans les païs étrangers, sont les peaux de martes zibelines, dont les Nations voisines font grand cas, du poisson salé, du *caviar*, des peaux, & particulierement des cuirs de Russie, de la cire, du miel, du talc, du savon, du chanvre & autres choses semblables. Mais les denrées, qu'on y aporte des païs étrangers sont des étofes de soie, des draps d'or & d'argent, des tapits, des per- *De la nature & constitution du païs.*

perles, des pierres pretieuses, des épiceries, & quelque peu de vins; avec beaucoup d'autres choses. Aujourd'huy le tabaç y est défendu.

Comment les Moscovites negocient avec les Etrangers.

Dans le commerce qu'on fait avec les Moscovites, ils ne donnent jamais d'argent; mais ils échangent denrées contre denrées; comme en efet il est défendu d'emporter de l'argent de Moscovie. Le plus grand commerce de cette Nation se fait à S. Michel-Archange; qui fut prémierement découvert par les Angloîs; mais où maintenant les Hollandois & ceux de Hambourg négocient aussi bien qu'eux. Autrefois on prenoit la route par Nerva & Revel, qui étoit le plus court chemin pour les étrangers; mais alors on étoit trop assujetti aux Danois & aux Suedois. Par le Wolga & par Astracan on fait aussi un assez grand trafic avec les Persans & les Armeniens.

De la forme du Gouvernement de Moscovie.

§.7. Touchant la forme de ce Gouvernement il faut remarquer que le Grand Duc, qu'ils nomment Czaar en leur langue, est un Monarque Soverain & absolu, qui gouverne à sa fantaisie; & auquel ses sujets rendent une obeïssance aveugle & sans bornes; vivans tous à son égard comme des esclaves; conformément à leur naturel & au traitement qu'on leur fait.

Que

Cette autorité souveraine & absoluë sert

ſert beaucoup à augmenter les forces de ce Prince, qui ſont conſidérables d'ailleurs ; tant par la quantité des gens de guerres, qu'il peut lever par cent milliers, que par les grandes richeſſes & les revenus qu'il poſſede. Car il eſt non ſeulement le Maître de toutes les impoſitions & les rentes de ce grand Empire ; mais il a même lui ſeul le riche commerce des martes zibelines ; & ſi je ne me trompe tous les cabarets publics, d'où il peut tirer des ſommes immenſes ; à cauſe que cette Nation eſt fort adonnée à l'ivrognerie & à la gourmandiſe. Outre cela il fait des preſens de ſes belles fourrures aux Princes & aux Ambaſſadeurs étrangers, dont il reçoit en récompenſe des ouvrages d'or & d'argent. A quoi on peut ajouter qu'il peut facilement faire donner un petit coup de marteau ſur les Riſdales, & ainſi contraindre ſes ſujets de les prendre pour double valeur. De ſorte qu'il eſt impoſſible que ce Prince ne poſſede des richeſſes immenſes.

l'obeiſſance aveugle des ſujets du Grand Duc contribue beaucou à le rendre puiſſant.

La Moſcovie a encore cet avantage par deſſus d'autres Etats, qu'on ne la peut attaquer par derriere, à cauſe que du côté du Nord & du Nord-eſt elle eſt couverte comme d'un rampart par une mer, qu'on ne peut

Que la Moſcovie n'a rien à craindre d'un côté.

peut frequenter, & par des deserts fort vastes.

Des voisins de la Moscovie.

§. 8. Si l'on considére les voisins de la Moscovie, on verra que d'un côté elle confine à la Perse. Mais neantmoins ces deux Etats n'ont gueres à craindre l'un d'autre; tant à cause de la mer Caspienne, & des chemins incommodes qui les séparent, que par les grands deserts, qui sont entre-deux. Et qui plus est il ne leur pourroit revenir aucun avantage d'étendre leurs frontieres de ce côté là. Cependant ils se peuvent rendre réciproquement de bons services par des diversions, quand l'un, ou l'autre est en guerre avec le Turc.

De la Perse.

De la Tartarie.

Les Tartares sont des voisins tres dangereux pour les Moscovites; parcequ'ils ne sçavent ce que c'est de tenir leur parole, ni d'observer les traitez, qu'ils ont faits; mais qu'ils n'ont point d'autre pensée que de s'apliquer au vol & au brigandage. Au reste on ne peut point avoir de prise sur eux, si ce n'est en les tuant; mais il est tres dificile de les atraper, à cause de leur légéreté & de leur vitesse. Les Tartares de Crim sont ceux qui peuvent faire le plus de mal à la Moscovie: & c'est pourquoi il est nécessaire d'entretenir sur les frontieres de bonne Cavalerie, pour les charger en diligence; & de leur donner de l'ocu-

pation

pation par le moien des Cosaques Doniskes, des Calmoukes & des Tartares Nagaïskes. Si les Moscovites avoient Kiow avec une pattie de l'Ukraine, cela leur pourroit beaucoup servir pour tenir ces voleurs en bride, & pour se couvrir contre les Turcs. Car les Turcs ne confinent à la Moscovie que par le moien des Tartares de Crim, qui sont leurs vassaux, & comme leurs chiens courans. D'ailleurs les Moscovites ont grand interêt d'empêcher que le Turc ne se rende pas maître absolu de l'Ukraine; à cause qu'en une telle ocasion il pourroit fort les incommoder, par le moien des Cosaques & des Tartares.

La Moscovie doit avoit beaucoup d'égard à la Pologne; qui est située d'une maniere qu'elle lui peut faire beaucoup de mal; particulierement à cause que les Polonois sont beaucoup meilleurs soldats en campagne, que les Moscovites. Cependant ces derniers ont un avantage assez considérable sur la Pologne, en ce qu'ils sont maîtres de Smolensko, de Severie & de Kiow, qui servent à couvrir leurs frontieres. *De la Pologne.*

La Moscovie n'a pas beaucoup à craindre du côté de la Suede; non seulement à cause qu'elle a des forces sufisantes pour lui opposer, lorsqu'elle est paisible au dedans; mais aussi parceque la *De la Suede.*

Suede ne cherche plus à faire des conquêtes de ce côté là; puiſqu'elle auroit bien plus de peine à garder de ſi vaſtes contrées, qu'elle n'en auroit de profit. C'éſt pourquoi auſſi les derniers Rois de Suede n'ont point eu d'envie de faire la guerre aux Moſcovites. Mais ſi la Suede & la Pologne ſe lioient enſemble contre la Moſcovie, elles lui pourroient bien rétrécir ſes frontieres. Cependant il faut auſſi conſidérer que ſi les Moſcovites ſe joignoient aux ennemis de la Suede, il lui donneroient bien des afaires.

Du Danemarq. La Moſcovie ne doit pas faire grand fond ſur les Alliances du Danemarq; non ſeulement à cauſe que ces deux Etats ſont trop éloignez les uns des autres; mais auſſi parcequ'en cas que l'un d'eux abandonnât l'autre; apres être arrivé à ſon but; ils n'en pourroient pas prendre de vengeance. Juſques ici nous ne voions point que les Moſcovites ſe ſoient trouvez à aucuns traitez de paix générale.

CHA-

CHAPITRE. XII.

De la Monarchie ſpirituelle

PAPE.

§. 1. ON peut conſidérer le Pape en deux manieres. Prémierement entant que ſes dogmes, qui ſont diférens de ceux des autres Chrétiens, ſont conformes ou contraires à l'E'criture Sainte ; ou bien qu'ils ſont utiles, ou préjudiciables au ſalut : & c'eſt cette conſidération que nous laiſſons aux Theologiens : en ſecond lieu, entant que le Pape fait non ſeulement un des plus conſidérables Etats de l'Italie ; mais auſſi qu'il prétend être le Souverain Chef de la Chrétienté, du moins dans le ſpirituel ; & qu'outre cela il uſe en éfet de cette autorité ſur les Etats de l'Europe, qui ont les mêmes ſentimens que lui au ſujet de la foi. C'eſt cette conſidération, qui a un grand raport à la Politique ; puiſqu'un tel Empire Spirituel choque la Puiſſance Supréme du bras ſeculier, & qu'il lui preſcrit des bornes, ou plûtôt

Conſidérations Politiques ſur la Monarchie ſpirituelle du Pape.

tôt qu'il la détruit. Et c'est ce qui fait encore que la Religion est tellemenit envelopée dans l'Interêt Politique, qu'il est absolûment nécessaire qu'un homme versé dans les afaires du monde soit bien informé de l'origine de cette Monarchie Spirituelle; & qu'il découvre les moiens dont elle s'est servie pour arriver à son agrandissement, & dont elle se sert encore aujourd'hui pour se conserver dans le même état. Car on reconnoîtra clairement par là quel raport elle peut avoir aux controverses, qui sont maintenant en vogue entre les Chrétiens de l'Occident; & jusques où ces diférends sont fondez sur les diverses interprétations de l'Ecriture, ou sur des vûës temporelles. Aprés quoi les personnes éclairées pourront juger s'il y a de l'aparence qu'on les puisse jamais terminer.

De l'aveuglement des Païens au sujet des choses Divines.

§ 2. Si nous voulons remonter jusques à la source des choses, nous verrons qu'avant la naissance tout le monde étoit dans un aveuglement & dans une ignorance tres grossiere touchant les choses divines. Car ce qu'on leur débitoit en général de leurs Divinitez, n'étoit pour la plûpart que des fictions extravagantes, ou des contes infames. Il est bien vrai que quelques uns d'entre les doctes vouloient raisonner un peu plus spirituellement sur la nature & sur l'Etat

de

de nos ames. Mais au reſte tout ce qu'ils en ont avancé eſt ſi douteux, ſi imparfait &ſi malfondé, qu'on peut bien dire qu'ils n'ont ſceu ce qu'ils diſoient.

La plûpart voioient-bien qu'on devoit s'adonner à la pratique des vertus; mais au reſte ils n'en connoiſſoient point d'autres fruits que l'honneur & l'avantage, qu'on en recevoit dans la vie civile. Car ce que les Poëtes diſoient de la récompenſe des bons & de la punition des méchans apres leur mort, ne paſſoit dans l'eſprit de ceux, qui avoient la réputation d'être les plus éclairez, que pour des fictions ingenieuſes pour éfraier la populace & pour la tenir en bride. Le reſte du peuple vivoit ſans ſe propoſer aucunes fins: & dans ce qu'on nommoit la Religion des Païens, on ne remarquoit aucune inſtruction, ni aucun formulaire qui renfermât les points qui regardent la Divinité.

Quelles fins il ſe propoſoient dans la pratique des vertus.

La plus grande partie de leur culte ne conſiſtoit qu'en Sacrifices, en Cérémonies, & en certains Jours de Fêtes; qu'on donnoit bien plus-tôt aux jeux & aux voluptez, qu'à la contemplation des choſes Divines. De ſorte qu'une telle Religion ne donnoit aucune édification en cette vie, ni aucune eſperance, ou conſolation dans la mort.

En quoi conſiſtoit leur Religion.

§. 3. En ce temps là il n'y avoit que le peu-

De la

Religion Judaïque.

peuple des Juifs, à qui Dieu eût révélé la veritable Religion, qui pût conduire au ſalut. Mais il y a une notable diférence entre celle-ci & la Religion Chrétienne; non ſeulement, à cauſe que la Religion Judaique ne contenoit le Sauveur du monde, & la ſource du ſalut qu'en promeſſes & en figures; au lieu que la Religion Chrétienne en comprend la réalité & l'accompliſſement; mais auſſi parcequ'elle étoit comme revêtuë de quantité de cérémonies fatiguantes; dont pluſieurs étoient dirigées ſelon la police & la pente naturelle de cette Nation: de ſorte qu'elle ne pouvoit que tres dificilement être admiſe pour la Religion univerſelle de tous les autres peuples; & que ces cérémonies étoient comme un mur, qui ſéparoit les Juifs des autres Nations de la Terre.

Pourquoi les autres Nations n'embraſſoient pas la Religion Judaïque.

Il eſt bien vrai que les autres peuples n'en étoient pas ſi abſolûment exclus, qu'ils n'euſſent pu obtenir le ſalut par la foi en Jeſus-Chriſt, & il y avoit mêmes des Juifs qui s'emploioient avec aſſez de zéle à convertir les gentils, & particulierement ceux avec leſquels ils avoient à faire. Mais ce n'étoit pas encore alors le bon plaiſir de l'Eternel d'envoier par toute la terre des Apôtres, ou des Ambaſſadeurs pourvûs de dons extraordinaires, pour apeller les Nations à la Religion.

ligion Judaïque. Et les ſoins, que quelques particuliers prenoient de la converſion des infidéles, ne pouvoient pas produire de grands éfets à l'égard de ce grand monde. Et parcequ'en ce temps là les Juifs, entant qu'ils étoient le peuple de Dieu avoient l'avantage par deſſus tous les autres peuples, & que l'unique temple de Dieu étoit parmi eux, ils étoient enflez de la bonne opinion d'eux-mêmes, & mépriſoient tous les autres en comparaiſon d'eux. D'ailleurs à cauſe de leurs Cérémonies ils étoient obligez de garder des meſures en beaucoup de choſes à l'égard des étrangers, & de n'avoir pas avec eux un commerce trop familier, ni des liaiſons tres étroites. Et c'eſt ce qui cauſoit une aigreur & une haine perpetuelle entre eux & les autres Nations; & qui s'opoſoit ainſi à la propagation de leur créance. Outre cela les autres peuples avoient de la peine à comprendre, que pour célébrer ſolennellement & en public le ſervice Divin, il falût néceſſairement faire le voiage de Jeruſalem, comme s'ils n'euſſent pas pû bâtir chez eux un temple qui eût le même privilége. A quoi il faut encore ajoûter que ceux qui ſe convertiſſoient à la Religion Judaïque étoient moins conſidérez que les Naturels du païs. De ſorte qu'il n'y avoit que tres peu de Gentils, qui pûſſent ſe réſoudre

à s'exposer pour cet éfet au mépris, dont on opprime d'ordinaire les E'trangers.

Que la Religion Chretienne est propre pour tout le monde.

§. 4. Mais la Religion Chrétienne a non seulement une lumiere bien plus pure, & beaucoup d'autres avantages par dessus la Judaïque, dont nous laissons la considération aux Théologiens; mais de plus elle est exempte des circonstances, qui rendoient la Religion des Juifs particuliere; & a toutes les qualitez qui sont requises en une Religion Universelle. C'est pourquoi aussi il est du devoir de tous les hommes de l'embrasser. Ce qui mérite particulierement d'être remarqué. afin de bien pénétrer à fonds la nature, ou le genie de la Religion Chrétienne. Car il n'y a point ici de lieu particulier, qui soit choisi de Dieu, pour lui rendre son culte en Public; & il n'a point donné plus de sainteté à un endroit qu'à un autre; de sorte que l'une, ou l'autre Nation n'a que faire de se mettre en peine de l'éloignement du Temple: mais on peut en tous lieux lui ofrir des mains pures; Dieu n'aiant plus de temple privilegié, où il ait promis d'exaucer les hommes plûtôt que dans un autre. Il n'y a point de prérogative dans la Religion Chrétienne, dont on puisse prendre occcasion de s'estimer, au dessus des autres; il n'y a ni Juif, ni

Qu'elle n'admet point l'inégalité.

Grec;

Grec ; ni esclave, ni afranchi ; mais ils sont tous en Jesus Christ. Il n'y a point de Race particuliere destinée à faire le service divin, à l'exclusion des autres, comme autrefois parmi les Juifs : mais les uns y sont aussi bons que les autres ; pourvuqu'ils possedent les qualitez nécessaires pour cet éfet. Il n'y a rien non plus dans tout le Christianisme, qui nous empêche de vivre en bon union avec tous les hommes, & de leur rendre tous les devoirs, que le droit naturel exige.

Qu'elle n'est point contraire au Gouvernement Politique.

D'ailleurs la Religion Chrétinne considérée simplement, ou en elle-même ; & détachée de toutes les vûës & de tous les Interêts du monde, n'a rien en soi qui puisse altérer ou troubler le moins du monde les Loix & les Societez Civiles ; ou qui leur puisse préjudicier en aucune maniere ; entant qu'elles conviennent avec les loix naturelles : mais au contraire elle contribuë bien plû-tôt à les afermir ; bien que ce ne soit pas là sa fin principale. Elle ne renferme rien non plus en elle-même, qui soit contraire au but qu'on s'est proposé dans les Societez Politiques ; ni qui nous empêche de vivre honnêtement, paisiblement & en seureté sous la protection de nos Souverains. Car sans choquer aucunement le Christianisme, on peut parfaitement

bien, tant en general qu'en particulier, remplir tous les devoirs de la puissance seculiere, conformément à la Loi Naturelle, au bon sens, & à la néceſſité de l'Etat; & exercer toutes les fonctions des charges & des emplois, qui sont nécessaires dans un Etat bon Policé.

Qu'il n'y a point d'autre Religion, ni de Philosophie qui lui soit comparable.

Mais au contraire le Christianisme sert beaucoup à toutes ces choses; puisqu'il recommande expressément d'observer tous les commandemens de la Loi Naturelle, & particulierement ceux, auxquels les Loix Politiques n'ont pu commodément imposer de peines temporelles: d'ailleurs il ordonne à un chacun de s'aquiter de saCharge avec zéle & en toute fidélité, lorsqu'elle convient avec les Loix de la Nature & à l'honnêteté. Ainsi il n'y a aucune sorte de Philosophie, ni de Religion dans tout l'Univers qui soit comparable en ce point à la Religion Chrétienne: comme il paroîtra évidemment à tout homme qui les examinera de prés, & les conférera avec elle. C'est pourquoi il est non seulement du devoir de chaque homme en particulier, entant qu'il est obligé de rendre conte a Dieu pour son ame, d'embrasser cette Religion; mais aussi tous les Souverains, ou tous ceux qui gouvernent sont obligez par les raisons, que nous venons d'aporter de introduire

duire dans les païs de leur Domination, si elle n'y est pas encore, & de l'y maintenir, en cas qu'elle y soit déja établie ; & cela par un devoir qui suit nécessairement des fonctions de leur Charge.

Or si l'on ne remarque pas tous ces efets d'une maniere visible & que la vie de plusieurs Chrétiens ne soit en rien diférente de celle des Païens & des Turcs ; ce n'est pourtant pas un défaut, qui doive être imputé à la Religion Chrétienne, mais à la malice des hommes, qui n'ont que le nom de Chrétiens, & qui ne mettent jamais en Pratique les salutaires leçons, que l'Evangile leur donne.

Pourquoi la vie des Chrétiens n'est pas diférente de celle des Païens.

§. 5. Il n'y a point de personnes éclairées, qui puisse nier, ou révoquer en doute ce que nous venons d'avancer : mais neantmoins il se presente encore ici une question d'importance ; à sçavoir, si la Religion Chrétiene requiert absolument que la Direction, ou le Gouvernement exterieur de la Religion dépende d'un autre que de celui qui a la supréme puissance dans la Politique, ou, ce qui revient à la même chose ; s'il est nécessaire que ce même Gouvernement réside dans les Prêtres, ou dans les Docteurs tous ensemble, ou seulement dans un seul d'entr'eux indépendemment du Souverain ? ou bien s'il

Du gouvernement exterieur de la Religion.

faut abſolûment qu'il n'y ait qu'un Souverain Directeur de la Religion Chrétienne, duquél tous les autres Etats Chrétiens doivent dépendre en ce point ? ou enfin (ce que quelques-uns prennent pour la même choſe) de ſçavoir ſi chaque Etat en Particulier à le pouvoir de ſe Gouverner ſelon ſes Interêts; ou ſi tous les autres Etats ſe doivent rendre Eſclaves d'un ſeul, & chercher ſon avantage dans leur perte & dans leur ruine.

Ce qu'il faut entendre ici par le Gouvernement exterieur de la Religion Chrétienne.

Par le Gouvernement exterieur de la Religion nous entendons : 1. le pouvoir qui paroît dans le choix, qu'on fait de certaines Perſonnes pour exercer publiquement le Service Divin : 2. la Juridiction abſoluë ſur leurs perſonnes : 3. l'inſpection ou la Direction des biens qui ſont conſacrez à la Religion : 4. la Puiſſance d'établir des Loix, pour ſervir au bien exterieur de la Religion, & pour la maintenir Souverainement : 5. le pouvoir de décider les diférends & les diſputes qui peuvent naître entre les Ecleſiaſtiques, & pluſieurs choſes de cette nature.

Du Miniſtére de l'Egliſe.

Nous diſtinguons ce Gouvernement exterieur de la Religion, du Miniſtere de l'Egliſe ; qui conſiſte dans la Doctrine, dans la Prédication, & dans l'adminiſtration des Sacremens ; ce qui

qui ſans conteſtation apartient uniquement à la Prêtriſe, ou au Miniſtere. Mais cette queſtion ſe doit entendre ſeulement d'une *Egliſe qui eſt déja établie ; & non pas de celle qui le doit être à l'avenir.* En effet puiſque la Doctrine Chrétienne a ſa ſource dans la Révélation Divine, il s'enſuit néceſſairement que la Puiſſance humaine ne peut avoir lieu dans ſa Direction, avant qu'elle ait été ſufiſamment propoſée par ceux, qui ont été immédiatement authoriſez de Dieu pour cet éfet. De même lorſque nôtre Sauveur apres ſa Réſurrection envoia ſes Diciples comme Apôtres, ou Ambaſſadeurs pour annoncer la Doctrine de l'Evangile & pour l'introduire par tout le monde; ils n'avoient pas leur Vocation, ou la puiſſance de prêcher des Souverains, mais de Dieu même : de ſorte que les Rois, auſſi bien que ceux du commun ſe devoient comporter à leur égard, comme avec des Meſſagers, qui venoient immediatement de Dieu même ; & ainſi recevoir avec ſoumiſſion tout ce qu'ils leur annonçoient. D'ailleurs ce ſeroit une choſe entierement ridicule qu'une perſonne voulût avoir la direction d'afaires qu'il n'entend pas. D'où il s'enſuit que cette queſtion ne regarde que le Souverain qui fait pro-

De la vocation des Apôtres.

feſſion lui-même de la Religion Chrétienne, avec une veritable connoiſſance; & non pas d'un Infidelle, ou de quelqu'un qui erre dans les articles de foi. Car de confier le Gouvernement de la Religion à ces derniers, ce ſeroit mettre le troupeau à la garde des loups.

Diviſion de cette queſtion.

§ 6. On peut conſidérer cette queſtion en trois manieres: Car premierement in peut demander ſi cette néceſſité procéde de la nature de chaque Religion en Général? En ſecond lieu, ſi elle vient de la conſtitution de la Religion Chrétienne en particulier? & en troiſiéme lieu ſi elle eſt fondée ſur une ordination, ou commandement exprés de Dieu?

Que cette néceſſite ne vient pas de la nature de châqae Religion en général.

Nous ne pouvons pas remarquer que cele puiſſe procéder de la nature de châque Religion en général. Car l'eſprit ne peut pas concevoir que pour ſervir Dieu il ſoit abſolûment néceſſaire de faire un ſchiſme dans l'Etat, & d'y introduire deux ſortes de puiſſances indépendantes l'une de l'autre. Un partage ſemblable, ou une *complication* de la Souveraine puiſſance dans un Etat n'eſt autre choſe qu'un vent continuel qui y ſoufle ſans ceſſe le feu de la diviſion & de la jalouſie, & qui ne ſert qu'a y mettre les defiances & la confuſion. Mais au contraire ces deux

choſes

choſes ne ſont nullement incompatibles; à ſçavoir de ſervir Dieu, & de laiſſer en même temps au Souverain le Gouvernement extérieur de la Religion; pourvû qu'on ſupoſe qu'il n'ait pas deſſein de nous propoſer des erreurs, ou des fauſſetez.

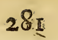
Comment le Gouvernement extérieur de la Religion a paſſé des péres de familles aux Souverains.

De même un chacun eſt naturellement porté à ſervir Dieu; comme il y eſt obligé en éfet, il a auſſi le pouvoir d'inſtituer tels ſignes de ſon culte, que bon lui ſemble, pourvu qu'il ſoit perſuadé que cela ſoit agréable à Dieu. Mais d'abord que les hommes ont formé des ſocietez, ils ont déféré ce droit à celui qui avoit la direction de tout le Corps. Les prémiers péres de familles, qui n'étoient pas encore ſujets à aucune République, ont eu chez eux le même pouvoir, qui deſcendoit d'ordinaire ſur l'aîné de la famille, comme *hæreditas eximia*, le plus prétieux héritage; lorſqu'aprés la mort du pére les freres vivoient en communauté. Mais depuis qu on compoſa des Républiques, on tranſporta ce droit à ceux qui en étoient les Chefs: à cauſe que ſi chacun étoit demeuré maître de ſa volonté ſur ce point, la diverſité du culte extérieur auroit infailliblement produit de la haine, du mépris, de la diviſion & des deſordres dans l'Etat. Et

Et bien qu'autrefois ſous le peuple de Dieu, lexterieur du culte public eût été déféré héréditairement à une certaine famille ; neantmoins la direction ſouveraine & l'inſpection ſur les Prêtres avoit été commiſe à celui qui avoit la Souveraine Autorité dans le Gouvernement Civil. Et c'eſt auſſi ce qui eſt arrivé parmi la plû-part des Nations.

Que la Religion Chrétienne n'empêche pas que le Souverain n'en ait la direction, quant au gouvernement exterieur.

§. 7. Le Chriſtianiſme, entant qu'il comprend quelque choſe de plus, que ce que la raiſon naturelle nous découvre dans la Religion, ne prouve nullement que le Gouvernement exterieur apartienne néceſſairement à quelque autre qu'au Souverain ; puiſque nous ſupoſons toujours, que par là il ne peut rien introduire, qui ſoit contraire à l'Ecriture ; ni empêcher les Preſtres, ou Miniſtres de l'Egliſe de s'aquiter des fonctions de la Charge, que Dieu leur a donnée ; conformément à ſa parole Car je ne puis pas pénétrer pourquoi celui qui poſſede l'autorité ſupréme, ne pourroit pas aquerir la capacité requiſe pour une telle Direction : ou du moins qu'il nen pût faire exercer les fonctions, ou les actes par des perſonnes, qui s'en feroient rendus capables : de même qu'on laiſſe d'autres parties de la Souverai-



veraineté, à la direction de quelques-uns des sujets. Car personne ne ravit au Souverain l'autorité de donner des Loix; quoiqu'un Docteur, ou Professeur en Droit, doive être plus versé dans les Loix, qu'un Roi en son particulier; puisqu'en ceci, aussi bien qu'en autres choses, le Souverain peut, & est même obligé de se servir du conseil de ceux, qui en ont une connoissance parfaite; particulierement à cause qu'un Roi vertueux & éclairé; bien loin d'avoir interêt qu'ils s'acquittassent mal de la charge qu'il leur a confiée, peut au contraire conformément à son devoir en tirer de grands avantages, lorsqu'ils en remplissent bien tous les devoirs. Et en éfet il est certain que plus un Souverain a de zéle pour maintenir la Religion Chretienne, d'autant plus aussi ses sujets en deviennent ils meilleurs & plus capables; de le servir outre que par ce moien il peut d'autant mieux s'assûrer du secours d'enhaut. D'ailleurs lorsqu'un Roi est Chrétien & Orthodoxe, il n'y a aucune raison qui empêche Dieu de lui prêter son assistance, aussi bien qu'à un autre, pour s'aquiter bien & glorieusement d'un tel emploi. Enfin puisque dans tous les autres points de la Religion Chrétienne, on ne voit point

qu'elle

qu'elle empiéte aucunement ſur les Ordonnances & ſur les loix Civiles, ni ſur la Supréme puiſſance, entant que le tout eſt fondé ſur le droit naturel; il n'y a donc pas lieu de croire qu'elle l'ait fait en celui-ci; à moins qu'on ne montre un ordre formel & poſitif de la Divinité même. Au reſte ceux qui ſoûtiennent le contraire ſont obligez de trouver dans l'Ecriture des termes exprés, par leſquels elle ôte ce Gouvernement exterieur de la Religion à la Puiſſance ſéculiere, & qu'elle l'attribuë à quelque autre en qualité de Souverain & d'indépendant. Cependant nous alons rechercher dans la ſuite par quelle occaſion & par quels dégrez une telle Souveraineté s'eſt établie dans l'Egliſe d'Occident.

Prémiers progrés de la Religion Chrétienne.

§. 8. Lorſque les Apôtres, apres l'Aſcenſion du Sauveur, commencérent à répandre fort loin la Doctrine de l'Egliſe, ſuivant l'ordre exprés, qu'ils en avoient receu de leur Maître, ils firent en peu de temps de tres grands progrés tant entre les Juifs, que parmi les autres Nations, mais principalement parmi ceux du commun peuple; qui juſques alors avoient croupi dans l'ignorance du monde la plus groſſiere; & qui menoient une vie accompagnée de toutes ſortes de miſéres. C'eſt pour cette raiſon auſſi que

que ces derniers embraſſérent avec joie la Doctrine de l'Evangile, où ils découvroient une ſi grande lumiere, & de ſi puiſſantes conſolations contre les chagrins & les incommoditez de la vie temporelle : & les Apôtres trouverent d'autant plus facilement accez dans l'eſprit de cette ſorte de gens, à cauſe qu'étans eux-mêmes de baſſe condition & ſans apparence extérieure, ils avoient occaſion de converſer familierement avec eux, comme avec des égaux. Mais entre les Principaux, ou ceux qui étoient élevez en dignité, auſſi bien qu'entre les Doctes il ne s'en trouva preſque point au commencement qui vouluſſent recevoir cette Religion, ou qui la cruſſent digne de leur recherche.

Quelle a été la conduite de Dieu dans l'établiſſement de la Religion Chrétienne.

S'il eſt permis d'examiner les raiſons de la conduite, que la Sageſſe Divine à tenuë dans l'établiſſement de la Religion Chrétienne, il paroit aſſez vraiſemblable que pour l'introduire il ne lui a pas plu emploier la Puiſſance & l'autorité des Souverains, ni l'éloquence des Sçavans; de pour qu'on ne la prît pour une ruſe Politique, ou pour quelque ſpéculation de Philoſophie : mais ſi en conſidérant ſon commencement, & ſon agrandiſſement on vient à la comparer avec d'autres Religions, il eſt indubitable, qu'on y reconnoîtra quelque

choſe

chose de plus qu'humain. Car comme les Doctes avec toutes leurs subtilitez, n'avoient presque rien découvert dans les choses Divines, qui meritât d'être receu ; & que Socrates même & d'autres Philophes, qui avoient reconnu & condanné la Superstition de leur temps; n'avoient pû neantmoins l'abolir, ni établir un meilleur Culte ; Dieu pour confondre la sagesse des hommes ; voulut montrer qu'il lui étoit aisé d'opérer ce grand courage par le moien de pauvres Pêcheurs, sans étude & sans lettres. D'ailleurs les Sages du monde & les Politiques trouvoient ridicule la Predication des Apôtres, qui commençoient par un Jesus Christ crucifié ; qui prenoient pour le fils de Dieu & pour leur Sauveur, un homme d'une nation haïe & méprisée de tout le monde ; qui durant son séjour sur la terre n'avoit eu aucun credit, & ne s'étoit point signalé par des actions Héroïques ; & qui ne s'étoit point rendu fameux dans le monde par de longues études, ni par sa prédication ; mais qui au contraire avoit été puni dans sa jeunesse, de la mort la plus infame.

Comment les Jesuites annoncent l'Evangile aux Chinois.

C'est pourquoi aussi les Jésuites en annonçant l'Evangile aux Chinois, qui ont naturellement de l'esprit, ne commencent

ıencent jamais par les ſoufrances de
Chriſt ; mais aiant auparavant raiſon-
é quelque temps avec eux ſur la Reli-
ion naturelle ; & apres de longs dé-
ours, ils en viennent à la fin aux arti-
les de la foi Chrétienne. Mais au re-
e je n'examine pas, ſi par cette métho-
e & cette Politique, il y a aparence
u'ils puiſſent faire de plus grands pro-
rés que n'ont fait les Apôtres.

On pourroit dire encore que c'a éte
bon plaiſir de Dieu de tirer des téné-
res du Paganiſme, les plus ſimples & les
lus chétifs, plûtôt que les Principaux &
s plus conſidérables ; à cauſe que les
rémiers étoient entretenus dans l'er-
ur par ceux-ci, qui voians bien la
omperie & la vanité de la Religion
aïenne, ne ſe mettoient pas en devoir
'en chercher une meilleure. Ainſi
ieu en retirant le commun peuple du
aganiſme, renverſa les fondemens
e cette grande machine, & fit tom-
er de cette maniere tout le Bâtiment
ui étoit poſé deſſus. Car la ſimplicité
: la credulité de la populace étoient
unique baſe, qui ſoûtenoit la Reli-
ion des Gentils.

Pourquoi Dieu a plûtôt apellé les ſimples que les Doctes.

§ 9. Apres que la Religion Chré-
enne ſe fut prémierement répanduë
armi le commun peuple, de la ma-
iere que nous avons dite, il arriva
bien

Perſecution de la Primitive Egliſe.

bien tôt que les Empereurs (car ce fut dans l'Empire Romain que le Christianisme commença, & où il fit les plus grands progrés) la persecuterent à toute outrance, & firent tous leurs éforts pour l'oprimer. A quoi contribua beaucoup l'ignorance où ils étoient des fondemens, & du but de ce nouveau culte. & particulierement aussi le nombre des nouveaux Chrétiens, qui méprisoient la Religion Païenne, & qui grossissoit extrémement. Car au reste ces Empereurs s'estimoient trop, pour vouloir décendre dans l'examen de cette Doctrine.

Calomnies contre les nouveaux Chrétiens.

D'ailleurs entre les prémiers Chrétiens il se trouvoit peu de gens polis, & capables de presenter leur creance aux gens d'autorité, sous une forme, qui ne fût point dégoûtante. C'est pourquoi aussi les Ennemis des Chrétiens ajoûtoient foi aux calomnies & à tous les faux bruits qu'on sémoit à leur desavantage; comme si dans leurs assemblées ils se fussent abandonnez à la débauche & à l'impudicité, ou qu'ils eussent machiné des conspirations contre l'Etat.

Raisons Politiques des Romains contre la Religion Chrétienne.

Outre cela il y en avoit plusieurs qui avoient de l'aversion pour toutes sortes de nouveautez; s'imaginans que si l'Empire Romain s'étoit bien trouvé de l'ancienne Religion durant plusieurs siecles

iecles; ils la pouvoient bien retenir ncore. Et particulierement ils ne levoient pas permettre à la canaille de ommencer quelque changement, ou e vouloir devenir auſſi ſage que ſes Maîtres. Mais ce qui rendit encore es Chrétiens plus ſuſpects fut que dans exercice de leur Religion, ils avoient uelque forme de Gouvernement Eclesaſtique; ce qui fut pris pour une fation; comme s'ils avoient voulu forner un Etat nouveau dans l'ancien; u s'en rendre entierement les Maîtres. la fin comme les Temples des aïens devenoient moins frequentez, à roportion que le nombre des Chréens s'augmentoit; & que cependant Empire Romain ſe trouvoit affoibli e plus en plus par les rudes ſecouſſes ont il étoit agité; il y en eut pluſieurs ui ſe figurerent que ce malheur venoit mépris, qu'on faiſoit des Dieux; par faveur deſquels l'Empire Romain aoit été élevé à un ſi haut dégre de andeur & de puiſſance. C'eſt pourioi ils ſe ruérent ſur les Chrétiens, omme ſur des Athées, qui vouloient nverſer les principes de toutes les eligions, & parceque ceux-ci refuient d'obeïr aux commandemens des npereurs touchant la vénération des oles, & qu'ils ſoufroient tous les tourmens

mens avec joie & avec une fermeté extraordinaire ; les Romains prenans leur constance pour une opiniâtreté & une malice desespérée, les traitoient d'autant plus cruellement afin de maintenir leur autorité contr'eux.

Raisons oposées.

Mais quelques raisons qu'on puisse alleguer, pour justifier ces persecutions, elle ne laisseront pas néantmoins de passer pour une Tyrannie injuste, qui abuse de l'autorité supréme. Car les sujets avoient embrassé cette Religion par un commandement exprés de Dieu, que les défenses du Souverain ne devoient, ni ne pouvoient enfreindre en aucune maniere : puisque le Souverain, aussi bien que les sujets étoit obligé de la recevoir ; & qu'en ne le faisant pas, il se rendoit criminel de lé-zemajesté Divine. Il ne pouvoit pas non plus s'excuser aucunement sur son ignorance, puisque cette Religion étant un chose nouvelle, il étoit de son devoir de s'en informer exactement ; & de ne pas faire mourir si aveuglément des personnes innocentes, parcequ'ils n'obeïssoient pas à des commandemens, qui ne les pouvoient obliger. Car on ne peut pas condanner quelqu'un à mort, avant que de connoître à fond le crime, dont il est accusé.

§. 10. Or

§. 10. Or puiſque dans les commencemens de la Religion Chrétienne, les Souverains ne ſe méloient point de ſon Gouvernement exterieur, il falut néceſſairement que les Chrétiens entr'eux, en priſſent ſoin eux-mêmes, & que ſans la Puiſſance ſupréme, ils euſſent le ſoin de donner ordre aux afaires de l'Egliſe, & de la maintenir de tout leur pouvoir: & c'eſt ainſi qu'il eſt arrivé d'ordinaire dans toutes les Societez, qui ſe ſont formées dans un Etat, ſans la connoiſſance & le conſentement du Souverain; où les membres ont dû chercher entr'eux les moiens les plus propres pour la gouverner & pour la maintenir; en faiſant pour cet efet des ordonnances & en établiſſant quelques Directeurs. Car autrement ſuivant les Loix de la Politique, qui ſont fondées ſur le Droit Naturel, le Gouvernement extérieur de la Religion apartient aux Souverains. Mais puiſqu'alors ils ne vouloient point exercer cette fonction, il a bien falu que les prémiers Chretiens aient établi eux-mêmes les Miniſtres de leurs Egliſes, & qu'ils leur aient aſſigné des pénſions ſur les aumônes des gens charitables.

De l'ancien Gouvernement de l'Egliſe Chretienne.

Lorſqu'il s'élevoit quelque erreur, ou qu'il ſurvenoit quelque diférend, qui ne pouvoit pas être terminé par une ſeule aſſem-

Aſſemblées pour terminer

les diférends de la Religion.

aſſemblée, elle en écrivoit aux autres aſſemblées avec leſquelles elle entretenoit correſpondance; ou bien elle convoquoit les Miniſtres des Egliſes les plus voiſines, qui décidoient la queſtion. Mais bien que dans un Etat Politique il ne ſoit pas permis aux Particuliers, de former des Societez entr'eux; particulierement lorſqu'elles ſont compoſéez d'un tres grand nombre de perſonnes; neantmoins on ne doit pas prendre celles des prémiers Chrétiens, ni leurs Synodes pour des aſſemblées non permiſes; puiſqu'elles n'avoient point d'autré but que l'exercice d'une Religion, qui leur étoit commandée de Dieu; & ſur laqu'elle les Loix & les Conſtitutions humaines n'ont ni autorité, ni Juridiction. Car ſi le Souverain n'éxerce point les fonctions de ſa Charge & qu'il n'ait aucun ſoin de ſon ſalut; il ne s'enſuit pas de là que les autres ſe doivent écarter du chemin qui y conduit; puiſque la puiſſance ſupréme ne peut pas s'éténdre juſques là.

Pourquoi elles devoient être permiſes ſous les Empereurs Païens.

Car comme un chacun peut ſe défendre par ſes propres forces & de ſes propres armes, lorſque le Souverain n'a pas le pauvoir, ou la volonté de le protéger; auſſi lorſque il ne fait pas ſon devoir touchant le ſalut de mon ame; j'ai d'autant plus de raiſon d'en prendre le

le ſoin moi-même, que mon ame m'eſt plus prétieuſe que mon corps, & d'autant plus auſſi qu'un autre eſt moiens offenſé par mon veritable Culte, que lorſque je me mets en état de me défendre par la force; puiſqu'il n'y a point d'homme, qui par l'obeïſſance Civile ſe dépouille du ſoin qu'il doit avoir de ſon corps & de ſon ame. Autrement il eſt indubitable que, ſi Dieu avoit commencé la converſion des hommes par les Rois & les Empereurs, ils n'auroient pas manqué de ſeconder la Prédication des Apôtres par leurs Edits; d'avoir renverſé les temples des Idoles; défendu leur Culte; d'avoir dirigé le Gouvernement extérieur de la Religion ſuivant le conſeil des Apôtres; & enfin de l'avoir maintenuë de tout leur pouvoir: comme nous voions qu'on en a uſé dans les lieux où la Religion Chrétienne a été prémierement receuë par ceux de la Regence.

§. 11. Cependant le Gouvernement exterieur de la Religion étant ainſi reſté à la diſpoſition des prémiers Chrétiens, par la négligence des Souverains, cela donna occaſion à des erreurs d'une dangereuſe ſuite. Car de là vient que quelques uns ont voulu ſoûtenir que le peuple, entant qu'oppoſé au Souverain, poſſéde naturellement & d'origine le droit

Que le Gouvernement exterieur de l'Egliſe, qui étoit entre les mains des prémiers

Chrétiens a produit de grandes erreurs.

droit d'élire les Miniſtres de l'Egliſe. Il eſt bien vrai qu'on ne devroit pas en établir contre la volonté de l'aſſemblée, particulierement lorſqu'elle a des ſujets légitimes de les rejetter; parce-qu'alors ils ne ſeroient pas propres à l'edifier. Mais neantmoins il ne s'en-ſuit pas de là que le droit que cet-aſſemblée, s'eſt attribué par proviſion, à cauſe que le Soûverain à négligé les fonctions de ſa Charge, lui apartienne d'origine. Car autrement elle n'auroit non plus le droit d'élire les Miniſtres de l'Egliſe, qu'elle a le pouvoir de donner les Charges & les emplois Publics dans un Etat. Et c'eſt pour cette raiſon que tout le droit dont une aſſemblée joüit dans quelque lieu touchant cette élection, ne lui apartient que par proviſion & par la conceſſion du Souverain; que nous ſupoſons toujours ici être Chrétien Orthodoxe.

Mauvaiſe conſequence de la conceſſion des Souverains à l'Egliſe.

Il y en a qui ont voulu conclurre de là que le Gouvernement extérieur de l'Egliſe étoit quelque choſe de ſéparé de Puiſſance Seculiere, & qu'il devoit être abſolûment à la diſpoſition du corps des Ecléſiaſtiques, ou bien de quelqu'un d'entr'eux. De ſorte que dans un Etat, il faudroit néceſſairement qu'il y eut deux Socierez, ou deux Corps indépendans; l'un Ecleſiaſtique (*Ecleſia*) &

& l'autre Politique (*Civitas*) qui auroient chacun à part une puiſſance abſoluë. Mais neantmoins le droit dont on a été obligé d'uſer par proviſion, à cauſe de la négligence du Souverain, n'a plus lieu en aucune maniere, lorſqu'il veut reprendre & exercer deûment les fonctions de ſa Charge. Et il ne s'enſuit pas non plus que la Puiſſance qui apartenoit aux Apotres dans l'Egliſe, qui devoit premierement être établie, apartienne auſſi aux Miniſtres dans celle qui l'eſt déja. Car l'Apoſtolat étoit quelque choſe de particulier, & qui étoit diférent du Miniſtére, tel qu'il eſt aujourd'hui; de même que celui ci eſt diſtingué du Gouvernement exterieur de l'Egliſe; & par conſequent comme un Miniſtre de l'Egliſe, apellé dans les formes, ne devient pas tout d'un coup un Apôtre; auſſi un Roi n'eſt pas un Prédicateur.

Or bien que la Religion Chrétienne tire ſon origine de Dieu même, & qu'elle ſoit au deſſus des forces de nôtre entendement; cela n'empêche pas neantmoins que le Souverain n'en puiſſe avoir la direction abſoluë; en choiſiſſant pour cet efet les perſonnes qui en ſoient les plus capables. On peut encore conclurre de ce que nous avons dit que l'uſage, ou la Pratique de l'Egliſe Primitive, à l'égard du Gouvernement exterieur, ne tire aucu-

Qui les Ecleſiaſtiques doivent avec leur vocation de leurs Souverains.

nement à conſequence, & ne doit aucunement être priſe pour la régle générale & continuelle, du Gouvernement de l'Egliſe dans un Etat, dont le Souverain eſt Chrétien & Orthodoxe. Car cette Pratique étoit fondée ſur la conjoncture du temps: mais il en eſt tout autrement dans un Etat qui a embraſſé la Religion Chrétienne avec ſes Souverains, & il n'eſt nullement néceſſaire de vouloir pour ce ſujet y former un Corps à deux têtes.

Que Conſtantin le Grand ne pouvoit pas entierement changer l'Etat de l'Egliſe.

§. 12. Et bien que depuis ce temps là, lorsque Conſtantin le Grand ſe convertit à la foi, l'Egliſe prît une autre forme; à cauſe que le Souverain étoit propre aux fonctions du Gouvernement exterieur de la Religion; on ne pouvoit pas neantmoins d'abord rendre ce Gouvernement exterieur tout ſemblable à celui qu'on auroit pu, & qu'on auroit du établir, ſi dés la naiſſance de l'Egliſe les Souverains ſe fuſſent faits Chrétiens: puiſqu'il demeura encore dans l'Egliſe beaucoup de reſte du Gouvernement *Proviſionnel*; qui cauſerent depuis de grands abus dans l'Egliſe d'Occident.

Raiſons de cela

En efet il n'étoit pas poſſible que les Empereurs, qui paſſoient encore pour Novices dans la Religion Chrétienne, uſaſſent d'abord d'un ſi grand pouvoir dans les afaires de l'Egliſe; & bridaſſent ainſi l'autorité des Evêques & autres Eclesi-

clesiastiques, dont ceux-ci n'eussent pas voulu se dépouille volontiers. Mais au contraire (puisque la plûpart du peuple qui étoit alors Chrétien, étoit fort attaché à ses docteurs) ils étoient bien plûtôt obligez de les caresser, afin de les avoir à leur disposition & de s'en servir au besoin, pour afermir leur autorité dans un état si chancellant. Outre que ces prémiers Empereurs Chrétiens aiant encore à leur Cour beaucoup d'Oficiers & de Ministres de la Religion Païenne, il n'étoit pas juste que les affaires, qui regardoient le Gouvernement exterieur de la Religion Chrétienne, fussent confieés à la Direction d'une assemblée, où il se rrouvoit des gens semblables.

Comment les Evêques & les autres Eclesiastiques se sont attribué l'autorité du Souvrain.

De là vint aussi que dans la vocation des Evêques & des autres E'clesiastiques, on s'en raporta pour la plû-part à l'usage qui avoit été introduit auparavant; & que non seulement la décision des controverses touchant les articles de foi; mais aussi l'institution des loix qui pouvoient servir à l'avantage exterieur & à la Police de l'E'glise, ou les diférends importans, qui arrivoient entre les E'clesiastiques du prémier ordre, étoient déferez à des Conciles, ou à des assemblées E'clesiastiques, qui s'attribuoient le droit de présider & de donner leurs sufrages. Au lieu que le droit de convoquer apar-

tenoit aux Souverains, qui même l'avoient exercé long-temps; & qu'outre cela, ils devoient du moins avoir la Direction absoluë & le droit de présider dans ces sortes d'assemblées; quelque matiere qu'on y püt traiter; si l'on vouloit que les résolutions, qu'on y prenoit eussent la vertu d'une Loi, ou d'une sentence dans l'E'tat.

Que le Souverain peut presider dans les assemblées, où l'on traite des controverses.

Il est bien vrai qu'on ne doit pas plûtôt déferer aux Souverains, qu'aux assemblées E'clesiastiques le pouvoir de faire de nouveaux articles de foi, ou d'interpréter l'E'criture à leur Fantaisie. Mais puisque tous les points de la Créance d'un Chrétien sont compris dans la Sainte Bible, que Dieu a donnée à tous les hommes; non pas comme les livres de la Sybille qui étoient confiez à la garde de certains Pêtres; mais que les autres hommes ont aussi bien les moiens d'en concevoir le sens, que les E'clesiastiques, il semble qu'il est ridicule que le Souverain n'ait pas à tout le moins la Direction dans les assemblées, où l'on traite des diférends de la Religion, qui naissent des diverses interprétations des l'E'criture: ce qui outre cela pourroit beaucoup servir à modérer la chaleur & les emportemens, où l'on se laisse aler d'ordinaire dans ces disputes; à examiner toutes choses avec soin & avec aplication; à empê-

empêcher qu'on ne pouſſe les choſes trop loin par la paſſion de contredire; qu'on ne calomnie perſonne en interpretant malicieuſement le ſens de ſes paroles; & qu'enfin on ne prononce point anathéme ſans neceſſité contre des perſonnes innocentes.

Mais comme les prémiers Empéreurs Chrétiens ont négligé ce droit, ou qu'ils n'ont pas pu l'exercer commodément, il eſt arrivé que dans les Conciles on a agi avec beaucoup de confuſion; & qu'en-ſuite les Papes, apres s'être élevé au deſſus des Evêques & des Conciles ſe ſont attribué l'autorité de décider des articles de foi; d'introduire des Canons ou des Loix Ecléſiaſtiques dans l'Egliſe, pour l'avancement de leurs afaires particuliéres; & enfin d'Uſurper une Juridiction indépendante, & de ſe ſouſtraire par là de l'obeïſſance, qu'ils devoient à leurs Souverains. Car depuis qu'on fut une fois dans le préjugé que tout cela apartenoit aux Ecleſiaſtiques, à l'excluſion de la Puiſſance ſeculiere, le Pape étendit ici ſon autorité, comme il avoit fait ſur le Clergé. *Abus des Conciles.*

§. 13. A ceci on doit ajoûter que c'étoit la coutume dans l'ancienne Egliſe, ſuivant l'exhortation de S. Paul, de ne plaider que le moins qu'il ſe pouvoit devant les Tribunaux des Païens: mais lorſqu'il ſurvenoit quelque diférend, on *Abus de la Juridiction des Evêques.*

s'en remettoit au jugement de l'Evêque, afin de ne donner aucun ſcandale aux Gentils, & de leur ôter tout ſujet de calomnie. En efet il n'eût pas été bienſeant à ceux qui faiſoient profeſſion de mépriſer les biens temporels, de diſputer pour ce ſujet. La choſe étoit alors fort utile & fort loüable. Mais en-ſuite apres que les Empereurs Chrétiens, bien loin d'abolir cette coutume la confirmérent de plus en plus, & que les Tribunaux furent compoſez de Juges Chrétiens; les Evêques s'attribuerent une Juridiction en forme, qui empiétoit non ſeulement ſur l'autorité des Juges Seculiers; mais auſſi qui les divertiſſoit des fonctions particulieres de leurs Charge.

Autre abus au ſujet du mariage.

Outre cela c'étoit encore l'uſage parmi les prémiers Chrétiens, lorſqu'il naiſſoit quelque ſcrupule en fait de mariage touchant la trop grande proximité entre les parens, de s'en raporter au ſentiment des Prêtres, ou Miniſtres de l'Egliſe; & on ſe ſervoit mêmes de leur arbitrage dans les diférends, qui pouvoient ſurvenir entre des perſonnes mariées; à quoi il faut ajouter qu'ils aſſiſtoient à la célébration des mariages, où ils faiſoient la priere & donnoient la bénédiction. Ces commencemens, d'ailleurs tres bons en ſoi donnerent depuis occaſion à des abus tres dangereux; puiſ-

puiſque toutes les afaires matrimoniales qui regardoient *ſtatum hominum, divortia, nullitates matrimoniorum, ſucceſſiones, hæreditates; &c.* l'état des hommes, les divorces, les nullitez de mariage, les ſucceſſions, les héritages, & autres choſes ſemblables de tres grande importance, étoient portées devant le Tribunal du Pape; qui pour donner plus de couleur à ſon uſurpation, fit du mariage un ſacrement.

Abus touchant la dicipline Ecleſiaſtique.

Les prémiers Chrétiens, tâchoient comme il étoit convenable, de rendre leur Religion recommandable aux Païens par la ſainteté & par l'innocence de leur vie; particulierement à cauſe qu'il y avoit diverſes ſortes de calomnies & de médiſances, pour leſquelles les Loix Païennes n'avoient point ordonné de peines temporelles. C'eſt pourquoi dans la Primitive Egliſe quand quelqu'un avoit donné un ſcandale public par ſes péchez, on lui impoſoit une Pénitence, ou amende Ecléſiaſtique; qui tout au plus n'alloit qu'à être exclus de l'aſſemblée des fidelles: lequel uſage peut encore avoir ſon utilité ſous les Puiſſauces Chrétiennes; pourvuqu'elles s'en reſervent la Direction; afin qu'on ne puiſſe abuſer de telles cenſures Ecléſiaſtiques, par des paſſions particulieres & par l'interêt: particuliere-

ment lorſqu'elles produiſent des efets d'un avantage conſidérable dans la vie Civile : Comme lorſque dans le huitiéme ſiecle perſonne ne vouloit converſer avec un excommunié. Or une telle Juridiction dans un Etat ne peut être déférée à perſonne ſans la Direction du Souverain, à moinsque de vouloir partager la Puiſſance ſupréme.

Abus des Papes dans l'excommunication.

On connoit aſſez par les Hiſtoires, juſques où les Papes ont étendu cette Cenſure Ecleſiaſtique, quand on lit qu'ils excommunioient des Empereurs & des Rois, & même des Etats tous entiers, lorſqu'ils refuſoient de ſuivre leurs volontez ; qu'ils leur défendoient d'aſſiſter au ſervice Divin ; qu'ils déchargeoient leurs ſujets du ſerment de fidélité ; qu'ils les dépouilloient de leurs Roiaumes, pour les donner à d'autres ; & enfin les forçoient à donner leur conſentement aux choſes du monde les plus deſavantageuſes pour eux. Cependant ces abus non pas été tout à fait ſi loin dans l'Orient ; à cauſe que les Empéreurs de Conſtantinople maintenoient au moins leur autorité juſques là, que le Clergé n'oſât pas prendre aucun Empire ſur eux. D'ailleurs il n'y avoit aucun Evêque dans l'Orient, qui eût occaſion de s'élever ſur ſes Collégues en qualité de Chef & de Supérieur : car l'Evê-

l'Evêque de Constantinople n'avoit rien que le rang au dessus des autres, qui étoient hors de son Diocése ; & n'exerçoit sur eux aucune juridiction.

§. 14. Mais dans l'Occident les afaires de l'Eglise prîrent toute une autre face ; parceque l'Evêque de Rome avoit médité depuis long-temps une sorte de Souveraineté toute particuliere, qui fut enfin portée à son plus haut point ; & qui n'eut jamais son semblable ; àcause qu'elle est bâtie sur des fondemens tout diferens, & qu'elle se maintient par de tout autres moiens que celle des autres Etats. C'est pourquoi apres avoir fait une recherche exacte de son origine & de sa constitution, nous décrirons en-suite les grandes influences, qu'elle a euës depuis tant de siecles dans les afaires de l'Europe ; & avec quel zéle & quelle chaleur elle est attaquée par les uns & défenduë par les autres ; & enfin nous dirons les raisons pourquoi dans le Siecle passé elle fut agitée de si rudes secousses ; & que dans celui-ci elle s'est entierement relevée de sa chute. Par où les personnes éclairées pourront juger quel succés peuvent attendre ces gens, qui ont fait des propositions d'accommodement entre les Protestans & le Pape. *Origine de l'Autorité du Pape.*

Une des causes, quoique assez éloignée, qui n'a pas peu contribué à l'a- *Que l'ignorance*

& la barbarie y ont contribué. grandiſſement de la Souveraineté E'cleſiaſtique, ſi préjudiciable à la Puiſſanc Séculiere, eſt la barbarie & l'ignoranc des belles lettres, qui ſe répendiren en Occident, apres la décadence d l'Empire Romain. Car c'eſt en é fet dans l'obſcurité & dans un faux jour qu'on peut mieux débiter de fauſſes marchandiſes; & l'on peut bien plus facilement perſuader à nn ignorant quelqu choſe de ridicule, qu'à une perſonne éclairée, qui à exercé ſon eſprit dans le ſciences les plus relevées.

Des cauſes de cette ignorance. Cette ignorance, ou cette barbarie qui produiſit en-ſuite une pédanterie inſuportable, (au lieu que le ſiecle précédent étoit aſſez éclairé) eut pluſieurs cauſee diférentes. Une des principales vin de l'invaſion, que des Nations belliqueuſes, mais ſans lettres, fîrent dans le parties Occidentales de l'Empire Romain qui en reſſentit durant un long-temp ſiecle un Gouvernement changeant; des deſordres horribles, des guerres ſanglantes, des ravages funeſtes, & enfin toute les miſéres qu'on peut attendre la domination d'une Nation barbare. Car les E'tudes ſont les filles de la proſpérité & de la paix: pendant la guerre, & dans un E'tat agité de troubles, les Lettres ſont forr peu conſidérées; on n'a gueres le temps de ſonger aux livres; les E'coles ſont

ſont deſertes ; l'on eſt errant çà & là ; & dans une telle cataſtrophe ; on aime bien mieux prendre le mouſquet ſur l'épaule, que de pendre un porte-feuille à ſon côté. De ſorte qu'en ce temps là ceux qui font profeſſion d'enſeigner les belles Lettres n'ont qu'à plier bagage ; particulierement lorſque le Conquerant n'a point de connoiſſance des ſciences, & qu'il n'en fait point de cas. Il y en a qui ſoûtiennent que les Ecleſiaſtiques contribuerent auſſi à l'ignorance de ce temps là. Car comme les Philoſophes leur avoient donné beaucoup d'afaires ſous les Empereurs Païens ; & qu'ils combattoient encore leurs opinions ſous les Empereurs Chrétiens ; de là vient qu'ils conçurent non ſeulement une grande averſion pour la Philoſophie & pour ceux qui s'y apliquoient ; mais ils communiquerent même cette haine à leurs auditeurs ; & là où ils avoient quelque Direction dans les Ecoles, ils arracherent les livres des Païens des mains de la Jeuneſſe ; ſous prétexte qu'elle pourroit être empoiſonnée de leurs erreurs ; & que c'étoit un crime à un Chrétien de lire dans des livres remplis des noms des Divinitez & des Idoles Païennes, qu'un Chrétien ne devoit jamais avoir dans la bouche.

Que le Clergé y a eu auſſi beaucoup de part.

On raporte même de S. Hierome qu'en ſonge il fut foüetté de verges par le Dé-

Songe de S. Hierome.

Démon, parcequ'il lisoit Ciceron avec trop d'aplication. Environ l'an 400. le Concile de Carthage défendit à tous les Evêques la lecture des livres Païens. Et comme dans ces temps malheureux, les études ne servoient presque, qu'à ceux qui étoient destinez à la Prêtrise, & qu'ainsi les restes des belles Lettres n'étoient qu'entre les E'cléfiastiques; on dirigea toutes choses dans les Ecoles déja ruinées, pour parvenir au but qu'on s'étoit proposé; c'est à dire d'entretenir l'ignorance. Mais d'ailleurs les disciples se gardoient bien de devenir trop sçavans.

Que l'ignorance contribua à l'établissement du Papisme.

Outre plusieurs choses qui prouvent que l'ignorance & la barbarie ont beaucoup contribué à l'établissement du *Papisme*, on le peut encore reconnoître; de ce que dans des temps sçavans & éclairez; on n'eût jamais pu faire passer pour légitimes les Décrétales, qu'on attribuê aux Papes: par où neantmoins on a fait acroire au peuple que dés le commencement du Christianisme, les Evéques de Rome avoient eu le pouvoir de donner des Loiv à route la Chrétienté.

La pedanterie introduite dans les Ecoles.

Mais en suite lorsque l'Europe ressentit des temps plus favorables, & qu'on ne put plus aveugler les esprits des plus considérables Nations de la Chretienté, le Pape qui avoit l'Intendance & l'inspe-ction

ction ſur les Ecoles, y introduiſit la plus miſérable ſorte de Pédanterie, qui ſe puiſſe imaginer. Comme en éfet ſes créatures ſoûtiennent encore aujourd'hui avec chaleur toutes ces bagatelles & ces puerilitez, & les inſpirent aux autres.

Mais il ſemble principalement que l'ignorance où l'on étoit des fondemens de la vraie Politique n'a pas peu ſervi à l'afermiſſement de l'autorité Papale. puiſque c'eſt elle, que traite de l'ori- de la nature; & de la perfection du pouvoir & du droit de la Puiſſance ſupréme; & qui nous aprend qu'il eſt de a perfection d'un Etat que la Souveraineté n'en ſoit jamais diviſée, & qu'elle ſoufre aucune diminution. Car nous voions même que les Politiques Grecs & Romains ont débité pluſieurs dogmes pernicieux touchant le mélange & le partage de la Puiſſance abſoluë; en prevenant le peuple de quantité de préjugez en faveur de *l'Ariſtocratie* & du Gouvernement Populaire; & ui inſpirant au contraire de l'averſion pour la Monarchie: parcequ'ils s'imaginoient que plus ils bridoient l'autorité du Monarque, d'autant plus auſſi cela ournoit à l'avantage de l'Etat. Ces opinions dangereuſes furent encore onfirmées par la Domination Tyrannique

Que les Politiques Gres & Romains étoient contraires à la Monarchie.

Dangereux éfets de l'ignorance de la Politique.

nique des Empéreurs; qui étoient haïs mortellement de la plû-part de leurs sujets. Ainsi il n'est donc pas étrange que dans une ignorance si universelle, cette science ait été ensevelie dans les ténébres, entre les Eclesiastiques, qui d'ailleurs s'imaginoient qu'elle étoit absolument imcompatible avec leur Vocation. Par là il est enfin arrivé, que lorsqu'on jetta les prémiers fondemens de la Souveraineté Ecléstastique, il se trouva si peu de gens qui pénétrassent dans les suites, que pouvoit avoir un tel commencement, & combien il seroit préjudiciable à l'autorité de la Puissance supréme ; afin de pouvoir s'opposer de bonne heure à ses progrés. Et nous voions mêmes encore aujourd'hui que dans les Ecoles, où les Prêtres de l'Eglise Romaine sont les Maîtres, on y supprime entierement les sciences Politiques, où que l'on explique leurs Principes d'une maniere si forcée, & en biaisant de telle sorte, que cela ne choque point l'autorité du Pape; mais qu'au contraire il serve à la maintenir.

Pourquoi le Monarque de l'Eglise Romaine

§. 15. Il y a bien de l'aparence que les motifs qui portérent le Souverain de l'Eglise à choisir Rome pour le lieu de sa résidence fut l'autorité de cette Ville ; comme étant la Capitale de l'Empire Ro-

Romain, dans laquelle la Religion Chrétienne s'étoit principalement répanduë dés le commencement. Car tout ce qu'on nous raconte de la chaire de S. Pierre n'eſt qu'un vain pretexte; comme on peut reconnoître en ce que depuis on donna le ſecond rang à l'Evêque de Conſtantinople, (lorſque cette Ville fut choiſie pour le lieu de la réſidence des Empereurs) ſeulement parceque c'étoit alors la nouvelle Rome; mais qu'enſuite apres la décadence de l'Empire Romain en Occident, lorſque la Capitale eut perdu l'éclat de ſa gloire, l'Evêque de Conſtantinople diſputa la Primauté à celui de Rome.

a pris Rome pour le lieu de ſa réſidence.

Apres que les perſecutions des Empéreurs Païens eurent ceſſé, & que la Religion Chrétienne joüiſſoit déja d'une pleine liberté, le Clergé commença ouvertement à travailler à l'établiſſement d'une Hierarchie dans la République ſous pretexte de vouloir introduire un bon ordre dans l'Egliſe. Pour cet éfet les Evêques commencérent à s'élever fort haut au deſſus des Prêtres ordinaires; & à mettre même entr'eux de la ſubordination: & parcequ'on donnoit aux Evêques des Villes principales, l'inſpection ſur toute la Province, dont elles faiſoient la Capitale; ceux-là furent nommez Métropolitains; depuis

Etabliſſement de la Hierarchie du Pape.

puis dans le huitieme ſiecle, ils prîrent la plû-part le titre d'Archevêques. Entre ceux-ci il y en eut quatre principalement, qui eurent la prééminence; à ſçavoir ceux de Rome, de Conſtantinople, d'Antioche & d'Alexandrie; parceque c'étoient là les Villes les plus conſidérables de l'Empire Romain. Celle de Jeruſalem y fut en-ſuite ajoûtée; à cauſe de la reputation de ſon ancienne Sainteté. Mais bien que l'Empereur Phocas, à cauſe du mécontentement qu'il avoit du Patriarche de Conſtantinople, qui ne vouloit pas donner ſon aprobation au maſſacre de l'Empereur Maurice, eût donné la prééminence à Boniface troiſiémé, Evêque de Rome; qui pour ce ſujet prît le titre d'Evêque Ecuménique, ou Univerſel; neantmoins cette prérogative n'étoit ſimplement fondée que ſur le rang; & n'emportoit avec elle aucune Juridiction; comme en éfet nous voions que les autres Patriarches ne lui ont jamais voulu ceder en autorité, & que long-temps auparavant lorſqu'il voulut que les Evêques d'Afrique reſpectaſſent ſes ordres, ſe ſervant pour cet efet d'un Canon falſifié du Concile de Nicée, ils le refuſérent vigoureuſement.

Des Evêques Métropolitains.

Comment

Au reſte tout cet ouvrage eſt d'iſtitution

tution purement humaine, ſans qu'il y ait aucun ordre exprés de Dieu. Et nous ne trouvons point d'autre raiſon, pourquoi l'Evêque de Rome étoit le prémier, que parceque celui d'Antioche étoit le troiſiéme. Et comme un Etat n'a aucun droit de preſcrire des Loix à un autre Etat; auſſi les prérogatives, que les Evéques de Rome ont obtenuës des Empereurs Romains, ou les anciens Conciles (qui n'étoient autre choſe que des aſſemblées du Clergé de l'Empire Romain) ne pouvoient lier d'autres Etats, & ne s'étendoient pas au delà des bornes de cet Empire Et ſi dans la ſuite des temps quelques-uns des autres Etats ont accordé quelque autorité ſur leurs Egliſes, il faut qu'ils en aient uſé de la ſorte; ou parcequ'ils ſçavoient ſur quoi étoit fondée cette puiſſance prétenduë, ou bien à cauſe qu'ils s'étoient laiſſé ſurprendre.

celui de Rome s'eſt élevé au deſſus des autres.

Si la prémiere de ces deux choſes eſt vraie, on ne peut prendre cela pour autre choſe, que pour une Alliance, ou un traité que l'une, ou l'autre République fait avec le Pape, pour gouverner d'autant mieux l'Egliſe par ſa direction. Mais comme cette Alliance n'a ſa ſource que dans le conſentement de la République, on peut auſſi,

Réflexion ſur la puiſſance du Pape.

ſi, à la maniere des autres traitez, la rompre, lorſque le Pape abuſe du pouvoir qu'on lui adonné. Mais ſi c'eſt la ſeconde, alors la puiſſance que le Pape exerce ſur les autres Etats s'eſt intruſe par tromperie & par erreur: ſi bien que dans une telle occaſion, les Etats qui ont été trompez, ou ſurpris, doivent repouſſer cette uſurpation injuſte, & peuvent encore outre cela intenter leur action contre un tel fourbe, pour avoir réparation des dommages qu'ils ont ſouferts.

De qu'elle maniere le Pape a étendu ſa puiſſance ſur tout l'Occident.

§. 16. Ce ne fut pas tout d'un coup que l'Evêque de Rome étendit ſa Puiſſance ſur tout l'Occident; mais cette uſurpation ſe fit de temps en temps, comme par degrez & par divers artifices; car lorſqu'on avoit une fois jetté la main ſur quelque choſe, quelque refus qu'on fit, on ne lâchoit jamais priſe, juſques à ce qu'enfin on eût emporté la piece. D'ailleurs on ſçavoit tres bien ſe ſervir avantageuſement des occaſions favorables, qui ſe préſentoient; dont il me ſemble qu'une des principales fut de ce que les Empereurs avoient choiſi d'autres villes que Rome pour le lieu de leur réſidence: car il y a bien de l'aparence que s'ils y euſſent fait leur ſéjour, ils auroient empêché par leur préſence continuelle

e que les Evêques ne s'élevassent au
lessus d'eux. Comme nous voions
que l'Evêque de Constantinople, qui
peut-être n'étoit pas moins enflé
d'orgueil que celui de Rome, n'a pour-
tant jamais pû monter à un si haut dé-
gré de Puissance & d'authorité.

Cause qui contribua à son agrandissement.

Ce qui contribua encore beaucoup
à l'agrandissement des Evêques de Ro-
me, fut la division qui se fit de l'Em-
pire d'Occident en diverses parties,
dont des Nations barbares & sans let-
tres formerent plusieurs Roiaumes.
Car ces peuples aiant été presque tous
convertis par les Prélats de l'Eglise Ro-
maine, croioient par là être obligez
à avoir pour eux du respect & de la
vénération; outre qu'ils leur rendoient
encore des honneurs en qualité des
plus anciens & des plus considérables
de l'Occident.

De la confirmation des Evêques par la Pape.

Ce n'est pas nôtre dessein de rapor-
ter ici toutes choses fort au long; nous
nous contenterons seulement d'en
toucher quelque chose en passant.
Mais il est nécessaire de bien remarquer
que depuis le cinquiéme siecle, les
Evêques, qui demeuroient au delà
des Alpes, avoient acoutumé d'aller à
Rome pour visiter les Sepulchres de S.
Pierre & de S. Paul; aparemment
par superstition, ou bien pour té-
moigner

moigner qu'ils ſuivoient leur doctrine. Mais en-ſuite on changea peu à peu cette dévotion en une néceſſité ; de ſorte que ceux qui négligent depuis de faire ce voiage furent d'abord condonnez. Et c'eſt auſſi de cet uſage qu'il a pu arriver facilement que les Papes ont pris pretexte d'obliger les Evêques à venir à Rome demander leur Confirmation.

Des déciſions des Papes.

En-ſuite les autres Evêques eurent ſouvent recours à ceux de Rome, comme des Novices à leurs ſuperieurs dans les afaires d'importance, en les conſultant ſur les Coutumes, & ſur l'intelligence des Canons. De ſorte que ceux-ci aiant rémarqué qu'on recevoit leurs avis comme des déciſions & des ſentences, commencérent d'abord à faire des Ordonnances & des Décrets, avant que d'en être requis : Sous prétexte que Rome étoit la prémiere Chaire, ou le prémier Tribunal de la Chrétienté, & que parconſequent les Prélats, qui y réſidoient, avoient droit de faire obſerver les Canons & les Loix Ecléſiaſtiques. C'eſt pourquoi auſſi ils ſe conſtituérent Juges immediats, des diférends qui naiſſoient entre les Evêques ; empiétérent ſur la Juridiction des Métropolitains ; dépoſérent les Evêques dont ils deſaprou-

prouvoient l'Ordination, ou qui étoient accuſez de quelques grands crimes ; & les contraignirent enfin de venir à Rome pour y défendre leur cauſe. C'eſt pourquoi auſſi ceux qui tâchoient d'avoir quelque prérogative, ou exemption touchant les Canons ordinaires ſe rendoient à Rome, où on les recevoit volontiers en leur acordant leur requête ; afin de pouvoir y établir un Bureau de toutes ſortes de diſpenſes. D'ailleurs ceux qui avoient perdu leurs procés devant les juges ordinaires, en apelloient à Rome, où ils étoient tres bien venus, & où on leur octroioit l'éfet de leurs requétes. Les *Des diſpenſes.*

Les Hiſtoriens de France raportent que lorſque l'Empereur Honorius eut fait la Ville d'Arles Capitale de ſept Provinces, le Pape prît pour ſon Vicaire en France l'Archevêque de cette Ville, de peur qu'avec le temps il n'eut occaſion d'introduire un Patriarchat dans ce Roiaume. Mais celui ci aimoit mieux avoir par ſubordination l'inſpection ſur dix-ſept Provinces que la France comprenoit alors, que d'avoir en ſon propre chef l'autorité ſur ſept Provinces ſeulement. Et afin que ſa Commiſſion fût d'autant plus reſpectée, il travailla de tout ſon pouvoir à acroître l'autorité Papale. *Du Vicaire du Pape en France.*

Mais en-ſuite dans le huitieme ſiecle, lorſque les Ecleſiaſtiques & les Moines *Du Moine Vinfried,*

furent tombez dans de grands desordres, & qu'ils s'abandonnerent à des déréglemens infames, un certain Moine Anglois, nommé Vinfried, qui se donna depuis le nom de Boniface, fut poussé d'un zéle tout particulier à réformer les moeurs du Clergé; & travailla avec beaucoup de chaleur à planter la foi Chrétienne dans quelques lieux de l'Allemagne, & particulierement dans la Turinge & dans la Frise. Mais enfin ajant voulu aquerir de la réputation & du crédit dans le monde, il se dévoüa entierement au siege de Rome; dont il receut d'abord le manteau Episcopal, & en-suite le titre d'Archevêque de Maïence. Apres quoi le Pape Gregoire troisiéme le fit son Vicaire & lui donna un pouvoir absolu de convoquer des Conciles & d'établir des Evéques dans les Villes qu'il avoit converties faisant des recommandations à ces peuples de lui obeïr & à Charles Martel, Grand-Maître de France de le prendre sous sa protection, comme en éfet il fit tres volontiers.

Boniface Vicaire du Pape.

Lorsque Carleman, fils de ce Charles Martel fit connoître qu'il vouloit bien établir la Discipline Eclesiastique, Boniface se chargea sans répugnance de cette commission, au grand avantage du siege de Rome. Il assembla aussi un Concile en Ale-

Alemagne à la ſollicitation de Carleman convoqua pluſieurs Synodes en France à la priere de Pepin,& préſida dans toutes ces aſſemblées en qualité de Legat du ſiege de Rome. Dans le prémier Concile, les Ecleſiaſtiques ſignérent une confeſſion de foi, par laquelle ils s'obligérent, non ſeulement de s'en tenir à la foi Catholique, mais qu'outre cela ils conſentoient d'être réünis à l'Egliſe de Rome, & de ſe ſoûmettre au ſucceſſeur de S. Pierre. Ce Boniface fut encore cauſe que les Evêques d'Allemagne reçurent le *Pallium* de l'Evêque de Rome ; qui en envoia auſſi à ceux de France, pour les attacher d'autant plus au ſiege de S. Pierre. Mais en-ſuite apres qu'on les eut une fois acoutumé à ſe ſervir de cet ornement, on en fit une néceſſité abſoluë, & on fit défenſe d'exercer aucunes fonctions de l'Epiſcopat avant que d'être paré de cet acoutrement.

Il contribüe à l'agrandiſſement des Papes.

D'ailleurs les Papes s'attribuerent la puiſſance d'acorder aux Evêques la permiſſion de changer d'Evêchez; obligeent tous les Evêques d'Occident de recevoir d'eux leur *Confirmation*, en leur païant quelque choſe pour leur reconnoiſſance. Ce qui depuis fut converti en *Annates*. Outre cela ils renverſerent encore lautorité des Synodes Provinciaux & annulérent leurs deciſions. Ce

Des annates.

Les Papes aboſent l'autorité des Synodes Provinciaux,

qui abolit enfin la coutume d'en convoquer quand on eut remarqué qu'on n'avançoit rien par là, puiſque le Pape caſſoit toutes leurs reſolutions & les déclaroit nulles & invalides, ſans écouter leurs raiſons.

Ils contraignent les Evêques de leur prêter le ſerment

Enfin le Pape Grégoire ſeptieme contraignit lés Evêques de lui prêter le ſerment de fidélité; & publia un Décret par lequel il défendoit à qui que ce fût d'entreprendre de condanner ceux, qui en apelloient au ſiege de Rome. On n'oublia pas non plus d'envoier des Nonces, ou des Legats en tous lieux; qui exerçoient au nom du Pape le pouvoir, qu'on avoit ravi aux Evêques, aux Métropolitains & aux Synodes Provinciaux; & qui emploioient tous leurs ſoins à l'avancement de ſes Interêts.

Richeſſes de l'Egliſe & de leur ſource.

§. 17. Cette ſouveraineté Ecléſiaſtique, qui s'élevoit de plus en plus, étoit d'autant plus préjudiciable à la Puiſſance ſupréme, que l'Egliſe croiſſoit de jour en jour en richeſſes & en nombre d'hommes. Cette abondance de biens vint prémierement des Princes, Potentats & autres perſonnes pieuſes & bien intentionnées; qui s'imaginoient rendre à Dieu des ſervices tres agréables, lorſqu'ils faiſoient des donations à l'Egliſe & aux Ecléſiaſtiques. Mais cette libêralité fut encore fort augmentée, apres

pres qu'on eut fait acroire aux Chrétiens que les bonnes œuvres (entre lesquelles les Donations *ad pios usus*, tenoient le prémier rang) étoient le vrai chemin du Ciel. Au reste toutes ces liberalitez volontaires n'étans pas capables d'assouvir l'avarice des Eclesiastiques qui s'acroissoit de plus en plus, ils imaginérent toutes sortes de ruses & d'artifices pour épuiser la bourse du peuple: & ce fut dans cette vûe qu'ils inventerent dans la Religion quantité de choses inutiles, pour lesquelles on étoit obligé de leur donner de l'argent; en introduisant sans mesure, & sans regle les Messes pour les vivans & pour les morts, le Purgatoire, les Dispenses, les Pélerinages, les Jubilez, & choses semblables. Mais outre cela on eut encore un soin tout particulier de prendre garde aux mourans; qui dans cet état faisoient fort peu de cas des biens de cette vie, (qu'ils étoient prêts de laisser à des héritiers, qui bien souvent se réjouïssoient de leur mort) jusques là même qu'à la fin on n'eut point de honte de gueuser.

Divers éfets de l'avarice des Eclesiastiques.

Entre plusieurs autres ruses & pratiques les Papes dans l'onziéme siecle & le suivant sçeurent bien se servir avantageusement des Croisades, lorsque les Chrétiens se faisoient marquer d'une Croix pour aller conquerir la Terre Sainte.

Des ruses des Papes dans l'institution des Croisades.

ils s'attribuerent le commandement dans ces ſortes d'expéditions, comme en étans les Directeurs abſolus; & prîrent en leur garde ſpéciale & protection particuliere les perſonnes & les biens de tous les Croiſez; de ſorte que juſques à leur retour, ils étoient à couvert de toutes procédures, ſoit Civiles, ſoit Criminelles. Par là ils eurent encore occaſion de rendre le commerce des indulgences & des diſpenſes plus ordinaire & plus floriſſant qu'auparavant. Les Legats avoient l'adminiſtration des aumônes, des collectes & des legs, qu'on faiſoit dans cette vûë, & les Papes prîrent ce pretexte pour lever la dîme ſur les Ecleſiaſtiques: en faiſant méme commandement aux Rois, Princes & ſeigneurs de ſe faire Croiſer; ils ſe ſervirent enſuite de ces armes contre ceux qu'ils condannoient comme hérétiques; déclarerent tous leurs biens vacans & confiſcables faute de légitimes poſſeſſeurs, & les partagérent entre ceux, qui leur avoient rendu des ſervices agréables; ſans demander là deſſus le conſentement des Seigneurs & des Souverains, qui d'ailleurs n'oſoient pas s'opoſer à ces inveſtitures.

De la multitude des

§ 18. Le nombre des Ecléſiaſtiques ne manqua pas auſſi de s'accroître, à meſure que les richeſſes de l'Egliſe vinrent,

rent à s'augmenter ; parcequ'il y avoit quantité de gens, qui étoient bien aiſes de pouvoir faire bonne chére, ſans qu'il leur en coûtât beaucoup de peine. Ce n'étoit pas encore aſſez que les Egliſes fuſſent pourvûës des Prêtres ordinaires, des Chapelains & autres perſonnes néceſſaires pour le ſervice, mais il faloit encore ajouter des Coléges de chanoines aux plus conſidérables d'entr'elles. De ſorte qu'il ſe trouva quantité de Perſonnes de grande & de baſſe condition, qui aſpirérent à des fonctions ſi peu pénibles & ſi lucratives. Car les incommoditez du Célibat, que le Pape introduiſit dans l'onze & douziéme ſiecle, non ſans beaucoup de peine & d'opoſitions, étoient adoucies par l'honneur & les grands revenus, dont on joüiſſoit ſi paiſiblement. *Ecléſiaſtiques.*

Outre cela le Chrétienté fut remplie d'une multitude innombrable de Moines & de Religieuſes ; qui commencérent à paroître au temps des plus grandes perſécutions ; mais qui ſe multipliérent extraordinairement dans le quatriéme ſiecle & dans les ſuivans. Au commencement ces ſortes de gens ne vivoient que du travail de leurs mains ; & pluſieurs d'entr'eux donnoient leurs biens aux pauvres ſans y être obligez, & vivoient ſous la direction des Evêques ſe- *De l'origine des Moines & des Religieuſes.*

lon la diſcipline qui leur étoit preſcrite par les *Canons*.

Du grand nombre de Cloîtres

Ce fut particulierement dans le ſeptieme ſiecle, que les Moines furent le plus en vogue. Car alors les Cloîtres ſe trouvoient remplis de toutes choſes. Les Princes & autres Seigneurs contribuoient de tout leur pouvoir à leur faire conſtruire de beaux bâtimens, & leur aſſignoient de tres grands revenus. Mais lorſque la liberalité des particuliers ſe fut puiſſe par toutes les donations qu'ils avoient faites à tant de riches Couvents ; & que neantmoins il ne s'y trouvoit plus de place pour la grande quantité de perſonnes, qui deſiroient y entrer, il ſe forma enfin dans le trozième ſiecle des Ordres de Mendians ; qui avoient une aparence de Sainteté d'autant plus grande, qu'ils ne vouloient point paſſer pour des gens, qui s'alloient rendre dans les Cloîtres, à deſſein d'y faire bonne Chére ; puiſqu'au contraire ils étoient réſolus de renoncer à tous les plaiſirs du monde, pour ne vivre que d'aumônes.

Des ordres des Mendians.

Par quel motif ils embraſſérent cette maniere de vivre.

Pluſieurs furent portez à embraſſer ce genre de vie auſtére par l'opinion des mérites & d'une ſainteté particuliere, qu'ils croioient trouver dans cet ordre, ou plûtôt encore par ambition ; parceque l'orgueil naturel aux hommes eſt ſi grand, que les commandemens de

de Dieu ſemblent ne leur pas ſuffire; & qu'ils aiment mieux mériter le Ciel, que de l'obtenir par la pure grace de Dieu: de ſorte que la paſſion qu'ils ont d'être élevez au deſſus des autres, s'étend mêmes juſqu'en l'autre vie.

Quelles ſont les raiſons qui portent aujourd'hui les hommes a la vie Monaſtique.

Entre toutes les perſonnes, qui embraſſent la vie Monaſtique, il y en a qui le font par deſeſpoir, & d'autres par pareſſe. Il y en a pluſieurs encore que leurs peres & meres, ou leurs parens jettent dans des Cloîtres par un motif de ſuperſtition; ou bien pour éviter que par le grand nombre d'enfans, & par le partage des biens entr'eux, les familles, ne tombent en décadence. C'eſt de ces ſortes de moines que le Pape a formé une eſpece de Régiment des gardes: dont il charge non ſeulement les Laïques comme de garniſons incommodes; mais qui lui ſervent encore à tenir en bride les Evêques & les autres Ecléſiaſtiques. C'eſt pour cette raiſon auſſi que les Papes ont ſoutenu les moines avec beaucoup de chaleur, particulierement lorſque dans le trozième ſiecle ils voulurent ſe ſouſtraire de l'obeiſſance des Evêques, pour ne dépendre immédiatement que du ſiege de Rome. Auſſi le Pape ſçait ſe conduire tellement à leur égard que, bien qu'il y ait une jalouſie continuelle entre leurs Ordres (comme

par exemple entre les Dominicains & s'Ordre de S. François) qu'il tient toujours la balance égale entr'eux, & leur dispense ses faveurs de telle maniere qu'un Ordre ne puisse pas être oprimé par l'autre ; & qu'ils n'aient aucun sujet de se plaindre de sa partialité.

Que les Moines ont porté grand préjudice aux autres Eclésiastiques.

Ces moines ont causé un préjudice fort notable aux Prêtres ordinaires ; puisqu'ils ont attiré à eux la plus grande partie des aumônes, des donations, la direction des consciences, & l'administration des Sacremens. Ce qui a fait naître dans les Evêques & dans les Prêtres ordinaires une envie & une haine continuelle contre toutes sortes de Moines. Mais au reste ceux-ci ne s'en mettent gueres en peine ; parcequ'ils se sentent apuiez de la faveur du siege de Rome. C'est pourquoi, en cas qu'un Evéque se rebellât contre le Pape, on verroit d'abord les Moines aprés lui, comme autant de chiens courans, qui par leurs cris & leur déclamations le feroient bientôt tomber dans la disgrace du Peuple, auprés duquel ils sont toujours en grand crédit à cause de leur hypocrisie. De sorte que tout Evêque qui voudroit s'oposer au Pape ne trouveroit aucun parti parmi la Populace. Outre cela les Moines éclairoient fort autrefois la conduite des Evêques ; & donnoient d'abord avis

Qu'ils sont cause que les Evêques n'osent

avis de tout ce qui se passoit aux Généraux de leurs Ordres qui faisoient leur résidence à Rome. De sorte qu'au même temps le Pape y pouvoit donner ordre. Enfin ces Moines ne sont pas le moindre obstacle, qui a empêché les Evêques de pouvoir s'oposer à la puissance des Papes, qui s'elevoient au dessus d'eux. Car ils n'en sont demeurez là; qu'à cause qu'ils ne voioient point de moien de pouvoir surmonter la violence du torrent. Cependant il y en avoit plusieurs d'entr'eux qui n'en étoient pas fâchez, dans l'opinion qu'ils avoient de participer en partie à la grandeur de leur Chef; & parceque de cette maniere ils n'étoient point soumis à la Juridiction de Princes temporels, qu'ils devoient bien plus apréhender, qu'un Tribunal aussi éloigné que celui de Rome; qui outre cela étant du même métier qu'eux les eût aparemment épargné davantage qu'un Juge seculier. *s'oposer au Pape.*

Cependant il est constant qu'il y a quantité d'Evêques, particulierement au deça des Alpes, qui soufrent bien impatiemment cette Domination & cette puissance du Pape; dont il donna des marques sufisantes au Concile de Trente; lorsque les Evêques de France & d'Espagne voulurent à toute force qu'on décidat: *quod Résidentia Episcoporum* *Qu'il y a des Evêques qui soufrent impatiemment la domination de Rome.*

sit Juris Divini ; C'est à dire que par l'institution divine chaque Evêque doit résider dans son Eglise; comme & prétendent tous les Jansenistes de France & des Païs-bas. Les personnes éclairées, peuvent bien remarquer quel étoit le but de cette doctrine: Car si Dieu l'a ainsi commandé, il a donc aussi donné aux Evêques les moiens nécessaires & le pouvoir; (*qui dat jus àd finem , dat jus ad media*) & parconsequent ils ne sont pas obligez d'aler courir à Rome, pour y acheter l'autorité & le droit d'exercer les fonctions de leur Charge. En éfet il est certain que le Pape eut beaucoup de peine à surmonter cette dificulté. Au reste il y a bien de l'aparenee que ce Concile sera le dernier qui sera convoqué; à cause que le Pape n'osera plus jamais hazarder son autorité dans de semblables assemblées; qui d'ailleurs seroient inutiles; puisque les Jesuites & plusieurs autres enseignent que le Pape est au dessus des Conciles; qu'il ne peut errer; & que c'est de lui qu'ils doivent recevoir la confirmation dans ce qui regarde *vim obligandi*, ou la puissance de lier.

Qu'il est avantageux aux Evêques

Cependant, quoiqu'on en puisse dire, il est de l'interêt des Evêques de ne se pas soustraire de l'obeïssance du Pape, s'ils veulent se conserver; car autrement

ment il eſt indubitable qu'ils tomberoient ſous la domination de la Puiſſance Seculiere. Outre qu'ils ne pourroient jamais ſubſiſter, ni ſe défendre contre le Pape, à moins que d'être protégez d'un Souverain tres puiſſant. C'eſt pourquoi de deux inconveniens ils doivent choiſir le moindre. *d'être ſoumis aux Papes.*

§. 19. Au reſte quelque riche & quelque puiſſante en monde que pût être l'Egliſe, il étoit néantmoins abſolûment néceſſaire pour établir une Souveraineté ſpirituelle, que le Pape ne fût pas ſoumis à aucune Puiſſance Seculiere, & qu'il fît ſa réſidence dans un lieu, qui ne relevât que de lui. D'ailleurs il faloit qu'il eût un Etat dont il pût ſubſiſter honorablement, (ſans qu'on le pût domter en lui enlevant ſes biens) & où ſes partiſans puſſent trouver une retraite aſſûrée, lorſqu'ils ſeroient pourſuivis. Or il a falu un long-temps & beaucoup de peine, une grande réſiſtance, bien des pratiques & des ruſes malicieuſes avant que de pouvoir porter les choſes au point où elles ſont aujourd'hui. *Comment l'Egliſe s'eſt affranchie de toute domination.*

Les Evêques de Rome n'avoient pas le temps de ſonger à tout ceci, tandiſqu'il y eut un Empereur en Occident; & auſſi long-temps que l'Empire des Goths ſubſiſta en Italie. Mais aprés qu'il eut été ruiné, & que Rome & l'Ita- *Comment les Evêques de Rome ſe ſont ſouſtraits de*

l'beïssance des Empereurs.

lie devinrent une Province de l'Empire Grec, alors les Papes ne négligerént pas loccaſion de s'afranchir de la Domination des Empereurs. A quoi leur ſervit beaucoup l'afoibliſſement de l'autorité de ces Princes en Italie, qui fut cauſé en partie par la mauvaiſe Régence des Gouverneurs de Ravenne ; & en partie auſſi à cauſe qu'ils n'étoient pas tres puiſſans & que les Lombards étoient les maîtres en Italie ; lorſque du temps de Juſtinien ſecond les Empereurs étoient occupez à ſe ruiner les uns les autres. A quoi il faut ajoûter que quelques-uns des Empereurs de Grece condannérent l'adoration des images ; & que Leon Iſaure les fît jetter hors des temples ; parcequ'alors la vénération qu'on leur rendoit avoit dégénéré en Idolatrie, & que ſelon toute aparence, on ſongeoit plus aux Saints qu'à Dieu.

Occaſion dont les Papes ſe ſervirent pour ſecouër le joug de la Domination des Empereurs.

D'un autre côté Grégoire ſecond s'étant opoſé à cela, défendit le parti des images avec beaucoup de chaleur ; parcequ'elles faiſoient une bonne partie de la ſuperſtition, à laquelle le ſiege de Rome étoit ſi fort intereſſé. D'ailleurs il lui fâchoit extrémement que l'Empereur entreprît quelque choſe en matiere de Religion, à ſon inſçeu & ſans ſon conſentement ; pendant que lui étoit ocupé

ocupé à fonder sa Souveraineré spirituelle, & enfin un des principaux motifs; qui l'obligea à se bander contre l'Empereur, fut à cause que cette conjonćture lui sembloit tres propre pour s'afranchir entierement de sa domination. Comme en efet ce fut à son instigation que les Romains & les Italiens, qui jusques alors avoient été obeïssans à l'Empereur, refuserent de lui païer tribut. Enfin étant survenu un tumulte à Ravenne, qui étoit le siege de l'Exarque, comme il vouloit défendre le droit de l'Empereur il fut tué au milieu des troubles. C'est ainsi que finit la Domination des Empereurs Grecs dans cette partie de l'Italie. Et depuis ce temps là ce païs là devint entierement libre, sans être soumis à l'obeïssance de personne.

L'Exarchat finit en Italie.

§. 20. Le Pape s'étant ainsi afranchi de la Domination de l'Empereur de Constantinople fut menacé bien tôt aprés d'un autre nouveau Seigneur, qui l'auroit bien pu serrer de plus pres que les Empereurs d'Orient. Car les Rois des Lombards tâchoient de s'emparer des païs, qui s'étoient révoltez contre l'Empereur; & de se rendre maîtres de toute l'Italie, & en efet ils prîrent Ravenne, avec plusieurs autres places; parcequ'il n'y avoit personne en Italie, capable de s'oposer à leurs progrés.

Le Pape cherche la Protećtion du Roi de France contre les Lombards.

La

Expédition des François en Italie.

Là dessus les Papes ne pouvoient avoir recours ailleurs qu'aux Rois de France; qui tâchérent prémierement d'apaiser les choses par douceur & par amitié; mais enfin les Lombards ne voulant point entendre à d'accommodement, les François prîrent le parti de l'Italie. Ce qu'ils firent d'autant plus volontiers, non seulement à cause que le Pape avoit consenti que Pepin apés la déposition du Roi précédent, de Grand-Maître qu'il étoit se fît Roi de France; mais aussi parcequ'ils avoient occasion par là de faire des conquêtes en Italie; à quoi la Nation Françoise a toujours aspiré. Apres que Pepin & en-suite Charles Magne eurent fait de grands progrés contre les Lombards en Italie, & qu'ils eurent conquis tout leur Roiaume, ils donnerent au Siege de Rome tout ce qui avoit été compris sous l'Exarchat. Il y en a qui croient que le Pape pour obtenir & conserver un present si considérable alla chercher une Donation Chimerique de Constantin le Grand: ce qu'on pourroit facilement faire acroire à des ignorans. Mais enfin il est constant que les Rois de France étoient fort obligez aux Papes pour la raison que nous avous dite. Outre que par des libéralitez qu'ils faisoient d'un bien, qui ne leur apartenoit pas, ils tâchoient

Ils donnent l'Exarchat au Pape.

Grandes liberalitez faites aux Eclesiastiques.

d'aque-

d'aquerir une grande réputation de pieté. Comme en éfet en ce temps là les grands, aussi bien que les petits faisoient consister leur plus grande gloire à faire des liberalitez au Clergé : & les Rois mêmes tâchoient d'afranchir leurs fondations de toute servitude & d'assûrer aux Eclesiastiques la possession libre de ce qu'ils leur avoient acordé. Mais au reste toutes ces grandes donetions, n'ont pas été les moindres causes qui leur ont aidé à secoüer le joug de la Domination de leurs Rois ; parcequ'ils craignoient que leurs successeurs ne s'avisassant un jour de vouloir reprendre tous ces biens. C'est aussi pour cette raison que des personnes intelligentes ont remarqué que les Rois en faisant de trop grandes Donations, ou en accordant de trop grands privileges à leurs sujets, se font bien moins d'amis, que de malintentionnez ; à cause que ceux qui les ont receus, sont toujours dans les soupçons & dans la défiance, qu'on ne retire de leurs mains ce qu'on leur a donné, ou qu'on ne leur retranche des Priviléges qu'on leur a une fois acordé : ce qui fait qu'ils tâchent de s'en assûrer tellement la possession, qu'ils soient mêmes en état de les conserver, mal-gré les Rois mêmes, en cas qu'ils les voulussent inquieter.

Les

Que le Pape a poßédé autrefois les païs de sa Domination sous la Souveraineté des Empereurs.

Les doctes qui sont desinteressez prétendent que le Pape voulut autrefois gouverner en Souverain les païs qu'on lui avoit donnez, mais que le peuple s'y oposa, choisissant plûtôt d'être libre; particulierement à cause que c'étoit une chose contre la coutume, que le Pape, qui étoit une personne Ecléśiastique, voulût devenir leur Prince. Et que ce fut pour cette raison que Rome se soûleva contre le Pape Leon; qui ajant eu recours à Charles Magne, fut rétabli par son moien. Mais d'un autre côté le Pape conjointement avec le peuple de Rome proclamérent Charles Empereur; par où la Souveraineté de l'Exarchat de Ravenne lui demeura avec toutes les autres parties de l'Empire d'Occident: de sorte que depuis ce temps là le Pape posséda ces païs sous la Souveraineté de cet Empereur; qui fut nommé pour cet efet *Advocatus & Défensor Ecclesiæ*. Ce qui dura jusqu'au temps de l'Empereur Henri quatrieme.

Les Papes secoüent le joug de la Domination des Empereurs.

§. 21. Mais à la fin le Pape divint las de ces titres *d'Avocat* & de *Protecteur* parceque par là le contentement des Empereurs étoit requis pour leur l'élection; & qu'ils les bridoient souvent, & mêmes les déposoient quand ils vouloient trop s'émanciper. Or pour secoüer ce joug des Empereurs, les Papes prîrent long-

temps

emps beaucoup de peine, & emploiéent quantité de ruſes & d'artifices, avant que de pouvoir arriver à leurs fins. Et c'étoit auſſi dans cette vûë, qu'ils appliquerent toutes leurs penſées à donner de l'ocupation aux Empereurs, tantôt en Alemagne, & tantôt en Italie? afin d'afoiblir par là leurs forces & leur authorité.

Ils établiſſent une Souveraineté Ecleſiaſtique.

C'eſt à quoi auſſi les Evêques d'Alemagne contribuérent de tout leur pouvoir; à cauſe qu'ils ſe voioient liez, & aſſujettis à l'Empereur, entant qu'il avoit la collation des Evêchez. C'eſt pourquoi auſſi ils ſe liguérent avec le Pape contre lui, afin d'établir une Souveraineté abſoluë dans l'Egliſe: & pour mettre leur deſſein à execution, ils ſe ſervirent du Regne de l'Empereur Henri quatriéme, qui menoit alors une vie fort déreglée, & qu'ils voioient broüillé avec les Etats d'Alemagne.

Le Pape Grégoire excommunie l'Empe. Henri quatriéme.

Ainſi lorſque Grégoire ſeptiéme (qu'on nommoit auparavant Hildebrand), qui étoit un homme ambitieux, hardi, & entreprenant ſe vit élevé ſur le Siege de Rome; il commença d'abord à déclamer contre l'Empereur, diſant que la collation des Bénéfices ne lui apartenoit pas; parcequ'il en faiſoit un négoce infame, en les vendant à des gens de mauvaiſe vie, qu'il inſtaloit

mêmes

mêmes avant qu'ils euſſent pris les ordres de Prêtriſe. Là deſſus l'Empereur aiant voulu défendre ſon droit, le Pape fulmina une excommunication contre lui; & aiant irrité les Evêques & les Etats d'Alemagne, il le pouſſa ſi vivement, qu'il fut à la fin contraint de ceder le droit, qu'il avoit de conférer les Evêchez.

Que les Papes auroient pu ſe rendre Souverains dans le temporel, auſſi bien que dans le ſpirituel.

Par ce pretexte le Pape cherchoit non ſeulement à retirer les Evêques hors de la puiſſance de l'Empereur; mais auſi principalement à étendre ſa Domination ſur l'Italie, & à ſoumettre tous les Princes à l'obeïſſance du Siege de Rome. Il y en a qui penſent qu'en éfet ce deſſein auroit pû reüſſir; parcequ'alors l'Europe étoit diviſée en quantité de petits Etats Souverains, dont les Princes étoient ſi foibles & ſi impuiſſans, que pluſieurs d'entr'eux pliérent volontairement ſous le joug de la Domination du Pape, & lui païerent tribut; ſoit qu'ils le fiſſent de bon cœur, ou bien que ce fût pour éviter d'être ſoumis à quelque puiſſance plus redoutable. De ſorte que s'il y avoit eu trois, ou quatre Papes de ſuite, qui euſſent couvert ce deſſein du manteau de Sainteté, & euſſent ſoûtenu les interêts du peuple contre l'oppreſſion des Princes, ils ſe feroient ren-

dus

lus Monarques dans le temporel, aussi
bien que dans le spirituel.

En éfet le Pape ne tâchoit pas seulement de s'afranchir de la Domination de l'Empereur, mais il vouloit aussi se l'assujettir entierement; puisqu'il se constituoit son juge, que sur les plaintes de ses sujets, il l'ajournoit pour venir se justifier devant lui; & que même faute d'obeïr il le foudroioit d'anathéme & le déclaroit indigne & decheu de la dignité Imperiale.

Le Pape tâche de Dominer sur l'Empereur.

Or bien que son fils Henri cinquieme fit tous ses éforts pour recouvrer ce qu'on avoit ravi à son pere; & qu'il fit même saisir le Pape Paschal, & le contraignit de renoncer à l'investiture des Evêques; cependant le Clergé de l'Europe qui en murmuroit fort, lui fit tant d'afaires, qu'à la fin il fut obligé de céder entiérement son droit en l'an 1122.

Du Pape Paschal & de Henri cinq.

Dans ce même temps il survint une dispute en Angleterre sur ce même sujet: mais le diférend fut terminé en l'an 1107. de la maniere qui s'en suit. Le Roi renonça à l'investiture des Evêques. Et ceux-ci d'un autre côté lui firent hommage: ce qui déplut fort au Pape, qui auroit bien mieux aimé que les Evêques n'eussent reudu aucune soumission au Roi. Comme en

Acommodement entre le Roi d'Angleterre & les Evéques.

éfet

éfet il avoit expressément défendu aux Evêques de France d'en rien faire. Mais neantmoins le Roi Loüis douze & ses successeurs ne voulurent jamais démordre de leur prétention, de sorte que les Papes ne purent rien efectuër en France. D'ailleurs n'osans pas s'attirer en même temps sur les bras l'Empereur & le Roi de France; ils jugérent plus à propos de se munir d'un rempart contre tout ce qui pourroit survenir. A quoi on peut ajoûter que les Papes ne se mettoient pas tant en peine d'afoiblir la France, avec laquelle ils n'avoient gueres à démêler, comme d'abaisser l'Empereur, qui étoit tres puissant en Italie, & qui vouloit soumettre la ville de Rome à son obeïssance. Outre cela les Papes voioient que l'Allemagne n'étoit pas si bien unie ensemble, que la France. Enfin les Princes de l'Empire qui étoient jaloux de la puissance de l'Empereur, s'accordérent facilement avec le Pape, dans le dessein d'abaisser sa grandeur: à quoi leur servit le pretexte de vouloir proteger le S. Siege & défendre l'autorité de l'Eglise.

Que les Empereurs suivans ont

Depuis ce temps là les Empereurs Frederic prémier & second firent bien tous leurs éforts pour rétablir l'autorité Imperiale sur les Papes; mais ils n'en

'en purent venir à bout; particulie-ement à cause que l'Italie étoit par-agée en deux factions; à sçavoir celle es Guelfes, & celle des Gibellins; ont la premiere tenoit le parti du Pa-e; & la seconde celui l'Empereur: c qui jettoient ainsi l'Italie dans un tel esordre, qu'il étoit impossible à l'Em-ereur de la réduire entierement. Et omme apres la mort de Frederic se-ond, tout étoit en confusion à cause u long Interrégne qui suivit; les Em-ereurs suivans remercierent Dieu, de e qu'ils pouvoient seulement se main-enir en Allemagne, sans se mettre lus en peine de réduire l'Italie. De orte qu'alors le Pape exerça suffisam-ient la Souveraineté tant à en sa per-onne, qu'à l'égard des biens de l'Egli-e Romaine.

tâché en vain de rétablir leur autorité.

§. 22. Mais on n'en demeura pas là; ar on avança une doctrine, dont les uites s'étendoient incomparablement lus loin; à sçavoir que le Pape avoit ne *domination indirecte* sur les Puissan-es temporelles, & le droit d'obser-er leur conduite & leur Gouverne-nent. Et bien qu'on ne dît pas en ter-nes exprés que les Princes dépendîssent les Papes, dans les afaires Politiques, n croioit pourtant que leur puissance bsoluë dans les choses Ecléfiastiques, leur

Le Pape s'éléve au dessus des puissances temporelles.

leur donnoit le droit de juger de leurs actions, si elles étoient bonnes, ou mauvaises; de les avertir & de les corriger; & enfin de leur commander ce qu'ils croioient nécessaire, & de leur défendre ce qu'ils ne trouvoient pas à propos.

Comment il usoit de ses excommunications.

Lorsque les Princes étoient en guerre entr'eux, les Papes prenoient l'autorité de leur ordonner de faire des tréves, ou des suspensions d'armes; de les obliger mêmes à traiter de leurs diférends devant eux, & de s'entenir à le sentence qu'il leur plairoit de prononcer; avec menaces à ceux qui ne se soumettroient pas à leur décisions, non seulement de les excommunier en leur particulier; mais aussi d'interdire le service divin & l'usage des sacremens par tour leur Roiaume. A quoi on peut ajoûter qu'ils s'imaginerent qu'il étoit du devoir de leur Charge d'arrêter toutes sortes de scandales, de relever les opprimez, & de rendre justce à tout le monde: & c'étoit pour cette raison qu'ils entreprenoient de venger tous ceux, qui se plaignoient de quelque oppression. En-suite les Papes pousserent encore les choses plus loin; lorsqu'ils prîrent information des injustices que les Princes pouvoient faire à leurs sujets, & des nouvelles imposi-

poſitions, dont les peuples ſe plaignoient ; quelquefois ils défendoient de les lever ſur peine d'anathéme, & déclaroient confiſcables les biens de ceux qu'ils avoient excommunié ; exposans ainſi leurs perſonnes au danger de leur vie, & abſolvant leurs ſujets du ſerment de fidélité ; tout cela ſous ce prétexte, qu'il étoit injuſte que des peuples Chrétiens fûſſent gouvernez par des gens, qui s'étoient rebellez contre l'Egliſe. Enfin ils oſérent entreprendre toutes ces choſes contre pluſieurs têtes couronnus, & les à mettre execution contre divers ſouverains. Et pour apuier une pretention ſi execrable, ils ſe ſervirent auprés des ignorans, d'une *décretale* forgée à plaiſir, ſur laquelle ils commencérent à bâtir an nouveau *Jus Canonicum*, qui attribuoit au Pape une puiſſance ſans limites ſur tous les Chrétiens, & lui donnoit le droit, en qualité de Pere Univerſel, de faire commandement & défenſe à tous les fidelles, en ce qui regardoit leur ſalut & le bien de la Religion ; avec pouvoir de punir ceux qui y voudroient contrevenir : & pour donner quelque couleur à cette uſurpation, on ajoûtoit que ſi les Predeceſſeurs de Gregoire ſeptieme n'avoient pas exercé cette Puiſſance ; cela venoit, ou de ce que

les Empereurs precedens étoient demeurez dans les bornes de leur devoir; ou bien parceque les Papes menoient alors une vie scandaleuse.

Comment les Papes sçavoient colorer leurs usurpations.

Pour colorer cette prétention des Papes, on raportoit l'exemple de S. Ambroise & de Theodose; & l'on disoit que les Evêques d'Espagne avoient contraint le Roi Wamba de se dépouiller de son Roiaume, par une pénitence, qu'ils lui avoient imposée; que les Evêques de France avoient déposé Loüis le Pieux, qui en-suite ne voulut pas remonter sur le throne qu'avec la permission d'une autre assemblée d'Evêques: & enfin que Fulcon avoit menacé Charles le simple, de dispenser ses sujets de l'obeïssance, qu'ils lui devoient, s'il s'engageoit dans une alliance avec les Normans, qui étoient Païens alors. D'où l'on concluoit qu'indubitablement le Pape avoit plus d'autorité que tous les autres Evêques, puisqu'elle n'étoit limitée que par les Décrets des Conciles & par les décisions des Papes mêmes, qui ne leur avoient point défendu de déposer les Rois: comme en éfet il n'y a point d'aparence qu'ils eussent jamais pensé à des incidens si nouveaux & si étranges en même temps.

Usurpation des

En-suite les Papes ajant usurpé le droit de donner les Titres de Roi; apres

pres que quelques uns le leur eurent demandé, ſoit par ambition, ou par un motif de ſuperſtition, ils s'allé-rent imaginer qu'ils pouvoient bien parconſequent ôter les couronnes à ceux qu'ils en eſtimoient indignes. D'ailleurs ils pouvoient cauſer de grandes incommoditez aux Princes, par la défenſe qu'ils avoient faite de ſe marier dans le ſeptiéme dégré de conſanguinité, & dans le quatrieme dégré d'alliance, ou de parenté. Car comme entre les Grands il ne ſe fait gueres de mariages, où les parties contractantes ne ſe touchent en quelqu'un de ces dégrez, ils étoient toujours ex crainte que le Pape ne troublât leur négotiation; ou bien ils étoient oblîgez de le ſuplier fort humblement pour en obtenir diſpenſe. De ſorte que quelque train que les affaires pûſſent prendre, ils ſe voïoient toujours contraints de ſuivre ſes volontez. *Papes au ſujet des mariages.*

Enfin comme les Papes avoient une infinité d'afaires à expédier, ils attiroient à leur Cour les perſonnes les plus habiles & les plus plus éclairées de toute l'Europe, qui y venoient pour y chercher de l'emploi, ou pour ſe rendres capables dans une Ecole ſi grande & ſi célébre. Et comme ces gens là eſperoient de l'avancement d'eux, ils ne *Queles Papes avoient a leur ſervice quantité de gens habiles.*

manquoient pas auſſi d'être à leur dévotion en tout ce qu'ils vouloient entreprendre; outre qu'en qualité de Chef ils avoient encore tous le Clergé à leur diſpoſition. C'eſt auſſi ce que le Pape Boniface huitieme donna ſuffiſamment à connoître dans le Jubilé qu'il fit publier en l'an 1300. où il ſe fit voir premierement en habit d'Empereur, & en-ſuite en habit Pontifical, faiſant porter deux épées devant lui, pour marque de ſa puiſſance temporelle & ſpirituelle.

Ambition démeſurée du Pape Boniface huitiéme.

Les Papes trouvent de l'opoſition à leur autorité.

§. 23. Cependant les Papes n'uſurperent pas long temps une Domination ſi inſuportable ſans trouver de l'opoſition; mais ils eurent des traverſes qui les obligérent en quelque maniere à changer de ton, & à traiter leur prétention d'une maniere plus délicate & plus ſubtile. Dans les Démelez qu'ils eurent avec les Empereurs Henri & Frederic ils remportérent l'avantage; mais quelquefois auſſi ils furent fort mal-traitez; & on leur fit entendre des choſes qui ne tournoient gueres à leur honneur: par où ceux qui ne ſont point prévenus peuvent bien juger que le motif que les faiſoit agir, n'étoit pas la gloire de Dieu, mais plûtôt la grandeur mondaine. Enfin lorſque le Pape Boniface huitiéme voulut s'attaquer

quer à Philippe le Bel, Roi de France; celui-ci ſe ſervit ſi bien de l'occaſion, & lui porta de ſi rudes coups, qu'il en reſſentit une douleur cuiſante. Et de peur de donner du ſcandale au peuple par un procédé ſi hardi contre le Pape, on aporta pour pretexte, qu'on n'en vouloit aucunement au Vicaire, ou Lieutenant de Jeſus Chriſt; mais à un homme pernicieux, qui s'étoit intrus dans cette charge par des voies illégitimes; & que par conſequent il faloit convoquer un Concile, pour délivrer l'Egliſe de ſes oppreſſions & de ſa Tyrannie.

Que les Schiſmes ont afoibli l'autorité des Papes.

Mais les Schiſmes qui ſuivirent firent une bréche bien plus grande à l'autorité des Papes; lorſque par la diviſion qui étoit entre les Cardinaux, on élut deux Papes en même temps; qui s'excommunioient réciproquement & ſe déchiroient les uns les autres de la maniere du monde la plus cruelle & la plus ſcandaleuſe. Ce fut alors que pour s'afermir dans leurs ſiegé, ils furent obligez de flater les Rois, & de faire ainſi connoître, qu'ils ne pouvoient ſe paſſer de leur ſuport. Des ſchiſmes ſemblables étoient des marques bien évidentes, que dans l'élection de ces Papes, l'eſprit de Dieu n'avoit pas eu de part, & qu'elle ne

s'étoit faite que par des brigues infames. C'eſt pourquoi auſſi pluſieurs perſonnes éclaireês tombérent dans ce ſentiment, [que dans un cas ſemblable on ne devoit reconnoître aucun d'eux pour le ſucceſſeur de S. Pierre; mais qu'on devoit plû-tôt en élire un nouveau. Comme en éfet il arriva en-ſuite au Concile de Conſtance.

Prémier ſchiſme. Le Prémier ſchiſme arriva, ſi je ne me trompe, en l'an 1134. ou comme d'autres prétendent en 1130. lorſqu'apres la mort de Henri ſecond on élut deux Papes en même temps; à ſçavoir Innocent ſecond & Anaclete. Et bien que le prémier fut le plus ſuivi, le ſecond fut neantmoins apuié du Roi de Sicile & du Duc d'Aquitaine: & apres ſa mort ſes amis en élurent un troiſiéme en ſa place, qui fut nommé Victor; avec lequel Innocent s'accommoda, de ſorte qu'il ſe déporta volontairement, & ſe ſoûmît à lui.

Schiſme ſecond. Apres la mort d'Adrien quatriéme on élut encore deux Papes en un même temps; à ſçavoir Alexandre troiſiéme & Victor quatriéme. La France, l'Angleterre & la Sicile tenoient le parti du prémier: & Frederic prémier avec toute l'Alemagne & la plû-part du Clergé de Rome ſe rangérent du côté du

du second. Apres que ce dernier fut mort ; ses Partisans en élurent rrois autres de suite : mais Alexandre les survêcut tous. Ces Papes s'excommunioient, & se noircissoient les uns les autres de la maniere du monde la plus infame: & chacun d'eux étoit obligé de marquer à ses Protecteurs plus d'obeissance que d'autorité.

Mais le plus grand schisme de tous arriva apres la mort de Grégoire onziéme, lorsqu'on élut encore deux Papes de la maniere précedente ; dont l'un tint son siege à Rome, & l'autre à Avignon. Ce schisme dura pres de quarante ans entre leurs successeurs. Les deux parties ne manquérent pas de s'excommunier réciproquement, & de vomir l'un contre l'autre toutes les injures, qu'on se peut imaginer. Le Pape d'Avignon étoit apuié de la France, de l'Ecosse, de la Castille, de la Savoie & de Napels : & le reste de la Chrétienté soûtenoit le parti de celui de Rome. Les deux factions vantoient à l'envi l'autorité des sainrs Personnages qu'elles avoient de leur côté ; & publioient avec éclat les révélations & les miracles qui étoient arrivéz pour confirmer l'élection qu'ils avoient faite : & l'on apporta tant de raisons de part & d'autre, qu'à la fin on ne trouva point de meil-

Schisme troisiéme.

leur expédient que d'en apiller au Concile de Constance, où les Anti-Papes furent contraints de se déporter tous deux de leur prétentions, & où on en créa un autre en leur place.

Quatriéme & dernier Schisme.

Le dernier Schisme arriva en l'an 1433. lorsque le Concile de Basle déposa Eugene quatrieme, & élut en sa place Felix cinquiéme; auquel neantmoins l'autte ne vouloit pas céder. Cette dissension dura jusques à ce qu'apres la mort d'Eugene, on élût Nicolas cinquiéme; à qui Felix, pour l'amour de la paix céda son droit en l'an 1438. à des conditions avantageuses pour lui. Je laisse à penser comment tous ces Schismes découvrirent la nudité des Papes; puisque dans ces occasions, en avoit recours aux Conciles pour les tenir en bride; & qu'on commença à on apeller du Siege Papal, à un Tribunal plus élevé; dont on se servoit comme d'un épouvantail, pour efraïer les Papes, lorsqu'ils s'émancipoient trop.

Que les Papes n'ont pu empieter sur l'autorité des Conciles.

On peut bien voir que les Papes ne pouvoient empiéter sur l'autorité des Conciles; puisque Grégoire septiéme, lui-même, dans le temps, que l'ancienne querelle se renouvella entre lui & l'Empereur Henri quatriéme, protesta qu'il convoqueroit un Concile dans un lieu de seureté où les amis & les ennemis,

nemis, tant Eclésiastiques que Seculiers se pourroient trouver, pour juger si c'étoit lui, ou l'Empereur qui avoit rompu la paix, & pour aviser aux moiens de la rétablir. Le Pape Gelase second fit une semblable déclaration, lorsqu'il eut des démélez avec Henri cinquiéme; à quoi il ajoûtoit encore qu'il étoit content de la décision des Evêques, ses freres, que Dieu même avoit constituéz ses Juges dans l'Eglise; & sans lesquels il ne pouvoit pas traiter d'une afaire de cette nature. Innocent troisiéme écrivit de même qu'il n'osoit pas entreprendre de rien décider au sujet des afaires matrimoniales entre Philippe Auguste & Engebourg de Danemarq, sans avoir le jugement d'un Concile Universel; & qu'en cas qu'il en usât autrement, il couroit risque d'être dépouillé de sa Charge & de sa Dignité: par où il semble qu'il reconnoissoit qu'un Pape qui abuse de sa Charge peut être déposé. Mais quand on vouloit depuis raporter de telles paroles aux Papes, il n'étoit plus saison de les prendre autrement que pour de simples complimens. Au reste il n'étoit pas à propos dans de semblables matieres d'user d'une trop grande modestie.

Aveu de certains Papes touchant l'autorite des Conciles.

Ainsi en l'an 1409. le Concile de Pise déposa les deux Anti-Papes, Benoit dou-

Papes déposez par

les Conciles.

douziéme, & Grégoire douziéme, & élurent en leur place Alexandre cinquiéme. Le Concile de Constance confirma non seulement ces deux mêmes Papes; mais déposa encore Jean vingt quatriéme, qui avoit été élu aprés la mort d'Alexandre cinquiéme. Le Concile de Basle en usa de la même maniere à l'égard du Pape Eugene quatriéme;& outre cela fit encore un Décret, par lequel il ordonnoit que ni à la Cour de Rome, ni en aucun autre lieu on n'eût à prendre aucun argent pour les dépêches Ecléfiastiques. Mais comme tout cela tendoit à renverser les maximes du siege de Rome, on ne doit pas trouver étrange que les Papes aient eu depuis tant de peine à se résoudre à la Convocation du Concile de Trenre; qu'ils aient emploié tant de ruses & d'artifices, pour empêcher qu'on n'y fît des décisions préjudiciables à leur autorité; & qu'enfin ils aient dit à Dieu pour jamais à ces sortes d'assemblées.

Translation du siege du Pape de Rome à Avignon.

§. 24. Entre tous ces Schismes, ce qui fit encore une grande bréche à l'autorité des Papes, fut la translation, que Clement cinquiéme fit du Siege Papal de Rome en Avignon, à la sollicitation, (comme je pense) de Philippe de Bel, Roi de France; qui aiant eu auparavant des démélez avec Boniface hui-

huitieme en avoit été excommunié. Car il esperoit par là non seulement arrêter l'éfet de cet anathéme, lorsque le Pape feroit sa résidence en France; mais aussi qu'il pourroit prévenir de semblables coups à l'avenir; puisque dans une telle conjoncture les Cardinaux seroient pris pour la plû-part de la Nation Françoise. Les Papes résidérent dans cette ville plus de soixante & dixans; sans parler encore du temps que les Anti-Papes y demeurérent. Mais au reste ce changement porta un tres grand préjudice à la Souveraineté des Papes. Car jusques alors on avoit, entre autres pretextes, bâti l'autorité du Pape sur ce fondement, que S. Pierre avoit été Evêque de Rome, & que par sa presence il avoit communiqué quelque prérogative & sainteté particuliére au Siege de cette ville, que l'on doutoit fort qu'on pût transporter à Avignon. D'ailleurs le Pape étoit obligé par là de se régler pour la plû-part selon les desirs de la France, & d'être là comme sous contribution: quoique les François, qui s'imaginoient par là avoir fait grande capture, se plaignent que par le sejour de la Cour de Rome en France ils n'ont gagné autre chose; si ce n'est que la Simonie, la Chicane, & un autre crime abominable, qu'on ne peut pas bien nommer,

Qu'elle fut préjudiciable l'autorité des Papes.

ſe ſont introduits en France. A quoi on peut ajoûter que le Siege du Pape étant ainſi transferé de ſon lieu naturel parmi des Etrangers, on en pouvoit bien mieux découvrir les défauts ; & qu'ainſi il étoit d'autant plus expoſé au mepris. Cette abſence ne fut pas moins préjudiciable aux biens de l'Egliſe en Italie : car apres que l'Empereur y eut perdu ſon autorité, un chacun y vouloit vivre en Souverain : & les factions des Guelfes & des Gibellins y mîrent tout en combuſtion. On ne faiſoit pas non plus dificulté de ſe ſaiſir des biens Ecléſiaſtiques ; parceque l'abſence du Pape avoit fait oublier le reſpect qu'on lui devoit. La plû-part des Villes de l'Etat Ecléſiaſtique, pouſſées particulierement par les Florentins chaſſérent les Légats du Pape, & tomberent preſque toutes ſous la puiſſance de Petits Princes. A quoi il faut ajouter que l'Empereur Louis de Baviere, qui étoit broüillé avec le Pape, mais qui avoit gagné les peuples de l'Etat Ecléſiaſtique ſe rendit maître de ce païs là, comme étant fief de l'Empire ; & en inveſtit ceux qui tenoient ſon parti contre le Pape. De ſorte qu'alors le Patrimoine étoit réduit en un pitoiable état. Et quoiqu'en ſuite les Papes en réduiſiſſent une partie ſous leur puiſſance, il furent neantmoins

moins obligez de laisser la plû-part de ceux, qui s'étoient apropriez de ces biens, en une paisible possession de ce qu'ils ocupoient.

Le Pape réduit la ville de Rome.

Cependant la Ville de Rome fut à la fin contrainte de se remettre sous l'obeïssance du Pape; à quoi elle s'étoit oposée si long-temps; lorsque le Pape Boniface la brida par le moien du Château S. Ange en l'an 1393. Ce fut particulierement Alexandre sixiéme qui fut cause que l'Etat Eclesiastique retomba sous la puissance des Papes. Celui-ci avoit un fils naturel, nommé Cæsar Borgia, auquel on donnoit ordinairement le titre de Duc de Valence; à cause du Duché de Valence qu'il avoit eu avec Charlotte d'Albret, sa femme.

Dé Cæsar Borgia fils naturel du Pape Alexandre sixiéme.

Comme le Pape faisoit tous ses éforts pour le faire grand Seigneur en Italie; pour arriver à son but, il s'avisa de cet expedient, qui fut que Cæsar Borgia chassât les Petits Seigneurs, qui possedoient l'Etat Eclésiastique, & qu'il se rendît maître des places, qu'ils y tenoient; & qu'en-suite le Pape lui en confirmeroit la possession comme en propre. La prémiere de ces entreprises lui réüssit; car il réduisit la plû-part de ces Seigneurs en partie par stratagémes, & en partie par la force. Quoique ce Borgia se conduisit avec beaucoup de témérité, il disoit neantmoins

ordinairement, qu'il ſçavoit tres bien ce qu'il faiſoit; puiſque ſon pere, qui avoit le S. Eſprit le lui permettoit. Lorſque l'argent lui manqua pour païer ſes troupes il forma le deſſein avec ſon pere d'empoiſonner les Cardinaux dans un feſtin qu'il avoit fait préparer dans cette vûë; particulierement auſſi de peur qu'ils ne vinſent à s'opoſer à ſon entrepriſe. Mais cependant le valet, qu'il avoit apoſté pour cet éfet, verſa par mépriſe au Pape & à ſon fils de la bouteille empoiſonnée, qui étoit deſtinée pour les autres: de ſorte que le Pape mourut auſſi-tot apres; & que le fils ne ſe ſauva qu'apres avoir ſoufert de grandes maladies, & avoir diſſipé le poiſon par la force de la ſueur. Au reſte il ne put jamais gagner qu'on élût un Pape, qui fût dans ſes interêts & qui favoriſât ſes deſſeins.

L'Etat Ecléſiaſtique retourne ſous l'obeïſſance du Pape.

C'eſt ainſi que les projets de Ceſar Borgia ſe réduiſirent en fumée. Car apres la mort de Pie troiſiéme, qui n'ocupa le ſiege de Rome que tres peu de ſemaines, on élut en ſa place Jules ſecond, Ennemi mortel de Borgia, qui reprît tout ce que celui-ci avoit conquis, & le chaſſa de tout le païs. Ce pape fît tant par ſes artifices & par ſes brigues, qu'il réünit au ſiege de Rome tout ce que l'Egliſe avoit poſſédé auparavant,

ex-

excepté le Duché de Ferrare, qui retomba aussi sous la Domination des Papes vers la fin du siecle passé, aprés que la race legitime des Princes d'Este fut éteinte. A quoi il faut ajoûter qu'il empêcha les François de se rendre maîtres de l'Italie.

Que la puissance des Papes a reçeu un furieux coup de la doctrine de Luther.

§. 25. Lorsque la puissance des Papes sembloit ainsi être montée à son plus haut point; puisque tout l'Occident avoit embrassé la Communion de l'Eglise Romaine, & s'étoit rangé sous son obeïssance; excepté quelques restes de Vaudois en France, & les Hussites de Bohëme, qui ne pouvoient pas entrer en considération; & apres que la querelle qu'il y avoit entre Jules second & Louïs douze, qui auroit pu facilement faire naître encore un Schisme, eut été heureusement appaisée aprés la mort de ce Pape par Leon dixiéme; & qu'enfin les veilles plaintes qu'on faisoit contre l'ambition de la Cour de Rome eurent presque entierement cessé; il se fît un si terrible soûlévement (par une occasion peu considérable) contre le siege de Rome, qu'une grande partie de l'Europe s'afranchit de sa domination, & que le Pape même courut risque d'Etre entierement perdu. Or dans cette affaire, comme dans toutes les autres, nous ferons seulement remarquer, ce qu'il y a ici de la part des hommes,

mes, & quels furent leurs desseins. Car nous aimons mieux adorer avec humilité & admiration le Conseil & l'ouvrage de Dieu, que d'avoir la présomption de vouloir pénétrer dans ses mysteres. A quoi on pourroit assez bien appliquer ce que dit Tacite: *Abditos Numinis sensus exquirere illicitum, anceps, nec ideo assequare*: C'est à dire; que la recherche des pensées de la Divinité n'est pas permise, qu'elle est incertaine, & que parconsequent on ne les peut pénétrer.

Vertus & defauts de Leon dixiéme

Leon dixiéme étoit un homme civil, magnifique, & liberal aux honnêtes gens & aux Doctes: de sorte qu'il auroit pu passer pour un bon Pape; s'il avoit eu seulement une mediocre connoissance de la Religion, & plus de penchant à la pieté: deux choses pour lesquelles il avoit une tres grande indiférence. Mais lorsqu'étant dans son état le plus florissant il eut épuisé ses trésors par sa grande magnificence, & par des dépenses excessives; comme il n'entendoit pas l'art de faire de l'or il eut recours en cette occasion au Cardinal Laurens Puccius, qui voiant toutes les sources de l'argent taries, à la fin s'avisa des Indulgences; que le Pape fît mettre à prix en une forme tres ample par toute la Chrétienté, pour le service des vi-

Des Indulgences.

vans

ans & des morts; avec permission de
nanger des oeufs & de la viande de lait
lans les jours maigres, & plusieurs
utres priviléges semblables. L'argent
qu'on esperoit tirer de ce commerce étoit
léja assigné; & celui qui devoit venir de
axe & depuis là jusques à la mer étoit de-
tiné pour Madeleine, soeur du Pape Leon.
& afin de tirer un plus grand profit de ces
ortes de marchandises, on donna la
Commission d'amasser l'argent qui en
proviendroit à Arcimboldus, un Evê-
que d'habit & de non seulement; mais
qui d'ailleurs entendoit parfaitement
bien tous les détours du négôce de
Génes. Celui-ci delivra des commis-
sions aux plus ofrants, & à ceux qui
n'avoient point d'autre but que le grand
gain. Autrefois en Saxe, c'étoient les
Hermites de S. Augustin qui avoient
acoutumé de prêcher les Indulgences;
mais les Commis d'Arcimboldus, ne
s'en vouloient plus fier à eux; crai-
gnans que des gens si expérimentez dans
ce métier, ne leur joüassent quelque
tour, ou que du moins il ne leur en don-
nâssent pas d'avantage, que ce qu'on en
recevoit d'ordinaire. C'est pourquoi
ils donnérent cet emploi aux Domi-
nicains: ce qui fâcha extrémement les
Augustins, puisque par là on faisoit une
grande bréche à leur réputation, à leurs
droits & à leur profit. Ain-

Luther s'y opose.

Ainsi les Dominicains pour faire paroître leur zéle & leur aplication dans l'exercice de cette nouvelle Charge exaltoient extraordinairement leur marchandise, au grand scandale de leurs auditeurs. Cependant les Commis consumoient dans les débauches les plus infames, ce que les pauvres païsans épargnoient, pour racheter leurs péchez. Sur quoi Luther, qui étoit un Moine de l'ordre des Hermites de S. Augustin, prît occasion de se soulever contre cet impudent commerce; & aprés avoir pénétré jusques au fond de cette machine, il fît afficher quatre vingt quinze Theses à Wittemberg sur cette matiere en l'an 1517. Contre lesquelles Jean Tezel, Moine Dominicain à Francfort sur l'Oder en publia d'autres directement oposées.

Il combat la Puissance du Pape.

La Dispute étant ainsi entamée, chacune des parties voulut exposer ses propositions plus au long. Mais parceque Luther avoit l'Ecriture & l'érudition de son côté, son adversaire, ne pouvant alleguer de raisonscontre lui eut recours à l'autorité du Pape & de l'Eglise. Et c'est ce qui obligea Luther à entrer plus avant en matiere, à examiner sur quel fondement l'autorité du Pape étoit bâtie, & en quel état l'Eglise se trouvoit alors; par où il découvrit de plus

plus en plus les erreurs, & eut occaſion de reprendre les tromperies & la vie ſcandaleuſe des Papes & des Moines; montrant en même temps qu'il étoit du devoir des Souverains de réformer de tels abus. Pour cet éfet, afin de trouver de l'appui, il répreſenta magnifiquement l'Etat, la grandeur, & l'autorité des Puiſſances ſeculieres, dont les Prêtres n'avoient juſques alors donné que des idées de mépris. De ſorte qu'au commencement cette doctrine fut ſuivie par un grand nombre de perſonnes & ſe répandit fort loin en tres peu de temps.

Conjoncture de ce temps là.

§. 26. Mais afin de bien concevoir comment un chétif Moine, comme Luther put donner de ſi terribles ſecouſſes au Pape de Rome, il faut bien remarquer, apres la direction Divine, la conjoncture de ce temps là; & la diſpoſition, où ſe trouvoient les eſprits d'alors. Car prémierement la cauſe de Luther touchant les Indulgences étoit juſte & tellement appuiée de raiſons, que d'abord ſon ſentiment fut reçu favorablement de pluſieurs Theologiens, (qui neantmoins dans la ſuite s'opoſérent contre lui avec beaucoup de chaleur) de quelqnes Cardinaux, & du Duc de Saxe même. A quoi il faut ajouter que ſes adverſaires étoient des hommes, qui

par

par leur ignorance & leur malice faisoient soupirer les gens de bien.

Etat pitoiable du Christianisme d'alors.

Il n'y eut personne au commencement, qui s'imaginât que l'afaire allât si loin; & Luther même ne songeoit pas alors à se révolter contre le Siege de Rome. L'Empereur Maximilien n'avoit aucune aversion pour la doctrine de Luther; & l'on raporte de lui qu'il dit, qu'il faloit bien garder ce Moine pour lui; & qu'il avoit dessein de s'en servir avantageusement. Il n'y eut que quelques Moines & les Commis des Indulgences, dont le négoce couroit risque, qui firent beaucoup de bruits & exciterent de grands tumultes; de sorte que d'une petite étincelle, ils allumerent un grand feu. D'ailleurs il faut considérer que le Christianisme étoit alors en un pitoiable état. Le monde étoit entiérement plongé dans les Cérémonies. Les Moines malicieux qui dominoient sur les hommes, commettoient impunément toute sorte d'insolences; & avoient embarrassé les Consciences dans des liens indissolubles. La Theologie n'étoit plus qu'une chicane & un art de Sophiste. On limitoit les Dogmes & on avançoit des propositions sans se mettre en peine de les prouver. Outre cela les Ecléfiastiques depuis les principaux jusques au moindres étoient l'objet de la haine &

du

du mépris de tout le monde. Les deux derniers Papes, qui avoient gouverné l'Eglise immediatement auparavant, avoient laissé apres eux une tres mauvaise odeur, à cause de leurs vices, de leur humeur turbulente, de leur infidélité, de leur ambition, & d'autres qualitez indignes d'un Ecléſiaſtique. Les Evêques, qui n'avoient ni vertu, ni capacité, étoient engagez dans les intrigues du monde ; & pluſieurs d'entr'eux menant une vie ſcandaleuſe, s'apliquoient plus à la chaſſe, qu'à la lecture de la Bible: & enfin les Prêtres & les Moines qui etoient dans une ignorance grossiere, ſcandiliſoient le peuple par leurs débauches, & par leurs déreglemens, & devenoient inſuportables à tout le monde par leur inſatiable avarice, & par leurs infames pratiques.

Outre cela ceux qui s'opoſérent premierement à Luther, étoient des gens ignorans & d'un eſprit groſſier ; leſquels partie auſſi d'une mauvaiſe vie ; & qui n'en endans pas alors ſa maniere de diſputer ſe trouvoient d'abord ſans réplique, & ne ſçavoient par où s'y prendre. Et bien qu'autrefois le Clergé eut été ſouillé de vices & de defauts, neantmoins l'ignorance des ſiecles barbares les avoit dérobez à la vuë du monde ; mais en-ſuite lorſque les lettres commencérent

Ignorance des adverſaires de Luther.

cérent à revivre en Europe, & qu'on devint plus éclairé, ces taches & cette difformité se découvrirent aux yeux des hommes. Et c'est aussi pour cette raison que les Prêtres & les Moines, dont la vûë ne pouvoit soufrir l'éclat de cette lumiere, étant irritez contre les restaurateurs des lettres, & leur faisoient tout le déplaisir qu'ils pouvoient; & lorsqu'ils ne pouvoient leur faire sentir les éfets de leur mauvaise volonté ils en vouloient faire un point de Religion; ce qui obligeoit les autres à tourner leur bêtise & leur simplicité en ridicule, & à découvrir de plus en plus leur ignorance. Ce fut de cette maniere que les Moines entamérent à leur confusion une dispute, contre Jean Reuchlin, voulant à toute force qu'il fût hérétique; par où ils donnerent au Docte François Ulrich de Hutten (si je ne me trompe) un beau champ pour les railler agréablement dans ses *Epistolis obscurorum virorum.*

Qu'Erasme favorisoit la cause de Luther.

Pendant que la Guerre qui s'étoit ainsi allumée entre les personnes d'étude & leurs persecuteurs, continuoit avec beaucoup de chaleur; l'afaire de Luther parut publiquement. Les Moines fîrent tous leurs éforts pour engager les sçavans dans des disputes contre lui; afin d'avoir occasion par là d'oprimer les uns & les autres. Ce qui fut

cause

auſe que la plû-part de ceux, qui a-
oient le plus contribué au rétabliſſe-
nent des belles lettres, ſe rangérent du
arti de Luther. Comme en éfet on ne
eut pas nier, qu'Eraſme de Roterdam
'ait eu beaucoup de part à cette Ré-
ormation. Car il fut un des premiers
ui découvrit & reprît pluſieurs abus;
ui rejetta la Theologie Scholiaſtique;
ui exhorta les Chrétiens à la lecture de
a Bible; qui tourna en ridicule la Bar-
arie & & l'ignorance des Moines &
es Prêtres; & qui enfin favoriſa fort au
commencement la cauſe de Luther;
ien que neantmoins ſa maniere d'écrire
igre & emportée lui déplût extréme-
ment.

Le ſeul ſilence d'Eraſme fut fort deſa-
vantageux aux adverſaires de Luther; car comme il paſſoit pour le plus ſçavant Theologien de ſon temps, on croioit qu'il ſe ſeroit indubitablement engagé dans cette querelle contre lui, s'il n'eût pas reconnu que ſa cauſe étoit juſte. Car quand il mît depuis en lumiere ſon livre de Libero Arbitrio, il n'eut pas beaucoup de partiſans; à cauſe qu'on pouvoit remarquer facilement, qu'il avoit plûtôt écrit à la ſollicitation des autres, que de ſon propre mouvement. A quoi il faut ajouter que c'étoit là une matiere qui ne regardoit pas proprement le principal

Que ſon ſeul ſilence fut fort préjudiciable aux adverſaires de Luther.

pal de la question ; outre que Luther y répondit avec beaucoup de ſolidité.

Que les Princes d'Alemagne, étoient mécontens du Pape.

D'ailleurs les Princes & les Etats d'Alemagne étoient tres mal ſatisfaits des Papes à cauſe de la quantité de contributions, qu'on exigeoit d'eux. Car au reſte ils voioient bien qu'on n'en vouloit qu'à leur argent, afin de pouvoir fournir à la magnificence & aux ſomptuoſitez de la Cour de Rome. La crainte ou on étoit alors que les Turcs ne fiſſent une invaſion dans l'Empire ; & les querelles qui étoient ſurvenuës entre Charles quint, François prémier & Henri huitieme, Roi d'angleterre, reculerent auſſi beaucoup les afaires du Pape en Allemagne ; parcequ'on n'avoit plus le temps de penſer aux diſputes de Theologie.

Pourquoi Charles quint voulût bien ſoufrir que la doctrine de Luther fît des progrés,

Il y en a mêmes qui ſe perſuadent que Charles quint vouloit bien ſoufrir que la Doctrine de Luther ſe répandît en Allemagne ; afin que par le moien d'un Schiſme il eût occaſion d'opprimer les Etats de l'Empire, & de s'y rendre Souverain. Car autrement il auroit pu facilement éteindre cet embraſement, & faire ſaiſir Luther à Wormes en l'an 152. Ce qui auroit pû paſſer pour un coup d'Etat. Mais neantmoins il n'eſt pas encore fort évident qu'on eût pû ſi facilement déraciner cette doctrine, quand

quand même on auroit fait mourir Luther contre la parole donnée.

Au reste il est bien plus vrai semblable que Charles quint, qui étoit encore jeune, ne crut pas que les choses dûssent aler si loin; outre qu'il ne jugeoit pas a propos de choquér si ouvertement l'Electeur de Saxe qui étoit alors en tres grand crédit; & que les guerres qu'il avoit contre le Turc & la France le mettoient dans l'impuissance d'attaquer les Princes d'Allemagne. Cependant il est tres certain que dans la suite, il prît le prétexte de la Religion, pour faire la guerre aux Etats Protestans de l'Empire, esperant par leur ruine s'ouvrir le chemin à la Monarchie de l'Alemagne. Mais bien que la fortune lui fût favorable dans la bataille de Smalkalde, il ne put pas néantmoins poursuivre son bonheur; à cause qu'il avoit besoin du secours des Princes d'Alemagne contre la France & le Turc; & qu'il pensoit déja à mettre la couronne Imperiale sur la tête de son fils Philippe. Enfin le Pape même, Paul troisiéme aprehendoit tellement les grands progrés de l'Empereur, qu'il poussa François prémier à s'opposer à son agrandissement, pour éviter la ruine totale des Protestans; & qu'il le sollicita

Autre sentiment là dessus.

Q même

même, de se servir contre lui de l'assistance du Turc; de peur que Charles quint n'entreprît de réformer la Cour de Rome.

Mauvaise conduite du Pape dans l'afaire de Luther.

Enfin le Pape se fit grand tort à lui-même par sa mauvaise conduite. Car c'étoit une grande bévûë du Pape Leon dixiéme, de soûtenir avec tant de chaleur les marchands d'Indulgences; & d'avoir décidé par une bulle du mois de Novembre de l'an 1518. les questions sur lesquelles on commençoit à disputer; puisqu'il eût bien mieux fait de se tenir neutre, & en imposant silence aux deux partis, chercher cependant quelque doux expedient pour appaiser Luther.

Imprudence du Cardinal Cajetan.

En l'an 1519. le Cadinal Cajetan en usa fort imprudemment avec Luther à Ausbourg; en ce qu'il le traita si rudement, & que lorsqu'il lui ofrit de se taire en cas que ses adversaires en fissent de même, il ne se contenta pas de cette proposition;. puisque par ce moien il le réduisoit a l'extrémité, & qu'il l'obligeoit à s'attaquer directement au Pape. D'ailleurs c'étoit une grande bévûë de vouloir ainsi contraindre un homme si résolu & si vigoureux à rétracter ses écrits. Car en éfet on auroit bien pu lui acorder qu'il y avoit quelque corruption dans les

les mœurs, afin qu'il ne s'atachât pas à la réformation des dogmes.

D'ailleurs comme le Pape faisoit instance auprés du Duc de Saxe, & qu'il vouloit à toute force qu'on lui livrat la personne de Luther; celui ci se sentit obligé de prouver de plus en plus l'injustice du Pape, & de faire voir les fondemens sur lesquels sa cause étoit fondée; pour empêcher par là le Duc d'acorder au Pape sa demande. *Quel efet elle produit.*

Mais en suite lorsque Luther en apella à un Concile, le Pape se rendit fort suspect, en cherchant des échapatoires pour tirer l'afaire en longueur. Car on voioit assez qu'il ne pourroit jamais défendre sa cause, si on l'examinoit sans prévention, & d'un esprit desinteressé. D'ailleurs les affaires du Pape furent encore reculées par le démélé, qu'il eut avec Henri huitieme Roi d'Angleterre; qui pour faire dépit au Siege de Rome, ouvrit pour ainsi dire, la porte à la Réformation dans son Roiaume, de même que la Maison de Navarre contribua fort à l'avancement de la même Religion en France par la haine qu'on croit qu'elle avoit contre le Pape; qui avoit sollicité Ferdinand Catholique à s'emparer de ce Roiaume. A quoi il faut ajouter qu'il y avoit quantité d'honnêtes gens de la *Luther en apelle à un Concile.*

Religion Romaine, qui étoient bien aiſes qu'on lavât la tête des Papes d'une leſſive un peu piquante, comme étoit celle de Luther. C'eſt ainſi que toutes choſes ſe diſpoſoient admirablement bien pour l'execution des Decrets de Dieu.

Pourquoi la doctrine de Luther ne fût pas de plus grands progrés.

§. 27. Il ſemble que les raiſons qui empêchérent la Doctrine de Luther de faire de plus grands progrés, & de renverſer tout le Papiſme, furent celles qui s'enſuivent. Or prémierement il faut remarquer; que, quand plusieurs auroient abandonné le Papiſme, alors la direction des afaires Ecléſiaſtiques dans chaque Etat auroient du tomber entre les mains de chaque Souverain. Car quoique quelqu'un d'entr'eux eût voulu s'attribuer cette autorité ſur ceux de ſa Communion, neantmoins tous les autres, qui s'eſtimoient auſſi bons que lui n'y auroient jamais voulu conſentir. Ce qui afoiblit beaucoup leur union, & les empêcha d'agir tous de concert contre le Pape, comme il pouvoit faire contr'eux.

Schiſme entre les Proteſtans.

Il faut encore conſidérer qu'au commencement on n'entreprît pas la Réformation de propos délibéré; comme ſi apres une meure délibération de toutes choſes on eût voûlu former un Etat; mais on ſe trouva dans ce change-

gement mêmes avant qu'on l'eut eſpéré ; & les affaires s'avancérent ainſi ſeulement par ſous main & peu à peu. Et bien que Luther eût été le premier qui eût ſonné de la trompette ; neantmoins les autres ne vouloient pas préciſément ſe conformer en toutes choſes à ſes opinions ; & prétendoient auſſi avoir quelque choſe à dire. C'eſt ce qui fit naître auſſi des diferends & des Diſputes entr'eux, qui cauſérent bien-tôt des Schiſmes ; à cauſe qu'il n'y avoit perſonne qui eût l'autorité d'accommoder les parties ; & que chacun demeuroit opiniatrément attaché à ſon ſentiment. De ſorte qu'on oublia l'ennemi commun, pendant qu'on s'acharnoit les uns contre les autres. Ce qui donna aux Papiſtes un ſujet aſſez apparent de dire que les Hérétiques étoient en confuſion entr'eux, qu'ils ne ſçavoient plus eux-mêmes ce qu'ils devoient croire ; & qu'enfin depuis qu'ils étoient ſortis de l'Eglise Romaine, ils étoient rentrez dans un labyrinthe.

Les Proteſtans abuſent de la liberté Evangelique.

D'ailleurs il y en avoit pluſieurs, qui abuſoient du nom de l'Evangile, pour mener une vie impie & ſcandaleuſe, comme ſi la liberté Evangélique conſiſtoit dans un abandonnement à toutes ſortes de vices. Cette conduite

déréglée donna occasion à de l'Eglise Romaine de noircir la doctrine de Luther; particulierement à cause qu'il avoit repris sévérement les mœurs des Eclésiastiques, & que c'étoit par là qu'il s'étoit fait tant de sectateurs. Ce fut encore un grand obstacle à la Réformation de ce qu'aprés la Prédication de Luther il parut comme des essaims de Phanatiques ; comme les Anabaptistes, & autres semblables; & que les Païsans devinrent comme furieux en Alemagne, & se portérent à un souléve-ment dangereux. Car non seulement les Papistes imputérent tous ces desordres à la Doctrine de Luther; mais il y eut même plusieurs Princes en Alemagne qui commencérent à en concevoir une mauvaise idée, comme si elle introduisoit la licence & le déréglement parmi la Populace : ce qui leur paroissoit un plus grand mal que d'être opprimé du Clergé. De sorte que plusieurs d'entr'eux s'oposerent de tout leur pouvoir à cette nouvelle Religion.

De l'Académie de Paris. Quelques uns ont prétendu que l'Académie de Paris eut quelque part à tout ceci : à cause que Luther s'étoit imaginé, qu'étant mal satisfaite du Pape Leon dixiéme, qui avoit annulé la Pragmatique Sanction, touchant l'éle-

l'élection des Evêques, elle se pourroit servir de cette occasion pour se venger. Car ce fut dans cette vûë qu'ils soûmît à leur jugement les disputes qu'il avoit euës avec Echius. Mais elle le condonna en des termes tres rudes & tres choquans. D'ailleurs comme l'Espagne jugea depuis qu'ils lui étoit necessaire pour l'exécution de ses desseins, de prendre pour prétexte la protection du Siege de Rome, elle s'oposa de toutes ses forces à la Religion Protestante ; & outre cela elle apuia tellement la Ligue du Pape en France, que Henri quatre, pour se conserver la Couronne, fut obligé d'abjurer la Religion Réformée.

De Zuingle & de Calvin.

Il y en a qui ont observé que ce fut grand obstacle à la Religion Protestante ; lorsque Zuingle & en-suite Calvin introduisirent une trop grande & trop subite réformation dans l'Eglise ; tant à l'égard de la forme exterieure, que des points essentiels de la Foi ; tombant ainsi d'une extrémité dans l'autre.

Que Luther laissa beaucoup de choses exterieures dans l'Eglise.

Or Luther avoit aporté peu de changement dans les choses auquel le Peuple étoit acoutumé. Car il laissa dans les Eglises les Ornemens, les Cloches, les Orgues & les Chandelles. Il garda aussi la plus grande pattie de la Messe, si ce n'est qu'il y ajouta quelques prieres en langue vulgaire. De sorte que la

plû-part ne le regardoient que comme un Réformateur d'abus. Mais lorsqu'il sembloit que cette révolution dût être universelle ; Zuingle aiant paru en Suisse, & Calvin en France, au lieu de tenir la même route que Luther, ils commencérent à prêcher contre la présence du corps de Christ dans l'Eucharistie ; bannirent entierement de l'Eglise les cérémonies, les ornemens & les reliques ; brisérent les Autels & les images ; abolirent tous les ordres de la Hierarchie, & dépouillérent ainsi la Religion de tout ce qui frapoit & attiroit en même temps les yeux & les sens extérieurs. Par où le peuple conceut de l'aversion & de l'animosité contr'eux, & embrassa encore avec beaucoup plus de zéle la Religion, dont ils avoient vû leurs ancêtres faire une profession continuelle.

Que les biens de l'Eglise ont avancé les progrés du Lutheranisme.

Les richesses de l'Eglise contribuerent aussi en partie aux grands progrés de la Religion Luthérienne ; à cause que plusieurs prenoient de là occasion de se saisir des biens Ecléfiastiques. Mais d'un autre côté cette même Richesse a fait rester dans l'Eglise Romaine quantité de Prélats, qui autrement auroient bien hazardé d'en sortir, si la crainte de perdre leurs bons Bénéfices ne les y avoit retenus. Comme nous voions qu'il

qu'il arriva en France, que les Prélats, qui avant la Réformation, faisoient tres peu de cas de l'autorité du Pape, aussi bien que le commun peuple, s'attachérent fort en-suite au Siege de Rome, lorsqu'ils virent que la Religion Réformée les auroit fait déloger, & que le peuple montra depuis beaucoup d'aversion & d'aigreur contre les Réformez.

Les Papes se relèvent de leur abatement.

§. 28. Mais le Pape même aprésque les Pasiens furent un peu revenus de leur prémiere épouvante, & que ses adversaires furent tombez dans des schïsmes, rétablit ses afaires en un état beaucoup meilleur; & se remît sur un tel pied, que non seulement les Protestans ne sont plus capables de lui nuire; mais qu'outre cela de jour en jour il remporte des avantages sur eux. Car aujourd'hui on a aboli les choses, qui donnoient prise à Luther, & dont il eut occasion de causer tant de pertes au Siege de Rome; où du moins si elles sont encore en usage dans l'Eglise Romaine, cela se fait d'une meilleure maniere, *si non casté, saltem cautè*; & on use de grandes précautions pour en dérober la vûë au peuple.

Qu'ils sont aujourd'hui plus retenus

Les Papes se servent maintenant avantageusement des mêmes armes, que Luther emploioit contr'eux. Car ils n'insultent plus aujourd'hui les Souverains avec tant de fierté, comme ils fai-

qu autre-fois. faisoient autrefois ; mais ils se conduisent à leur égard avec beaucoup plus de civilité & de douceur. Il est bien vrai que dans le siecle précédent le Pape Paul quatrieme en usa un peu trop témérairement avec l'Espagne; & que dans celui où nous vivons Paul cinquiéme en fît de même à l'égard de la République de Venise : mais neantmoins ces diférends furent bien-tôt terminez par une sage Médiation , avant que les choses éclatassent ; & depuis ce temps-là les Papes ont bien reconnu, qu'une telle chaleur ne convient aucunement à leur condition. Comme en éfet Paul cinquiéme se laissa d'abord mettre à la raison, lorsque l'Ambassadeur de France lui fit acroire que les Venitiens avoient mandé des Predicateurs de Génève ; & qu'ils se déclareroient bien-tôt pour la Religion Réformée. Mais maintenant on ne voit plus de Papes débauchez comme Alexandre sixiéme, ni d'une humeur Martiale, comme Jules second: au contraire ils tâchent seulement d'exécuter leurs entreprises sans éclat & par intrigues; faisans paroître à l'extérieur un grand zéle pour l'avancement de la paix. On a diféré pour quelque temps le négoce scandaleux des Indulgences , & la Simonie trop grossiere ; & l'on ttouve aujourd'hui des expediens

plus

plus honnêtes pour atirer l'argent. D'ailleurs les Evêques en Général se sont fort corrigez, & joüent maintenant leur personnage avec bien plus de gravité, que du temps de Luther; outre qu'entr'eux il se trouve de grands hommes & de tres honnêtes gens.

Que les Prêtres & les Moines sont maintenant plus réglez & plus capables, qu'ils n'étoient autrefois.

On a fait aussi dans l'Eglise Romaine une grande Réformation entre les Prêtres & les Moines: & on ne remarque plus maintenant parmi eux cette brutalité & cette ignorance qu'on y voioit autrefois. Les bonnes & sçavantes Prédications de Luther & des siens étoient ce qui leur attiroit un si grand concours de peuple : ils édifioient beaucoup de monde par les livres qu'ils publioient en langue Vulgaire, pour porter les hommes à la méditation, à la pieté, à la priere & aux exercices publics. C'est aussi ce que font maintenant ceux de l'Eglise Romaine. Car on trouve aujourd'hui parmi eux d'excellens Prédicateurs, & de bons livres de prieres & de méditations. De sorte qu'à present les Ecléfiastiques Protestans n'ont plus beaucoup de sujet de faire des reproches à ceux de Rome, touchant leur modestie & leur conduite exterieure. D'ailleurs ils sont tres bien versez dans toutes les controverses ; & ont toujours des douzaines de distinctions, pour répon-

dre à toutes les objections qu'on leur fait. Par exemple il n'y a rien qui paroisse plus ridicule que de ce que le Pape donne des Indulgences pour vingt, ou trente mille ans, ou encore plus: cependant on sçait colorer cela avec des distinctions d'*Intensivè* & *Extensivè*; *Potentialiter*, & *Actualiter*, où les jeunes gens qui étudient prennent un grand goût; & sous lesquelles les ignorans se persuadent qu'il y a un grand mystére caché. Mais enfin comme du temps de Luther, l'ignorance du Clergé, & sa haine contre les gens de Lettres fûrent fort desavantageuse la Religion Romaine, ceux de cette Communion, & particulierement les Jesuites ont remedié depuis à cet incenvenient: car ces derniers ont non seulement entrepris l'instruction de la jeunesse mais dans les Lieux où ils sont établis ils s'attribuent encore comme un Monopole d'érudition: de sorte que les études, bien loin de leur être préjudiciables maintenant, leur aportant au contraire de tres grands profits.

Du rétablissement des belles lettres dans l'Eglise Romaine.

Comment on attire les Protestans à la Religion Romaine.

D'autre part on n'emploie plus aujourd'hui le feu, ni le fer pour la propagation de la Religion Romaine: mais on y attire les Protestans par de bonnes paroles, par de grandes promesses, & par des avancemens éfectifs. Ceux qui embrassent cette Religion, peuvent assu-

aſſurément, s'ils ont de la capacité, y trouver de bons établiſſemens; à quoi ceux de la communion Romaine, ſont en état de contribuer; à cauſe des Richeſſes de leurs Egliſes. Et d'ailleurs ils peuvent bien encore en accommoder d'autres, quand mêmes ils n'auroient point de mérite. Mais au contraire ſi quelqu'un de leur Religion ſe convertiſſoit à la Proteſtante, & qu'il n'eût point de moiens de lui-même, à moins qu'il n'eût une capacité plus qu'ordinaire, il eſt certain qu'il n'y pourroit rien attendre que de la faim & de la diſette.

Que la maiſon d'Autriche a aporté de grands avantages au Siege de Rome.

Enfin la maiſon d'Autriche à beaucoup contribué à relever la puiſſance du Siege de Rome; en chaſſant les Proteſtans, non ſeulement de ſes Païs héréditaires; mais auſſi de la Bohëme & des Provinces qui en dépendent; & encore même depuis peu de la plus grande partie de la Hongrie; ou bien en les forçant à embraſſer la Religon Romaine.

De l'Etat temporel du Pape.

§. 29. On peut maintenant connoître par tout ce que nous avons dit ci-devant, de quelle maniere cette Monarchie ſpirituelle s'eſt établie dans l'Occident: mais pour mieux comprendre encore la ſtructure de cette machine, & le raport de tous les reſſorts qui la font jouër; comme auſſi les moiens par leſquels elle eſt entretenuë; il ne ſera pas inutile de conſi-

considérer ici le Pape : prémierement en qualité d'un des Princes de l'Italie ; & en-suite comme le Souverain Spirituel de l'Eglise l'Occident.

Des païs qui sont soumis à sa Domination.

Pour ce qui regarde le prémier point, le Pape peut bien passer pour un des plus grands Seigneurs de l'Italie: mais neantmoins en cet égard seulement, il ne peut pas entrer en comparaison avec la plû part des Princes de l'Europe. Les païs qu'il possede maintenant en Italie sont prémierement la ville de Rome, avec sa Juridiction de l'un & de l'autre côté du Tibre, le Duché de Benevent dans le Roiaume de Naples: les Duchez de Spolette, d'Urbin & de Ferrare: la Marquisat d'Ancone : diverses Places en Toscane: la Romagne, où sont situées les villes deBologne &deRavenne. A quoi il faut ajoûter le Comté d'Avignon en France. Parme est un fief de l'Eglise, que le Pape Paul troisiéme donna à son fils Pierre Loüis Farnése: quoique depuis on ait pris une résolution, qu'à l'avenir les Papes ne pourront plus aliener aucuns fiefs, ni investir personne des Terres de l'Eglise ; de peur que le Siege de Rome ne fut afoibli par là;& afin que si on retranchoit au Pape les revenus du dehors, il pût neantmoins encore avoir assez dequoi entretenir sa Cour. Le Roiaume de Naples est aussi un fief

fief de l'Eglise ; pour lequel le Roi d'Espagne donne au Pape tous les ans en reconnoissance, une haquenée blanche avec quelques miliers de Ducats. Car pour ce qui est des autres Prétentions, l'Espagne ne les veut pas accorder maintenant.

Tous ces païs sont assez peuplez & assez fertiles ; & comprennent plusieurs villes considérables, doù le Pape peut bien tirer deux millions tous les ans. D'ailleurs ses Oficiers & ses Ministres donnent bon ordre pour empêcher que ses sujets ne deviennent trop riches. Quoiqu'on pût encore trouver un assez bon nombre de bons soldats dans l'Etat Ecléfiastique, neantmoins les Milices du Pape ne sont pas fort considérables ; à cause qu'il a d'autres moiens pour se conserver, que les autres Souverains. Il entretient environ vingt Galéres, qui sont d'ordinaire á Civita Vecchia. *Des milices du Pape.*

Les maximes Politiques du Pape, en qualité de Prince Temporel, tendent d'ordinaire à entretenir la paix en Italie ; & à faire que cette contrée demeure divisée comme elle est. Mais il fait particulierement tous ses éforts, pour empêcher qu'il ne s'y établisse quelque nouvelle puissance, qui soit en état de donner des loix à tout le reste. D'ailleurs il doit bien prendre garde que le Turc *De ses maximes Politiques.*

Turc ne mette pas le pied en Italie ; & en cas de quelque invasion de ce côté là, non seulement l'Italie toute entiere seroit obligée de s'unir ensemble ; mais tout le reste de l'Europe même ne soufriroit jamais qu'un si beau païs tombât entre les mains de ces barbares.

Interêt du Pape parraport a l'Alemagne, à la France & à l'Espagne.

Le Pape n'a plus rien à craindre du côté de l'Alemagne, tandis qu'elle demeure dans la même forme de Gouvernement, qu'elle a maintenant. Mais en cas que quelqu'un s'en rendit le Souverain, il pourroit peut être bien un jour faire revivre l'ancien droit de l'Empire sur l'Italie. La France & l'Espagne pourroient être plus redoutables au Pape : mais il observe cette maxime à leur égard, d'entretenir toujours la division entre ces deux Etats ; ou de tenir tellement la balance égale, que l'un ne puisse pas bouleverser l'autre. Je veux bien croire que les Papes souhaitent passionnément de voir les Espagnols entierement hors de l'Italie. Mais il n'y a pas d'aparence qu'il en pûssent venir à bout, s'il vouloient l'entreprendre seuls : & de vouloir chasser les Espagnols de Naples, par le moien des François ; ce seroit justement se précipiter dans l'eau pour éviter la pluie. C'est pourquoi il doit sufire au Pape que l'Espagne ne fasse plus de nouvelles usurpations en

Ita-

talie. Cependant quand mêmes les Espagnols voudroient entreprendre quelque chose de semblable, la France & les Etats d'Italie ne manqueroient pas de s'y opposer vigoureusement. D'ailleurs il n'est pas moins de l'interêt du Pape d'empêcher que les Francois ne s'établissent en Italie, pour y Gouverner toutes choses à leur fantaisie.

Que le Pape n'a rien à craindre des autres Etats d'Italie.

Le Pape n'a presque rien à craindre de la part des autres Etats d'Italie. Car quoique intérieurement ils aient dépit contre lui, à cause que sa puissance spirituelle leur est si formidable; & que mêmes quelques-uns d'entr'eux aient été mal traitez du siege de Rome; cependant en apparence ils sont obligez de lui rendre du respect & de la vénération: de sorte qu'ils n'ont pas le courage de rien entreprendre contre lui. Mais d'un autre côté les Italiens ne soufriroient jamais, que le Pape agrandît son Empire par la ruine de quelqu'un d'eux: parceque cette Nation rusée est extrémement jalouse de l'égalité qu'elle veut entretenir chez soi.

De l'Etat spirituel du Pape.

§. 30. Mais si nous considérons le Pape de la seconde maniere; & en qualité de Monarque Spirituel de la Chrétienté, & de Lieutenant de Jesus Christ sur la terre, nous reconnoîtrons dans son Etat des ressorts si subtils & si surprenans,

nans, qu'on peut bien dire, que depuis le commencement du monde on n'a jamais vû une machine composée avec plus d'art & d'industrie que celle là. Aussi pour établir & pour conserver cette Souveraineté il a falu emploier d'autant plus de ruses & de subtilitéz, que ses vuës sont diférentes de celles des autres Etats, & que le Titre en est plus mal fondé.

Que le Pape à des vuës biens diférentes de celles des autres Souverains.

Le but des autres Etats est de subsister en paix & en seureté : & c'est à quoi chaque membre d'une République contribuë selon son pouvoir & ses moiens ; & hazarde même sa vie, pour se mettre en état de conserver ce repos au dehors & au dedans, & pour repousser les insultes, la malice & l'oppression des étrangers. D'ailleurs dans un Etat semblable, un chacun doit faire en sorte, de pouvoir subsister de ses propres biens, ou de son travail & de sa diligence. Au lieu que l'unique but du Pape avec tout son Clergé, est de se rendre riche, puissant & considérable dans le monde ; & de se servir des autres pour se maintenir dans l'état où il se trouve. A quoi il n'emploie point d'autres armes que les sollicitations & les artifices ; étant en cela fort diférent des autres Princes, qui pour se maintenir sont obligez de faire de grandes dépenses, & d'entretenir des trou-

troupes & des garnifons pour la feureté de leurs places. Car il faut confidérer que les Papes font fubfifter leurs milices, non feulement fans faire de frais; mais qu'outre cela ils en tirent encore de grands avantages. D'ailleurs les autres Souverains trouvent qu'il eft de la prudence d'obferver cette maxime; *de Imperio intra terminos coercendo*; c'eft à dire de ne pas étendre trop loin les limites de leur Empire; au lieu que le Pape n'a point de telles mefures à garder; & qu'il n'a pas le moindre fujet d'apréhender lorfqu'il étend fa Domination jufques dans les Indes Orientales & Occidentales.

Fondement de la Monarchie des Papes.

Le droit de Souveraineté, ou de la Puiffance fupréme eft fondée fur des raifons inconteftables & fur l'inftitution de Dieu même: de forte que fans elle il eft impoffible que les hommes puiffent vivre commodément & en feureté & fe conduire felon les régles de la juftice & de l'Equité. Mais je fuis feur qu'on ne produira jamis un titre fi clair de la puiffance du Pape; ou qu'on ne pourra jamais prouver que la Souveraineté fpirituelle foit auffi néceffaire à la Chrétienté, comme les puiffances temporelles le font au bien & au repos du genre Humain. Quiconque ne le voudra pas croire, produife feulement une preuve du contraire; & alors

alors nous aurons de l'admiration pour ſa ſubtilité.

Qu'on ne peut pas prouver par l'Ecriture la puiſſance abſoluë des Papes.

Or puiſque les Partiſans du Pape en veulent apeller à une diſpoſition poſitive de Dieu, ils devroient donc prouver clairement & en toutes ces clauſes & déterminations par l'Ecriture, que nôtre Sauveur, lorſqu'il envoia ſes Diſciples pour annoncer la foi Chrétienne, leur donna le pouvoir non ſeulement de l'enſeigner à toutes les Nations, ſans qu'aucun homme leur pût défendre de prêcher, ou les contraindre de retrancher, ni d'ajouter rien à leur doctrine; ce qui eſt indiſputable; mais auſſi que ſans le conſentement du Souverain, (quand même il feroit une ſincére profeſſion de la Religion Chrétienne) ils pourroient établir dans le Miniſtere public, telles gens que bon leur ſembleroit, & en tel nombre qu'il leur plairoit; & leur donner en-ſuite l'autorité d'augmenter le nombre de ceux de leur Ordre, ſans meſure & ſans nombre; & ſans que perſonne y pût contredire; non pas même celui ſur l'autorité légitime duquel ils empieteroient. Qu'en-ſuite, puiſque ceux-ci ne pouvoient pas vivre de vent, il leur étoit permis d'amaſſer des biens de toutes manieres, non ſeulement pour les néceſſitez de la vie, mais auſſi pour le luxe & pour le ſuperflu. Qu'outre cela tous

Ni pas l'exemple des Apôtres en general.

ceux

ceux qui embrasseroient cette profession, seroient afranchis de la Domination des Souverains, & que les biens qu'ils auroient aquis par quelques moiens que ce pût être (bien qu'ils soient provenus des biens mêmes de la République, qu'ils dépendent de sa Juridiction, & qu'ils en soient protégez) seroient indépendans de la puissance supréme, sans qu'elle les pût charger d'aucunes impositions, ni les limiter en aucune maniere, où les emploier à quelqu'autre usage. Et qu'enfin la Direction Souveraine des membres de cet Ordre, tant à l'égard de leurs biens, que des fonctions de leurs Charges, apartiendroit à quelqu'un d'un Ordre tout semblable, dont ils dépendroient absolûment; sans que le Souverain y pût prétendre aucun droit, qui prévalût à celui-ci: quand mêmes la multitude & la rebellion de ceux d'un tel ordre tendroit à la ruine de la République; ou bien qu'on ne la pût sauver que par le moien de leurs biens; à moins que le Directeur d'un tel ordre n'y donnât son consentement.

Ni par celui de S. Pierre en particulier.

D'ailleurs il faudroit encore prouver une autre hypothése, qui consistât en des faits; comme par exemple: que Jesus Christ confera la Souveraineté Spirituelle de l'Eglise uniquement à S. Pierre, à l'exclusion de tous les autres Apôtres;

tres; & qu'une telle prérogative n'étoit pas ſeulement attachée à ſa perſonne; mais qu'elle demeureroit perpétuellement & avec le même droit à tous ceux qui lui ſuccederoient dans le lieu, où il auroit réſidé en qualité d'Evêque. Et enfin que S. Pierre a été Evêque de Rome; qu'il y a exercé une telle Souveraineté; & qu'il là communiquée à cette ville; à l'excluſion de toutes les autres où il auroit prêché l'Evangile.

Réponſes des Papiſtes à ces objections.

Or comme ces propoſitions ſont extrémement dificiles à prouver, les Docteurs de l'Egliſe Romaine doivent bien prendre garde de ne pas propoſer cette queſtion à leurs auditeurs d'une maniere tres nette & tres diſtincte; mais ſeulement en gros & confuſément, en la couvrant de la queuë du renard. Car il leur eſt bien plus expedient de remplir les oreilles du peuple d'un amas de raiſons, qui ne regardent pas préciſément la matiere;comme par exemple:des promeſſes que fait l'Ecriture que les Portes d'enfer ne l'emporteront point ſur ſon Egliſe: du bonheur & de l'Etat Floriſſant de l'Egliſe: de ſon ancienneté: de la ſucceſſion des Papes: des anciens peres & des Conciles: de l'autorité des temps & des Nations: & enfin des miracles, & de choſes ſemblables, qui ſont tres propres dans une déclamation tonnante.

C'eſt

C'eſt encore un expedient qui leur eſt fort commode de traiter d'Hérétiques ceux qui veulent leur faire des objections, ou diſputer avec eux ſur cette matiere: car c'eſt tout de même que ſi on leur diſoit, que ce ſont des ignorans & des novices, qui n'entendent pas leur métier; qui ne ſont pas capables de parler avec honneur devant leurs maîtres; & qui méritent le feu.

§. 31. Cependant on peut voir facilement que cette Souveraineté ſpirituelle, a dû néceſſairement prendre la forme d'une Monarchie; & qu'elle étoit incompatible avec la nature, ou la constitution de l'Ariſtocratie, ou de la Démocratie; non ſeulement à cauſe de plusieurs inconveniens, mais particulierement parcequ'il n'étoit pas poſſible qu'une Démocratie, ou Ariſtocratie, où tant de cerveaux diferens ſe rencontrent, fût tellement retenuë par des Loix, quelque exactes & quelque rigoureuſes qu'elles fuſſent, qu'il ne s'y formât bientôt des factions & des ſchiſmes; qui euſſent en peu de temps renverſé les fondemens de tout l'édifice. *Pourquoi la Souveraineté de l'Egliſe Romaine a dû néceſſairement prendre la forme d'un Etat Monarchique.*

Entre les diverſes ſortes de Monarchie les Papes en ont choiſi une tellement conſtituée, qu'on n'en pouvoit jamais imaginer d'autre, qui fût plus commode pour les fins qu'ils s'étoient pro- *Qu'il n'y a point d'Etat Monarchique*

mieux imgine que celui du Pape.

proposées. Car il est certain que toute les subtilitez speculatives des Auteurs d Politique ne sont rien en comparaisor de ce qui paroît ici. Il est bien vra qu'il y a eu des Rois autrefois, qui on rendu leur personnes & leurs Roiaume célébres, parcequ'ils raportoient leu origine aux Dieux, ou que leur Etat a-voit été fondé par leur commandement, ou par quelque heureux présage, qu venoit de leur part; ou bien enfin à cause qu'apres leur mort, on les avoit mis au rang des Dieux, & qu'on les avoit invoquez : mais nous voions ici que le Pape se fait le Lieutenant de Jesus Christ, qui a toute puissance au Ciel & en la Terre & le Vicaire de Dieu au monde; dans un sens bien plus relevé, que lorsqu'il est dit quelquefois des Souverains qu'il sont la Justice du Seigneur sur la Terre; puisqu'il prétend être le Dispensateur de la grace, que le Seigneur Jesus nous a aquise; & que ceux qui ne veulent pas reconnoître sa Majesté n'ont point de salut à attendre. Car en éfet il n'y a rien plus propre à attirer la Vénération des hommes que la Majesté de Dieu, ni point de motifs en général qui soient plus puissans pour porter à l'obeïssance, & à toutes sortes de travaux & de dépenses, que l'aprehension de la colére de Dieu, & la crainte de per-

dre

dre le ſalut. Car quand on a une fois bien imprimé cela au peuple, il n'eſt plus beſoin d'autres preuves pour tous les autres points de la foi, que de dire, *ἀυτὸς ἔφα*, il l'a dit ainſi.

Au reſte, bien que la plû-part des Nations aient eſtimé les Roiaumes héréditaires pour les plus ſeurs & les plus commodes, & qu'ainſi ils aient introduit cette ſorte de Monarchie; neantmoins cette maniere ne s'accommodoit pas bien au Gouvernement de l'Egliſe. Car apres la mort d'un Roi Hereditaitaire, il arrive quelquefois des minoritez avant que ſon fils lui ſuccede. De ſorte qu'il ſeroit un peu abſurde qu'un enfant qui croit aller à cheval, lorſqu'il a un bâton entre ſes jambes, fût le Vicaire de Dieu; ou bien que le Protecteur & le Monarque de la Chrétienne, eût encore beſoin d'un Tuteur. D'ailleurs il ſeroit aſſez dificile de trouver quelque jeune Prince, qui fût propre à repréſenter la gravité requiſe dans une telle dignité. On ne pouvoit pas eſpérer non plus que tous les décendans d'un Pape les uns aprés les autres euſſent du panchant à un emploi de cette nature. En un mot le droit héréditaire en auroit fait un Roiaume temporel, qui n'auroit pas pu durer long-temps avec un titre ſi peu conforme; outre que les Miniſtres

Pourquoi cette Monarchie devoit être élective.

d'un tel Etat auroient peut-être empieté ſur l'autorité des Papes & ſe ſeroient mis en leur place ; au lieu que maintenant ils ſont obeïſſans & ſoumis, dans l'eſperance, qu'ils ont d'être un jour élus à leur tour. A quoi il faut ajoûter qu'apres qu'une famille auroit été éteinte, il auroit pû aiſément arriver des diſputes au ſujet de la ſucceſſion, qui auroient démembré tout l'Etat.

Pourquoi les Papes ne ſe marient pas,

D'ailleurs on a trouvé à propos que ces Souverains vécuſſent dans le Célibat : ce qui s'accommodoit tres bien avec la gravité de cette Cour. Particulierement à cauſe qu'un grand attirail de femmes parmi la grandeur & les richeſſes auroit fait une figure, peu propre à porter les autres à la dévotion & à la ſainteté. C'étoit encore un trait d'hypocriſie de paroître ſi fortement attaché aux choſes Divines & Spirituelles, qu'on fût entierement dégouté des plaiſirs charnels. Outre qu'il y avoit de l'apparence qu'une perſonne qui auroit une famille pourroit quelque fois avoir plus d'égard à ſes propres interêts qu'au bien commun de ſon Etat ; puiſqu'il n'y a preſque point de conſidération plus puiſſante, ni plus efficace que celle qu'on a d'ordinaire pour l'entretien de ſa femme & de ſes enfans. Et c'eſt auſſi dont on a veu des marques ſuffiſantes dans

les

es fils naturels d'Alexandre ſixiéme & le Paul troiſiéme. A quoi on peut ajoû- er que peut être on aprehendoit qu'un Prince ſeculier devenant maître de l'Etat Ecléſiaſtique ne le rendît héréditaire à a maiſon. Ce qu'on a evité par l'obli- ation où ſont les Papes de vivre hors de 'Etat du mariage.

Le Conclave eſt encore un tres bon xpedient pour brider l'ambition trop éméſurée, & pour prévenir les Schiſ- nes, qui ont ci devant fort afoibli la uiſſance du Siege de Rome ; & pour emedier aux longs Interrégnes de cette Monarchie. Ainſi par le moien de l'é- ection on peut bien plus facilement rouver une perſonne, qui ſoit capable e faire paroître une hypocriſie fine & rtificieuſe ; & duquel on puiſſe perſua- er avec plus d'aparence, à ceux qui ne énetrent pas les brigues du Conclave, u'il a été élu par un ordre particulier e Dieu comme le plus capable & le plus igne, pour être ſon Lieutenant ici bas. u reſte, on en peut bien trouver un ui ſoit verſé dans les affaires du monde t dans la Politique ; & qui étant deli- ré des fougues & des folies de la jeuneſ- e ſe rende vénérable par ſon grand âge- t par ſon expérience.

Du Conclave où ſe fait l'élection des Papes.

Qualitez de ceux qui doivent devenir Papes.

C'eſt encore un ordre aſſez juſte qu'on bſerve dans l'élection des Papes que

Ordre du Conclave.

celui qui doit être élu doit avoir les deux tiers des voix du Conclave, afin qu'il ne déplaiſe pas à un trop grand nombre de Cardinaux.

Pourquoi les Papes ſont ordinairement Italiens.

Aujourd'hui, lorſqu'on élit un Pape, on regarde principalement à cela; qu'il ne ſoit point de delà les Alpes, mais qu'il ſoit Italien. Et on en uſe de la ſorte; non ſeulement parcequ'on aime mieux donner cet honneur & cet avantage aux Originaires du païs qu'à des étrangers; mais auſſi à cauſe que la ſeureté & la conſervation du Siege de Rome conſiſte à tenir la balance égale entre la France & l'Eſpagne. Ce qui ne pourroit pas être, ſi un Pape étoit François, ou Eſpagnol; parceque l'un & l'autre favoriſeroient trop leur nation: par où ils donneroient aux autres de l'averſion pour le S. Sige.

Pourquoi on choiſit ordinairement un vieillard pour Pape.

On choiſit ordinairement pour Papes des perſonnes âgées, & non pas de jeunes gens; afin que les autres puiſſent concevoir eſpérance de pouvoir parvenir un jour à la même dignité. Outre que l'on craint que par une trop longue Regence il ne changeât les maximes du Siege de Rome; ou qu'il ne rendît ſa maiſon trop puiſſante & trop opulente; ou que mêmes il ne ſe fît tant de Créatures qu'à la fin il fût en état de laiſſer tout à ceux de ſa famille. Mais au reſte la vigueur

gueur de la jeunesse n'est pas nécessaire aux fonctions de cette Charge, puisqu'elle n'oblige pas d'aller en Campagne, mais qu'il sufit seulement de paroître avec un air grave.

Et pourquoi on ne prend point un des parens du Pape précedent.

On a égard encore que celui qu'on élit ne soit ni parent, ni allié du Pape précedent; de peur que tous les Bénéfices ne tombent ainsi dans une seule famille; & afin que le Pape suivant puisse d'autant mieux réformer les abus, que son predecesseur auroit pû introduire.

Et qui ne soit point trop affectionné à la France, ou à l'Espagne.

Enfin on fait ordinairement l'électiou d'un Pape, qui ne soit point trop dans les interêts de la France, ou dans le parti de l'Espagne; mais qui neantmoins ne soit haï d'aucune des deux Nations. Comme en éfet les deux Couronnes ont acoutumé de nommer à la dignité Papale ceux qu'ils souhaitent en être exclus. Mais il arrive souvent que ceux, auxquels on avoit le moins pensé, sont élevez à cet honneur; lorsqu'entre les Cardinaux il se trouve des contestations & des brigues; & qu'alors ils rendent graces à Dieu de ce qu'ils peuvent une fois sortir du Conclave. Au reste il arrive souvent que celui qu'on a élu est tout autre, lorsqu'il est assis sur le trône, qu'il n'avoit paru auparavant, lorsqu'il étoit Cardinal.

Du Colége des Cardinaux.

Lorſque le Pape entre dans ſon Gouvernement on ne ſtipule aucunes conditions ; parcequ'il ne ſeroit pas de la bien-ſeance de brider par des Loix hũmaines & par des clauſes, celui qui a le S. Eſprit chez lui en ſi grande abondance. Cependant le Colége des Cardinaux eſt comme un Senat perpetuel de l'Etat de l'Egliſe, que le Pape conſulte danr les affaires d'importance : quoique neantmoins il arrive ſouvent que le Pape & ſes Neveux ne ſe réglent gueres ſelon les Conſeils des Cardinaux ; mais qu'ils en uſent comme bon leur ſemble.

De la dignité des Cardinaux.

La principale Dignité des Cardinaux conſiſte dans le pouvoir d'élire les Papes, & de les prendre de leur Corps ; puiſqu'ils ſont les plus proches ; & qu'ils doivent en choiſir un qui ſoit accoutumé aux afaires & aux négociations de la Cour de Rome.

De leur nombre.

Le nombre des Cardinaux doit être de ſoixante dix ; mais il eſt rarement complet. Ils portent maintenant le titre d'Eminence, qui leur fut donné par ordre d'Urbain huitiéme ; au lieu qu'auparavant on ne les traitoit que d'*Illuſtriſſime* ; lequel titre devint fort commun en Italie. Lorſque les Cardinaux eureut ainſi rehauſſé leur Titre, les Princes d'Italie ſe firent traiter d'*Alteſſes*,

teſſes, au lieu du Titre, d'*Excellence*, qu'on leur donnoit auparavant.

De leur Election.

L'élection des Cardinaux dépend abſolûment de la volonté du Pape; qui neantmoins en y procédant a beaucoup d'égard aux recommandations des Rois de France & d'Eſpagne, & des autres Potentats Les flateurs du Siege de Rome ont bien eu l'impudence d'avancer que la Dignité des Cardinaux étoit égale à celle des Rois:& du moins ils pretendent le rang devant les Electeurs.

Que les Papes tâchent toujours d'enrichir leurs parens des biens de l'Egliſe.

Depuis le temps de Sixte quatriéme en l'an 1471. les Papes ont particulierement tâché de procurer l'avancement de leurs parens & de les enrichir des revenus de l'Egliſe Nous raporterons ici quelques exemples; comme de Sixte cinquiéme, qui dans l'eſpace de cinq ans avoit aporté dans ſa maiſon plus de trois millions de Ducats; & de Grégoire quinziéme qui en vingt ſept mois de temps, amaſſa plus de trois millions de *Scudi* en biens, ſans parler de l'argent content. On dit encore, que la maiſon de *Barbarini* apres la mort d'Urbain huitiéme poſſédoit deux cens vingt ſept Charges & Bénéfices, chacun montant depuis trois milla, juſques à cinq, huit, dix mille *Scudi* & encore davantage. De ſorte qu'on eſtimoit la richeſſe de cette famille juſques à trente millions de *Scudi.*

di. Cependant si on considére cette conduite sans prévention ; on reconnoîtra certainement que ce seroit une grande folie aux Papes (puisque leur Charge n'est fondée que sur les richesses & sur l'autorité qu'ils ont parmi les Ecléſiaſtiques) d'étoufer l'inclination naturelle, qu'ils ont pour ceux de leur famille ; & de ne pas se servir de l'occasion pour travailler à leur agrandissement. C'est une chose ordinaire de porter envie à des favoris & à ceux qui font fortune ; parcequ'on est fâché de n'avoir pas le même bonheur. Mais au reste, on ne pourroit jamais sçavoir ce que deviendroient tous ces grands revenus, dont les Papes joüissent ; puisqu'ils n'ont pas besoin de débourser beaucoup d'argent pour l'entretien de leurs Milices.

Du Cardinal Patron.

Depuis le temps d'Urbain huitiéme on a toujours fait un des neveux du Pape prémier Ministre d'Etat avec le titre de Cardinal Patron. Entre les motifs, qui portent les Papes à donner le manîment des affaires à leurs neveux, on raporte particulierement ceux-ci ; premierement parcequ'il est naturel à tout homme de Procurer l'avancement des siens préferablement à tous autres ; & en second lieu, à cause que par là la personne du Pape est mise en une plus grande seureté.

Pourquoi.

Car il est certain que les Papes

pes ſont beaucoup plus expoſez aux Embûches, que des Princes héréditaires, dont les ſucceſſeurs peuvent venger la mort: & l'on peut bien juger de l'aprehenſion qu'ils ont d'être empoiſonnez, en ce que lorſqu'ils communient, le Chapelain, qui tient le pain & le vin entre ſes mains, en doit goûter le prémier. On pretend encore que le Gouvernement des Neveux des Papes produit cet avantage, que par là les Gouverneurs & les Miniſtres d'Etat, n'ont point d'occaſion de tirer tant d'argent & de ſe ſupplanter les uns les autres, comme ils avoient acoutumé de faire dans cet Etat Electif. D'ailleurs ces Neveux étans en petit nombre, ſont d'autant plus aiſez à raſſaſier; & ils ne permettent pas non plus aux autres Miniſtres de prendre à toutes mains, parceque toute la haine en tomberoit ſur eux. Outre cela les Papes en tirent encore un avantage, en ce qu'ils peuvent bien mieux ſçavoir les Interêts des Princes par le moien de leurs propres parens que par d'autres Oficiers, ou Miniſtres qui ne leur touchent point. A quoi il faut ajoûter que ces Neveux ſont plus obligez que d'autres à prendre un grand ſoin du Gouvernement, de peur qu'en-ſuite, on ne ſe vengeât contr'eux. Et c'eſt auſſi dans cette vûë qu'ils tâchent toujours d'engager l'un, ou l'autre,

les Premiers Miniſtres d'Etat ſont des neveux des Papes.

Prince dans leurs interêts, pour se pouvoir servir de leur apui en cas de nécessité. Enfin c'est par leur moien que les Papes peuvent tenir les afaires plus secrettes ; & il est indubitable que sans eux ils seroient contraints de dépendre des Cardinaux ; qui sont pour la plû-part engagez dans quelque interêt, & tirent des pensions & des Bénéfices d'autres Princes.

Du Célibat des Eclésiastiques.

§. 32. Les sujets de cette Monarchie spirituelle sont divisez en deux classes. La prémiere est composée du Clergé, ou des Ecléșiastiques ; & la seconde comprend tous les autres Chrétiens, qui font profession de la Religion Romaine, & auxquels on donne le nom de Laïques. ou de Séculiers. La premiere doit être comparée avec la milice de quelque Prince, qui est toujours entretenuë, & qui sert à tenir en bride les grandes conquêtes qu'il a faites ; & tout le reste sont les pauvres sujets Tributaires, qui doivent fournir de grandes contributions pour l'entretien de ce grand nombre de troupes. Les premiers ont cela de particulier, qu'ils s'abstiennent de l'Etat du mariage. Il est bien vrai qu'on dit qu'ils en usent de cette maniere par un pur motif de sainteté, & afin de s'aquitter mieux & sans embarras des fonctions de leurs Charges. Mais au reste il est cer-

certain que les principales raiſons ſont; afin que les Ecléſiaſtiques n'euſſent pas plus de ſoin de leurs femmes & de leurs enfans, que de l'interêt de l'Egliſe même; que cela ne les portât pas à s'attacher aux Souverains ſous la Domination pas deſquels ils vivent; qu'ils ne tiraſſent pas une partie des biens Ecleſiaſtiques, pour en accommoder leurs familles; & afin qu'ils fuſſent d'autant plus propres & plus prêts à exécuter ponctuellement les ordres du Pape, particulierement contre leurs propres Souverains, dont ils n'apréhendent pas fort la colére; à cauſe qu'ils ne ſont pas liez ſi étroitement à la République, que les autres ſujets. A quoi on peut encore ajouter que vivans ainſi dans le Célibat ils n'étoient point obligez à prendre d'autre ſoin, que celui de leur propre vie: au lieu qu'une femme & des enfans ſont eſtimez pour les plus prétieux gages, qu'on ne veut pas volontiers abandonner, ni laiſſer ſous la puiſſance d'autrui. Mais une perſonne qui n'eſt point mariée, peut facilement trouver à vivre en d'autres lieux. Enfin le Pape a cherché par là à les afranchir en toutes manieres de la dépendance & de la Juridiction de la Puiſſance ſéculiere, pour les tenir ſous la ſienne.

Au reſte l'avarice des Ecléſiaſtiques n'au- *De leur*

grand nombre. n'auroit jamais eu une moiſſon ſi abondante, s'ils avoient été obligez d'amaſſer pour une femme & des enfans, & s'ils ne s'étoient pas ſervi de ce pretexte, que c'étoit pour l'Egliſe & non pas pour eux, qu'ils mendioient. Cependant ceux qui ont introduit le célibat dans l'Egliſe Romaine ont malheureuſement oublié de donner au Clergé quelque recette, qui lui pût ſervir de don de continence, qui ne lui conviendroit pas mal. On peut juger du grand nombre des Ecléſiaſtiques par la ſuputation du Pape Paul quatriéme, qui ſe vantoir d'avoir ſous ſa Domination deux cens quatre vingt huit mille paroiſſes, avec quarante quatre mille Cloîtres; pourvûque ce nombre, particulierement celui des Couvents ſoit juſte.

Diſtinction des Ecléſiaſtiques. On peut encore diviſer les Ecléſiaſtiques, en ceux qui ſont ſimplement Prêtres, & en d'autres, qui ont fait des vœux particuliers; comme ſont les Moines & les Jeſuites, que l'on peut prendre pour les Gardes du corps du Pape. Le prix qu'on donne en enrôllant cette Milice, conſiſte dans de hautes dignitez, dans de grands revenus, dans une vie paiſible, dans un travail facile, & dans une cuiſine aſſûrée; & ceux d'entr'eux qui ſont tenus de plus court, ont l'imagination pleine d'une idée de quelque grande ſain-

ſainteté, de grands mérites, & d'autres prérogatives par deſſus les autres.

Que la Doctrine de l'Egliſe Romaine s'accommode tres bien avec les interêts du Pape.

§. 33. Les moiens, dont le Pape ſe ſert pour tenir les Laïques ſous ſon obeïſſance, tendent ſeulement à les acoutumer à le regarder dans ſa Milice Spirituelle, comme celui qui procure leur ſalut, & qui eſt le maître de leurs conſciences. Car c'eſt là la plus forte bride qu'il puiſſe jamais emploier pour les conduire à ſa fantaſie. Mais afin que cela pût ſervir à la Souveraineté Spitituelle, qu'on s'étoit propoſée, on y a depuis acommodé quelques articles de la Religion Chrétienne, auxquels on a encore fait quelques additions, qui contribuënt à la même fin. De ſorte que ſi l'on y veut bien prendre garde, on trouvera que dans les points, ſur leſquels ceux de la Religion Romaine ſont en conteſtation avec leurs adverſaires, il y a d'ordinaire toujours quelque interêt mélé, qui regarde l'autorité, la puiſſance, & les revenus du Clergé. Un des principaux eſt la doctrine de l'autorité & de la puiſſance du Pape; par laquelle on prétend montrer qu'il eſt au deſſus des Conciles & qu'il eſt infaillible. C'eſt cet article que les Jeſuites particulierement font tous leurs éforts de prouver; à cauſe qu'étant une fois poſé, on a gagné tout le reſte. Mais

le ſentiment où l'on étoit autrefois, & où l'on eſt encore aujourd'hui (ſi je ne me trompe) dans la Sorbonne, que les Conciles ſont égaux au Papes en autorité, ou ſont mêmes au deſſus d'eux, eſt directement contraire au fondement qui ſoûtient toute la Monarchie Spirituelle du Siege de Rome, & tend formellement à une Démocratie. En éfet comment acommoder ces deux choſes, que le Pape ait de ſi grandes prérogatives, & que neantmoins il ſoit ſujet à la cenſure de ſes creatures & de ſes vaſſaux. Car il faut de néceſſité que ce que l'Ecriture, ou les Peres attribuënt quelquefois à l'Egliſe, ſe doive entendre du Pape; de même que dans le ſtyle ordinaire, on attribuë à un Roiaume, ce que fait le Souverain.

De la défenſe de lire Ecriture Sainte.

On a défendu aux Laïques la lecture de l'Ecriture Sainte, & on ne l'a permiſe qu'aux Ecléſiaſtiques. Ce qui ſert non ſeulement à rendre les Prêtres plus vénérables, comme s'ils étoient ſeuls privilegiez pour aprocher des oracles Divins; mais auſſi à empêcher que le peuple n'y trouve quelque choſe de contraire aux interêts du Clergé, ou que devenant trop éclairé, il ne refuſe de recevoir aveuglément tout ce que les Ecléſiaſtiques lui propoſent. De ſorte que les Laïques n'aiant pas la permiſſion de ſe

méler

méler de queſtions de Theologie, ni de les examiner à fond, ſont obligez de s'en raporter ſeulement à leurs Prêtres. Et c'eſt auſſi pour cette raiſon, qu'ils donnent au Pape le pouvoir d'interpreter l'Ecriture, & de décider abſolûmeut tous les points de controverſe, de peur qu'on n'en puiſſe tirer quelques conſequences préjudiciables à ſon autorité.

Des traditions. Ou prétend encore que l'Ecriture Sainte eſt imparfaite, & que pour cet éfet les traditions ſont néceſſaires à ſa perféction: afinque lorſqu'on veut introduire quelque dogme avantageux au Siege de Rome, dont on ne peut trouver aucunes traces dans la révélation, on en puiſſe apeller aux traditions, ſans ſe mettre en peine d'autres preuves.

Des pechez veniels & des péchez mortels. Dans la Doctrine du péché on fait diſtinction des péchez veniels, & des péchez mortels; auſſi bien que des cas reſervez; le tout n'aiant en vûë que le profit & l'avantage du Clergé. Car cette infinité de livres de confeſſion, dont on pourroit remplir des flotes toutes entieres, ne ſont pas écrits pour corriger les péchez, mais afin que par la taxe, qu'on y met, la Domination des Ecleſiaſtiques ſoit afermie, & leur avarice aſſouvie.

La

De la Remiſſion des péchez.

La doctrine *coſolatoire* de la rémiſſion des péchez eſt entierement accommodée aux Interêts des Ecléſiaſtiques. Car comme ils ne pouroient tirer aucun profit de ce qu'un Pécheur, qui auroit de la repentance, obtiendroit la rémiſſion de ſes péchez, par ſa confiance dans le merite de Jeſus Chriſt ; on a trouvé que pour avoir un veritable amendemement & une abſolution parfaite, il faloit déclarer à un Prêtre juſques au moindre de ſes péchez Par où les Ecléſiaſtiques retiennent les hommes dans cette ſuperſtition, & leur inſpirent des ſentimens conformes à leur négoce. A quoi on peut ajoûter que par ce moien ils découvrent non ſeulement les ſecrets & les deſſeins des particuliers, mais auſſi leur humeur & leur pente naturelle. Ce qui leur ſert à les informer de tout ce qui ſe paſſe ; bien que neantmoins il leur ſoit défendu de révéler la confeſſion. Car ſi cela n'étoit ils n'auroient jamais pû venir à bout d'un ouvrage ſi fâcheux, & ſi opoſé à l'inclination naturelle des hommes.

Des œuvres de ſatisfaction.

Les Ecléſiaſtiques demandent encore des œuvres de ſatisfaction, à proportion que le Prêtre trouve à propos de les ordonner ; ce qui leur aporte une moiſſon fort abondante. Car bien

que

que la pénitence, qu'on impoſe, conſiſte principalement dans certaines prieres, dans des Pélerinages, des jeunes, des macérations & autres choſes de cette nature; cependant il y a ſouvent pluſieurs perſonnes, particulierement du nombre des riches, que l'on condanne à quelque amande pecuniaire, qui doit tourner au bénéfice des Couvents, des Egliſes, & des pauvres, ſous leſquels on comprend les ordres des Mendians; qui pour cet éfet ſe nomment *Minimos Fratrum*, ſelon le quinziéme, de S. Mathieu; afin que leur ſac en ſoit d'autant plus rempli. Or cette interprétation a chargé là Chrétienté de plus de cent mille ventres pareſſeux, qu'on eſt obligé d'entretenir. D'ailleurs on peut bien racheter à prix d'argent la prémiere ſorte de pénitencé, lorſqu'on la trouve trop rude & trop pénible: & en effet quelles libéralitez ne feroit pas un homme riche, & quelles ſoumiſſions ne rendroit il pas à un Révérend pére, afin qu'il l'exemtât d'une pénitence fâcheuſe, ou que du moins il lui en impoſât une plus douce.

Du mérite des bonnes œuvres.

Il eſt fort aiſé de concevoir, pourquoi on a mis les bonnes œuvres entre les cauſes du Salut, & qu'on leur a attribué la vertu de pouvoir mériter devant

vant Dieu. Car lorſqu'on vient à en doner la définition, on ne manque pas de donner le prémier rang aux libéralitez envers les Ecléſiaſtiques, les Egliſes & les Monaſtéres; & de faire conſiſter le reſte dans des choſes introduites par le Pape & ſes Partiſans, & qui ne partent que d'un principe de ſuperſtition & d'hypocriſie.

Des œuvres de ſurerogation,

A ceci on a encore ajouté que les Moines pouvoient non ſeulement ſatisfaire à Dieu pour eux-mêmes; mais qu'outre cela ils avoient encore beaucoup de mérites de reſte, qu'ils pouvoient réſerver pour les pauvres Laïque. Et c'eſt de ce ſurcroît, ou ſuperflu, qu'on a fait un magaſin inépuiſable de marchandiſes, fort profitables au Clergé; qui ne coûtent rien à garder; qui ne moiſiſſent point par la longueur du temps; qui ne ſoufrent aucune diminution; & qu'enfin l'acheteur ne peut point rendre à ſon vendeur, apres qu'il en a reconnu l'inutilité & le neant.

Des Cérémonies & des Fêtes.

D'un autre côté on a rempli le Culte de l'Egliſe Romaine de quantité de Cérémonies, de fêtes & de Proceſſions inutiles, & on y a bâti une infinite de Chapelles & d'Autels ſuperflus; afin de donner par là de l'ocupation à une multitude d'Ecléſiaſtiques qui en tirent

rent toujours quelque profit, & qui sans cela pourroient passer pour Féneants. C'est aussi dans la même vûë, qu'on a fait monter les Sacremens jusques au nombre de sept ; parcequ'aucun d'eux n'est jamais administré, que les Prêtres n'en soient païez : & on a encore introduit les Messes sans Communians, sous le nom de Sacrifices pour les vivans & pour les morts ; par où les uns & les autres sont mis sous contribution. Car il n'y a personne, qui entreprenne une chose d'importance, à moins que de faire dire quelque Messe auparavant, pour avoir un heureux succés dans son entreprise ; & il ne meurt jamais aucune personne riche, qu'on ne chante un nombre de messes pour l'ame du défunt dont les Prêtres sont bien païez.

Du retranchement de la Coupe.

Lorsqu'une fois par abus on eut oublié de donner la Coupe aux Laïques, on en voulut faire une Loi. Et bien que l'Institution de Christ & la Pratique de l'Eglise durant plusieurs siecles fûssent evidemment contraires à ce retranchement, neantmoins on y a voulu persister opiniatrément, pour ne pas avoüer que l'Eglise avoit erré ; & afin que le Clergé eût quelque pérogative par dessus les autres Chrétiens. Jusques là mêmes que pour se moquer avec d'au-

d'autant plus d'impudence de Dieu & des hommes, on donne aux Laïques un Calice, qui n'à pas été bénit, qu'on nomme d'un nom de mépris le calice à laver, comme si on avoir mangé quelque chose d'impur, qui eût besoin d'être purifié.

Du Sacrement du mariage.

On a voulu encore faire du mariage un Sacrement, quelque absurde que cela parût; afin de tirer devant le Tribunal des Eclésiastiques une infinité d'affaires matrimoniales, qui aportent de grands profits au Clergé, & qui sont d'une tres grande consequence; puisque de là dépend l'établissement des hommes, & des successions, qui importent quelquefois des Roiaumes entiers. C'est ainsi que Marie, Reine d'Angleterre fut obligée d'introduire de nouveau la Religion Romaine; parceque sans l'autorité du Pape elle ne pouvoit pas passer pour légitime. Et ce fut encore par là, entre plusieurs autres choses, que Philippe troisieme Roi d'Espagne se trouva lié au Pape de Rome, à cause que par sa dispense il étoit né de la sœur de son pere: lequel mariage n'auroit pas facilement l'aprobation des autres Chrétiens.

Des dégrez défendus.

Il faloit aussi introduire les divers dégrez défendus, & forger encore outre

tre cela une parenté ſpirituelle, afin que les Prêtres euſſent occaſion de donner ſouvent des diſpenſes, dont ils tirent de grands profits.

De l'extréme onction. Dans l'Extréme Onction les Ecléſiaſtiques ont trouvé un expedient tres commode pour exhorter les mourans d'une maniere inſinuante, à faire des legs, ou des donations pieuſes, à l'avantage & au profit de leur Ordre.

Du Purgatoire. On n'a point eu d'autre vûë en inventant le Purgatoire, que de porter les agoniſans, qui ne font plus de cas des biens, qu'ils ſont prêts de laiſſer à d'autres, à en donner une partie aux Ecléſiaſtiques, afin que par leurs Meſſes & par leurs prieres ils puiſſent ſortir d'autant plûtôt d'un lieu ſi chaud & ſi alterant.

De la vénération des Reliques. La vénération des Reliques eſt encore un Magaſin dont les Ecléſiaſtiques font beaucoup d'argent; & entr'autres uſages elles ſervent encore à récompenſer d'un morceau d'os pourri des Perſonnes conſiderables, qui ont rendu de grands ſervices aux Papes.

De l'Invocation des Saints; & de la Canoniſation. Par l'Invocation des Saints, on a eu un ſpécieux prétexte pour bâtir d'autant plus d'Egliſes, pour inſtituer des jours de fêtes & pour donner de l'emploi aux Prêtres, afin de les faire ſubſiſter. D'ailleurs la Canoniſation des Saints,

Saints, qui dépend d'une déclaration du Pape, lui donne un tres grand crédit; comme s'il avoit même le pouvoir de donner des Charges & des Dignitez dans le Ciel; & que Dieu fut obligé d'aprouver tous les Référendaires, qui lui seroient présentez de sa main. Car par ce moien il dispose comme il lui plaît de la volonté des autres hommes, en proposant ainsi à leur ambition & à leur credulité une récompense si considérable, en cas qu'ils soutiennent ses interêts jusques à l'extrémité. A quoi on peut ajouter que depuis que la superstition s'est renduë la maîtresse, on n'a mis au nombre des Saints que des Ecléśiastiques; & particulierement ceux d'entr'eux, qui par une hypocrisie toute nouvelle & par une dévotion fausse & affectée s'étoient rendus fameux dans le monde. Car si l'on a fait cet honneur & cette grace à quelque Laïque, il a falu nécessairement que lui, ou bien ceux, qui sollicitoient en sa faveur, aient pour cet éfet rendu de grands services au Siege de Rome.

Autres moiens dont le Clergé se sert pour epuiser la bourse des simples.

Au reste je ne m'arrête point ici à raporter comment ils ont sçeu tirer l'argent de la bourse des simples par le moien des Miracles, des Images, des Aparitions, des Exorcismes, des Indulgences, des Jubilez, de la défence des vian-

viandes, & autres inventions de cette nature.

§. 34. Les Universitez ont encore beaucoup contribué à l'afermissement de l'autorité & de la Domination du Siege de Rome. Car elles ont été fondées, en partie par le Pape méme, & en partie par d'autres Souverains ; neantmoins de telle maniere que la plûpart d'entr'elles ont du recevoir leur confirmation du Pontife ; & qu'il s'en est réservé la direction lui même. Or il est bien aisé de pénétrer dans les suites d'une telle Politique ; puisque les Professeurs, qui y sont établis enseignent non seulement pendant leur vie les opinions de Rome, mais aussi qu'ils perpétuënt, pour ainsi dire, cette doctrine par le moien de ceux, qui leur doivent succeder.

Que les Universitez ont beaucoup servi à maintenir l'autorité des Papes.

C'a été aussi dans cette vûë que les Universitez, & les Doctrines qu'on y professe, ont été entierement accommodées aux Interêts du Siege de Rome. Vûque non seulement les Professeurs en Theologie, qui y tenoient le prémier rang, étoient les Créatures des Papes ; mais aussi les Professeurs du Droit Canon, qui s'ocupoient à défendre l'autorité du Pape, & à méler ses Decrets avec la chicane des Procés ordinaires. Car c'est ce même droit Canon qui a produit les longues Procédures, depuis que les Ecléfiastiques

Que les Professeurs étoient des créatures des Papes.

ques ſe ſont attribué la Juridiction dont ils ſont maintenant les Maîtres ; afin qu'ils euſſent d'autant plus d'ocaſion de contenter leur avarice des preſens, qu'ils recevoient des Parties.

Que les Philoſophes en étoient les Eſclaves.

De même auſſi les Philoſophes étoient pour la plû-part les eſclaves des Papes ; de ſorte qu'aucun d'eux n'oſoit examiner les choſes à fond ; à moins que d'être d'abord opprimé de tous les autres. Et d'ailleurs la Theologie & la Philoſophie, qu'on enſegnoit dans ces Ecoles, n'étoient aucunement conſidérées comme des ſciences, dont on devint plus ſçavant & plus éclairé, mais comme des moiens capables d'abatardir & d'émouſſer l'eſprit par des bagatelles & par des termes confus & inutiles ; afin qu'en détournant les hommes de la connoiſſance exacte des choſes, ils n'euſſent pas occaſion de découvrir les tromperies des Papes.

De la Theologie & Philoſophie Scholaſtique.

Car en éfet la Theologie Scholaſtique ne conſiſtoir pas dans la recherche de la verité, ou dans l'interprétation de l'Ecriture Sainte ; mais dans un amas de queſtions frivoles;qui ſont ſorties du cerveau de Pierre Lombard, de Thomas d'Aquin, de Schot & autres ſemblables Patriarches de la Pedanterie. Tout ce qu'on nommoit alors Philoſophie n'étoit auſſi qu'un fatras de Chimeres exprimées en un latin barbare & par des

des termes vuides de ſens; dont la connoiſſance étoit plus prejudiciable, qu'avantageuſe à l'éſprit. De ſorte que toute la ſcience d'alors conſiſtoit à ne rien pénétrer à fond; mais ſeulement à s'entretenir dans l'ignorance.

Enfin on s'apliquoit à ces bagatelles & à ces ſpéculations vaines, & on les enſeignoit dans les Univerſitez, non ſeulement du temps de la barbarie; mais encore aujourd'hui, qu'on a porté les études juſques à un ſi haut point, on fomente ce vieux levain & on le répand avec tout le ſoin & tout l'art dont on eſt capable; au lieu qu'on fait tous ſes éforts pour opprimer les ſciences ſolides; & particulierement celles qui nous éclairent dans les affaires de cette vie: comme eſt principalement la Morale; qu'on a entierement corrompuë, & de laquelle on a fait un Labyrinthe, dont on ne peut ſe déméler. Par où l'on n'a point d'autre vûë, que de taxer le peuple devant les Confeſſionaux; & de remplir tellement les Conſciences des hommes de doutes & d'incertitude, que n'étans plus capables de diriger leurs actions par des principes clairs & evidens, ils ſoient obligez de ſe laiſſer conduire à la fantaiſie de leurs Confeſſeurs, qui ſont intereſſez à leur aveuglement.

Que cette Pedanterie eſt encore en vogue aujourd'hui.

Pourquoi les Jesuites se sont intrus dans la Regence des Coléges.

§. 35. Mais comme du temps de Luther on eut remarqué les Etudes avoient fait une grande bréche à l'autorité du Siege du Rome; les Jesuites particulierement, qui sont comme les Gardes du corps du Pape furent intrus dans la Régence des Coléges. Car ils enseignent non seulement dans les lieux, où il y a des Académies, ou des Universitez; mais ils ont encore entrepris l'institution des jeunes gens; afin de diriger tellement l'étude des belles lettres, que bien loin d'être préjudiciables au Roiaume des ténébres, elles lui servent d'appui, & contribuënt à son afermissement. Comme en éfet par cette éducation de la jeunesse les Jesuites ont aquis non seulement de grandes richesses & une grande autorité; mais ont encore puissamment soûtenu la Monarchie du Pape; auquel ils se sont voüez plus particulierement que tout le reste des Moines. Car par ce moien ils inspirent aux enfans, qui sont encore dans un age tendre des sentimens de Vénération pour le Pape, & toutes les inclinations qui peuvent être utiles au but qu'ils se sont proposé. De sorte qu'ils les accoutument dés l'enfance à persister opiniatrément dans les opinions qu'ils ont une fois embrassées; sans s'en laisser jamais détourner par des raisons contraires: par

Quels services ils rendent par là au Siege de Rome.

par où ils ſont rendus incapables de parvenir jamais à la connoiſſance de la verité. C'eſt encore par une ſemblable conduite qu'ils peuvent bien découvrir la conſtance & l'afection de leurs Diciples ; ce qui leur peut donner de bonnes lumieres lorſque ceux-ci ſont une fois emploiez dans les affaires d'Etat. Or ils font tous leurs éforts pour attirer dans leur Ordre ceux qui leur plaiſent, ſoit par leur génie, ſoit par leurs richeſſes. Si bien que la célébre diſcipline de leurs Coléges ne tend qu'à maintenir l'Empire du Pape. Et quoiqu'ils ſe vantent d'avoir une méthode excellente pour aprendre aux enfans la langue Latine, cependant ils ſe donnent bien de garde de rendre leurs Ecoliers trop ſçavans ; à moins qu'ils ne ſoient deſtinez à entrer dans leur Societé.

Qu'ils ſe ſont introduits dans les Cours des Princes.

Outre cela comme les Jeſuites par la Régence de leurs Colégés ont eu occaſion d'attirer dans leur ordre pluſieurs perſonnes capables, & que dans leur converſation & dans leur maniere de vivre ils ſont tres civils & tres polis, étans fort éloignez de la groſſiereté & de la Pédanterie des autres Moines, ils ſe ſont introduits dans la plû-part des Cours, ſous le prétexte de la Confeſſion ; & ſe ſont tellement intriguez dans les affaires du monde, que les Conſeils des

Princes ſont ſouvent dirigez ſelon leur volonté: là où ils n'oublient jamais leur Interêt particulier, ni celui du Pape. Cependant il y a de certains lieux, où ils ſe ſont rendus tres odieux à cauſe de leur avarice inſatiable, & d'une demangeaiſon qu'ils ont de ſe méler dans toutes ſortes d'afaires & de negotiations: outre que les anciens Ordres de Moines ſont extrémement jaloux, de voir que les Jeſuites aient ſi fort empieté ſur leur autorité & ſur leurs revenus.

De la Cenſure des livres.

Un des moiens dont on ſe ſert encore pour maintenir l'autorité du Siege de Rome, eſt le pouvoir que le Pape & ſes Créatures ſe ſont attribué de cenſurer les livres; afin qu'on ne mette rien en lumiere, qui leur puiſſe être préjudiciable. Au reſte ils procedent à cette cenſure avec tant de témérité, que non ſeulement ils retranchent ce qui leur déplaît des anciens Auteurs, qui s'impriment de nouveau, mais qu'ils y inſérent même des paſſages tous entiers, pour ſervir à leur but. Les ouvrages nouvellement écrits dans l'étenduë de leur Juridiction, n'ont pas plû-tôt vû le jour, qu'ils ſont revûs & corrigez: & s'il s'y eſt encore gliſſé quelque choſe, qui choque leurs interêts, on ne manque pas de le marquer dans une table faite exprés; afin qu'on l'omette dans une

autre

autre édition. D'ailleurs les livres de leurs adverſaires ſont abſolûment défendus dans les païs où ils dominent ; & il n'eſt permis à perſonne de les lire, ſi ce n'eſt à des gens paſſionnez, ou prévenus en faveur de leur parti, deſquels on ſe tient ſuffiſamment aſſûré. De ſorte que par là ils peuvent imputer à leurs parties tout ce que bon leur ſemble, puiſque leur troupeau ne lit point leurs écrits, ni leur réfutations.

Que les Docteurs Papiſtes donnent à leurs auditeurs de tres mauvaiſes impreſſions contre les Proteſtans.

D'ailleurs on a déja remarqué que la vie ſcandaleuſe des Papes ayant été fort préjudiciable à la Religion Romaine ; à cauſe que les Proteſtans publioient leuts vices infames par des imprimez ; il eſt arrivé que les Papiſtes ont rétorqué les mêmes reproches contre les Miniſtres de la Religion Proteſtante ; en ramaſſant non ſeulement les fautes où quelques particuliers pouvoient être tombez, mais en les chargeant des plus noires calomnies ; & demandant au reſte qu'on leur prouvât le contraire. De ſorte que par une telle conduite ils ont donné à leurs troupeaux de tres méchantes impreſſions contre les Proteſtans.

Des faux bruits qu'ils font cou-

Outre cela ils ont encore l'impudence d'exalter leurs Miracles, leurs Martirs & les choſes extraordinaires, qu'ils ont faites dans des lieux fort éloignez. Et

vir à leur avantage.

c'eſt par là qu'ils aquerent un grand crédit, principalement parmi les Simples. Tous ces traits fabuleux ont été fort exactement remarquez par un Gentilhomme Anglois, nommé *Edwin Santis*, dans ſon livre de l'état de la Religion.

Que l'excommunication des Papes n'eſt plus ſi redoutée qu'elle étoit autrefois.

§. 36. Mais il y a encore des moiens bien plus violens, que le Pape met en uſage pout ſoûtenir la Majeſté de ſon caractére; au nombre deſquels on peut mettre cette terrible excommunication par laquelle on mettoit en interdit des Etats & des Roiaumes entiers, pour obliger les Rois, ou ceux qui en étoient les Souverains de demander grace au Pape. Mais neantmoins ces armes ne ſont plus ſi redoutables aujourd'hui qu'elles étoient autrefois, ſi ce n'eſt peut être à quelques petits Princes d'Italie. Cependant en ce païs là, auſſi bien qu'en Eſpagne on a établi un Tribunal fort étrange, ſous le nom de *Saint Ofice*, ou de *Sainte Inquiſition*, où l'on informe & procéde contre ceux, qui pourroient en quelque maniere être ſoupçonnez de quelques Heréſies, entre leſquelles on conte pour les principales, les opinions, qui choquent l'autorité, ou la Monarchie ſpirituelle du Pape, ou bien qui ſont opoſées aux Loix, ou aux Dogmes, qu'ils ont introduits. Et c'eſt

c'eſt par là qu'on tient le peuple dans une tres rude ſervitude ; & que les habitans de ces contrées ſont obligez de craindre cette Juſtice plus que tous les maux du monde ; parcequ'on l'exerce avec la derniere rigueur, & que tous ceux, qui ont le malheur de tomber entre les mains des Inquiſiteurs, ſont toujours contraints d'y laiſſer de leurs plumes ; quand même ils auroient fait voir evidemment leur innocence.

§. 37. Or bien que la direction & le Culte de la Religion Romaine, avec les autres expédiens, que nous avons raporté ci-deſſus, ſoient des motifs aſſez puiſſans pour retenir le peuple dans la ſujettion & dans l'obeiſſance ; particulierement à cauſe que les Ecléſiaſtiques ſçavent conduire leurs afaires de telle ſorte, qu'ils tâchent de ſatisfaire tout le monde ; je croi cependant qu'une grande partie de ceux, qui vivent ſous la Domination du Siege de Rome, ſont perſuadez que tout ce que le Clergé leur propoſe eſt veritable ; & qu'ils n'ont point d'occaſion de parvenir à de meilleures connoiſſances : quoiqu'il y ait bien de l'aparence que pluſieurs ſçavans & Politiques pénétrent parfaitement bien dans tous les reſſorts de cette Machine, & qu'ils ne demeurent ſous ce joug que pour des vûës particulieres.

Cauſes qui obligent ces peuples à reſter dans la Religion Romaine.

Ainſi je ſuis dans ce ſentiment, que la plûpart d'entr'eux ſont retenus dans cette Communion, non ſeulement parce-qu'ils ne trouvent point d'autre expédient pour redreſſer leurs afaires; mais auſſi à cauſe qu'ils ne veulent pas ruiner leur fortune, pour paſſer du côté des Proteſtans, où ils n'auroient que la faim & la diſette à attendre. Et c'eſt auſſi pour cette raiſon qu'ils penſent que pour être ſauvé, il leur ſufit d'avoir la Foi en Jeſus Chriſt & de croire en ſes mérites. Et pour ce qui regarde les autres choſes qu'on a couſuës à la Religion Romaine; ils s'imaginent qu'ils les peuvent obſerver à l'exterieur, & en penſer au reſte ce que bon leur ſemble: parce-qu'il importe fort peu que les femmes & la canaille, qui prennent plaiſir à des choſes extravagantes, les croient fort ſerieuſement. D'ailleurs il eſt indubitable qu'il y en a pluſieurs qui ne peuvent pas diſtinguer ce qu'il y a de Divin dans la Religion Chrétienne, d'avec ce que les Ecléſiaſtiques y ont ajouté pour leur Interêt particulier. De ſorte que ſe voians ainſi ſéduits, ils prennent tout le reſte pour des fables; en couvrant néantmoins leur Atheïſme d'une aparence extérieure, pour ne pas s'attirer d'incommoditez dans cette vie. Or des perſonnes éclairées peuvent bien juger

Que plusieurs d'entr'eux le font pour conſerver leur fortune.

D'autres par ignorance.

Pourquoi il y en a qui donnent dans l'Athéïſme.

ger d'abord comment un Italien, ou un Eſpagnol, qui n'anra jamais leu la Bible, ni aucun bon livre Proteſtant, peut facilement tomber dans cette penſée, quand il commence une fois à pénétrer dans la conduite du Clergé. Mais d'un autre côté il eſt tres certain que depuis le temps de Luther l'Egliſe Romaine a pris toute une autre face, & que du moins on y ſauve bien plus les apparences qu'on ne faiſoit auparavant. A quoi ou peut ajoûter qu'un grand nombre de perſonnes de la prémiere Qualité, & d'une condition plus baſſe peuvent trouver leur établiſſement dans cette Communion, ſoit dans des Ordres de Chevalerie, ou de Moines, ou bien dans d'autres Charges Ecléſiaſtiques: ce qui ſert beaucoup au ſoulagement & à l'élévation de pluſieurs familles: ou du moins les péres ſuperſtitieux ſont fort ſatisfaits, lorſqu'ils peuvent faire de ſemblables Saints de leurs enfans. Enfin ceux qui ne peuvent pas faire leur fortune dans le monde, n'ont qu'à ſe jetter dans un Couvent, où ils ſont aſſurez de trouver leur ſubſiſtance. De ſorte que ceux de la Communion de Rome n'auroient pas occaſion de joüir de tous ces avantages ſi le Papiſme tomboit en décadence, & que les biens Ecléſiaſtiques fuſſent incorporez au domaine des Souverains.

Qu'il y a des établiſſemens dans l'Egliſe Romaine pour toutes ſortes de perſonnes.

Pourquoi les Princes de la Religion Romaine ne l'abandonnent pas.

Au reste la Doctrine de Rome a jetté de si profondes racines dans les païs où elle se trouve aujourd'hui, que quand même quelque Souverain voudroit entreprendre de la détruire, il n'en viendroit jamais à bout; parceque les Eclésiastiques ne manqueroient pas de remuër Ciel & Terre, jusqu'à ce qu'ils eussent gagné quelque autre Jaques Clement, ou bien quelque Ravaillac. D'ailleurs la plû-part des Princes trouvent ici quelque Interêt de Politique; & bien loin de voir quelque avantage dans ce changement, ils n'en pourroient attendre au contraire qu'une confusion dangereuse dans leurs l'Etats.

Des Etats qui sont interessez à maintenir l'autorité du siege de Rome.

§. 38. Les Italiens ont beaucoup d'interêt à maintenir l'autorité du Siege de Rome. Parceque l'Italie devient fort considérable à cause que les Papes y font toujours leur résidence, & qu'on n'éléve jamais à la Dignité Papale que des originaires du Païs. A quoi on peut ajouter qu'il n'y a presque point d'illustre maison en Italie qui ne tire quelque avantage des Papes.

De l'Italie.

De la Pologne.

Comme les Evêchez & les riches Prebendes sont possedées en Pologne par la Noblesse du Païs, qui a entre ses mains la Souveraine Puissance, aussi a t'elle grand interêt à maintenir le *Papisme*. Comme en efet les Evêques, en qualité de

de Senateurs du Roiaume y ont un tres grand credit.

Les Ecleſiaſtiques ajant auſſi beaucoup de pouvoir en Portugal pourroient bien prendre le parti de l'Eſpagne, en cas qu'on entreprît d'innover quelque choſe dans la Religion du Païs; & ainſi ne manqueroient pas de former un puiſſant parti. C'eſt pourquoi auſſi nous avons vû dans ces dernieres années que les Portugais n'eurent pas le courage de murmurer contre le Pape; bien que pour complaire à l'Eſpagne il les eût ſi fort maltraitez au ſujet de la collation des Evêchez; qu'ils avoient alors aſſez d'occaſion de ſe ſouſtraire de l'obeïſſance du Siege de Rome. *Du Portugal.*

Il y a pluſieurs des Etats de l'Empire, qui ſont reſtez dans la Religion Romaine. Entre les villes Imperiales, outre quelques-unes de moindre importance, nous voions la ville de Cologne, qui fourmille de Prêtres & d'autres Ecléſiaſtiques; & entre les Comtes & les Ordres de Chevalerie, ceux qui cherchent à s'ouvrir le chemin aux Bénéfices & aux Dignitez Ecléſiaſtiques. Parmi les Princes Seculiers, ceux de la Maiſon de Baviere ſe ſont attachez au Siege de Rome, parcequ'ils ont aſpiré de tout temps à la Dignité Imperiale. De ſorte que s'ils abandonnoient la Religion Romai- *De l'Alemagne.*

ne, ce changement feroit fort préjudiciable aux eſperances, qu'ils ont conçuës. D'ailleurs on connoît aſſez les motifs, qui ont porté quelques Princes Proteſtans à embraſſer la Religion Romaine. On ne doit pas non plus s'étonner que les Evêques & les Prélats d'Alemagne perſévérent dans la même créance, puiſqu'il eſt beaucoup plus commode d'être un Prince opulent, que de devenir un pauvre Miniſtre. Au reſte ils ne ſont pas peu éfraiez de l'exemple des deux Electeurs de Cologne, qui dans le ſiecle paſſé entreprîrent d'aporter quelque changement dans la Religion, avec un ſuccés, qui leur fut tres funeſte.

Que Charles quint négligea l'occaſion de faire une réformation en Alemagne.

Du temps de Charles quint l'Eſpagne fît tant par ſes pratiques qu'on négligea l'occaſion de faire une réformation dans l'Empire : & depuis ce temps là les Empereurs par raiſon d'Etat n'ont pas pû ſe détacher du Siege de Rome, quand mêmes ils en auroient eu la volonté. Car maintenant les Princes Ecléſiaſtiques d'Alemagne ſont obligez de ſuivre le parti des Papes, afin d'avoir un apui contre les Puiſſances Seculieres.

Ce qui lui eût pû arriver en cas

En cas que l'Empereur eût voulu abandonner le Siege de Rome ; prémierement il eſt indubitable qu'il auroit eu contre lui tout le Clergé d'Alemagne ;

magne ; & qu'il n'auroit pas pû se promettre un secours assuré des Princes Seculiers : particulierement à cause que les anciennes Maisons des Princes auxquelles la Religion seule ôte toute espérance de parvenir à l'Empire, auroient eu en-suite autant de droit d'y prétendre que la Maison d'Autriche. Outre que le Pape n'auroit pas manqué de remuër Ciel & Terre contre lui ; & que la France n'auroit pas négligé une occasion si favorable pour s'élever à la Dignité Imperiale ; & que peut-être une bonne partie des Eclésiastiques se seroit jettée entres ses bras. *qu'il se fût détaché du Siege de Rome.*

Les Espagnols veulent passer pour les plus zélez partisans du Siege de Rome ; parcequ'ils ont besoin de la faveur des Papes, pour conserver & pour posseder en repos leurs Etats de Naples & de Milan. Aussi nous voions qu'ils couvrent d'ordinaire leurs entreprises du prétexte de vouloir maintenir & répandre la Religion Catholique ; bien que souvent elles leur aient mal réüssi. Je ne parle point ici de ce que le Clergé est assez puissant en Espagne ; & qu'on y a inspiré au peuple des préjugez éfroiablez contre tous les Protestans. *De l'Espagne.*

La France ne paroît pas exterieurement si passionnée pour les interêts de Rome ; puisque l'Eglise Gallicane n'a *De la France.*

jamais voulu se soûmettre si absolûment au Siege de Rome, comme celles des autres Païs. Car lorsque les Papes veulent introduire quelque chose, qui choque sa liberté, le Parlement de Paris en prend d'abord connoissance. Et d'ailleurs la Sorbonne même rejette plusieurs propositions, qui ont été avancées par les Flateurs & par les Créatures de la Cour de Rome.

Des formalitez que les Nonces sont obligez d'observer en France.

On éclaire aussi de fort prés les Nonces des Papes en France, de peur qu'ils ne poussent les afaires trop loin. Lorsqu'ils sortent de Rome, ils portent leur crox toute droite; mais d'abord qu'ils sont arrivez sur les Frontiéres de France, ils la portent renversée; jusqu'à ce que le Roi leur ait permis de faire les Fonctions de leur Charge. D'ailleurs ils promettent au Roi de ne l'éxercer qu'autant de temps & de la maniere qui plaira à sa Majesté. Outre cela ils sont contraints de se servir de Secretaires François, & de laisser sur leur depart leur Cachet, & une liste de leurs négociations; sans quoi elles seroient nulles & sans éfet. C'est pourquoi les François disent d'ordinaire que le Nonce reçoit sa Commission du Roi, aussi bien que du Pape; qu'il ne s'en peut aquitter que par sa permission; & qu'enfin elle est révocable, lorsque sa Majesté l'ordonne.

Com-

Comme en éfet nous voions que les Nonces mettent bas leur Croix aux lieux où le Roi se trouve; pour marquer par là que sa présence abolit leur Juridiction.

On croit même que du temps de Richelieu on mît en délibération de faire un Patriarche en France. Mais neantmoins il me semble qu'un tel projet ne pouvoit être que préjudiciable à la France. Car prémierement les Eclésiastiques n'en auroient pas été contens; dans la crainte qu'ils auroient eu que le Roi n'eût pris de là occasion de leur retrancher de leurs grands revenus. Et d'ailleurs si le Roi de France aspire en quelque maniere à la Dignité Imperiale, il n'est nullement de son interêt de se détacher du Siege de Rome. Car en cas qu'un Souverain, aussi puissant que lui devint maitre de l'Empire, il feroit non seulement revivre les pretensions des anciens Empereurs, qui sont maintenant presque ensevelies dans l'oubli, & dont plusieurs dépendent de Rome; mais aussi la protection de l'Eglise Romaine lui serviroit d'un specieux pretexte, pour redemander plusieurs droits, que le Siege de Rome à laissé perdre.

Projet pour faire un Patriarche en France.

D'un autre côté les Papes ont une furieuse aversion pour la Monarchie Françoise; puisque dans une telle occasion

Que les Papes ont de l'a[...]

sion

version pour la Monarnarchie Françoise.

sion on feroit indubitablement une grande réforme dans la Cour de Rome ; & que l'on brideroit tellement la puissance du Pape, qu'il ne feroit plus ensuite qu'un simple Patriarche. La même chose seroit arrivée au Siege de Rome, si les Espagnols étoient parvenus à la Monarchie Universelle. Au reste dans une semblable occasion les Protestans passeroient fort mal leur temps.

Des principaux apuis du Pape.

Ainsi on peut conclurre de tout ce que nous avons dit que le Siege de Rome ne subsiste que par la jalousie & l'égalité qui se trouve entre les deux Couronnes de France & d'Espagne. Et c'est pourquoi il est de l'interêt des Papes d'empêcher de tout leur pouvoir qu'une de ces deux Puissances ne ruine entierement l'autre, & ne s'empare de l'Empire de toute l'Europe. C'est aussi ce qu'on peut aisément remarquer dans la conduite, que les Papes ont tenuë depuis longtemps. Car lorsque la France se vit abatuë apres la mort de Henri second ; le Pape fut obligé, bon-gré mal-gré, de paroître bon Espagnol ; à quoi l'Espagne le contraignoit par de bons & de mauvais moiens. Elle gagnoit ses neveux, qui étoient bien aises de s'enrichir, durant le peu de temps, que leur oncle avoit à vivre : & elle les fai-

Comment il se conduisoit autrefois à l'égard de l'Espagne ;

soit

ſoit agir par le moiën des Penſions, des Bénéfices, des Charges & des mariages avantageux, qu'elle leur procuroit. De ſorte que ceux-ci perſuadoient au Pape de faire pour l'Eſpagne ſouvent plus qu'il ne vouloit lui-même. Enfin ſi ces expediens ne réüſſiſſoient pas aux Eſpagnols, ils perſecutoient cruellement les Neveux du Pape apres ſa mort. A quoi on peut ajouter qu'ils tâchoient toujours d'exclurre du Siege de Rome ceux qu'ils ſoupçonnoient de n'être pas dans leurs interêts. Mais aprés que la France ſe fut relevée de ſes pertes les Papes rentrérent auſſi dans leur indiférence & dans leur liberté, ſans ſe montrer plus favorables aux uns qu'aux aurres, ſi ce n'eſt entant qu'ils le jugeoient avantageux pour leurs propres afaires. C'eſt pour cette raiſon auſſi qu'au mois de Juillet de l'an 1637. un certain Jeſuite, nommé Guichard prêcha publiquement dans une des principales Egliſes de Paris, que la Guerre que la France faiſoit alors à l'Eſpagne étoit une ſainte guerre pour la défenſe de la Religion. Car ſi le Roi de France n'eût alors pris les armes; les Eſpagols avoient en vûë de faire du Pape l'Aumonier de la Cour d'Eſpagne.

Et à l'égard de la France.

§. 39. Pour ce qui regarde ceux qui ſe ſont révoltez contre le Siege de Rome,

En quelle diſpoſi-

tion d'esprit se trouvent les Papes à l'égard des Protestans.

me, les Papes souhaiteroient bien de tout leur cœur, qu'il fussent remis sous leur obeïssance; pourvûque neantmoins par leur abatement un autre ne se rendît pas si puissant, qu'il devint formidable à tout le reste de l'Europe. Car il vaut bien mieux laisser vivre nos ennemis, que de nous ôter la vie conjointement avec eux. Comme en éfet on vit bien qu'elle fut la fraïeur & l'aprehension du Pape Paul troisiéme, lorsque Charles quint remporta de si grands avantages sur les Protestans; puisqu'il rapella d'abord les troupes qu'il avoit envoiées au secours de cet Empereur. D'autre part si les desseins que Philippe second avoit formez contre l'Angleterre, lui eussent réüssi, le Pape Sixte cinquiémé auroit eu tout loisir de s'en repentir; parceque c'étoit lui qui l'avoit poussé avec le plus de chaleur à entreprendre cette expédition. Le Pape Gregoire quinziéme, dans la guerre de la Valteline prît lui même le Parti des Grisons contre l'Espagne; bien que ces peuples fissent profession de la Religion Reformée. A quoi on peut ajouter que le Pape Urbain huitiéme ne fut pas fâché que Gustave Adolphe, Roi de Suede donnât de si rudes secousses à la Maison d'Autriche, afin de

Pourquoi ils les ont favorisez en quelques ocasions.

de la mortifier : particulierement à cause que l'Empereur faisoit bien voir dans l'afaire de Mantouë qu'il n'épargnoit pas plus les Catholiques que les Protestans. Enfin il y a des Ecrivains qui nous assûrent que quand l'Empereur Ferdinand demanda de l'argent à ce Pape, suivant la promesse, qu'il lui avoit faite de lui en donner ; celui-ci envoia pour lui & pour toutes ses troupes des Indulgences Plénieres à l'article de la mort ; afin de les faire créver avec d'autant plus de résolution. D'un autré côté la Cour de Rome n'ouvrit pas moins les yeux depuis quelques années ; lorsque le France fit de si grands progrés contre la Hollande, que la perte de cette République sembloit être inévitable. Cependant les Papes appliquent tous leurs soins à gagner les Protestans par ruse & par artifice. Car ils tâchent par tous moiens de fomenter la division entr'eux ; ils caressent les Princes Protestans ; ils procurent des mariages entr'eux & des femmes Catholiques ; ils attirent à eux les Cadets des grandes maisons par des Dignitez & par des Bénéfices ; ils font un accueil favorable & donnent des emplois à ceux qui se jettent entre leurs bras ; & enfin au lieu de s'amuser à écrire des livres contre les Theolo-

giens

giens proteſtans, ils cherchent ſeulement à entretenir parmi eux les diſputes & les conteſtations. Au reſte il eſt tres certain que le Clergé de Rome a fait de grands progrés dans ce ſiecle ci, & qu'il eſt maintenant en état d'en faire encore davantage; aiant une joie interieure de voir que ſes adverſaires ſe déchirent mutuellement par des Schiſmes & des diviſions.

S'il y a quelque eſpérance d'accommodement entre le Pape & les Proteſtans.

§. 40. De ce que nous avons dit juſques ici on peut aiſément juger, ſi l'on peut eſpérer quelque accommodement entre les Proteſtans & les Catholiques; en ſorte que l'on cédât quelque choſe de part & d'autre; en convenant d'un certain Symbole, ou d'une Confeſſion de foi; & que l'on renvoiât le reſte dans l'Ecole, comme des queſtions obſcures & inutiles; ou bien que chacun des deux partis demeurât dans ſes opinions, & que nonobſtant la diverſité des ſentimens, on ſe conſidérât les uns les autres comme fréres en Jeſus Chriſt & membres d'une aſſemblée Chrétienne. Cependant ſi l'on

Raiſons de cetse impoſſibilité.

éxamine bien la choſe en elle même & les Principes du Pape, on ſera obligé d'avoüer qu'une telle réconciliation eſt abſolûment impoſſible. Car on y trouve non ſeulement des diferends touchant les Dogmes, mais de plus on y re-

remarque des Interêts tout opoſez ; uiſque prémierement le Pape vouroit bien rentrer en poſſeſſion des iens Ecléſiaſtiques ; au lieu que les utres les garderoient volontiers dans e même état, où ils ſe trouvent mainenant. D'ailleurs le Pape prétend êre le Chef de toute la Chrétienté ; & es Etats Proteſtans au contarire ſe eulent réſerver la direction des afaires le la Religion, comme une partie ſſentielle de leur Souveraineté. De orte que ce ſont deux choſes contradiſtoires en elles-mémes de vouloir que eux là vivent en bonne union & en onne intelligence avec le Pape, qui e veulent pas le reconnoître pour le ouverain Monarque de l'Egliſe. De même que ſi quelqu'un vouloit paſſer our Citoien d'un Roiaume, ſans vouoir neantmoins reconnoître le Roi pour ſon propre Seigneur. Outre cela l'infaillibilité prétenduë du Pape eſt la pierre du coin qui ſoûtient ſon autorité, & ſi on l'ôte une fois tout le *Papiſme* tombe en ruine. C'eſt pour cette raiſon d'Etat auſſi qu'il eſt impoſſible que les Papes cedent quelque choſe aux Proteſtans dans le moindre point controverſé. Car s'ils aquiéçoient à un article, en avoüant que juſques alors ils auroient ſoutenu quelque ſentiment faux,

faux, ils ne feroient plus infaillibles: puifque s'ils avoient erré en un point, ils pourroient encore fe méprendre dans un autre. Mais au contraire fi les Proteftans accordent aux Papes l'infaillibilité, alors ils font obligez de donner les mains à tous les autres articles. Au refte il n'y a aucune aparence qu'ils retractent jamais ce qu'ils ont écrit contre les Papes; & quand mêmes le commun peuple le voudroit; quelle opofition n'y trouveroit il pas de la part des Prédicateurs? & que prétendroit il faire avec des femmes & des enfans?

Que de telles propofitions d'accommodement font chimériques, & dangereufes.

Enfin quelque bonne que paroiffe l'intention de ceux, qui font de femblables propofitions d'accommodement entre les Catholiques & les Proteftans, qu'ils apellent du nom de *Syncretifme*, il eft certain pourtant que leur projet eft chimérique, & qu'il fournit aux Papiftes une ample matiere de raillerie & de fatire. Car du moins ceux-ci font bien aifes de voir les Theologiens Proteftans occupez à de telles penfées; parcequ'ils y gagnent toujours quelque chofe, & qu'ils n'y perdent rien du tout: puifque non feulement ces Theologiens s'amufent à fe quereller fur cette queftion; mais auffi a caufe que cela refroidit fort le zéle

zéle des Proteſtans contre les Catholiques : vûque quelqu'un qui ne pénétre pas bien dans la choſe entendant parler de cette réconciliation, peut aiſément ſe figurer que la diférence qu'il y a entre les deux Religions ne doit pas être fort grande, ni fort capitale. Ainſi celui qui tombe dans une ſemblable penſée ſe repréſente des avantages qu'il peut recevoir dans la Communion de Rome, & qui ne ſe rencontrent pas dans la Proteſtante. De ſorte qu'il ne lui reſte plus aucune dificulté qui l'empêche d'abjurer ſa Religion. Car il en eſt ici comme d'un pucelage, ou d'une Ville aſſiegée, qui courent grand riſque de ſe rendre, dés qu'on commence à parlementer.

Des forces des Proteſtants & des Catholiques.

§. 41. Maintenant ſi l'on demandoit ſi le Pape avec tous ſes partiſans pourroit bien par la force ſoûmettre les Poteſtans à l'obeïſſance du Siege de Rome ; nous répondons qu'il eſt évident que les Catholiques ſurpaſſent de beaucoup les Proteſtans en forces & en nombre. Car les païs qui ſont ſoumis à l'obeïſſance du Siege de Rome ſont l'Italie & l'Eſpagne toutes entieres, avec le Portugal ; la plus grande partie de la France & de la Pologne ; les plus foibles Cantons des Suiſſes. En Alemagne vous trouvez les Païs heréditaires

res de la Maison d'Authriche;le Roiaume de Bohême; & maintenant presque toute la Haute Hongrie; les Evêques & les Prélats; la Maison de Baviere & de Neubourg; les Marquis de Bade, & quelques Princes de moindre considération. Une partie des Comtes, des Seigneurs, des Chevaliers, & des Villes libres de l'Empire; sans parler encore de plusieurs Papistes, qui demeurent dans des Etats Protestans. Tout cela selon ma conjecture & ma Suputation fait bien pour le moins les deux tiers de l'Alemagne. D'ailleurs en Hollande nous trouvons beaucoup de Catholiques Romains: & une bonne partie de ce levain reste encore aujourd'hui en Angleterre.

Etats Protestans. De l'autre côté nous trouvons entre les Etats Protestans l'Angleterre, la Suede, le Danemarq, la Hollande; la plû-part des Electeurs & Princes seculiers, & des Villes Imperiales d'Alemagne. Les Huguenots de France sont maintenant desarmez; Les Protestans de Pologne étans dispersez ne sont gueres à craindre. Les Villes de Prusse & de Curlande ont assez de peine à maintenir la liberté de leur Religion. & la Transilvanie n'entre pas en grande considération.

Divisions D'ailleurs les Catholiques Romains ont

ont cet avantage pardeſſus les Proteſtans, qu'ils reconnoiſſent tous le Pape pour le Souverain de leur Egliſe; & que du moins extérieurement, ou de bouche ils s'accordent dans l'unité de la Foi. Mais au contraire les Proteſtans n'ont point de Chef viſible dans leur Religion, & ſont miſérablement diviſez entr'eux. Car ſans parler des petites ſectes, des Arminiens, des Sociniens, des Anabaptiſtes & autres ſemblables, leurs Corps eſt partagé en deux parties preſque égales de Lutheriens & de Réformez; qui n'ont preſque pas moins d'aigreur & d'animoſité les uns contre les autres, qu'ils en ont contre les Papiſtes. *entre les Proteſtans,*

Outre cela ils n'ont pas un même Gouvernement, ni une police uniforme dans la Religion, ni dans leurs Egliſes: mais en cela châque Souverain en uſe, comme bon lui ſemble. On ne peut pas nier non plus qu'en général le Clergé de l'Egliſe Romaine n'ait plus de zéle, & n'emploie plus de ſoins & d'induſtrie pour faire des proſélytes, que ne font les Proteſtans; dont la plûpart n'ont gueres d'autre vûës, que de chercher les moiens de bien ſubſiſter de leur Miniſtére; de la même maniere qu'on s'aplique à quelque métier pour gagner ſa vie. Car au reſte l'avance- *Autres inconveniens.*

ment du Roiaume de Dieu eſt le moindre de leurs ſoins. Au lieu que les Moines & les Jeſuites ſe rendent fort recommandables par leurs Miſſions en Orient & en l'Amerique. Et bien que dans leurs fonctions ils mélent quantité de fables & de fictions; neantmoins leur deſſein eſt tres loüable en ſoi-même.

De la jalouſie qui Régne entre les Etats Proteſtans.

Enfin il ſe trouve une ſi grande jalouſie entre les Etats les plus conſidérables des Proteſtans, qu'il leur ſeroit bien dificile de ſe ſoûmettre à un ſeul Chef. Car ſans parler d'autres Souverains, cette jalouſie régne entre la Suede & le Danemarq; & entre l'Angleterre & la Hollande. Quoique d'un autre côté cette paſſion ne ſoit pas moins violente entre la France & l'Eſpagne, & qu'elle ſoit ſufiſante pour empêcher ces deux Puiſſances d'agir de concert contre les Proteſtans. Et c'eſt auſſi pour cette raiſon que ceux-ci, quoiqu'inferieurs aux Catholiques en pluſieurs choſes, ne doivent gueres craindre que le Pape les réduiſe par la force.

Des Huguenots, de France.

Cependant il faut mettre de la diférence entre les Proteſtans, qui forment un Etat indépendant, & les aurtes qui ſont ſous la Domination des Papiſtes. Car il s'en faut bien que les derniers ne ſoient auſſi aſſûrez à l'égard de la liberté de leur Religion, que les prémiers.

Toute

Toute la ſeureté des Huguenots de France n'eſt fondée que ſur la ſimple parole du Roi, & ſur l'édit de Nantes: & il eſt indubitable qu'ils paſſeroient tres mal leur temps, ſi quelque Roi de France ſe laiſſoit aveugler d'un zéle ſemblable à celui de la maiſon d'Autriche. Neantmoins je ne puis pas m'imaginer que ſa Majeſté ait deſſein de leur faire violence au ſujet de leur Religion, auſſi long-temps qu'ils demeureront en repos; particulierement ſi elle fait réfléxion ſur les grands ſervices, qu'ils ont rendus à Henri quatre; & que ſans leur ſecours il y a de l'aparence qu'il ne ſeroit jamais parvenu à la Couronne.

De la Pologne.

La Pologne ne pourroit pas facilement opprimer la Courlande & la Pruſſe à cauſe de la Religion; particulierement auſſi long-temps que Danzik joüira de ſa liberté.

Des forces des Proteſtans d'Alemagne.

Les Proteſtans ſont aſſez puiſſans en Alemagne; de ſorte que s'ils étoient tous unis ſous un ſeul Souverain ils formeroient un Roianme conſidérable. Mais leurs forces ſont forr afoiblies par la quantité de leurs Chefs, par la diverſité de leurs interêts, & parcequ'ils ſont diſperſez & éloignez les uns des autres. Durant l'Eſpace de cent ans les Empereurs les ont réduits en un tel état, qu'il ſembloit que c'étoit fait de leur Religion

& de leur liberté (qui ſont tellement jointes enſemble, que l'une ne peut être oprimée ſans l'autre) ſi la France & la Suede ne les euſſent ſoûtenus.

S'ils ſont ſeuls ſufiſans de ſe défendre, ſans le ſecours de la France & de la Suede.

Il eſt bien vrai que depuis quelques années on a propoſé une nouvelle maxime, qu'on a tâché de faire goûter; qui eſt que les Proteſtans d'Alemagne ont des forces ſufiſantes pour ſe maintenir ſans le ſecours de ces deux Couronnes; & que Brandebourg eſt aſſez propre pour avoir la conduite & la direction de toute l'afaire. Mais au reſte la Maiſon d'Autriche a un grand interêt qu'on reſte dans cette opinion. Et c'eſt ſur cette hypotheſe que les deux Maiſons de Brandebourg, & de Lunebourg apuient en partie le deſir, qu'ils ont de ſe rendre maîtres des Provinces, qu'on à acordéées à la Suede pour lui donner ſatisfaction; c'eſt à dire qu'ils le couvrent du pretexte de vouloir maintenir la Religion & la liberté de ces païs là, auſſi bien que des autres Etats Proteſtans. Mais ſi ces Princes viennent à bout de leurs deſſeins, il eſt certain que par un tel agrandiſſement ils ſeroient moins formidables à l'Empereur, qu'ils n'étoient auparavant, lorſqu'ils étoient ſoûtenus par la Suede. & D'ailleurs ils ſe trompent fort, s'ils croient avoir trouvé un auſſi puiſſant appui dans le Danemarq

&

& dans la Hollande, que dans la France & dans la Suede.

Mais si enfin l'Empereur pouvoit arriver à ses fins, & chasser entierement ces deux Nations de l'Alemagne; que le Parti d'Espagne reprît le dessus; & que les Etats de l'Empire fussent las d'entretenir ses troupes, & fatiguez par les autres, incommoditez de la guerre; c'est une question fort importante de sçavoir, qui est ce qui pourroit contraindre l'Empereur de licentier son armée puissante & victorieuse, par exemple s'il ne pourroit pas trouver un pretexte pour retenir ses troupes, afin de fouler les Etats Protestans, en les faisant subsister à leurs dépens? si les deux Maisons de Brandebourg & de Lunebourg seroient bien capables de lui faire tête? & en quatriéme lieu, si apres que les Protestans auroient reconnu que leurs forces n'étoient pas sufisantes pour lui résister, ces deux Couronnes, dont ils se seroient si fort attiré la haine, voudroient bien d'abord acourir à leur secours? si leurs afaires leur permettroient de se charger d'un fardeau si pesant? ou si enfin lorsqu'ils seroient à deux doigts de leur ruine, il tomberoit justement du Ciel un second Gustave Adolphe, qui fît d'aussi grands progrés que le prémier.

Qu'il est avantageux aux Protestans que les François & les Suedois aient un pied en Alemagne.

Que la seureté de la Religion Protestante n'est pas fondée sur des traitez.

Car ceux qui s'imaginent que la seureté de la Religion Protestante consiste seulement dans des papiers & dans des seaux ; ou que l'Empereur ne tâcheroit plus jamais de parvenir à la Monarchie de l'Alemagne, quand mêmes il en auroit l'occasion (à quoi la Religion & les biens Ecléſiastiques lui fournissent de si beaux pretextes) ceux là, dis-je, doivent avoir entierement perdu la mémoire des temps passez. Mais au reste la paix de Ommégue a bien fait voir que tous ces projets ont été vains.

Des Etats Souverains de la Religion Protestante.

Les Etats indépendans de la Religion Protestante n'ont pas sujet d'aprehender qu'on leur fasse abandonner leur Religion par la force. Car la conformité de Religion ne détruit point les Jalousies d'Etat ; comme on peut assez remarquer par l'exemple de la France & de l'Espagne ; de l'Angleterre & de la Hollande &c. de même aussi la diversité de Religion ne produit pas un tel éfet, qu'en cas qu'un puissant Etat Catholique voulût en ruiner un Protestant, tous les autres Etats de la Communion de Rome abandonnassent celui qui seroit oprimé ; s'ils avoient quelque interêt à sa conservation.

Des moiens de maintenir

La durée & la conservation de la Religion Protestante dans les Etats, qui en font profession, ne consiste que dans les

les ſoins, que chacun aporte à la maintenir au dedans. A quoi on n'a pas béſoin d'une grande induſtrie, ni d'éxpediens fort recherchez, comme dans la Religion Romaine; mais où l'on doit ſeulement emploier des moiens tres ſimples & tres ordinaires. Il eſt bien vrai que le principal eſt de pourvoir les Egliſes & les Ecoles de perſonnes capables; que les Prédicateurs prêchent aux peuples une doctrine pure, & les édifient par leurs bons exemples; que l'on aprenne bien à un chacun les fondemens de la veritable Religion, & particulierement à ceux, qui ſont deſtinez à quelques emplois dans l'Etat; afin de les bien munir contre les ruſes & les ſurpriſes des Papiſtes; particulierement lorſqu'ils doivent voiager dans des païs Catholiques; & qu'enfin les Paſteurs ſe rendent capables de réſiſter à leurs adverſaires, & tâchent à découvrir toutes les ſubtilitez & tous les artifices qu'ils mettent en uſage dans leurs controverſes.

la Religion Proteſtante.

Il y en a qui croient que ce ſeroit une choſe fort utile & fort avantageuſe, ſi les deux partis Proteſtans, qui outre les diferends qu'ils ont entr'eux ſur les Dogmes, n'ont point d'interêts opoſez qui ſoient des ſuites de leur Religion, pouvoient faire un accommodement entr'eux

Si l'on pourroit faire un acommodement entre les Luthe-

riens & les Réformez.

tr'eux & se réünir en un Corps : & ils se persuadent que cet ouvrage ne seroit pas absolûment impossible ; pourvûqu'on pût seulement se défaire de la haine, de l'aigreur, de l'amour propre & des préjugez ; & qu'enfin on se dépouillât de cette passion maligne, qui nous porte à donner des sens forcez aux paroles de nos adversaires. Mais si l'on considére bien le génie & le naturel de la plü-part des hommes ; on trouvera que ces gens leur en demandent un peu trop. Car quand on lit les livres de Controverse sans prévention, & avec un esprit desinteressé, c'est une chose surprenante de voir comment les Auteurs se tourmentent & se tournent de tous côtez, pour soûtenir ce qu'ils ont une fois avancé ; soit qu'il s'acorde avec l'Ecriture, ou bien qu'il y soit contraire ; & combien de fois ils remettent sur le tapis des choses, qui ont été réfutées cent fois. D'ailleurs il ne pourroit jamais arriver qu'on estimât une opinion aussi bonne que l'autre : parcequ'une telle indiférence seroit une marque évidente, qu'on ne se mettroit gueres en peine de tout le reste. D'ailleurs il seroit dangereux de vouloir tenir pour problématiques les points, dont on ne pourroit convenir ensemble, & je ne sçaurois pas concevoir, qui nous pourroit donner l'autorité de prendre un arti-

article pour néceſſaire & fondamental, ou bien pour problématique. Il y en a qui ſont tombez dans cette penſée, qu'il faudroit eſſaïer, ſi de tous les articles, dont les deux Partis ſont d'acord, on ne pourroit pas faire un Syſtéme de Theologie parfait, qui comme une eſpéce de chaine ſe tint enſemble depuis le commencement juſques à la fin. De ſorte que ſi ce deſſein pouvoit réüſſir, quand même il reſteroit encore quelques opinions diférentes, pourvûqu'elles ne rompîſſent point la liaiſon & la continuité de tout le corps, du moins on ſeroit aſſûré qu'on conviendroit des moiens d'aquerir le ſalut. Et ainſi tout le reſte des diférends ne ſeroit plus ſufiſant pour nous empêcher de nous unir en une même Egliſe. Mais afin de juger d'une telle propoſition, il faudroit voir un projet d'un tel Syſtéme dreſſé *ad modum juſtæ artis.* Au reſte je ne puis pas imaginer de meilleur remede que de laiſſer cette afaire à la Providence de Dieu; & d'attendre qu'il lui plaiſe avec le temps emploier quelques moiens pour produïre un tel ouvrage. Car il eſt certain que des expediens à contre-temps ne ſerviroient qu'à faire naître de nouveaux Schiſmes. Cependant les deux Partis, nonobſtant cette diverſité de ſentimens, doivent défendre mutuelle-

ment leurs interêts contre leur ennemi commun : & ils peuvent bien s'aſſûrer que le Pape ne veut pas moins de mal aux uns, qu'aux autres; ſoit qu'ils ſuivent la Doctrine de Luther, ou les ſentimens de Calvin.

Des Sociniens & des Anabaptiſtes.

Pour ce qui regarde les Sociniens, les Anabaptiſtes & autres Sectes ſemblables; il eſt évident qu'on ne peut pas les réünir à nôtre Religion; puiſque les premiers ne font de la Religion Chrétienne, qu'une Philoſophie purement Morale; & que les autres ne ſçavent pas eux-mêmes ce qu'ils croient. A quoi il faut ajoûter que ces derniers ſe ſont mis en tête je ne ſçai quelle nouvelle Politique, qui les rendroit dangereux dans un Etat, s'ils y étoient les plus forts. Mais je puis pas ſçavoir bien préciſément ſi les Sociniens ſont dans les mêmes ſentimens; puiſque juſques-ici ils ne ſe ſont point encore rendus aſſez puiſſans en aucun lieu, pour pouvoir y exciter des troubles.

Fin de la ſeconde Partie.

Table des matieres qui ſont contenuës dans la ſeconde partie de cet ouvrage.

Des Provinces

UNIES.

CHAPITRE VI.

LE l'ancien état des Provinces Unies. Pag. 3.
Elles tombent ſous la domination de la France. ibid.
De la forme de leur ancien Gouvernement. 4.
Diviſion des dixſept Pronvinces. ibid.
Comment toutes ces Provinces ont été reünies enſemble. 5.
Pourquoi Charles quint n'en put pas faire un Roiaume. ibid.
Pourquoi il gouverna les Païs-bas avec plus de bonheur, que ſon fils Philippe. ibid.
Cauſe des troubles des Païs-bas. 6.
De Guillaume Prince d'Orange. 7.
Métontentement des Grands & de la Nobleſſe. 8.

Le Clergé mal ſatisfait. ibid.
Changement dans la Religion. 9.
Trois ſortes de creance dans les Païs-bas. ibid.
Philippe ſecond veut exterminer entierement les nouvelles Religions. ibid.
Horreur de l'inquiſition. 10.
Pourquoi on avoit tant d'horreur pour l'inquiſition dans les Païs bas. ibid.
Que la Reine Elizabeth y fomenta la revolte. 11.
Du Cardinal de Granvelle. ibid.
Ses conſeils violents. 12.
Sa dépoſition. ibid.
On envoie le Comte d'Egmont en Eſpagne. 13.
Opiniatreté du Roi Philippe. ibid.
Ligue de la Nobleſſe, qu'on nommoit le Compromis. 14.
Requête de la Nobleſſe. 15.
Origine du nom de Gueux. ibid.
La Canaille briſe les images. ibid.
Soupçons mal fondez contre le Prince d'Orange & le Comte d'Egmont. 16.
Ce Prince ſe retire en Allemagne. ibid.
Conſeil du Duc d'Albe. ibid.
Il vient aux Païs-bas. 17.
Ses violences. ibid.
Le Comte Louis défait le Gouverneur de Friſe. 18.
Les Comtes d'Egmont & de Horn décapitez. ibid.

Ambi-

Ambition du Duc d'Albe. ibid.
Du centieme, vingtieme & dixieme denier. ibid.
Prise de la Brille. 19.
Revolte de la Hollande. ibid.
Le Prince d'Orange est fait Gouverneur. ibid.
Mons pris par le Comte Louïs de Nassau, & repris par le Duc d'Albe. 20.
Le Duc d'Albe maltraite les villes qu'il reprend. ibid.
On le rapelle en Espagne. 21.
Bataille donnée sur la bruiere de Mooker. ibid.
Negociation de paix inutile. 22.
Mutinerie des soldats Espagnols. ibid.
Pacification de Gand. 23.
Dom Jean d'Autriche. ibid.
Défiance contre lui. ibid.
Envie contre le Prince d'Orange. 24.
L'Archiduc Mathias. ibid.
Alexander de Parme. ibid.
Les Etats demandent la protection du Roi de France. 25.
Nouveaux troubles au sujet de la Religion. ibid.
Du Duc de Parme. ibid.
De l'Union d'Utrecht. 26.
Fondement de la République. ibid.
Negociation de Cologne. 27.
Les Etats declarent au Roi Philippe qu'ils ne le reconnoissent plus pour leur Souverain.

verain. ibid.
Ils offrent la Souveraineté au Prince d'Orange. 28.
Du Duc d'Alençon. ibid.
Il tâche de se rendre absolu par de mauvais moiens. ibid.
Il s'en retourne en France. 29.
Conquêtes du Duc de Parme. ibid.
Le Comte Maurice de Nassau. 30.
Alliance des Etats avec la Reine Elizabeth. ibid.
Le Comte de Leicester vient pour Gouverneur en Hollande &c. 31.
Sa mauvaise conduite. ibid.
Il est rapellé en Angleterre. 32.
Commencement du bonheur de la Hollande. ibid.
Comment les ravages des Païs bas Espagnols y ont contribué. ibid.
Amsterdam attire le Commerce d'Anvers. ibid.
Le Comte Maurice est fait Capitaine General. Ses Conquêtes. 33.
De la Navigation des Hollandois aux Indes Orientales. 34.
Prise de Rhimberg. 35.
Le Roi d'Espagne donne sa fille à mariage & les Païs bas en dot à l'Archiduc Albert. ibid.
Les Hollandois ne veulent point entendre parler d'accommodement. 36.
Bataille de Nieuport. ibid.

Siege

Siege d'Oſtende. 37.
Conquêtes de part & d'autre. ibid.
Les Eſpagnols deviennent las de la guerre. 38.
Leur empreſſement pour la paix. ibid.
L'Eſpagne déclare qu'elle veut traiter avec les Hollandois, comme avec une Nation libre. 39.
Treve concluë pour douze ans. ibid.
Du démélé qui ſurvint au ſujet du Duché de Juliers. 40.
Du parti des Arminiens, ou Remonſtrans. ibid.
De Jean d'Olden-Barneveld Penſionaire d'Hollande. 41.
De Jaques Arminius & François Gomarus. ibid.
Le Prince dépoſe les Magiſtrats dans quelques villes. 42.
On tranche la tête à Barneveld. ibid.
Du Synode de Dordrecht. ibid.
La guerre recommence entre l'Eſpagne & la Hollande. 43.
Mort du Prince Maurice. ibid.
Frederic Henri ſuccede à ſon frere dans toutes ſes charges. ibid.
Les Conquêtes de ce Prince. 44.
Ligue offenſive entre la France & la Hollande. ibid.
Divers exploits de part & d'autre. 45.
Paix de Munſter. 46.
Reflexions politiques ſur cette paix. ibid.

Cuer-

Guerre entre la Hollande & le Portugal, avantageuſe à ſa Compagnie des Indes Orientales. 47.
Diviſion dans la République. ibid.
Amſterdam aſſiegé par le Prince d'Orange. 48.
Des priſonniers de Louveſtein. ibid.
Accord entre le Prince & la ville d'Amſterdam. 49.
Naiſſance du Prince Guillaume troiſiéme. ibid.
Motifs de la guerre entre le Parlement d'Angleterre & la Hollande. ibid.
Les Anglois uſent de repreſailles contre la Hollande. 50.
Guerre entre l'Angleterre & la Hollande. ibid.
Paix tres glorieuſe pour Cromvel. 51.
Guerre entre la Hollande & la Suede. ib.
La bataille de Funen. 52.
Deuxieme guerre entre l'Angleterre & la Hollande. ibid.
Action hardie des Hollandois. 53.
De l'Evêque de Munſter. ibid.
Les François & les Anglois déclarent la guerre à la Hollande. 54.
Paix entre l'Angleterre & la Hollande. ibid.
La France abandonne ſes conquêtes. 55.
Le Prince Guillaume troizieme elevé à toutes les Charges de ſes predeceſſeurs. ibid.
Maſſa-

Maſſacre des deux freres Corneille & Jean de Wit. 56.
Paix entre la France & la Hollande. 57.
Que les Provinces Unies ſont fort peuplées. ibid.
D'où vient qu'il y eſt venu une ſi grande quantité d'étrangers. 58.
Du naturel, où du Genie de la Nation Hollandoiſe. ibid.
Que les Hollandois ſont meilleurs ſoldats ſur mer que par terre. 59.
Qu'ils ſont ménagers & infatigables en toutes ſortes de métiers. ibid.
De leur diligence & de leur probité. 60.
Que leur avarice ne produit pas de tres mauvais effets. ibid.
De leur prudence & ſage conduite. ibid.
Que les Provinces Unies ont tres peu d'étenduë. 61.
Des places conquiſes. ibid.
De la fertilité du terroir. ibid.
Du commerce & de la Navigation des Hollandois. 62.
De l'air du Païs, & comment il y eſt temperé. ibid.
Qu'elles richeſſes la Compagnie des Indes Orientales aporte à la Republique. 63.
Des places que la Compagnie poſſede dans les Indes. ibid.
De ſes forces. 64.
Du prémier fond de la Compagnie des

des Indes Orientales. ibid.
De la Compagnie des Indes Occidentales. ibid.
Cauſe de ſa ruine. 65.
Combien de choſes contribuënt à l'avancement du commerce en Hollande. ibid.
Que les Hollandois ne ſont ni délicats, ni ſuperbes, dans leurs habits. 66.
Des forces de cette République. ibid.
De ſes manquemens. 67.
Penſée de quelques-uns au ſujet des Provinces de Hollande & de Zeelande. ib.
Que la forme de Gouvernement de cette République fait naître de grandes difficultez. ibid.
Qu'il ſe trouve de méchante canaille dans les grandes Villes. 69.
Que le Prince d'Orange eſt à craindre pour la liberté de l'Etat. ibid.
Son autorité pendant la guerre. 70.
S'il lui ſeroit avantageux d'avoir la Souveraineté des Provinces Unies. ibid.
Si les Provinces Unies ont beſoin d'un Gouverneur. 71.
Autres defauts de cette République. 72.
De la diverſité des Religions, qui y ſont permiſes. ibid.
De la quantité des impôts dont la Hollande eſt chargée. 73.
Que le commerce des Hollandois diminuë & quelles en ſont les raiſons. ibid.

Des

Des causes qui ont reduit la Hollande en un si pitoiable état durant la derniere guerre. 75.
D'où vient qu'il y en avoit qui étoient bien aise du mauvais succes des affaires. 76.
Des voisins de la Hollande. ibid.
Que l'Angleterre est un des plus dangereux. ibid.
Quelle conduite les Hollandois doivent tenir à l'égard de l'Angleterre. 77.
Quels sont leurs interêts à l'égard de la France. 78.
Comment ils se doivent conduire à son égard. 79.
Que les Hollandois n'ont rien à craindre de la part de l'Espagne : & comment ils se doivent gouverner à son égard. ibid.
Que le Portugal ne peut faire aucun mal à la Hollande. 80.
Comment cette République se doit conduire à l'égard des Rois du Nord. ib.
Et à l'égard du reste du monde. 81.

CHAP. VII.

De la Suisse.

Que les Suisses ont été autrefois sous l'Empire d'Allemagne. 82.

Com-

Comment & à quelle occasion ils se sont unis ensemble pour former une République. 82.
Oppression des Suisses sous les Gouverneurs de l'Empereur. 83.
Premiere Union des Suisses. 85.
Ils chassent leurs Gouverneurs. ibid.
Bataille de Morgarten. ibid.
Ligue renouvellée entre les Cantons, & commencement de leur République. 86.
Quel étoit le but de cette Ligue. ibid.
D'autres Cantons se joignent aux trois premiers. 87.
Guerres entre les Cantons & l'Autriche. ibid.
Preuves de la valeur des Suisses. ibid.
Guerre entre les Suisses & le Duc de Bourgogne. 88.
Victoires des Suisses remportées sur le Duc de Bourgogne. ibid.
Que la Suisse est composée de treize Cantons, ou Républiques. 89.
Des Alliez des Suisses. ibid.
Des Païs, qui sont soumis à leur Domination. ibid.
Guerre entre les Suisses & l'Empereur Maximilien. ibid.
La France engage les Suisses dans son parti pour s'en servir avantageusement contre ses Ennemis 90.
Action qui ternit la réputation des Suisses.

ſes. 91.
Ils rompent avec la France ; & pourquoi. ibid.
Défaite des François prés de Novara. 92.
Défaite des Suiſſes prés de Marigan. ibid.
François premier fait un nouvel accord avec eux. ibid.
Que les Suiſſes ont perdu beaucoup de leur ancienne gloire. 93.
De leur nature & de la ſituation de leur païs. ibid.
Du naturel de cette Nation. 94.
Conditions du traité qu'ils ont fait avec la France. 85.
En quoi conſiſtent les forces de cette République. ibid.
Pourquoi les Suiſſes n'ont pas fait de grandes conquêtes. 96.
De la forme de leur Gouvernement. ib.
Qu'il n'eſt pas poſſible que les Suiſſes ſoient parfaitement unis enſemble pour faire de grandes entrepriſes. ib.
En quel état ſont les Suiſſes à l'égard de l'Italie. 97.
Par raport à l'Allemagne en général. 98.
Que la France ſemble être celui de leurs voiſins qu'ils doivent le plus aprehender. ibid.
Quel eſt l'interêt des Suiſſes par raport à la France. ibid.
De l'interêts de la France par raport à la Suiſſe. 99.

CHAP. VIII.

De l'Empire d'Allemagne.

DE l'ancien état de l'Allemagne. 101.
De Charles Magne. ibid.
Il introduit la Religion Chrétienne en Saxe. 102.
Loüis le Pieux. ibid.
Loüis Roi d'Allemagne. ibid.
Carleman. ibid.
Charles le Gros. 103.
Arnulphe. ibid.
Loüis Infant. ibid.
Miſérable état de l'Allemagne ſous ſon Régne. ibid.
Conrad. 104.
Il eſt malheureux contre les Saxons. ibid.
Henri l'Oiſeleur. 105.
Otton premier ſurnommé le Grand. ib.
Deſordres en Italie. 106.
Otton eſt couronné à Rome. ibid.
Ottot II. 107.
Otton troiſiéme. 108.
Henri ſecond, mis au nombre des Saints. ibid.
Conrad ſecond. 109.
Il annexe la Bourgogne à l'Empire. ibid.
Henri troiſiéme ſurnommé le Noir. ib.
Henri quatrieme. 110.

Mécon-

Mécontentement des Saxons contre lui. ibid.
Guerres contre les Saxons. 111.
Le Pape lui ſuſcite beaucoup d'afaires fâcheuſes. ibid.
Lacheté de Henri. 112.
Il eſt pris priſonnier par ſon fils. 113.
Henri cinquiéme. 114.
Lothaire de la maiſon de Saxe. 115.
Conrad troiſiéme. ibid.
Frederic prémier ſurdommé Barberouſſe. 116.
Inſolence du Pape. 117.
Henri ſixiéme. ibid.
Philippe. 118.
Diviſions en Allemagne. ibid.
Philippe eſt maſſacré. ibid.
Otton quatriéme. 119.
Frederic ſecond. ibid.
Des Guelfes & des Gibellins. 120.
Conrad Roi de Sicile & de Naples. 121.
Long Interrégne dans l'Empire. ibid.
Deſordres arrivez durant ce temps. 122.
Rodolphe de Hapsbourg. ibid.
Qu'il rendit ſa maiſon tres conſidérable. 123.
Pourquoi il ne voulut jamais aler en Italie. ibid.
Adolphe Comte de Naſſau. 124.
Sa ruine & ſa mort. 125.
Albert prémier. ibid.
Henri ſeptiéme. ibid.
Loüis

Loüis de Baviere. 126.
Que les Empereurs étoient autrefois ambulans en Alemagne. 127.
Charles quatrieme. ibid.
Ses liberalitez furent préjudiciables à l'Empire. 128.
De la bulle d'or. ibid.
Wenceſlaus. ibid.
Jodocus. 129.
Frederic de Brunſuic. ibid.
Rupert. ibid.
Sigiſmond. ibid.
Albert ſecond. 130.
Frederic tronſiéme. ibid.
Maximilien premier. ibid.
Charles quint. 131.
Progrés de la Doctrine de Luther. 132.
Origine du nom de Proteſtans. ibid.
Alliance de Smalkalde. ibid.
Expédition des proteſtans. 133.
Grande bévûë des Proteſtans. ibid.
Traité de Paſſau. 135.
Soûlevement des Païſans. ibid.
Ferdinand prémier. 136.
Maximilien ſecond. ibid.
Rodolphe ſecond. ibid.
Matthias. 137.
Que la difference qu'il y a entre les Lutheriens & les Réformez d'Alemagne n'eſt pas fort conſidérable. 138.
De l'Union Evangelique. ibid.
Des troubles de Bohëme. 139.
Les

Les Bohëmiens prennent Ferdinand pour leur Roi, & se révoltent en suite. 140.
Ils offrent la couronne à l'Electeur Palatin. ibid.
Malheurenx succes de l'Electeur Palatin. 141.
La guerre se répand en Alemagne. 142.
Edit publie au sujet des biens Eclesiastiques. ibid.
Gustave Adolphe. 143.
Il entre en Allemagne avec une armée. ibid.
Progrés de ses armes. 144.
Sa mort. ibid.
Continuation de la guerre. ibid.
Les Suedois se remettent en posture. 145.
Paix d'Osnabrug & de Munster. ibid.
Ferdinand troisiéme. 146.
Leopold. ibid.
Guerre entre l'Empéreur & la France. 147.
Paix de Nimmegue. 148.
De la nation Allémande. ibid.
De la nature du terroir. 149.
Des mineraux qui s'y trouvent. 150.
Des denrées que l'Alemagne fournit. ib.
De la forme du Gouvernement de l'Alemagne. 151.
Dn titre d'Empereur des Romains. ibid.
Du pouvoir & de l'autorité des Etats d'Alemagne. 152.
Que l'Empereur n'est pas Souverain en Alle-

Allemagne. 153.
Des defauts, & des manquemens de l'Empire. ibid.
Pourquoi les Empereurs abandonnerent le Roiaume d'Arelat. 154.
Quel eſt l'interêt des Princes & des Etats d'Allemagne. ibid.
Comment Charles quint en uſoit à l'égard de l'Allemagne. 155.
De la garantie du Cercle de Bourgogne. 156.
Maximes de l'Eſpagne. 157.
Mauvaiſe conduite de Ferdinand ſecond. 158.
Dificultez qui empêchent l'union des membres. 159.
De la diference des Religions, qu'on profeſſe Alemagne. ibid.
Diverſité de ſentimens entre les Proteſtans mêmes. 160.
Que le grand nombre des Etats de l'Empire eſt préjudiciable à l'Alemagne ib.
De l'inégalité des membres. ibid.
De leur jalouſie. 161.
Des Etats voiſins de l'Alemagne. ibid.
Ce que l'Empire doit aprehender de la part des Turcs. 162.
De l'Italie. 163.
Des Suiſſes. ibid.
De la Pologne. ibid.
Du Danemarq. 164.
De l'Angleterre. 165.

De la Hollande. ibid.
De l'Eſpagne. 166.
De la Suede. ibid.
De la France. 167.

CHAP. IX.

Du Danemarq.

QUe le Danemarq eſt un Roiaume tres ancien. 169.
Frothon troiſiéme, Roi de Danemarq. ibid.
Bric prémier. 170.
Harald ſixiéme. ibid.
Suen Otton. ibid.
Canut ſecond. 171.
Harald ſeptieme & Canut quatriéme. ibid.
Olaus quatriéme. 172.
Waldemar prémier. ibid.
Canut ſixieme. 173.
Waldemar ſecond. ibid.
Eric cinquiéme. 174.
Abel. 175.
Chriſtofle prémier. ibid.
Eric ſixieme. ibid.
Eric ſeptieme. 176.
Chriſtofle ſecond. ibid.
Interrégne. 177.
Waldemar troiſieme. ibid.

Olaus ſixiéme. 178.
Margueritte. ibid.
Un ſeul eſt élu Roi des trois Roiaumes du Nord. 179.
Eric Pomeran. ibid.
Chriſtofle de Baviere. 180.
Il devient Roi de Suede. 181.
D'où il eſt enſuite chaſſé. ibid.
Déroute des Danois. ibid.
Jean. 182.
Chrétien ſecond. ibid.
Troubles en Suede. 183.
Ses violences. 184.
Il eſt chaſſé de ſon Roiaume. ibid.
Frederic prémier. 185.
Chrétien troiſiéme. ibid.
Frideric ſecond. 186.
Chrétien quatiéme. ibid.
Il choque la Suede en pluſieurs manieres. 187.
Paix entre la Suede & le Danemarq. 188.
Frederic troiſiéme. ibid.
Siege de Coppenhague. 189.
Expédition de la Flote des Hollandois. 190.
Le Roi de Danemarq eſt fait Souverain. ibid.
Chrétien cinquieme. 191.
Il fait la guerre à la Suede. ibid.
Paix entre les deux Couronnes du Nord. 192.

De la

De la Nation Danoise. ibid.
Qu'elle n'est plus si belliqueuse qu'autrefois. ibid.
Raisons de ce changement. 193.
Des Norvegiens. ibid.
Du terroir de Danemarq. 194.
Des denrées qui manquent au Danemarq. 195.
Du Terroir de la Norvege. ibid.
De l'Isle d'Islande. 196.
Des defauts du Roiaume de Danemarq. ibid.
Des Etats voisins du Danemarq. ibid.
De qu'il doit aprehender du côté de l'Alemagne. ibid.
Ce la Suede. 198.
Réflexion sur les deux Roiaumes du Nord. ibid.
Ce que le Danemarq peut attendre de la Hollande. 199.
De l'Angleterre. ibid.
De la Moscovie. 200.
De la Pologne. ibid.
De la France. ibid.
De l'Espagne, ibid.

CHAP. X.

De la Pologne.

ORigine du Roiaume de Pologne. 201.
De ses anciens habitans. ibid.

Des douze Chefs, ou Gouverneurs. 202.
Cracus 203.
Lechus ſecond. ibid.
Venda. ibid
Leſcus prémier. ibid.
Leſcus ſecond. ibid.
Leſcus troiſiéme. 204.
Popiel prémier. ibid.
Popiel ſecond. ibid.
Piaſte. ibid.
Ziemovite. 205.
Leſcus quatriéme. ibid.
Ziemomiſlus. ibid.
Mieciſlaus premier. ibid.
Boleſlaus Chrobri, prémier Roi de Pologne. 206.
Mieciſlaus ſecond. 207.
Caſimir prémier. ibid.
Boleſlaus le Hardi. 268.
Uladiſlaus prémier. ibid.
Boleſlaus troiſiéme. ibid.
Uladiſlaus ſecond. 209.
Boleſlaus quatriéme. ibid.
Mieciſlaus troiſiéme. 210.
Caſimir ſecond. ibid.
Leſcus quatriéme. ibid.
Les Tartares font invaſion dans la Ruſſie. 211.
Boleſlaus cinquiéme. ibid.
Leſcus ſixiéme. ibid.
Grands troubles en Pologne. 212.
Uladiſlaus troiſieme. ibid.
Ca-

Casimir troisieme. 213.
Loüis Roi de Hongrie. ibid.
Jagelle Duc de Lithvanie. ibid.
Uladislaus cinquiéme. 214.
Casimir quatriéme. 215.
Jean Albert. 216.
Alexandre. ibid.
Sigismond prémier. ibid.
Sigismond Auguste. 217.
Henri de Valois Duc d'Anjou. ibid.
Etienne Batori. 218.
Des Cosaques. 219.
Sigismond troisiéme. 220.
Il est déposé par les Etats du Roiaume de Suede. ibid.
Cause de la guerre de Pologne & de Moscovie. 221.
Basilaus Grand Duc de Moscovie. 222.
Il épouse la fille du Woiwode de Pologne. 223.
Sigismond tire avantage des desordres de la Moscovie. ibid.
Ruse des Moscovites. 224.
Guerre entre la Pologne & la Moscovie. ibid.
Grandes bevûës du Roi Sigismond. 225.
Déroute des Polonois en Moldavie. 226.
On rend à Gustave Adolphe plusieurs places en Livonie. 227.
Guerre entre les Polonois & les Turcs. ibid.
Paix entre la Turquie & la Pologne. ibid.

Invasion de Gustave Adolphe en Livonie. 228.
Tréve entre la Suede & la Pologne. 229.
Uladislaus quatriéme. ibid.
Tréve entre la Pologne & la Suede. 230.
Cause de la guerre des Cosaques. ibid.
Tirannie des Polonois envers les Cosaques. 231.
Jean Casimir. 232.
Défaite des Polonois par les Cosaques. ib.
Les Moscovites se joignent aux Cosaques. 233.
Le Roi Charles Gustave fait une invasion en Pologne. 234.
Ses progrés sont arrêtez. ibid.
Bataille de Warsovie. 235.
Irruption du Prince Ragosi en Transilvanie. 236.
Paix d'Oliva. 237.
Michel Witznowiski. ibid.
Jean Sobieski. 238.
De la Nation Polonoise. ibid.
Qu'ils sont francs & superbes. 239.
Qu'ils sont liberaux, & fougueux. ibid.
Que l'Infanterie Polonoise n'est pas tres bonne. ibid.
De la fertilité du païs. 240.
Des denrées qui en sortent. ibid.
Des marchandises qu'on y transporte. ib.
Que la Pologne est fort peuplée. 241.
Des forces de ce Roiaume. ibid.
Defaut dans les troupes de Pologne. 242.
De

De la forme du Gouvernement de ce Roiaume. 243.
Que les Polonois aiment mieux avoir un Etranger pour Roi, qu'un de leur propre païs. ibid.
Revenus du Roiaume. 244.
Des Etats de Pologne. 245.
Des Députez de la Noblesse. ibid.
De l'adminiſtation de la Juſtice. 246.
Réflexion ſur la forme du Gouvernement de Pologne. 247.
Des Voiſins de la Pologne. ibid.
Ce qu'elle doit atendre de l'Alemagne. ib.
De l'Autriche en particulier. 248.
Des interêts de la Pologne & de l'Alemagne par raport au Turc. ibid.
Pourquoi la France & l'Autriche recherchent l'amitié de la Pologne. 249.
Ce que la Pologne doit craindre de là part de Brandebourg. 250.
Du Danemarq & de la Suede. ibid.
De l'interêt de la Pologne par raport à la Moſcovie. 251.
Ce qu'elle doit craindre du côté de la Tartarie. ibid.
De la Moldavie. 252.
Des Coſaques. ibid.
Que les Turcs ſont les plus redoutables ennemis de la Pologne. 253.
Comment la Pologne ſe doit conduire à l'égard du Turc. ibid.
Que la Pologne ſe doit principalement

fier sur ses propres forces, quand elle est en guerre avec les Turcs. 255.

CHAP. XI.

De la Moscovie.

DE l'Ancien état de la Russie, ou Moscovie. 255.
Elle embrasse le Christianisme. ibid.
Basile fils de Jean. 256.
Jean Basilowitz. ibid.
Theodore ou Fædor Ivanowitz. 257.
Boris Gudenou. ibid.
Basile Suski. ibid.
Michel Fœderowitz. 258.
Alexius Michiaelowitz. ibid.
Ses exploits. ibid.
Fœdor Alexowitz. 259.
Du naturel des Moscovites. ibid.
Leurs defauts. ibid.
Qu'ils ne sont gueres propres à la guerre. 260.
Qu'ils tâchent maintenant de mettre leurs Milices en milleur état. 261.
De la nature & constitution du païs. ib.
Comment les Moscovites negocient avec les Etrangers. 262.
De la forme du Gouvernement de Moscovie. ibid.
Que l'obeïssance aveugle des sujets du Grand

Grand Duc contribuë beaucoup à le rendre puiſſant. 263.
Que la Moſcovie n'a rien à craindre d'un côté. ibid.
Des voiſins de la Moſcovie. 264.
De la Perſe. ibid.
De la Tartarie. ibid.
De la Pologne. 265.
De la Suede. ibid.
Du Danemarq. 266.

CHAP. XII.

De la Monarchie ſpirituelle du Pape.

Conſidérations Politiques ſur la Monarchie ſpirituelle du Pape. 267.
De l'aveuglement des Païens au ſujet des choſes Divines. 268.
Quelles fins il ſe propoſoient dans la pratique des vertus. 269.
En quoi conſiſtoit leur Religion. ibid.
De la Religion Judaïque. ibid.
Pourquoi les autres Nations n'embraſſerent pas la Religion Judaïque. 270.
Que la Religion Chretienne eſt propre pour tout le monde. 272.
Qu'elle n'admet point l'inégalité. ibid.
Qu'elle n'eſt point contraire au Gouvernement Politique. 273.
Qu'il n'y a point d'autre Religion ni de

Philoſophie qui lui ſoit comparable. 274.
Pourquoi la vie des Chrétiens n'eſt pas diférente de celle des Païens. 275.
Du gouvernement extérieur de la Religion. ibid.
Ce qu'il faut entendre ici par le Gouvernement exterieur de la Religion Chrétienne 276.
Du Miniſtére de l'Egliſe. ibid.
De la vocation des Apôtres. 277.
Diviſion de cette queſtion. 278.
Que cete néceſſité ne vient pas de le nature de châque Religion en général. ibid.
Comment le Gouvernement extérieur de la Religion a paſſé des péres de familles aux Souverains. 279.
Que la Religion Chrétenne n'empêche pas que le Souverain n'en ait la direction, quant au gouvernement exterieur. 280.
Prémiers progrés de la Religion Chrétienne. 282.
Quelle a été la conduite de Dieu dans l'établiſſement de la Religion Chrétienne. 283.
Comment les Jeſuites annoncent l'Evangile aux Chinois. 284.
Pourquoi Dieu à plûtôt apellé les ſimples que les Doctes. 285.
Perſecution de la Pri mitive Egliſe. ibid.
Ca-

Calomnies contre les nouveaux Chrétiens. 286.
Raiſons Politiques des Romains contre la Religion Chrétienne. ibid.
Raiſons oppoſées. 288.
De l'ancien Gouvernement de l'Egliſe Chrétienne. 289.
Aſſemblées pour terminer les diferends de la Religion. ibid.
Pourquoi elles devoient être permiſes ſous les Empereurs Païens. 290.
Que le Gouvernement exterieur de l'Egliſe, qui étoit entre les mains des premiers Chrétiens a produit de grandes erreurs. 291.
Mauvaiſe conſequence de la conceſſion des Souverains à l'Egliſe. ibid.
Que les Ecleſiaſtiques doivent avoir leur vocation de leurs Souverains. 293.
Que Conſtantin le Grand ne pouvoit pas entierement changer l'Etat de l'Egliſe. 294.
Comment les Evêques & les autres Ecleſiaſtiques ſe ſont attribué l'autorité du Souverain. 295.
Que le Souverain peut preſider dans les aſſemblées, où l'on traite des controverſes. 296.
Abus des Conciles. 297.
Abus de la Juridiction des Evêque. ibid.
Autre abus au ſujet du mariage. 298.

Abus touchant la dicipline Eclesiastique. 299.
Abus des Papes dans l'excommunication. 300.
Origine de l'Autorité du Pape. 301.
Que l'ignorance & la barbarie y ont contribué. 302.
Des causes de cette ignorance. ibid.
Que le Clergé y a en aussi beaucoup de part. 303.
Songe de S. Hierome. ibid.
Que l'ignorance contribua à l'établissement du Papisme. 304.
La pedanterie introduite dans les Ecoles. ibid.
Que les Politiques Grecs & Romains étoient contraires à la Monarchie. 305.
Dangereux éfets de l'ignorance de la Politique. ibid.
Pourquoi le Monarque de l'Eglise Rome a pris Rome pour le lieu de sa résidence. 306.
Etabissement de la Hierarchie du Pape. 307.
Des Evêques Métropolitains. 308.
Comment celui de Rome s'est élevé au dessus des autres. 309.
Réflexion sur la puissance du Pape. ibid.
De qu'elle maniere le Pape a étendu sa puissance sur tout l'Occident. 310.
Cause qui contribua à son agrandissement. 311.
De

De la confirmation des Evêques par le Pape. ibid.
Des décisions des Papes. 312.
Des dispenses. 313.
Du Vicaire du Pape en France. ibid.
Du Moine Vinfried. ibid.
Boniface Vicaire du Pape. 314.
Il contribuë à l'agrandissement des Papes. 315.
Des annates. ibid.
Les Papes abosent l'autorité des Synodes Provinciaux. ibid.
Ils contraignent les Evêques de leur préter le serment. 316.
Richesses de l'Eglise & de leur source. ib.
Divers éfets de l'avarice des Ecléfiastiques. 317.
Des ruses des Papes dans l'institution des Croisades. ibid.
De la multitude des Ecléfiastiques. 318.
De l'origine des Moines & des Religieuses. 319.
Du grand nombre de Cloîtres. 320.
Des ordres des Mendians. ibid.
Par quel motif ils embrasserent cette maniere de vivre. ibid.
Quelles sont les raisons qui portent aujourd'hui les hommes à la vie Monastique. 321.
Que les Moines ont porté grand préjudice aux autres Ecléfiastiques. 322.
Qu'ils sont cause que les Evêques n'osent s'opo-

s'opoſer au Pape. ibid.
Qu'il y a des Evêques qui ſoufrent impatienment la domination de Rome. 323.
Qu'il eſt avantageux aux Evêques d'être ſoumis aux Papes. 324.
Comment l'Egliſe s'eſt afranchie de toute domination. 325.
Comment les Evêques de Rome ſe ſont ſouſtraits de l'obeïſſance des Empereurs. ibid.
Occaſion dont les Papes ſe ſervirent pour ſecouër le joug de la Domination des Empereurs. 326.
L'Exarchat finit en Italie. 327.
Le Pape cherche la Protection du Roi de France contre les Lombards. ibid.
Expédition des François en Italie. 328.
Ils donnent l'Exarchat au Pape. ibid.
Grandes liberalitez faites aux Ecléſiaſtiques. ibid.
Que le Pape a poſſédé autrefois les païs de ſa Domination ſous la Souveraineté des Empereurs. 330.
Les Papes ſecoüent le joug de la Domination des Empereurs. ibid.
Ils établiſſent une Souveraineté Ecléſiaſtique. 331.
Le Pape Grégoire excommunie l'Empereur Henri quatriéme. ibid.
Que les Papes auroient pu ſe rendre Souverains dans le temporel, auſſi bien que dans le ſpirituel. 332.
Le

Le Pape tâche de Dominer ſur l'Empereur. 333.
Du Pape Paſchal & de Henri cinq. ibid.
Acommodement entre le Roi d'Angleterre & les Evêques. ibid.
Que les Empereurs ſuivans ont tâché en vain de rétablir leur autorité. 334.
Le Pape s'éléve au deſſus des puiſſances temporelles. 335.
Comment il uſoit de ſes excommunications. 336.
Comment les Papes ſçavoient colorer leurs uſurpations. 338.
Uſurpations des Papes au ſujet des mariages. 339.
Que les Papes avoient à leur ſervice quantité de gens habiles. ibid.
Ambition démeſurée du Pape Boniface huitiéme. 340.
Les Papes trouvent de l'opoſition à leur autorité. ibid.
Que les Schiſmes ont afoibli l'autorité des Papes. 341.
Prémier ſchiſme. 342.
Schiſme ſecond. ibid.
Schiſme troiſiéme. 343.
Quatriéme & dernier Schiſme. 344.
Que les Papes n'ont pu empieter ſur l'autoritê des Conciles. ibid.
Aveu de certains Papes touchant l'autorite des Conciles. 545.
Papes dépoſez par les Conciles. ibid.
Tranſla-

Tranſlation du Pape de Rome à Avignon. 346.
Qu'elle fut préjudiciable à l'autorité des Papes. 347
Le Pape réduit la ville de Rome. 349.
De Cæſar Borgia fils naturel du Pape Alexandre ſixieme. ibid.
L'Etat Ecléſiaſtique retourne ſous l'obeïſſance du Pape. 350.
Que la puiſſance des Papes a reçeu un furieux coup de la doctrine de Luther. 351.
Vertus & defaus de Leon dixiéme. 352.
Des Indulgences. ibid.
Luther s'y opoſe. 354.
Il combat la Puiſſance du Pape. ibid.
Conjoncture de ce temps là. 355.
Etat pitoiable du Chriſtianiſme d'alors. 356.
Ignorance des adverſaires de Luther. 357.
Qu'Eraſme favoriſoit la cauſe de Luther. 358.
Que ſon ſeul ſilence fut fort préjudiciable aux adverſaires de Luther. 359.
Que les Princes d'Alemagne étoient mécontens du Pape. 360.
Autre ſentiment là deſſus. 361.
Mauvaiſe conduite du Pape dans l'afaire de Luther. 362.
Imprudence du Cardinal Cajetan. ibid.
Quel efet elle produit. 363.
Luther en apelle à un Concile. ibid.

Pourquoi la doctrine de Luther ne fit pas de plus grands progrés. 364.
Schisme entre les Protestans. ibid.
Les Protestans abusent de la liberté Evangelique. 365.
De l'Académie de Paris. 366.
De Zuingle & de Calvin. 367.
Que Luther laissa beaucoup de choses exterieures dans l'Eglise. ibid.
Que les biens de l'Eglise ont avancé les progrés du Lutheranisme. 368.
Les Papes se relevent de leur abatement. 369.
Qu'ils sont aujourd'hui plus retenus qu'autrefois. ibid.
Que les Prêtres & les Moines sont maintenant plus réglez & plus capables, qu'ils n'étoient autrefois. 371.
Du rétablissement des belles lettres dans l'Eglise Romaine. 372.
Comment on attire les Protestans à la Religion Romaine. ibid.
Que la maison d'Autriche a aporté de grands avantages au Siege de Rome. 373.
De l'état temporel du Pape. ibid.
Des païs qui sont soumis à sa Domination. 374.
Des millices du Pape. 375.
De ses maximes Politiques. ibid.
Interêt du Pape par raport à l'Alemagne, à la France & à l'Espagne. 376.
Que le Pape n'a rien à craindre des autres

Etats

Etats d'Italie. 377.
De l'Etat ſpirituel des Papes. ibid.
Que le Pape à des vuës biens diférentes de celles des autres Souverains. 378.
Fondement de la Monarchie des Papes. 379.
Qu'on ne peut pas prouver par l'Ecriture la puiſſance abſoluë des Papes. 380.
Ni par l'exemple des Apôtres en général. ibid.
Ni par celui de S. Pierre en particulier. 381.
Réponſes des Papiſtes à ces objections. 382.
Pourquoi la Souveraineté de l'Egliſe Romaine a dû nêceſſairement prendre la forme d'un Etat Monarchique. 383.
Qu'il n'y a point d'Etat Monarchique mieux imaginé que celui du Pape. ib.
Pourquoi cette Monarchie devoit être élective. 385.
Pourquoi les Papes ne ſe marient pas. 386.
Du Conclave où ſe fait l'élection des Papes. 387.
Qualitez de ceux qui doivent devenir Papes. ibid.
Ordre des Conclaves. ibid.
Pourquoi les Papes ſont ordinairement Italiens. 388.

Pour-

Pourquoi on choisit ordinairement un vieillard pour Pape. ibid.
Et pourquoi on ne prend point un des parens du Pape précedent. 389.
Et qui ne soit point trop affectionné à la France, ou l'Espagne. ibid.
Du Collége des Cardinaux. 390.
De la dignité des Cardinaux. ibid.
De leur nombre. ibid.
De leur Election. 391.
Que les Papes tâchent toujours d'enrichir leurs parens des biens de l'Eglise. ibid.
Du Cardinal Patron. 392.
Pourquoi les Premiers Ministres d'Etat sont des neveux des Papes. ibid.
Du Célibat des Eclesiastiques. 394.
De leur grand nombre. ibid.
Distinction des Eclesiastiques. 396.
Que la Doctrine de l'Eglise Romaine s'accommode tres bien avec les interêts du Pape 397.
De la defense de lire l'Ecriture Sainte. 398.
Des traditions. 399.
Des péchez veniels & des péchez mortels. ibid.
De la Remission des péchez. 400.
Des œuvres de satisfaction. ibid.
Du mérite des bonnes œuvres. 401.
Des œuvres de surérogation. 402.
Des Cérémonies & des Fêtes. ibid.
Du

Du retranchement de la Coupe. 403.
Du Sacrement du mariage. 404.
Des dégrez défendus. ibid.
De l'extréme onction. 405.
Du Purgatoire. ibid.
De la vénération des Reliques. ibid.
De l'Invocation des Saints; & de la Canonisation. ibid.
Autres moiens dont le Clergé se sert pour épuiser la bourse des simples. ibid.
Que les Universitez ont beaucoup servi à maintenir l'autorité des Papes. 407.
Que les Professeurs étoient des créatures des Papes. ibid.
Que les Philosophes en étoient les Esclaves. 408.
De la Theologie & Philosophie Scholiastique. ibid.
Que cette Pedanterie est encore en vogue aujourd'hui. 409.
Pourquoi les Jesuites se sont intrus dans la Regence des Colléges. 210.
Quels services ils rendent par là au Siege de Rome. ibid.
Qu'ils se sont introduits dans les Cours des Princes. 411.
De la Censure des livres. 412.
Que les Docteurs Papistes donnent à leurs auditeurs de mauvaises impressions contre les Protestans. 413.

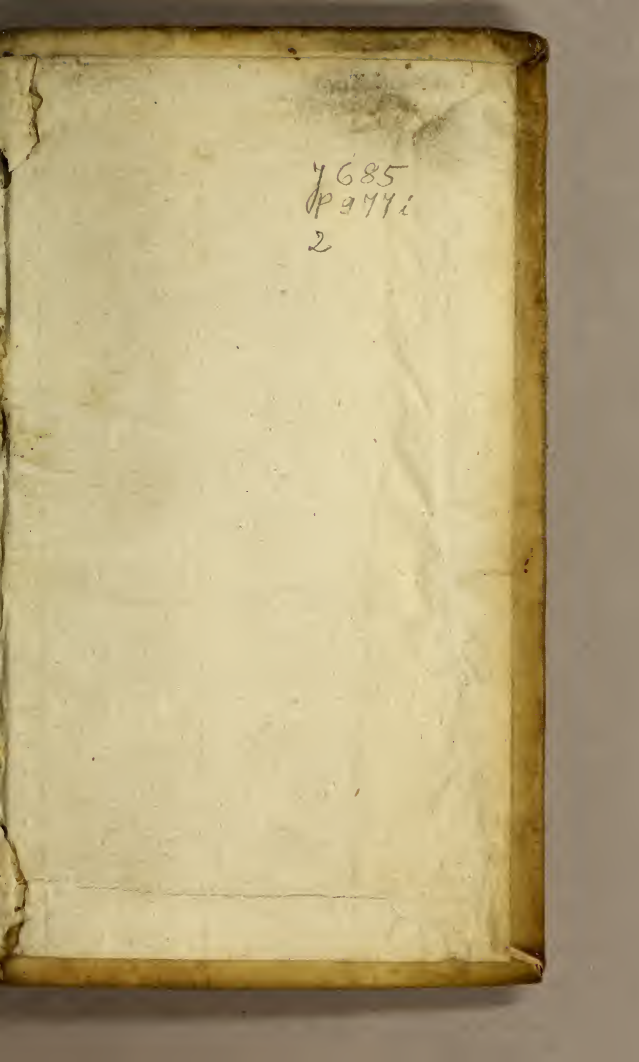
Des

Des faux bruits qu'ils font couvrir à leur avantage. ibid.
Que l'excommunicatiou des Papes n'eſt plus ſi redoutée qu'elle étoit autrefois. 414.
Cauſes qui obligent ces peuples à reſter dans la Religion Romaine. 415.
Que pluſieurs d'entr'eux le font pour conſerver leur fortune. 416.
D'autres par ignorance. ibid.
Pourquoi il y en a qui donnent dans l'Athéïſme. ibid.
Qu'il y a des établiſſemens dans l'Egliſe Romaine pour toutes ſortes de perſonnes. 417.
Pourquoi les Princes de la Religion Romaine ne l'abandonnent pas. 414.
Des Etats qui ſont intereſſez à maintenir l'autorité du ſiege de Rome. ib.
De l'Italie. fbid.
De la Pologne. ibid.
Du Portugal. 419.
De l'Alemagne. ibid.
Que Charles quint négligea l'occaſion de faire une réformation en Alemagne. 420.
Ce qui lui eût pû arriver en cas qu'il ſe fût détaché du Siege de Rome. ibin.
De l'Eſpagne. 421.
De la France. ibid.
Des formalitez que les Nonces ſont obligez d'obſerver en France. 422.

Pro-

Projet pour faire un Patriarche en France. 423.
Que les Papes ont de l'averſion pour la Monarchie Françoiſe. ibid.
Des principaux apuis du Pape. 424.
Comment il ſe conduiſoit autrefois à l'égard de l'Eſpagne. ibid.
Et à l'égard de la France. 425.
En quelle diſpoſition d'eſprit ſe trouvent les Papes à l'égard des Proteſtans. ibid.
Pourquoi ils les ont favoriſez en quelques occaſions. 426.
S'il y a quelque eſpèrance d'accommodement entre le Pape & les Proteſtans. 428.
Raiſons de cette impoſſibilité ibid.
Que de tellee propoſitions d'accommodement ſont chimériques, & dangereuſes. 430.
Des forces des Proteſtans & des Chatoliques. 431.
Etats Proteſtans. 432.
Diviſions entre les Proteſtans. ibid.
Autres inconveniens. 433.
De la jalouſie qui Régne entre les Etats Proteſtans 434.
Des Huguenots de France. ibid.
De la Pologne. 435.
Des forces des Proteſtans d'Alemagne. ibid.
S'ils ſont ſeuls ſufiſans de ſe défendre, ſans le ſecours de la France & de la Suede. 436.
Qu'il eſt avantageux aux Proteſtans que les François & les Suedois aient un pied en Alemagne. 437.
Que la ſeureté de la Religion Proteſtante n'eſt pas fondée ſur des traitez. 438.
Des Etats Souverains de la Religion Proteſtante. ib.
Des moiens de maintenir la Religion Proteſtante. ibid.
Si l'on pourroit faire un acommodement entre les Lutheriens & les Réformez. 436.
Des Sociniens & des Anabaptiſtes. 442.

FINIS.


J685
P977i
2